

# 1 Introduction

## 1.1 Tableau préliminaire général

### 1.1.1 Pour une histoire de la composition des *Parva naturalia*

#### La collection des *Parva naturalia* est-elle aristotélicienne ?

Les *Parva naturalia* (*PN*) sont une collection de traités aristotéliciens<sup>1</sup> qui comprend les opuscules connus sous les titres latins traditionnels suivants : *De sensu et sensibilibus* (*Sens.*)<sup>2</sup>, *De memoria et reminiscencia* (*Mem.*), *De somno et vigilia* (*Somn. Vig.*), *De insomniis* (*Insomn.*), *De divinatione per somnum* (*Div. Somn.*), *De longitudine et brevitate vitae* (*Long.*), *De juventute et senectute* (*Juv.*), *De respiratione* (*Resp.*) et *De vita et morte* (*VM*). Je nomme la réunion des cinq premiers traités, à la suite de Rashed (2004), *PN1*, et la réunion des quatre suivants *PN2*. La collection n'a pas de titre grec, sa dénomination actuelle ne remonte pas à Aristote ou même à l'Antiquité. On est donc en droit de s'in- terroger sur son origine et son bien-fondé.

De telles incertitudes ne se limitent pas à la collection en tant que telle. La manière dont le texte a été divisé en traités par la tradition est, elle aussi, contestable et contestée, tant au regard du contenu des textes que de leur transmission. Les trois derniers traités forment une séquence continue et sont de ce fait souvent présentés comme un seul ouvrage dans les manuscrits, les éditeurs et interprètes modernes qui adoptent aussi cette attitude s'y réfèrent en général sous le titre *De respiratione*. La transmission manuscrite tend également à réunir les trois traités du sommeil sous un même titre<sup>3</sup>, bien que leur séparation soit un peu plus marquée dans le texte d'Aristote, on les trouve aussi parfois joints à *Mem.* en un seul traité *De memoria et somno*<sup>4</sup>.

Quo qu'il en aille de leurs divisions internes, le fait de rassembler ces traités en une seule collection n'est pas sans fondement au sein du texte même d'Aristote. Cela dit, les indications relatives à l'ordonnancement et à la place de ces traités au sein du *corpus* que l'on y trouve ne sont pas toutes compatibles. Le texte qui milite le plus farouchement en faveur de l'unité des *PN* est le prologue qui ouvre le traité *Sens.* (436<sup>a</sup>1–<sup>b</sup>1). Celui-ci annonce, à la suite du *De anima* (*An.*), une grande enquête portant

---

1 Leur authenticité n'a, que je sache, jamais été contestée depuis le XX<sup>e</sup> siècle.

2 S'agissant des traités du *corpus aristotelicum*, je recours par la suite systématiquement aux abréviations établies par Moraux (1976), p. XX, lesquelles sont elles-mêmes inspirées de celles de Wartelle (1963).

3 Priscien de Lydie les cite déjà sous un titre commun, qui doit correspondre en grec à Περὶ ὑπνοῦ καὶ ἐνυπνίων (*de somno et insomniis*, *Solutiones ad Chosroem* 42.2). C'est aussi la conclusion que tire Saxo Schneider (1811), I, p. CXVIII, de l'étude de leurs jonctions et de la formule de récapitulation à la fin du *De motu animalium* : « scilicet hi tres libelli in unum coniugendi volumen erant ».

4 Je me réfère par la suite collectivement aux traités *Somn. Vig.*, *Insomn.* et *Div. Somn.* sous l'appellation « traités du sommeil ».

sur les « actions communes » (κοιναὶ πράξεις, 436<sup>a</sup>4) aux êtres vivants (ou du moins à certains d'entre eux), parmi lesquelles sont énumérées la sensation et la mémoire (436<sup>a</sup>8–9), auxquelles il faut ajouter le désir sous toutes ses formes, le plaisir et la peine, et les quatre paires d'opposés constituées par la veille et le sommeil, la jeunesse et la vieillesse, l'inspiration et l'expiration et enfin la vie et la mort (436<sup>a</sup>14–15), ainsi que la santé et la maladie. On reconnaît là sans peine certains des objets des différents traités des *PN*, mais aussi, à travers la mention du désir ou du plaisir, des thèmes qu'aucun traité conservé d'Aristote ne paraît avoir pour objet principal<sup>5</sup>. C'est d'ailleurs là un argument de poids en faveur de l'authenticité de ce prologue : un hypothétique fausseire voulant lier ensemble une collection disjointe de traités n'aurait aucune raison d'inventer des lacunes dans l'accomplissement du programme.

Une autre pièce importante à verser au dossier est la référence que l'on trouve dans le traité *An.*, auquel les tout premiers mots du traité *Sens.* font référence, à une étude des « fonctions communes au corps et à l'âme » (διὸ ἐν τοῖς κοινοῖς σώματος καὶ ψυχῆς ἔργοις θεωρητέον περὶ αὐτοῦ, III.10, 433<sup>b</sup>19–21), au moment précis où est introduite la distinction, quant à la locomotion animale, entre le moteur, le mû et ce qui est à la fois moteur et mû, laquelle joue un rôle crucial au sein du traité *De motu animalium* (*Mot. An.*). Cette référence, que l'on a toute raison, me semble-t-il, de tenir pour authentique, montre d'abord deux choses, à savoir que l'étude des activités communes au corps et à l'âme forme bien un *item* au sein de la conception que se fait Aristote de l'organisation de ses écrits, même si celui-ci, comme à son habitude, n'éprouve pas nécessairement la nécessité de lui attribuer un titre stable, et que sous cette rubrique se trouve inclus le traité *Mot. An.*, sans la moindre ambiguïté possible. On notera que l'expression « commun au corps et à l'âme », remarquable chez Aristote, joue également un rôle important au sein du prologue du traité *Sens.* (436<sup>a</sup>7–8), où elle sert de dénominateur commun à tous les objets des traités de *PN1*. Cela invite à penser que l'objet de ce renvoi en *An.* III.10 est une collection où sont réunis *Mot. An.* et *PN1*.

Les autres indications que l'on trouve au sein du *corpus* sont plus difficiles à concilier entre elles<sup>6</sup>. Le traité *Long.* s'ouvre par ce que l'on ne peut que considérer comme deux prologues concurrents et immédiatement consécutifs (464<sup>b</sup>19–30 et 464<sup>b</sup>30–465<sup>a</sup>22)<sup>7</sup>. Les deux contiennent l'annonce d'un examen portant sur les causes de la longévité<sup>8</sup>, la principale différence étant que le second place explicitement cette enquête directement

5 Sauf à considérer, avec Nussbaum (1985), que *Mot. An.* remplit la partie de ce programme qui porte sur le désir, dans la mesure où celui-ci joue un rôle central dans l'explication de la locomotion. Il nous manquerait alors toujours le traité examinant le plaisir et la douleur.

6 Je reprends ici en partie les analyses des Rashed (2004).

7 Certains éditeurs, par exemple Biehl (1898) et Mugnier (1953), cèdent à la tentation de supprimer le premier prologue pour faire place au second.

8 Comparer 464<sup>b</sup>19–21, περὶ δὲ τοῦ τὰ μὲν εἶναι μακρόβια τῶν ζώων τὰ δὲ βραχύβια, καὶ περὶ ζωῆς ὅλως μήκους καὶ βραχύτητος, ἐπισκεπτέον τὰς αἰτίας, et 464<sup>b</sup>33–465<sup>a</sup>1, νῦν δὲ περὶ τὰς αἰτίας τοῦ τὰ μὲν εἶναι μακρόβια τὰ δὲ βραχύβια, καθάπερ εἴρηται πρότερον, θεωρητέον.

à la suite de *PN1*<sup>9</sup>, ce dont s'abstient le premier. On relèvera également que le premier prologue mentionne les animaux et les plantes au sein des êtres vivants faisant l'objet de l'enquête, alors que le second ne donne que des animaux (l'être humain et le cheval) comme exemples, ce que l'on peut comprendre comme une restriction du champ de l'enquête. Le second prologue évoque en outre le rapport entre philosophie naturelle et médecine, retrouvant là un motif du prologue du traité *Sens.* et de la fin du traité *VM*. Enfin, on notera que la fin du traité *Div. Somn.*, qui est le traité précédent selon la composition usuelle des *PN*, s'achève par une récapitulation introduite par τί μὲν οὖν (464<sup>b</sup>16), auquel ne peuvent répondre que les mots περὶ δὲ par lesquels débute le premier prologue (464<sup>b</sup>19), et non les mots περὶ μὲν οὖν par lesquels commence le second (464<sup>b</sup>30–31)<sup>10</sup>.

L'existence de deux prologues concurrents ne peut être que le signe de tentatives de réorganisation du *corpus*, que rien ne semble suggérer qu'il faille attribuer à quelqu'un d'autre qu'Aristote. Deux autres éléments sont à prendre en compte à ce sujet. Le traité *Mot. An.* s'achève par une récapitulation des études déjà menées, laquelle mentionne dans cet ordre les objets des traités *Part. An., An., PN1, Mot. An.*, avant d'annoncer l'objet du traité *Gener. An.*<sup>11</sup>, ce qui confirme à nouveau le rattachement du traité *Mot. An.* à *PN1*, mais semble les dissocier tous deux de *PN2* en plaçant *Gener. An.* à leur suite. Cette organisation est de ce fait incompatible avec celle prescrite par le prologue du traité *Sens.* (ainsi que par le second prologue du traité *Long.*). D'autre part, le traité *Div. Somn.* se clôt dans à peu près la moitié de la tradition manuscrite par le rappel des trois traités du sommeil (ce qui souligne encore une fois leur unité) et par l'annonce du traité *Mot. An.*<sup>12</sup>, ce qui ne correspond pas à la composition usuelle des *PN* dont ce dernier traité est absent.

De tout cela, on conclura tout d'abord que les indications fournies par le *corpus* ne permettent pas d'aboutir à une unique organisation cohérente qui donnerait une place claire à *PN1* et à *PN2* au sein des traités de philosophie naturelle. Les principaux ordonnancements auxquels on pourrait parvenir, en se fiant aux remarques d'Aristote, seraient, soit une série *PN1-Mot. An.-PN2*, soit une série *PN1-Mot. An.-Gener. An.-PN2* (augmentée peut-être d'un traité consacré aux plantes). Ces deux options sont manifestement incompatibles, ce qui constitue un problème pour n'importe quel éditeur.

<sup>9</sup> Περὶ μὲν οὖν ὅπου καὶ ἐγρηγόρσεως εἰρηται πρότερον, περὶ δὲ ζωῆς καὶ θανάτου λεκτέον ὅπερ, όμοιώς δὲ καὶ περὶ νόσου καὶ ὑγείας, ὅσον ἐπιβάλλει τῇ φυσικῇ φιλοσοφίᾳ, 464<sup>b</sup>30–33.

<sup>10</sup> Ce qui rend le raccord malaisé si l'on ampute le traité de son premier prologue.

<sup>11</sup> Περὶ μὲν οὖν τῶν μορίων ἐκάστου τῶν ζώιων, καὶ περὶ ψυχῆς, ἔτι δὲ καὶ περὶ αἰσθήσεως καὶ ὅπου καὶ μνήμης καὶ τῆς κοινῆς κινήσεως, εἰρήκαμεν τὰς αἰτίας· λοιπὸν δὲ περὶ γενέσεως εἰπεῖν, 704<sup>a</sup>31–31.

<sup>12</sup> Τί μὲν οὖν ἔστιν ὅπνος καὶ τί ἐνύπνιον, καὶ διὰ τίν' ἐκάτερον αὐτῶν γίνεται, ἔτι δὲ περὶ τῆς ἐκ τῶν ἐνυπνίων μαντείας εἰρηται περὶ πάσης· περὶ δὲ κινήσεως τῆς κοινῆς τῶν ζώιων λεκτέον, 464<sup>b</sup>16–19. W. D. Ross (1955a) décide de biffer la dernière clause, puisque c'est *Long.* que l'on trouve ensuite dans son texte comme dans l'écrasante majorité des éditions postérieures à Bekker (1831). Les seules exceptions sont à ma connaissance l'édition de Bussemaker (1854) chez Didot et la traduction française de Barthélémy-Saint-Hilaire (1847), qui placent, conformément à cette annonce, *Mot. An.* entre *PN1* et *PN2*.

J'insiste sur le fait qu'il n'y a pas moins de raisons, si l'on prête attention aux indications données par les textes, de rattacher *PN2* à *PN1* que de rattacher *Mot. An.* à *PN1*, d'autant plus que l'on peut faire valoir dans ce cas la connexion incontestable qu'il y a, du point de vue doctrinal cette fois, entre *An.* et la séquence *PN1-Mot. An.*<sup>13</sup>: l'ensemble de l'étude de l'âme est en effet parcouru par la thèse selon laquelle les deux marques principales du vivant sont la perception, thème qui sous-tend l'ensemble de *PN1*, et la locomotion. Cela semble appeler une réforme de la composition usuelle de la collection, on devrait désormais sans doute appeler *Parva naturalia* l'ensemble *PN1-Mot. An.-PN2* afin de tenir compte de ces observations. Le fait demeure néanmoins qu'il est impossible de tenir compte en même temps de toutes les pistes suggérées par le texte d'Aristote quant à l'ordre qu'il convient de donner à ces traités, ce qui ne peut qu'impliquer une certaine diachronie entre différents ordonnancements du *corpus*, authentiques ou posthumes. L'éditeur, antique ou moderne, n'a alors d'autre choix que d'opter pour une solution ou une autre en fonction de sa propre vision de l'unité du *corpus*.

Certaines particularités des renvois internes que l'on trouve dans le *corpus*<sup>14</sup>, même si on les tient souvent pour suspects, méritent d'être signalées. On constatera d'abord, bien que cela n'ait rien de particulièrement surprenant, qu'Aristote n'emploie pas les équivalents grecs des titres qui nous sont familiers aujourd'hui. Les titres *De somno et vigilia*, *De longitudine et brevitate vitae* et *De vita et morte* épousent certes parfaitement la manière dont Aristote annonce les études de ces objets au moyen de ces paires d'opposés, notamment dans le prologue du traité *Sens.* (436<sup>a</sup>14–15) et au début du traité *Long.* (464<sup>b</sup>19–20 et 30–32). Aristote s'abstient cependant ailleurs de manier ces paires comme constituant des titres. Il se réfère à son étude de la respiration, non pas en mentionnant le couple de l'inspiration et de l'expiration comme dans *Sens.*, mais en ne parlant, comme avec le titre traditionnel, que de la respiration (ἐν τοῖς περὶ ἀναπνοῆς : *Part. An.* III.6, 669<sup>a</sup>4–5 ; IV.13, 696<sup>b</sup>1–2 et 697<sup>a</sup>22). Aristote cite fréquemment un traité consacré à la sensation, même si l'on n'identifie pas toujours un passage correspondant au sein du traité *Sens.*, en général par la formule ἐν τοῖς περὶ αἰσθήσεως (*Mete.* I.3, 341<sup>a</sup>14 ; *Part. An.* II.10, 656<sup>a</sup>29 ; *Gener. An.* V.2, 781<sup>a</sup>21 ; 7, 786<sup>a</sup>24–25 ; 788<sup>b</sup>1), et une fois au pluriel, ἐν τοῖς περὶ τὰς αἰσθήσεις (*Mete.* II.2, 372<sup>b</sup>9), ce qui ne correspond pas non plus au titre traditionnel *De sensu et sensibilibus*.

La manière dont ces renvois regroupent ou séparent les différents traités de la collection est particulièrement intéressante. Aristote regroupe en effet deux fois ensemble l'intégralité de *PN1*: une fois avec *Mot. An.*, lorsqu'à la fin de ce traité il affirme rétrospectivement qu'il a été traité des causes « de la sensation, du sommeil, de la mémoire et du mouvement commun » (ἔτι δὲ περὶ αἰσθήσεως καὶ ὑπνου καὶ μνήμης καὶ τῆς κοινῆς κινήσεως, εἰρήκαμεν τὰς αἰτίας, 11, 704<sup>b</sup>1–2) et une fois sans *Mot. An.* (et peut-être sans *Mem.*), lorsqu'il se réfère à une étude à la fois de la sensation et du sommeil au cours

---

13 Concernant la relation auparavant assez négligée entre *An.* III.9–11 et *Mot. An.*, voir Corcilius (2008).

14 Ils sont commodément regroupés au sein de l'entre Ἀριστοτέλης de Bonitz (1870), 95<sup>a</sup>24–105<sup>a</sup>48.

du traité *Part. An.*, alors que son propos ne porte pourtant que sur les causes de l'endormissement (περὶ ὃν εἴρηται καθ’ αὐτὰ ἐν τε τοῖς περὶ αἰσθήσεως καὶ περὶ ὅπνου διωρισμένοις, II.7, 653<sup>a</sup>19–20). L'usage aristotélicien semble donc avoir été beaucoup plus souple que la division traditionnelle en neuf opuscules hermétiquement séparés n'en donne le sentiment.

### **Les traces des *Parva naturalia* dans les listes antiques**

Si l'on s'intéresse désormais, non plus aux indications du texte d'Aristote, mais aux traces que nous avons des éditions antiques du corpus, c'est-à-dire en partie à la manière dont ces indications ont été comprises au cours des siècles suivants, on constate que l'on ne retrouve nulle part la série *PN1-PN2* sans *Mot. An.* qui est la nôtre depuis l'édition de Bekker (1831) au moins. Une des principales sources à ce sujet est représentée par les trois listes anciennes des écrits d'Aristote qui ont été préservées<sup>15</sup>. L'une de ces listes se trouve au sein de la section consacrée à Aristote dans le vaste ouvrage doxographique *Vies et doctrines des philosophes illustres* de Diogène Laërce, (V.22–27)<sup>16</sup>, dont l'on date la composition du III<sup>e</sup> siècle. Une autre liste est jointe à une *Vie d'Aristote* que l'on nomme traditionnellement *Vita Hesychii* ou *Menagiana* et dont l'on pense qu'elle faisait partie de l'*Ovoματολόγος* de Hésychius de Milet (VI<sup>e</sup> siècle), un autre immense ouvrage d'histoire de la littérature païenne qui est aujourd'hui perdu. Cette deuxième liste, qui n'est conservée que dans un petit nombre de manuscrits, a refait surface de manière spectaculaire en 1663, lorsque l'éditeur Gilles Ménage décide de l'ajouter à son édition de l'ouvrage de Diogène Laërce qu'il fait paraître cette année à Londres. Cette *Vita* comprend un catalogue des écrits d'Aristote ainsi qu'un appendice à celui-ci d'origine douteuse<sup>17</sup>. Ces deux listes sont en bonne part identiques et semblent donc issues d'une même source. Le troisième catalogue, qui en est très différent, n'est conservé qu'en langue arabe. Il fait partie d'une lettre adressée à un certain Gallus, laquelle présente la vie d'Aristote et ses écrits. La lettre est attribuée à un dénommé Ptolémée « *al-garīb* », elle a été éditée pour la première fois en son intégralité par Rashed (2021).

Les catalogues que l'on trouve chez Diogène Laërce et au sein de la *Vita Hesychii* d'Aristote ne contiennent rien qui ressemble, de près ou de loin, aux traités des *PN*<sup>18</sup>. Le catalogue de Diogène Laërce mentionne deux ouvrages en un livre consacrés au plaisir (nn° 16 et 66), alors qu'une étude du plaisir et de la douleur est annoncée au début du

<sup>15</sup> Au sujet de ces listes, voir Moraux (1951), Düring (1957), Hein (1985), Gutas (1986), Goulet (1989), et dernièrement Rashed (2021).

<sup>16</sup> L'édition de référence est celle de Dorandi (2013).

<sup>17</sup> Elle a été éditée, avec son appendice, à l'époque moderne, d'abord par Düring (1957), avant que son travail ne soit repris et approfondi par Dorandi (2006).

<sup>18</sup> On a un temps cherché par tous les moyens à identifier des traces du *corpus* actuel au sein de la liste de Diogène. Titze (1826), pp. 61–62, croit par exemple apercevoir *Mem.* derrière la mention d'un écrit Μνημονικόν en un livre (n° 117), lequel figure pourtant au sein de la section mathématique du catalogue.

traité *Sens.*, mais l'un d'entre eux est probablement un dialogue, tandis que Moraux (1951), p. 36, estime que le second n'est qu'un « recueil de προτάσεις ». Le catalogue que l'on associe à Hésychius ne mentionne qu'un seul ouvrage en un livre consacré au plaisir (n° 15). On y trouve aussi mention d'un ouvrage consacré aux plantes (n° 108 chez Diogène, 96 chez Hésychius), ce qui ne peut que rappeler les renvois que l'on lit souvent chez Aristote à ce sujet, en particulier dans les *PN*, et à l'art médical (n° 110 chez Diogène, 98 chez Hésychius), dont l'authenticité est moins certaine, même si Aristote peut sembler annoncer aussi un ouvrage de cet ordre au sein des *PN*<sup>19</sup>.

Le catalogue attribué à Ptolémée<sup>20</sup>, en revanche, donne à voir quelque chose qui ressemble fort aux traités aristotéliciens de philosophie naturelle qui ont été conservés. Dans le cas des *PN*, il contient, après *An.*, la mention de trois ouvrages en un livre consacrés respectivement à la sensation et aux sensibles, à la mémoire et au sommeil, et au mouvement des animaux (nn° 45 à 47), lesquels paraissent correspondre aux différents traités de *PN1*, avec *Mot. An.* à leur suite. Elle précède dans ce catalogue les ouvrages d'étude des animaux, à la suite desquels on trouve, entre ce qui correspond à *Inc. An.* et l'ouvrage perdu portant sur les plantes, la mention de deux ouvrages en un livre, l'un traitant de la longueur et de la brièveté de la vie (n° 53), l'autre de la vie et de la mort (n° 54), derrière lesquels on reconnaît à nouveau les traités qui constituent pour nous *PN2*<sup>21</sup>. Les deux parties des *PN* sont donc clairement mentionnées par Ptolémée. Les spécialistes se montrent souvent excessivement prudents quant à cette présence des *PN* au sein de ce catalogue parce qu'ils sont attachés aux titres traditionnels et à la division en traités qu'elle presuppose. Il paraît malgré tout parfaitement légitime d'inférer de la mention d'un ouvrage consacré à la respiration la présence de ce qui sont pour nous les traités *Juv.*, *Resp.* et *VM*, et, de même, d'inférer de la mention d'un ouvrage consacré à la mémoire et au sommeil la présence des traités *Mem.*, *Somn.*, *Vig.*, *Insomn.* et *Div. Somn.* : cette division et ces intitulés ne sont inhabituels que pour nous, ils sont

<sup>19</sup> L'appendice au catalogue de Hésychius mentionne également un ouvrage en trois livres consacré au mouvement des animaux (n° 156), placé entre ce qui semble correspondre à *Hist. An.* et à *Part. An.* (le nombre de livres ne correspond pas à ce que nous avons conservé), que l'on pourrait rapprocher du traité *Inc. An.*, ainsi qu'un ouvrage en six livres consacré à la médecine (n° 167). L'origine et donc la valeur en tant que source de cet appendice sont toutefois très incertaines, et il ne reflète probablement pas la source commune aux catalogues de Diogène et de Hésychius.

<sup>20</sup> L'ensemble du dossier relatif au catalogue dit « de Ptolémée » a été récemment et brillamment repris par Rashed (2021), dont je suis la reconstruction comme la plus plausible à ce jour. Il propose ainsi, à titre de meilleure hypothèse disponible, d'identifier, comme cela avait déjà été suggéré, le Ptolémée auteur de l'épître concernant Aristote au Ptolémée péripatéticien que l'on trouve évoqué dans une lettre de Longin que cite son disciple Porphyre (*Vie de Plotin*, §20 Henri/Schwyzer). Je tiens en tout cas avec lui pour établi qu'il s'agit d'un philologue péripatéticien alexandrin du début du III<sup>e</sup> siècle. L'épithète *al garib* que la tradition lui a associée serait, elle, issue d'une confusion avec Ptolémée Philadelphe qui est déjà attestée chez Élias.

<sup>21</sup> Le catalogue contient encore la mention d'un ouvrage en un livre consacré au plaisir, qui fait partie des objets d'étude envisagés au sein du prologue du traité *Sens.*, mais cette entrée est très éloignée de cet ensemble (n° 17).

en fait parfaitement attestés dans la tradition des commentateurs antiques, comme on va le voir et ils ont aussi laissé des traces au niveau de la transmission manuscrite de ces textes<sup>22</sup>. Ces titres ne sont donc pas du tout une bizarrerie de la liste de Ptolémée, ils représentent l'état canonique de cette section du *corpus* de l'époque d'Alexandre d'Aphrodise jusqu'à celle de l'activité de Simplicius, et c'est cet état qui est à la source des manuscrits conservés.

Indépendamment des questions relatives à la composition interne des *PN*, le fait que les traités appartenant à cette collection soient présents chez Ptolémée mais complètement absents des listes de Diogène Laërce et de la *Vita*, qui sont en grande partie identiques (sans coïncider parfaitement), ne peut manquer d'interroger. Diogène Laërce est actif aux alentours du milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. On rattache généralement la liste de la *Vita* à l'ouvrage Ὀνοματολόγος de Hésychius de Milet (VI<sup>e</sup> siècle) qu'évoque Photius et qui sert en partie de fondement à la *Souda*, même si l'on a aussi pu chercher à la faire dériver, de manière assez implausible de celle de Diogène Laërce<sup>24</sup>. La quasi-identité de ces deux listes a naturellement conduit à les faire remonter à une source partagée, qui pourrait être, par exemple, un inventaire établi à partir de la bibliothèque du Lycée ou celle d'Alexandrie<sup>25</sup>. L'indication stichométrique, qui donne le nombre total de lignes des écrits d'Aristote, par laquelle se clôt la liste chez Diogène Laërce montre qu'il ne s'agit vraisemblablement pas du simple inventaire du fonds aristotélicien de telle ou telle bibliothèque, mais bien d'un catalogue à prétention exhaustive des ouvrages connus du Stagirite. Si l'on compare ces deux listes à celle que nous fournit Ptolémée, que, suivant Rashed (2021), je place au début du III<sup>e</sup> siècle, on constate, outre quantité de divergences qui sautent aux yeux, que cette dernière est bien plus proche de notre

<sup>22</sup> Il ne faut donc surtout pas s'appuyer sur ces entrées chez Ptolémée pour s'interroger sur la soi-disant absence des traités *Insomn.*, *Div. Somn.* ou *Resp.* de sa liste, contrairement à ce que fait Barnes (1997), p. 31, ou de nouveau Hatzimichali (2016), p. 89.

<sup>23</sup> Selon la datation avancée par Jouanna (2009). On s'accorde sinon à placer son activité quelque part au sein de ce siècle (voir pour les éléments généraux Goulet-Cazé [1999], pp. 9–27).

<sup>24</sup> Voir au sujet de l'attribution à Hésychius Blum (1977), 5.7, Dorandi (2000) et Treadgold (2007), pp. 270–276.

<sup>25</sup> On les faisait ainsi traditionnellement remonter ensemble à Hermippe de Smyrne (seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère), auteur d'une *Vie d'Aristote* que cite deux fois Diogène Laërce (V.1 et 2) et que l'on connaît comme disciple de Callimaque (ce qui conférerait une origine alexandrine à ces listes), avant que Moraux (1951), pp. 237–247, n'intervienne pour défendre l'hypothèse selon laquelle les deux listes seraient issues du catalogue des écrits du maître conservés au Lycée établi par le scholarque Ariston de Céos (*fl.* 260 avant notre ère). Düring (1957) a tenté, avec un succès mitigé, d'étoffer dans l'oeuf cette hypothèse, en faveur de laquelle Rashed (2021), p. CCCXXVI, vient d'apporter un nouvel argument : la liste de Ptolémée, mais non celles de Diogène et Hésychius, transmet la mention d'un traité *Du Nil* que semble avoir employée Ératosthène et qui doit donc avoir été disponible quelque part dans les rayonnages de la bibliothèque d'Alexandrie. Dans le cas de Théophraste, dont Athénée nous garantit qu'il a aussi fait l'objet d'une *Vie* rédigée par Hermippe, l'attribution à celui-ci de la liste de ses ouvrages chez Diogène Laërce (V.2, 42–50), avancée par Usener (1858), est le plus souvent acceptée, y compris par Moraux (1951), p. 246.

*corpus aristotélicien*, alors même que son auteur n'est guère éloigné dans le temps de Diogène Laërce. Deux listes extrêmement différentes et concurrentes des écrits d'Aristote ont donc circulé à peu près au moment. Elles doivent par conséquent avoir deux origines radicalement distinctes.

On a traditionnellement<sup>26</sup> cherché à rattacher cette observation élémentaire à une anecdote célèbre, dont l'on trouve des versions un peu différentes chez Strabon (*Géographie* XIII, 1.54) et chez Plutarque (*Vie de Sylla*, 26.1–3), selon laquelle les livres d'Aristote et de Théophraste auraient fini par tomber entre les mains de Nélée de Scepsis, conformément aux dispositions du testament de Théophraste cité par Diogène Laërce (V.52). Nélée les aurait, à son tour, légués à ses descendants, lesquels, peu soucieux de leur état de conservation, les auraient laissés pendant des décennies dans une sorte de cave, ce qui les aurait beaucoup endommagés. C'est là qu'un riche bibliophile férus d'Aristote, Apellicon de Téos, les aurait découverts au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, avant de les rapporter à Athènes où ils auraient été édités à la hâte<sup>27</sup>. Sylla, lorsqu'il met à sac Athènes en 86 avant notre ère, les aurait alors confisqués et apportés à Rome, où le grammairien Tyrannion, connu par l'estime que lui porte Cicéron, s'en serait enfin occupé de manière compétente. Plutarque ajoute, ce dont s'abstient Strabon, que c'est auprès de Tyrannion que se serait finalement documenté Andronicos de Rhodes pour sa grande édition des œuvres d'Aristote et de Théophraste<sup>28</sup>. L'apparition de nombreux

<sup>26</sup> La question a été continuellement agitée au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'ouvrage qui a fait date est incontestablement celui de Moraux (1951), même s'il est plus tard revenu sur sa position (Moraux [1973], pp. 64–94) pour minorer la pertinence d'un rapprochement du catalogue de Ptolémée du travail d'Andronicos.

<sup>27</sup> Ce rôle joué par Apellicon est en partie confirmé par le bref récit de sa carrière qu'Athènée (*Deip-nosophistes* V, 241d-e) emprunte à Posidonius (fr. 253 Edelstein & Kidd [1972]), selon lequel son avidité l'aurait, par des moyens moins qu'honnêtes, conduit à mettre la main sur la bibliothèque d'Aristote, entre autres choses, lors d'un séjour à Athènes, avant de prendre la poudre d'escampette. Posidonius a cependant l'air de vouloir dire qu'il l'aurait purement et simplement dérobée alors qu'il affectait de suivre les enseignements du Lycée, ce qui paraît peu probable.

<sup>28</sup> La seule chose que l'on sache au sujet de la nature de celle-ci nous vient d'un renseignement fourni par Porphyre : Andronicos a divisé les écrits d'Aristote et de Théophraste, selon un principe, semble-t-il, thématique, et a réuni ceux qui étaient apparentés (ό δὲ τὰ Ἀριστοτέλους καὶ Θεοφράστου εἰς πραγματείας διεῖλε, τὰς οἰκείας ὑποθέσεις εἰς ταῦτα συναγαγάνων, *Vie de Plotin*, §24.9–11). Comme l'on ne peut tout de même pas s'imaginer qu'il n'y avait absolument aucune organisation des écrits d'Aristote avant l'intervention d'Andronicos (ce n'est certainement pas le cas au sein de la liste de Diogène Laërce), il faut comprendre cela comme signifiant que la mise en ordre à laquelle il s'est livré répondait à un principe nouveau. Or Porphyre se réfère ici à Andronicos comme modèle pour son propre travail éditorial portant sur les traités de Plotin, lequel consiste à les regrouper sur trois *codices* (et non pas sur plusieurs rouleaux) en fonction d'un ordonnancement thématique, distinct de l'ordre chronologique de leur composition. Le plus probable paraît, par conséquent, être de considérer, comme l'avance Rashed (2021), pp. CCCXLI–CCCXLVII, qu'Andronicos a fixé, pratiquement une bonne fois pour toutes et selon un principe thématique, la division en traités et en livres des textes aristotéliciens, laquelle pouvait auparavant être assez fluctuante parce qu'elle dépendait du support matériel du rouleau. D'où un certain effet d'autorité.

traités scientifiques conservés d'Aristote chez Ptolémée, alors qu'ils sont étonnamment absents des autres listes anciennes, s'expliquerait ainsi par leur relégation dans la cave de Scepsis, avant qu'Apellicon, puis Andronicos ne viennent les sauver définitivement de l'oubli.

Cette anecdote haute en couleurs (on sourira à s'imaginer les écrits du maître de ceux qui savent en train de moisir, ignorés de tous, sauf des vers, au fond d'une cave obscure<sup>29</sup>) fournit en effet la possibilité de distinguer deux états du *corpus aristotelicum* à partir d'environ deux générations après la mort du maître : l'un antérieur à la découverte d'Apellicon et l'autre postérieur. Si l'on se fie à l'indication de Plutarque, on peut même les caractériser comme respectivement pré- et post-andronicien. Comme notre *corpus* est manifestement relativement proche d'une partie de liste de Ptolémée (aux alentours des nn° 29–54) et que ce dernier mentionne explicitement l'écrit d'Andronicos relatif aux livres d'Aristote (bien que ce soit pour se défendre de le recopier), à la différence des deux autres, on s'est donc mis à penser que les listes de Diogène et de Hésychius pourraient bien correspondre à cet hypothétique état pré-andronicien du *corpus*, tandis que notre Aristote, que l'on croit reconnaître chez Ptolémée, remonterait à l'édition d'Andronicos<sup>30</sup>. L'apparition de nombreux traités scientifiques conservés d'Aristote chez Ptolémée, étonnamment absents des autres listes anciennes, s'expliquerait ainsi par leur oubli pour un temps dans la cave de Scepsis.

Un argument de poids en faveur de cette reconstruction, développé par Primavesi (2007), est le fait que certains livres d'Aristote sont dans les manuscrits grecs numérotés d'après les lettres de l'alphabet, et non, comme c'est normalement le cas, d'après le système des lettres-chiffres inventé à la période hellénistique pour faciliter la numérotation décimale : le sixième livre, par exemple, de la *Physique* d'Aristote est ainsi numéroté ζ' et non ζ, selon la lettre *stigma* inventée à partir du *digamma* archaïque<sup>31</sup>. Les listes de Diogène Laërce et de Hésychius emploient pourtant systématiquement le *stigma* comme sixième chiffre, ce qui montre que les écrits d'Aristote ne font pas par principe exception à cette règle. Il n'y a en fait qu'un seul autre auteur pour lequel le système alphabétique ait persisté de la sorte, à savoir Homère. On explique généralement cela par le fait que les poèmes homériques auraient été rassemblés dans une édition de référence, acquise par Hipparche, fils de Pisistrate, auprès des Homérides de Chios en vue de leur récitation lors des Panathénées, de sorte que les éditeurs et bib-

<sup>29</sup> La discussion des récits de Strabon et Plutarque occupe les érudits depuis fort longtemps, Buhle, par exemple, consacre déjà une longue note à ce sujet dans la préface du premier volume de son édition d'Aristote, paru en 1791 (p. XIX).

<sup>30</sup> C'est là, dans ses grandes lignes, la position partagée par la majeure part des érudits actuels, par exemple par P. Pellegrin (voir son introduction à Pellegrin *et al.* [2007], pp. 25–35, où l'on lit notamment ceci : « il faut garder tout cela à l'esprit quand on lit Aristote aujourd'hui, parce que le texte que nous avons sous les yeux est, en gros, celui qui a été établi par Andronicos »).

<sup>31</sup> Cet usage est tellement frappant pour un lecteur post-hellénistique que Simplicius éprouve le besoin de s'en expliquer tout de suite lorsqu'il débute son commentaire à ce livre VI de la *Physique* (923.1 Diels [1895]).

liothécaires hellénistiques n'auraient pas osé mettre au goût du jour la dénomination traditionnelle des livres des épées de l'éducateur de la Grèce<sup>32</sup>.

Qu'en est-il, dans le cas, très différent, des écrits d'Aristote ? Il y a une explication toute trouvée dans cette célèbre anecdote de la cave. Aristote et son cercle sont de peu antérieurs à la mise au point du système décimal des lettres-chiffres : ses écrits ne pouvaient donc au départ être désignés, quant aux livres individuels, que par le système alphabétique qui était encore le seul disponible. On peut alors rendre compte du fait que leur numérotation n'ait pas été mise aux normes bibliotechniques hellénistiques justement par le fait que ces écrits, enfermés dans une cave, avaient alors virtuellement disparu. On supposera enfin que, lors de leur redécouverte, Andronicos ou un autre aurait conservé cet usage archaïsant, impressionné peut-être par le contact presque direct avec le maître que ces rouleaux en pierre étaient lui offraient<sup>33</sup>.

Il y a, dans tous les cas, un abîme entre les listes de Diogène et de Hésychius, forts différentes de notre *corpus* manuscrit, et qui, ayant été adaptée au système des lettres-chiffres, ont vraisemblablement été établies par un érudit de la période hellénistique, et notre *corpus* tel qu'il se rencontre dans les manuscrits grecs et tel qu'il se retrouve à peu près dans une section de la liste de Ptolémée, lequel conserve l'emploi archaïsant du système alphabétique. Il est donc raisonnable de supposer que l'anecdote de la cave des descendants de Nélée n'est pas complètement une affabulation<sup>34</sup> et

<sup>32</sup> Certains spécialistes ont même tenté de faire remonter cette division en livres plus haut, à l'auteur du texte lui-même (Heiden [1998]), ou à l'emploi archaïque de rouleaux de cuir comme support d'écriture, qui correspondent bien mieux à la longueur moyenne d'un chant homérique que les rouleaux de papyrus, de diamètre nettement supérieur (Irigoin [2001a]).

<sup>33</sup> En sens inverse, Burnyeat (2004), p. 178 n. 3, s'appuie sur cet usage pour affirmer que la persistance d'une telle numérotation, puisqu'elle doit être antérieure à Andronicos (car s'il l'avait établie, il aurait employé les normes de son époque), doit conduire à minorer l'importance de son travail.

<sup>34</sup> Contrairement au scepticisme total professé naguère par Barnes (1997). Voir également Irigoin (1994), pp. 52–53, et (1997a), p. 190 (« pour Aristote tout se passe comme si la partie ésotérique de son œuvre, tombée dans l'oubli, resurgissait après deux siècles, échappant ainsi au travail de recension des grammairiens ; pourquoi, dans de telles conditions, se refuser à croire Strabon et Plutarque ? »), qui avance comme raisons d'accorder foi à ce récit (1) l'affaiblissement de l'activité philosophique au Lycée après la génération de Théophraste (que Strabon et Plutarque expliquent déjà par la perte des livres du maître), (2) l'abandon des travaux scientifiques d'inspiration péripatéticienne à Alexandrie après Ératosthène, (3) l'absence de traces d'une activité des grammairiens d'Alexandrie portant sur le texte d'Aristote, (4) la présence dans ce texte de formes de la *koinè* et (5) le renouveau de l'aristotélisme au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Ces arguments ne sont pas tous fort probants. On peut contrer les deux premiers assez facilement, par exemple en avançant le fait que le déclin de l'Académie pré-sceptique n'a rien à voir avec une perte des dialogues de Platon. Le troisième n'a pas grande force, car les grammairiens d'Alexandrie n'ont donné d'édition en bonne et due forme que d'un petit nombre de textes jugés par eux canoniques (Homère et Platon, par exemple), les notes ésotériques d'Aristote se prêtent bien moins à un tel traitement. Les deux derniers pointent seulement vers un intérêt renouvelé pour Aristote à cette époque, lequel pourrait s'expliquer par cette redécouverte aussi bien qu'il pourrait, à l'inverse, expliquer pourquoi on aurait inventé, en partie ou en totalité, une telle histoire pour promouvoir une nouvelle édition et marquer une rupture nette avec une période de décadence péripatéticienne (voir en

qu'une partie des écrits d'Aristote, correspondant en gros à notre *corpus*, est tombée dans l'oubli avant d'être exhumée puis mise en bonne forme jusqu'à sa publication par Andronicos de Rhodes. C'est l'autorité et le prestige de cette édition, dont atteste le fait que Porphyre, ayant à mettre en ordre les écrits de son maître Plotin, la prenne aussitôt pour modèle, qui expliqueraient l'existence d'un *corpus aristotelicum* bien unifié et à la structure stable dans la tradition manuscrite, lequel est de surcroît virtuellement identique à celui des commentateurs à partir d'Alexandre d'Aphrodise.

Il se pourrait donc, quant aux *PN*, que les traités de la collection aient, eux aussi, séjourné dans cette fameuse cave, et qu'ils aient donc été complètement ignorés du public philosophique jusqu'à l'édition d'Andronicos, parce que, bien qu'ils ne comportent pas de numérotation archaïque (ou archaïsante), ils ne figurent que dans la liste de Ptolémée. Il y a pourtant de nombreux éléments qui s'accordent mal avec cette version de l'*histoire*<sup>35</sup>. Il est d'abord gênant de considérer la liste de Ptolémée comme notre instrument principal pour reconstituer le catalogue qu'Andronicos a joint à son édition, puisque Ptolémée affirme précisément au début de sa lettre qu'il ne suit pas Andronicos, faute d'avoir accès à son travail au moment où il rédige celle-ci. L'anecdote transmise par Strabon et Plutarque ne paraît pas entièrement crédible : on ne peut se résoudre à tenir une partie aussi importante des écrits d'Aristote pour intégralement perdus à une époque où les liens entre le Lycée et la dynastie naissante des Ptolémées, à l'avidité livresque légendaire, sont avérés – il suffit de songer à une figure comme celle de Démétrios de Phalère<sup>36</sup>. Il y a aussi une contradiction apparente entre cette anecdote et un autre renseignement que l'on trouve chez Athénée (*Deipnosophistes* I, 3a-b, selon lequel Ptolémée Philadelphe (que l'on ne confondra pas avec l'auteur de l'*Épître*) avait en sa possession, au sein de son immense collection, les livres d'Aristote et de Théophraste, acquis à Athènes, à Rhodes (chez Eudème, donc), et auprès de Nélée, ce qui paraît impliquer que ces livres, loin d'être oubliés dans une cave, ont occupé la place qui leur revenait au sein de la bibliothèque d'Alexandrie.

Il y a donc de bonnes raisons de ne pas considérer que tout ce que l'on trouve chez Ptolémée qui ne figure pas chez Diogène Laërce doit avoir été oublié pendant des décennies dans la cave de Scepsis, avant d'être définitivement sauvé par l'édition d'Andronicos. Il se pourrait que les écrits d'Aristote en question n'auraient pas été virtuellement perdus pendant tout ce temps, mais qu'ils aient été sagement conservés ailleurs, par exemple à Alexandrie, avant d'être prétendument « redécouverts » au moment d'un intérêt renouvelé pour la philosophie du Stagirite. Bien plus, le fait que les listes de

---

ce sens Frede [1999], p. 775 : « *all this strongly suggests that the renewal of Aristotelianism was not due to Andronicus' edition of Aristotelian texts, but to a renewed interest in Aristotle and his writings, even the text of his writings, which then also led to Andronicus' work* »).

35 Je reprends ici l'essentiel des résultats de Rashed (2021).

36 De tels doutes ne datent pas d'hier, Primavesi (2007) les a retrouvés sous la plume d'un moine bénédictin du début du XVIII<sup>e</sup>, Jean de Liron.

Ptolémée et de Diogène, en dépit de leurs divergences, sont en gros contemporaines et postérieures de plusieurs siècles à l'activité d'Andronicos invite à penser que leurs différences pourraient n'avoir aucun lien avec cette affaire, mais résulter d'entreprises éditoriales postérieures<sup>37</sup>. Rashed (2021), pp. CCCXXV–CCCII, a montré dans cette perspective, de manière aussi forte que possible, que le catalogue de Ptolémée ne peut pas dépendre directement de l'édition d'Andronicos, puisque son catalogue ne s'accorde pas avec les rares informations dont l'on dispose au sujet de celle-ci<sup>38</sup>, et qu'il est par conséquent probable qu'il fasse usage d'une autre source, auquel cas le fonds alexandrin semble être un candidat des plus crédibles.

J'ajouterais enfin qu'il y a souvent, dans la manière dont la recherche actuelle aborde toute cette histoire, un fossé entre la question de la transmission des textes d'Aristote et de celle des textes de Théophraste, lequel ne se justifie pas du tout du point de vue des sources : pratiquement tous les renseignements mentionnés précédemment (l'anecdote relative à Scepsis chez Strabon et Plutarque, le témoignage de Porphyre au sujet du travail d'Andronicos, celui d'Athènée quant à un transfert à Alexandrie) évoquent dans un même souffle le sort des écrits des deux premiers scholarques du Lycée. Or dans le cas des écrits de Théophraste on s'accorde généralement à tenir la seule liste antique conservée, celle de Diogène Laërce (V.42–50) comme remontant au moins en partie à celle établie par Hermippe à partir du fonds de la bibliothèque d'Alexandrie, si bien que d'aucuns soutiennent par conséquent que tous les ouvrages conservés ont fait partie du lot vendu, d'après Athénée, par Nélée aux Lagides<sup>39</sup>, puisqu'on les retrouve dans cette liste<sup>40</sup>.

La correspondance entre les ouvrages conservés et la liste de Diogène n'est néanmoins pas parfaite, par exemple en ce qui concerne le nombre de livres des différents traités. Plus largement, on soupçonne la liste de contenir de nombreux doublons, dans la mesure où certains livres des grands ouvrages semblent être aussi mentionnés à part

<sup>37</sup> L'argument des lettres-chiffres n'est en effet pas entièrement probant, on peut aussi s'expliquer cette pratique comme le produit d'un snobisme archaïsant, qui plus est après une époque qui a vu la rédaction, aux alentours du premier siècle de notre ère, d'un traité pseudo-pythagoricien en dialecte dorien présenté comme ayant été à l'origine des *Catégories* attribuées à Aristote (voir à ce sujet Ulacco [2016]).

<sup>38</sup> Voici les divergences les plus notables : Ptolémée admet *Int.* pour authentique et l'intègre avec *Cat.* à *l'Organon*, contrairement à Andronicos ; il nomme *Anal. Pr.* et *Anal. Post.* respectivement *Analytiques* et *Apodictiques*, appellations qui étaient déjà archaïques à l'époque d'Andronicos ; il donne pour *Cael.* un titre au parfum très hellénistique, *Du ciel et du monde* ; il ne connaît pas *EN*, traité qui refait pourtant surface à l'époque d'Andronicos ; sa *Métaphysique* comporte treize livres, alors que celle d'Andronicos en compte quatorze.

<sup>39</sup> C'est la position soutenue par Amigues (2006), pp. XLIV–XLIX et LV–LVII.

<sup>40</sup> L'exception flagrante est le texte de Théophraste connu sous le nom de *Métaphysique*. La célèbre scholie contenue notamment dans le Paris. 1853 (f. 212) affirme que l'ouvrage est inconnu d'Andronicos et de Hermippe, mais a été attribué à Théophraste par un certain Nicolas, que l'on identifie le plus souvent à Nicolas de Damas. On a là un cas de redécouverte d'un texte de la première génération du Lycée qui n'a absolument rien à voir, d'après toutes les données disponibles, avec le sous-sol de Scepsis.

(par exemple le dernier livre du *De causis plantarum*, sous le titre Περὶ ὄσμῶν), tandis que d'autres sont même cités deux fois sous le même titre. La liste semble donc déjà porter la trace d'une certaine activité éditoriale, et c'est ce que révèle un examen plus attentif : elle s'avère en fait être la réunion de cinq listes différentes, dont quatre sont à peu près disposées selon l'ordre alphabétique, mises bout à bout<sup>41</sup>. La majeure partie des ouvrages conservés appartiennent à la première, si bien que, si l'on pense que la constitution des grands ouvrages botaniques serait, à l'instar des grands traités aristotéliciens, le produit de l'activité éditoriale d'Andronicos, il faut placer cette section du catalogue de Diogène dans son sillage<sup>42</sup>. Certains éléments vont dans ce sens, par exemple le fait que la souscription à la fin de l'*Historia plantarum* dans le plus ancien manuscrit, *Urb. gr.* 61, indique que Hermippe donnait pour titre à l'ouvrage Περὶ φυγανικῶν καὶ ποιωδῶν, alors que Andronicos lui donnait le titre aujourd'hui usuel Περὶ φυτῶν ἱστορίας. On a par ailleurs des traces d'une édition ancienne quant au livre IX, qui se divise de manière évidente en deux opuscules distincts dont la transmission manuscrite a conservé des titres qui remontent à une période où ils étaient édités séparément<sup>43</sup>.

L'idée que l'on peut se faire du travail d'Andronicos à partir de l'examen des données disponibles relatives à la transmission des écrits de Théophraste est ainsi assez différente de certaines reconstructions de son activité éditoriale relative au texte d'Aristote. L'affaire de Scepsis n'y joue pratiquement aucun rôle, on y découvre surtout un Andronicos prenant le relais de ses prédécesseurs, en particulier Hermippe, pour conférer à un matériau pré-existant une organisation plus systématique. Cela correspond précisément aux principales informations que l'on trouve dans les sources antiques relatives au travail d'Andronicos au sujet de tel ou tel traité, qui le montrent surtout préoccupé de la place et de l'arrangement des différents écrits d'Aristote en un ensemble cohérent<sup>44</sup>.

Il y a au moins un cas aristotélicien où l'on peut constater le même type de phénomènes qu'au sein de la liste chez Diogène des écrits de Théophraste, à savoir la

<sup>41</sup> Si l'on suppose, comme le fait Sollenberger (1985), pp. 59–60 n. 32, que la pratique alexandrine et son influence requièrent que l'ensemble du πίναξ d'un auteur présente une organisation autrement plus uniforme. Voir aussi Bollansée (1999), p. 170 : « *the rag-bag presented by the Laertian, which features overlaps between the various subsections as well as different principles of arrangement ... looks like the work of an armchair scholar; who uncritically threw together lists he came across into a new list which Diogenes in turn copied into his work* », où l'on comprendra que cette description est indigne de l'érudit Hermippe. L'indication stichométrique par laquelle la liste se clôt chez Diogène rend peu probable qu'il soit lui-même à l'origine de la réunion de ces différents matériaux.

<sup>42</sup> C'est la position à laquelle finit par aboutir Fortenbaugh (2014), pp. 69–72 : pour un même traité, les traces d'une édition séparée des différents livres chez Diogène remonteraient à Hermippe et le titre collectif à Andronicos.

<sup>43</sup> Voir Amigues (2006), pp. XLI–XLIV, qui reconstitue le travail de celui qu'elle nomme le « réviseur » en charge de cette opération. Elle l'identifie par la suite à Nélée.

<sup>44</sup> C'est précisément ce type de travail, et non pas le patient labeur du philologue alexandrin, que l'on associe dans l'Antiquité à la figure de l'éditeur. Voir à ce sujet Hatzimichali (2013) et (2016).

coexistence en un même lieu textuel de variations dans la mise en ordre des traités et dans leur intégration en tant que livres à des ouvrages plus vastes : c'est celui de l'*Histoire des animaux*, dont l'intérêt, ne serait-ce qu'en tant que recueil de curiosités, semble n'avoir jamais été complètement perdu de vue au cours de l'Antiquité. Les érudits ont depuis longtemps remarqué certaines étrangetés au sein des nombreuses références à l'étude aristotélicienne des animaux que l'on trouve chez différents auteurs des premiers siècles de notre ère, en particulier chez Athénée<sup>45</sup>. On y observe le fait que, même lorsque le texte cité correspond exactement à celui du traité qui nous est transmis, le titre de l'ouvrage est le plus souvent quelque chose comme περὶ ζώιων μορίων, souvent associé à la numérotation d'un livre, titre qui semble inspiré des premiers mots du texte (τῶν ἐν τοῖς ζώιοις μορίων τὰ μέν ἔστιν ἀσύνθετα, ὅσα διαιρεῖται εἰς ὁμοιομερῆ κτλ., *Hist. An.* I.1, 486<sup>a5–6</sup>)<sup>46</sup>. Un papyrus contemporain d'Athénaïe (début du III<sup>e</sup> siècle) nous confirme que cet intitulé est bien en vigueur à cette période<sup>47</sup>. Ce n'est pourtant pas du tout la manière dont Aristote renvoie à cet ouvrage, il emploie pour sa part quasi-exclusivement le terme *iστορία*, et réserve aux renvois au traité *Part. An.* celui de *μορία*<sup>48</sup>. C'est aussi le titre employé par certains des auteurs les plus célèbres de la période, par exemple Galien ou Alexandre d'Aphrodise<sup>49</sup>, ainsi que, plus généralement, par la lignée des commentateurs. Il apparaît aussi, quoique rarement, chez Athénée (voir *Deipnosophistes*, VII, 320a, ou VIII, 387b). Par ailleurs, ce titre faisant usage du terme *iστορία*, pour authentique qu'il paraisse avoir été, ne figure pas dans la liste de Ptolémée (*Hist. An.* y correspond au n° 47 : *Des natures des animaux*), pas plus que dans celle de Diogène Laërce, où l'on reconnaît sous l'intitulé Υπὲρ τοῦ μὴ γεννᾶν (n° 107) le livre X de l'ouvrage, et probablement sous l'intitulé Περὶ ζώιων (n° 102), neuf livres, les livres restants<sup>50</sup> (Aristophane de Byzance, qui rédige ce qui semble être en grande part

45 Le relevé exhaustif, incluant la mise en correspondance des renvois avec les passages du texte transmis, a été effectué par Düring (1950).

46 Ce qui correspond à une pratique courante à l'époque, mais offre un intitulé qui est assez inadéquat au contenu des livres V et VI notamment, qui traitent, non pas de parties, mais de modes de reproduction, comme le relève Balme (1991), p. 7.

47 Il s'agit du *P. Oxy.* XV.1802, issu d'un glossaire, sur lequel Keaney (1963), p. 53, a attiré l'attention des spécialistes. Voir également Berger (2005), p. 42.

48 Voir Bonitz (1870), s. v. Αριστοτέλης, 103<sup>a</sup>43–b<sup>2</sup>. C'est aussi l'usage de Théophraste, voir à ce sujet Mayhew (2021), qui montre que, en dépit des soupçons d'inauthenticité qui pèsent sur certains livres de *Hist. An.*, Théophraste les connaît bien comme faisant partie d'une *iστορία* au sujet des animaux.

49 Voir, à titre d'exemple, *Que les facultés de l'âme suivent les tempéraments du corps*, 796.4–7 Kühn, où Galien cite un extrait de *Hist. An.* (I.8, 491<sup>b</sup>10–12) sous l'intitulé ἐν τῷ πρώτῳ τῆς τῶν ζώιων iστορίᾳς, ou pour Alexandre *In Sens.*, 6.22.

50 Comme le pensent Moraux (1951), pp. 107–108, et Düring (1957), p. 47. Contrairement à ce que suggère Berger (2005), pp. 6–7, qui entend identifier ces neuf livres à la somme de *Inc. An.*, *Part. An.* et *Gener. An.*, les *Anatomies* en sept livres (n° 103 chez Diogène) qui se retrouvent chez Ptolémée (n° 46) ne paraissent pas pouvoir correspondre à certains des autres livres restants de *Hist. An.*, et une telle identification est tout aussi difficile dans le cas de l'ouvrage Υπὲρ τῶν μυθολογουμένων ζώιων en un livre (n° 106 chez Diogène).

un abrégé du traité *Hist. An.* que nous connaissons, vers 200 avant notre ère, présente aussi son ouvrage comme issu d'un Περὶ ζώιων d'Aristote<sup>51</sup>).

On est là en présence d'un cas où notre *corpus* paraît ressembler davantage à celui que connaissent les principaux érudits de l'Antiquité à partir du premier siècle, dont d'aucuns veulent à tout prix attribuer la constitution à Andronicos, qu'à celui qui se laisse apercevoir à travers la liste de Ptolémée, ce qui confirme de nouveau l'écart qui sépare celle-ci du travail d'Andronicos. Surtout, si l'on se penche sur le détail des références que l'on trouve chez Athénée (lequel peut, certes, très bien les reprendre de seconde ou de troisième main), on retrouve peu ou prou le même désordre que dans la seule liste ancienne disponible des écrits de Théophraste : il cite, tantôt un ouvrage *Des parties des animaux* dont la division en livres semble correspondre à celle de notre *Hist. An.* (au moins quant au cinquième livre, qui est à peu près le seul cité), tantôt une *Histoire des animaux* qui ne correspond pas au traité que nous connaissons, tantôt des ouvrages plus spécifiques, en particulier un traité *Des caractères des animaux* (Περὶ ζώιων ἡθῶν, VII, 282c et 307c), dont les citations données se retrouvent en *Hist. An.* IX, tantôt, avec l'indication Ἀριστοτέλης ιστορεῖ ou Ἀριστοτέλης φησί, des morceaux de l'abrégé d'Aristophane de Byzance, et tantôt, sous l'intitulé περὶ ζωϊκῶν, un ouvrage encore différent qui ne paraît pas pouvoir être d'Aristote, au vu des indications relatives à son contenu<sup>52</sup>. Je retire de tout cela l'impression qu'un travail a été effectué sur le texte, consistant au moins à souder le traité Υπὲρ τοῦ μὴ γεννᾶν à un autre ouvrage en neuf livres, aboutissant ainsi à un ouvrage en dix livres correspondant au traité *Hist. An.* tel que nous le connaissons<sup>53</sup>, ce qui correspond très bien à l'image esquissée ci-dessus de l'activité d'Andronicos.

Il importe tout autant de garder à l'esprit le foisonnement des titres et des structures dont l'on a conservé la trace. Si le titre aujourd'hui usuel est aussi celui des autorités antiques, ce n'est pas celui que l'on lit dans les listes anciennes (et ce alors même que celle de Ptolémée fait aussi mention d'un ouvrage zoologique en dix livres), et ce n'est pas non plus celui, encore différent, que l'on rencontre dans certaines sources des

<sup>51</sup> L'abrégé d'Aristophane est connu principalement par une compilation effectuée à l'initiative de Constantin VII Porphyrogénète, laquelle a été éditée dans le premier supplément à la série CAG paru en 1885, où l'on peut encore lire, au début du livre II, ce qui suit : τοῦτο δὲ ἐπειράσθην ποιῆσαι, ἵνα μὴ διητημένην ἐν πολλοῖς τὴν ὑπὸ Ἀριστοτέλους περὶ ζώιων πραγματείαν ἐπιτορεύῃ.

<sup>52</sup> Berger (2012) a démontré que ce dernier ouvrage ne peut pas correspondre à l'abrégé d'Aristophane et mis en évidence le fait que les informations fournies par Athénée suggèrent qu'il diffère des ouvrages d'Aristote sur de nombreux points.

<sup>53</sup> La *Souda* renferme la mention (π.2165) d'un ouvrage, autrement inconnu, Πρὸς Ἀριστοτέλην περὶ ζώιων, βιβλία I', de Gaius Asinius Pollio, mort vers l'an 4 de notre ère, ce qui pourrait fournir un *terminus ante quem* indépendant pour cette opération (quoique cela atteste toujours d'un autre titre que celui des commentateurs). On notera toutefois que l'abrégé d'Aristophane semble déjà employer *Hist. An.* X, à en juger par sa compilation byzantine (voir par exemple 97.5 Lampros) et par les citations de ce livre que l'on trouve dans une compilation d'Oribase (IV<sup>e</sup> siècle), préservée dans le *Paris. gr. 2237* (voir Berger [2005], p. 29), lesquelles pourraient bien être issues de l'abrégé.

premiers siècles de notre ère, lesquelles semblent même parfois continuer à se référer à des éditions séparées de certains livres. Un tel constat fait figure d'avertissement : il ne faut pas surestimer le caractère définitif de l'édition d'Andronicos, laquelle n'a certainement pas supplanté, même quelques siècles plus tard, toutes les autres<sup>54</sup>, ni n'a mis fin à la réflexion sur l'ordre et l'arrangement à donner aux écrits d'Aristote, qui plus est si l'on s'avise du fait qu'une moitié de la transmission byzantine du traité<sup>55</sup> ne transmet pas le livre X.

Considérons maintenant le cas particulier des *PN*. Les traités de la collection font partie de ceux qui figurent uniquement dans la liste de Ptolémée, précisément dans la section qui correspond de très près au *corpus* de la transmission manuscrite. Je ne connais, après la mort d'Aristote et en dehors de Théophraste, aucune trace certaine de leur existence avant Galien, lequel cite explicitement *Sens.* et est déjà postérieur de deux siècles au moins à l'édition d'Andronicos. On ne peut rien conclure de certain de ce silence, si ce n'est que ces textes n'ont probablement pas fait l'objet d'une grande attention pendant la période hellénistique, que ce soit parce qu'ils étaient perdus ou pour une autre raison. Le constat est en cela le même que pour le reste des textes d'étude des animaux et des plantes. Il est malgré tout possible que les traités *Insomn.* et *Div. Somn.* fassent exception à cette règle. Un faisceau d'éléments convergents semble en effet montrer la persistance d'un intérêt pour les théories aristotéliciennes au sujet des rêves prémonitoires. Cela n'a rien de surprenant dans la mesure où la divination onirique fait partie des obsessions de la période, la question cruciale est de savoir si l'on peut prouver que les textes d'Aristote que nous avons étaient encore accessibles.

Les données sont les suivantes. (1) Les *Problemata* témoignent d'un degré remarquable d'attention à l'égard des phénomènes oniriques et semblent souvent prolonger, parfois *verbatim*, certains propos d'Aristote dans *Div. Somn.* relatifs aux rêves et à leur valeur de présage<sup>56</sup>. (2) Théophraste a lui-même rédigé un ouvrage en un livre consacré au sommeil et aux rêves (Περὶ ὑπνου καὶ ἐνυπνίων, n° 174 dans la liste de Diogène Laërce)<sup>57</sup>. (3) Un fragment nous apprend que Straton de Lampsaque, qui n'a pourtant pas du tout l'esprit d'un commentateur et auquel Théophraste s'est visiblement refusé à léguer

<sup>54</sup> Contrairement à ce que soutient, par exemple, Pellegrin (2017), p. 22 : « à l'époque d'Athénaïe, les éditions préandroniciennes des œuvres d'Aristote devaient avoir disparu ou être devenues extrêmement rares ». Avec un tel postulat, on aura du mal à comprendre pourquoi Athénaïe, Diogène Laërce, ou encore Ptolémée, entre autres, en dépit du fait qu'ils soient tous postérieurs de plusieurs siècles à l'activité d'Andronicos, persistent à se référer à des ordonnancements hétérodoxes du *corpus*.

<sup>55</sup> Laquelle correspond à l'hyparchétype *a* de Berger (2005).

<sup>56</sup> Van der Eijk et Hulskamp (2010) invitent ainsi à juste titre à comparer *Probl.* 957<sup>a</sup>9–13 à *Div. Somn.* 461<sup>a</sup>5–14 ; 957<sup>a</sup>19–21 à 461<sup>a</sup>11–13 et 462<sup>b</sup>25 ; 957<sup>a</sup>23–25 à 463<sup>b</sup>23–27 ; 957<sup>a</sup>28–32 à 462<sup>b</sup>1–11 et 957<sup>a</sup>32–35 à 464<sup>b</sup>32–<sup>b</sup>5.

<sup>57</sup> Il y a bien quelques rares éléments épars parmi ce que les auteurs ultérieurs rapportent au sujet des doctrines de Théophraste qui pourraient éventuellement être issus à cet ouvrage, mais rien de tout cela ne peut y être rattaché de façon certaine, si bien que Diogène Laërce est réellement le seul à nous attester de l'existence d'un tel traité. Voir Huby (1999), p. 13.

ses livres et ceux de son maître, s'est intéressé de près à la caractérisation de la nature comme δαυμονία au sein du traité *Div. Somn.* (463<sup>b</sup>14), à laquelle il donne une interprétation résolument physiologique<sup>58</sup>. (4) Cléarque de Soles a, d'après Flavius Josèphe (*Contra Apionem* I, 177–182) et Proclus (*In Resp.* II, vers 122.25), rédigé un dialogue ayant pour titre Περὶ ὕπνου où conversent Aristote et un penseur hébreïque, notamment au sujet de savoir si l'on peut prouver la séparabilité de l'âme à partir de ce qui survient lors du sommeil. (5) Cicéron, dans son *De divinatione* rédigé en 44 avant notre ère, s'approche assez près de la lettre et de l'esprit d'Aristote dans les traités du sommeil, dont il cite tout de même le nom à deux reprises (1.81 et 2.128), la référence semble être dans les *Probl.* XXX dans le premier cas et au traité *Insomn.* 3 dans le second), pour qu'il paraisse nécessaire de supposer qu'il y a accès<sup>59</sup>. On ne sait pas si la grande édition d'Andronicos a paru avant ou après l'an 44. Il semble en tout cas que Cicéron n'y ait pas encore accès à ce moment, au vu du fait que comme Diogène Laërce<sup>60</sup>, il continue à attribuer l'*EN* à Nicomaque, tout en ayant conscience du caractère controversé de l'attribution et du fait qu'il existe une autre *Éthique* qu'il sait être d'Aristote<sup>61</sup>. La concurrence entre *EN* et *EE* est évidente, mais il est difficile de croire que ce serait sur la base des deux titres usuels que Cicéron serait parvenu à cette conclusion (car il aurait alors logiquement eu à attribuer *EE* à Eudème). On dispose par ailleurs d'un indice important d'une provenance distincte des deux *Éthiques* dans le fait que leurs livres ont été numérotés selon des système différents<sup>62</sup>, l'*EE* étant la seule pour laquelle le système hellénistique des let-

<sup>58</sup> Fr. 130 Wehrli (1950), commenté par Repici (1988), p. 57. La liste de ses écrits que l'on lit chez Diogène Laërce (V. 59) nous apprend que Straton est également l'auteur d'un Περὶ ὕπνου et d'un Περὶ ἐνυπνίων.

<sup>59</sup> La question a été successivement examinée par Moraux (1975), Kany-Turpin & Pellegrin (1989) et van der Eijk (1993). Ce dernier me semble avoir avancé des arguments décisifs. Il paraît assez clair qu'une personne n'ayant pas pris position au sujet de la transmission ancienne des ouvrages d'Aristote inférera de la comparaison de l'ouvrage de Cicéron avec celui d'Aristote que le premier a manifestement lu le second de très près. Ainsi Paumier (2013), p. 261, se demandant si Cicéron connaît, ou pas, *Insomn.* et *Div. Somn.* de première main, en conclut « qu'il a lu attentivement les traités, examiné minutieusement chaque argument et il a choisi de reprendre ceux qui lui ont semblé les plus crédibles, en les intégrant habilement dans son discours avec une telle précision que l'on est en droit de supposer qu'il a eu un accès direct aux ouvrages d'Aristote ».

<sup>60</sup> Voir V.88, où la source de l'attribution à Eudoxe de la thèse selon laquelle le plaisir est le bien est présentée comme étant Nicomaque, le fils d'Aristote, alors qu'elle est très probablement issue de deux passages de l'*EN* (I.12, 1101<sup>b</sup>27 et X.2, 1172<sup>b</sup>9).

<sup>61</sup> *Quare teneamus Aristotelem et eius filium Nicomachum, cuius accurate scripti de moribus libri dicuntur illi quidem esse Aristoteli, sed non video, cur non potuerit patri similis esse filius.* « C'est pourquoi nous devons nous en tenir à Aristote et à son fils Nicomaque, dont l'ont prétend pourtant que ses ouvrages qui traitent si précisément des mœurs sont d'Aristote, mais je ne vois pas pourquoi le fils n'aurait pas pu ressembler à son père. » *De finibus*, V.5.

<sup>62</sup> Rashed (2021), p. CCLIV, manifeste une grande prudence en ce qui concerne les *Éthiques*, car il redoute une erreur paléographique relative à la numérotation du côté de Hésychius ou de sa source, tout en introduisant un argument supplémentaire en faveur de la connexion d'*EN* à Scepsis, en supposant que les livres d'Aristote auraient d'abord été légués à son fils, Nicomaque, avant, du fait de sa mort prématurée, d'échoir à son tuteur, Théophraste. Il propose d'expliquer ainsi l'apparition du titre usuel,

tres-chiffres est employé. Cela suggère que l'*EN* pourrait avoir bien transité par Scepsis et avoir refait surface au premier siècle avant notre ère (ce qui expliquerait son absence de la liste hellénistique de Ptolémée), période durant laquelle elle aurait été initialement associée au nom de Nicomaque, si bien que d'aucuns, dont Cicéron, le tiennent pour son auteur, avant que Andronicos n'intervienne pour établir le système d'opposition dont nous sommes familiers entre les deux *Éthiques* aristotéliciennes, *EE* et *EN*.

Que tirer de tout cela ? Pas grand-chose quant à la question controversée de l'histoire ancienne du *corpus*. Les auteurs des *Problemata* et Straton peuvent très bien avoir lu *Div. Somn.* lorsque l'ouvrage se trouve encore dans la bibliothèque du Lycée, juste avant que Nélée ne l'emporte avec le reste des *PN*. Cicéron, le seul dont nous puissions être à peu près certain qu'il lit notre texte, peut très bien être en train de tirer profit de la redécouverte toute fraîche de ces ouvrages, bien qu'il n'en dise pas un mot. On peut donc tout aussi bien supposer une disparition de ces traités, emportés par Nélée, qu'une survie continue, à Alexandrie ou ailleurs, et minorer ou majorer le rôle joué par l'édition d'Andronicos. Il est en outre fort possible que les dires et opinions d'Aristote concernant une matière aussi populaire aient pu circuler sous une autre forme que celle des traités de notre *corpus*, par exemple dans un *compendium* ou dans un recueil de notes mises au propre par un familier du Lycée.

Je tiens cependant à faire valoir que l'on ne peut pas s'autoriser de la « réapparition » des *PN* dans la liste de Ptolémée pour attribuer de ce seul fait leur constitution à Andronicos et hausser les épaules quant à la question de leur mise en ordre. Le fait le plus marquant est, encore une fois, le fait que, dans notre *corpus* manuscrit comme chez Ptolémée, la séquence *PN1-Mot. An.* est dissociée de *PN2* et que cela va complètement à l'encontre de ce que prescrivent sans ambiguïté le prologue du traité *Sens.* et le début du traité *Long.*, lesquels invitent très clairement à rattacher *PN1* à *PN2*. Certes, il y a d'autres indications dans le *corpus* qui vont dans le sens de la séquence que l'on trouve chez Ptolémée, en particulier le fait que la fin du traité *Mot. An.* annonce *Gener. An.* et récapitule *PN1*. Quand bien même on adopte un scepticisme radical et que l'on considère certains de ces passages comme des soudures plus ou moins habiles introduites dans les textes par des éditeurs, il demeure que, avant cette hypothétique étape, l'arrangement qu'il convient de donner à ces textes n'a rien d'immédiatement évident. Le fait que l'ordre qui prévaut à partir des premiers siècles de notre ère fasse fi de certains des jalons textuels les plus importants est le signe de l'existence d'une réflexion approfondie à ce sujet, qu'elle soit à attribuer à Aristote ou à un éditeur postérieur.

---

plutôt que d'inventer une dédicace d'Aristote à son père ou à son fils, qui serait, dans les deux cas, assez déplacée. On peut alors rendre compte du titre de *EE* de la même manière : cette *Éthique* aurait été retrouvée à Rhodes, dont sont originaires à la fois Eudème et Andronicos.

## Les *Parva naturalia* au sein des commentaires antiques : la collection et son organisation

Les traités des *PN* n'ont pas joui du même degré d'attention de la part des commentateurs que d'autres écrits d'Aristote, en dépit d'un intérêt certain pour le traité *An.* à certaines époques. On n'a de fait conservé, avant l'époque byzantine, que le seul commentaire au traité *Sens.* d'Alexandre d'Aphrodise, en tout et pour tout<sup>63</sup>. Il ne semble pas que ce maigre butin soit attribuable à une perte massive : il y a certes la possibilité qu'Alexandre ait également rédigé un commentaire au traité *Mem.*, parce qu'il se réfère à une discussion de sa part de la différence entre mémoire et réminiscence au cours de son propre traité *De anima*<sup>64</sup>, mais rien n'impose de considérer qu'il se soit agi d'un commentaire en bonne et due et forme. Une allusion à Aspasius au sein du commentaire au traité *Sens.* laisse aussi penser que celui-ci s'est penché sur le traité<sup>65</sup>, c'est en tout cas le seul nom propre que l'on puisse associer aux *PN* avant Alexandre.

Ce n'est pas pour autant que ces textes n'ont pas été lus, et lus parfois attentivement, jusqu'à la fin de l'Antiquité. On peut ainsi glaner de précieux renseignements au sujet de la manière dont ceux-ci étaient envisagés à partir des différents renvois ou même citations que l'on peut trouver ça et là. Si l'on s'intéresse à la tradition des commentateurs, la première chose que l'on constate est la mise en place d'un système relativement stable de division des textes des *PN*, chaque unité recevant un titre propre, lequel correspond en général à celui qui est attesté au sein du catalogue de Ptolémée. Les exceptions sont extrêmement intéressantes. Après Cicéron, le plus ancien témoignage dont j'aie connaissance au sujet des *PN* se trouve chez Galien, dont les centres d'intérêt n'ont pu que conduire à s'intéresser à ces textes où Aristote affirme, au début et à la fin, que la médecine rejoint la philosophie. Il y a ainsi une citation assez longue du traité *Sens.* (444<sup>b</sup>21–28) dans le traité Περὶ ὄσφρήσεως ὄργάνου (*De instrumento odoratus*, chapitre 5, section 4), dont Galien se sert pour discuter et rejeter la théorie d'Aristote

<sup>63</sup> Il ne fait aucun doute que la paraphrase aux *PN* (ou plus précisément au traité *Mem.* et aux traités du sommeil seulement) qui est attribuée dans certains manuscrits à Thémistius, auxquels on s'est fié un temps, est en réalité postérieure au commentaire de Michel d'Éphèse et doit être attribuée à Sophonias (seconde moitié du XIII<sup>e</sup>), lequel se réclame par ailleurs de Thémistius, l'inventeur de la paraphrase philosophique comme forme exégétique, comme l'a définitivement établi Rose (1867) (voir également la préface de Wendland [1903a]). La paraphrase est d'ailleurs attribuée à un certain Σωφρονίος (la confusion est facile) dans le manuscrit Vat. gr. 483, f. 158, de la fin du XIII<sup>e</sup>.

<sup>64</sup> Alexandre, *De anima*, 69.18–20 Bruns (1887) : ἀλλὰ καὶ ὡς ἀπ' ἄλλου τινὸς ἐγγενόμενον, τὸ μὲν μνήμη, τὸ δὲ ἀνάμνησίς ἔστιν, ὃν περὶ τῆς διαφορᾶς ἐν ἄλλοις εἰρηται. Toutes les références ci-dessous aux commentaires antiques de langue grecque aux traités d'Aristote se fondent sur les volumes correspondants de la série *Commentaria in Aristotelem Graeca*.

<sup>65</sup> Voir *In Sens.*, 9.29–10.4, où une *varia lectio* est signalée comme ayant fait l'objet d'une interprétation de la part d'Aspasius. Moraux (2001), pp. 403–404, prend appui sur le fait qu'Alexandre se réfère à quelques reprises à des interprétations divergentes par rapport à sa position exégétique, sans citer de nom, pour émettre l'hypothèse que son commentaire s'adosserait à un ouvrage ou des notes tirées de l'enseignement d'Aspasius.

selon laquelle on ne flaire les odeurs que lors de l'inspiration parce que celle-ci soulèverait une sorte de couvercle<sup>66</sup>. Un aspect intéressant de ce témoignage est que, si *Sens.* y est d'abord cité selon son titre usuel, Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν, Galien signale également l'existence d'un autre titre un peu différent, Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητηρίων, qu'il va lui-même employer par la suite, si nos manuscrits sont fiables.

Ἐσικε δέ τι τοιοῦτον καὶ Ἀριστοτέλης λέγειν ἔν τε τῷι δευτέρῳ Περὶ ψυχῆς κάν τῷι Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν – ἐπιγράφεται δὲ τοῦτο καὶ καθ' ἑτερον τρόπον ὡδε Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητηρίων, ἐπειδὴ τὰ τῶν αἰσθήσεων ὄργανα καλεῖν οὕτως ἔθος ἔστιν Ἀριστοτέλει.

Mais Aristote a l'air de dire quelque chose de ce genre à la fois dans le deuxième livre du *De l'âme* et dans le *De la sensation et des sensibles*, bien que celui-ci se nomme aussi d'une autre manière, *De la sensation et des aïsthētētríōn*, puisque c'est la coutume d'Aristote d'appeler ainsi les organes des sens. (Galien, *De instrumento odoratus*, chapitre 5, 3 ; p. 48 Kollesch [1964])

Ce titre alternatif n'est employé par aucune autre source antique et ne se lit dans aucun manuscrit conservé. Cela étant dit, il est tentant de relier cette information fournie par Galien à la manière dont Alexandre prend en charge le titre traditionnel (*In Sens.*, 2.1–6).

Il y a quatre manières de se référer au traité *Sens.* chez les commentateurs. (1) Le titre qui est de très loin le plus fréquent est celui qui nous est familier, Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν (Alexandre, *In Sens.*, 2.2–3<sup>67</sup> ; Porphyre, *In Ptolemaei Harmonica*, 152.1–2 ; Thémistius, *In An.*, 61.22 ; Syrianus, *In Met.*, 192.22 ; Proclus, *In Resp.* II, 167.10–11 ; Simplicius, *In Cael.*, 608.3 & 611.28 ; *In Cat.*, 281.14 & 282.36–283.1 ; *In Phys.*, 753.11 ; Ps.-Simplicius [Priscien ?], *In An.* 106.7, 130.20 & 154.30 ; Philopon, *In Mete.*, 9.15–16 & 39.31 ; *In Gener. An.*, 113.13–14, 217.13–14 & 223.33–34 ; *In An.*, 321.35 & 348.11 ; Olympiodore, *In Mete.*, 5.4). (2) Alexandre d'Aphrodise emploie souvent une forme qui lui est propre, très légèrement différente en ce qu'elle présente un τε supplémentaire, Περὶ αἰσθήσεώς τε καὶ αἰσθητῶν (Alexandre, *In Mete.*, 142.17–18 ; *An.* 58.21–22 ; *Quaest.*, 91.16–17). (3) On rencontre aussi, plus rarement, une sorte de variante tardive du titre usuel, où, sans doute sous l'influence du singulier initial, les deux termes passent au singulier, ce qui donne le titre Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητοῦ (Alexandre, *Quaest.*, 7.19 – mais il s'agit d'une interpolation apocryphe, comme l'a correctement remarqué Bruns [1892] ; Philopon, *In An.*, 605.30–31 ; Olympiodore, *In Mete.*, 227.8, 241.24, 314.28 & 338.1). Il est possible que certaines de ses occurrences résultent d'erreurs de copie, ou même de rédaction, étant donné que cette forme ne se rencontre que chez des auteurs chez qui le titre normal, avec le pluriel, est attesté. C'est néanmoins ce titre avec le singulier que l'on lit chez Ptolémée (n° 44). (4) Par abréviation, il est aussi fréquent de citer le traité sous l'intitulé

---

<sup>66</sup> Voir Boehm (2018), pp. 31–33.

<sup>67</sup> Thurot (1875), p. 397, pense que le titre usuel, attesté dans tous les manuscrits, est « évidemment fautif » et soutient qu'il faut corriger de manière à faire écrire à Alexandre le titre Περὶ αἰσθήσεων καὶ αἰσθητῶν, deux fois au pluriel, ce qui correspond au titre que l'on lit dans le manuscrit E et ses cousins. Wendland (1901) défend, dans son apparat, la leçon reçue, mais se fonde sur l'emploi du titre usuel dans un passage des *Quaest.* (7.18) que l'on tient aujourd'hui pour inauthentique.

Περὶ αἰσθήσεως (Alexandre, *In Mete.*, 129.9 ; Philopon, *In Mete.*, 40.1 ; *In An.*, 396.5). Il y a cependant en ce cas une ambiguïté possible avec le livre II du traité *An.*, auquel Simplicius semble se référer au moyen de cette même appellation (*In Phys.*, 1059.7 ; *In An.* 158.19). Les manuscrits indépendants du traité d'Aristote donnent dans leur grande majorité (pour ceux qui comportent un titre) au traité le premier titre, Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν, qui est celui de onze manuscrits de γ et de β. On rencontre néanmoins dans E et dans la famille du manuscrit C<sup>c</sup>, ainsi que dans S, un autre titre, obtenu par le processus inverse de celui allant de (1) à (3), par lequel le premier terme passe, lui aussi, au pluriel : on lit alors Περὶ αἰσθήσεων καὶ αἰσθητῶν. On comprend en effet très bien la tension que le titre usuel peut paraître comporter aux yeux d'un copiste : soit l'on veut parler de la sensation en général, et donc de *son objet*, soit il va être question des différents sens et de *leurs objets*, puisque c'est d'abord par là qu'ils se distinguent selon Aristote. L'apparition d'un titre entièrement au singulier et d'un autre entièrement au pluriel ne demande par conséquent pas d'explication particulière.

Ce n'est pas le cas du titre dont seul Galien nous informe de l'existence, Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητηρίων. Celui-ci semble émaner de considérations relatives au contenu du traité. Aristote y discute en effet en détail, non seulement des objets des sens et de problèmes généraux relatifs à la sensation, mais aussi des parties du corps par lesquels l'on sent (τοῦ δὲ σώματος ἐν οἷς ἐγγίγνεσθαι πέφυκεν αἰσθητηρίοις ..., 437<sup>a</sup>19). C'est même par une discussion approfondie portant sur la nature de l'œil que commence véritablement le traité, après une longue introduction générale (437<sup>a</sup>18, début du deuxième chapitre). Le reste des organes des sens sont ensuite brièvement passés en revue, avant que Aristote ne conclue περὶ μὲν τῶν αἰσθητικῶν τοῦ σώματος μορίων ἔστω τοῦτον τὸν τρόπον διωρισμένα (439<sup>a</sup>4–5). Ce n'est pas tout, parce que l'ensemble de la partie du traité consacrée aux différents sens (chapitres 2 à 5 inclus) se clôt par une formule semblable, καθ' ἕκαστον μὲν οὖν αἰσθητήριον διωρίσθω τὸν τρόπον τοῦτον (445<sup>b</sup>1–2, fin du cinquième chapitre), laquelle presuppose à nouveau que les organes des sens font l'objet de ce qui précède, alors que l'on a la nette impression ce sont plutôt leurs objets à partir du troisième chapitre<sup>68</sup>.

Il y a donc (a) une section du traité *Sens.* qui traite des organes des sens dont l'existence n'est pas vraiment reflétée dans le titre usuel et (b) des éléments dans les formules d'organisation qui contient le texte qui insistent, d'une manière qui peut parfois paraître malvenue, sur le fait qu'il a été question de ces organes des sens. La difficulté est tellement préoccupante que Alexandre d'Aphrodise éprouve le besoin de l'affronter dès le début de son commentaire.

Δηλοῖ δὲ καὶ ἡ ἐπιγραφὴ τοῦ βιβλίου τὴν πρόθεσιν τῆς κατ' αὐτὸν πραγματείας. Λέγων δὲ περὶ αἰσθητηρίων τε καὶ αἰσθητῶν ἐν αὐτῷ Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν ἐπέγραψεν αὐτό, ὃς καὶ

---

<sup>68</sup> C'est la raison pour laquelle Biehl (1898) conjecture dans son apparat περὶ μὲν οὖν τῶν αἰσθητῶν τῶν καθ' ἕκαστον αἰσθητήριον διωρίσθω τὸν τρόπον τοῦτον. Il n'y a aucune divergence dans les manuscrits à cet endroit, il est possible qu'il s'inspire du commentaire d'Alexandre (*cf. infra*).

τοῦ περὶ τῶν αἰσθητηρίων λόγου εἰς τὴν περὶ τῶν αἰσθήσεων<sup>69</sup> συντελοῦντος θεωρίαν· κοινὴ γὰρ ἡ αἰσθησις ψυχῆς καὶ σώματος. Ἡ αἰσθήσεως<sup>70</sup> ἀντὶ τοῦ αἰσθητηρίων· αἰσθήσεις γὰρ καὶ τὰ αἰσθητήρια καλοῦσιν.

Le titre du livre sert également [outre son introduction] à indiquer son objet. Comme il veut parler dans celui-ci des organes des sens et des sensibles, il lui a donné pour titre *Du sens et des sensibles*, avec l'idée que le propos au sujet des organes des sens contribue à l'étude qui porte sur les sensations, car la sensation est commune à l'âme et au corps. Ou alors, c'est qu'il a écrit « sens » en voulant dire « organes des sens », car on appelle aussi les organes des sens « sens ». (Alexandre d'Aphrodise, *In Sens.*, 2.1–6 Wendland [1901])

Alexandre ne trahit pas la moindre connaissance du titre auquel se réfère Galien<sup>71</sup>, mais il parvient exactement à la même possibilité exégétique, parce qu'il a à l'esprit la même chose sans doute que l'auteur hypothétique de ce titre, à savoir le traitement des organes des sens que contient *Sens.* et les formules qui y insistent<sup>72</sup>. C'est sans doute en raison de ce passage de son commentaire que l'on lit au-dessus de la ligne dans le manuscrit L, issu d'une famille très influencée par Alexandre, un titre alternatif conforme à cette prescription finale, Περὶ αἰσθητηρίων καὶ αἰσθητῶν.

L'existence ancienne d'un autre titre, attestée chez Galien, l'embarras d'Alexandre au sujet de l'interprétation titre du reçu, le même que le nôtre, et la dissonance entre ce titre et le texte du traité se combinent ainsi pour venir remettre en question l'origine de celui-ci : pourquoi donc n'y est-il pas fait mention des αἰσθητήρια ? Je vois deux raisons à cela. La première est doctrinale. Un sens se définit, comme toute capacité et conformément à *An. II.4*, par son activité, et, derechef, l'activité par son objet. C'est cette thèse centrale pour la doctrine aristotélicienne de l'âme qui est comme encapsulée dans le titre usuel du traité *Sens.*, ainsi que l'affirmation, presque aussi importante, selon laquelle on ne peut pas à proprement parler étudier le sens en général sans aborder les cinq sens particuliers : parler de la capacité sensitive conduit ainsi très rapidement à parler des différents objets des cinq sens. Ce titre est ainsi on ne peut plus aristotélicien, jusque dans l'alliance paléographiquement instable de l'unité et de la pluralité.

<sup>69</sup> Diels conjecture, d'après l'apparat de Wendland (1901), περὶ τῆς αἰσθήσεως.

<sup>70</sup> Je suis, comme Towey (2000), la conjecture d'Usener (1876), p. 536, αἰσθήσεως, contre les manuscrits, suivis par Wendland (1901), qui donnent le pluriel αἰσθήσεων. Le pluriel ne convient pas parce qu'Alexandre se réfère au titre. Il faudrait autrement corriger le titre pour avoir là aussi le pluriel, comme l'a proposé Thurot (1875), p. 396. Les deux solutions sont à peu près équivalentes *ceteris paribus*, mais c'est la première qui doit l'emporter dès lors que l'on s'avise du fait que le titre usuel est celui avec le singulier. La faute s'explique par une correction presque automatique : quand l'on lit ici A ἀντὶ B, on ne s'attend pas à ce que l'un soit un pluriel et l'autre un singulier.

<sup>71</sup> Il est néanmoins possible que ces deux témoignages aient une source commune, par exemple une version annotée où le mot αἰσθητηρίων aurait été placé au-dessus de αἰσθήσεως dans le titre par quelqu'un partageant la seconde interprétation envisagée par Alexandre.

<sup>72</sup> Alexandre paraphrase pudiquement la formule de 445<sup>b</sup>1 en 109.19 sans vraiment la commenter et en ajoutant les objets des sens, de manière à esquiver la difficulté (à moins qu'il n'ait lu un autre texte que le nôtre) : εἰπὼν περὶ τε τῶν αἰσθητηρίων καὶ περὶ τῶν ἐκάστηι αἰσθήσει ὑποκειμένων αἰσθητῶν ...

La seconde est, à mon avis, à chercher du côté de l'histoire du titre Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν. Comme Galien et Alexandre en ont conscience, ce n'est pas une description tout à fait adéquate du contenu du traité que de dire qu'il porte sur la sensation et ses objets. Une telle désignation conviendrait en réalité bien mieux aux chapitres 5 à 11 du deuxième livre du traité *An.*, par comparaison. D'où deux choses. (1) Si un titre aussi inadéquat a pu persister aussi longtemps, ce ne peut être qu'en raison de l'autorité avec laquelle il a été reçu. Il me semble donc implausible qu'il s'agisse du titre inventé par un bibliothécaire hellénistique ou même par Andronicos de Rhodes. Quelqu'un cherchant uniquement à donner un titre à un tel ouvrage à partir de son contenu se serait vraisemblablement contenté de la désignation Περὶ αἰσθήσεως, sans rien ajouter d'autre, et c'est cela que fait ordinairement Aristote lui-même pour s'y référer<sup>73</sup>. J'aurais au contraire tendance à le faire remonter au Lycée, voire au Maître lui-même. (2) Si l'on est attentif aux particularités de la relation entre *Sens.* et *An.*, soigneusement étudiées par Burnyeat (2004), notamment au fait que la section consacrée à l'audible semble avoir été supprimée du traité *Sens.* pour intégrer *An.* II, et que l'on associe cela au fait que le titre du traité *Sens.* décrive bien mieux le traitement de la sensation dans *An.*, on ne peut, je crois, qu'entretenir l'idée selon laquelle on aurait possiblement affaire, avec *Sens.*, à une étude que Aristote aurait peut-être, à un certain moment, conçue comme son traitement définitif de la sensation (avec déjà en tête la thèse de la priorité des sensibles en filigrane dans le titre), avant de reprendre son examen dans *An.*, transposant ou réécrivant les différentes sections en fonction des impératifs propres à ce traité. Le titre usuel pourrait donc remonter à une époque de la rédaction du traité *Sens.* antérieure à *An.*

Une autre question concerne la manière dont il convient d'envisager la suite de *PN1*. Le catalogue de Ptolémée réunit les traités restants sous une unique dénomination commune, Περὶ μνήμης καὶ ὑπνου (n° 46), entre *Sens.* et *Mot. An.*, et c'est ce phénomène que l'on retrouve amplement attesté, avec une certaine marge de variation quant au titre. Aulus Gellius cite *Somn. Vig.* sous le titre Περὶ μνήμης, ce qui est sans doute un raccourci pour quelque chose comme Περὶ μνήμης καὶ ὑπνου (*Noctes atticae* VI.6) et montre en tout cas qu'il ne distingue pas le traité de la mémoire de celui du sommeil. Alexandre d'Aphrodise emploie ce même titre Περὶ μνήμης καὶ ὑπνου (*In Met.*, 312.5 ; *In Sens.*, 173.12)<sup>74</sup>, qu'il abrège une fois en Περὶ μνήμης (*In Met.*, 3.19), et qu'il développe deux autres fois en rajoutant la mention de la divination, ce qui donne Περὶ μνήμης καὶ

---

<sup>73</sup> On pourrait chercher à prendre le contre-pied de cette thèse, en affirmant que ce titre aurait pu être inventé par un lecteur aristotélisant tellement marqué par *An.* II.4 qu'il plaque sa perspective sur celle du traité *Sens.*, mais ce serait tout de même faire preuve d'une inattention extrême face à un texte qui s'ouvre par l'affirmation selon laquelle la question des puissances de l'âme a été réglée.

<sup>74</sup> Le titre Περὶ μνήμης καὶ ὑπνου se retrouve chez Michel d'Éphèse, mais seulement dans son introduction aux *PN* (*In PN*, 1.15) parce qu'elle dérive du commentaire d'Alexandre. Ce n'est pas du tout le titre qu'il emploie normalement, Michel distingue ailleurs *Mem.* des traités du sommeil par leurs titres (Περὶ μνήμης καὶ ἀναμνήσεως, 6.4 et 149.9 ; Περὶ μνήμης καὶ τοῦ μνημονεύειν, distingué du Περὶ ὑπνου καὶ ἐγρηγόρσεως, 6.3–4).

ύπνου καὶ τῆς καθ' ὑπνους (ou ὕπνον) μαντικῆς<sup>75</sup> (*In Top.*, 586.10 ; *In Mete.*, 3.35–36 & 4.4–5). Il est possible que cet ajout soit lié à une certaine circulation ou notoriété indépendante du traité *Div. Somn.*, que son objet prédestinait sans doute à une certaine popularité à la période hellénistique et au-delà, et qui semble avoir ainsi retenu l'attention notamment de Straton et de Cicéron. On peut imaginer qu'il ait déjà été connu par lui-même, dans une édition à part ou une compilation quelconque, avec le même titre que celui qui nous est familier, mais qu'une édition scientifique des ouvrages d'Aristote, comme celle que nous donne à voir Ptolémée et celle qu'emploie Alexandre, ne lui ait pas reconnu d'identité indépendante, le considérant seulement comme une petite partie d'un grand traité *De memoria et somno*. Alexandre, ainsi que Philopon (*In Mete.*, 9.16–17) et la *Souda* (μ.1155.12), auraient, en quelque sorte, combiné ces deux faits en accolant le titre usuel de *Div. Somn.* au titre érudit.

Le titre commun semble s'estomper à la fin de l'Antiquité, au profit d'une individuation croissante des divers traités de *PN1*. Stobée (III.25, 3.1) se réfère uniquement à un Περὶ μνήμης d'Aristote. Simplicius emploie le titre Περὶ μνήμης καὶ ἐγρηγόρσεως<sup>76</sup> (*In Cael.*, 3.7 ; le commentaire au traité *An.* qui lui a été attribué emploie cependant encore le titre de Ptolémée, 291.22) mais aussi le titre Περὶ ὕπνου (*In Phys.*, 1191.17). Priscien fait usage d'un titre qui doit correspondre en grec à Περὶ ὕπνου καὶ ἐνυπνίων (*De somno et insomniis, Solutiones ad Chosroem* 42.2<sup>77</sup>). Philopon se réfère à un ouvrage intitulé Περὶ μνήμης καὶ ἀναμνήσεως (*In Mete.*, 9.16) et à un autre intitulé Περὶ ὕπνου καὶ ἐγρηγόρσεως (*In An.*, 575.32 ; *In Phys.*, 2.10), il donne aussi l'intitulé Περὶ τῆς καθ' ὕπνον μαντικῆς (*In Mete.* 9.16), de même dans ce dernier cas qu'Olympiodore (*In Mete.*, 14.11–12) et Élias (*In Cat.*, 16.2). Il semble ainsi que la dénomination commune Περὶ μνήμης καὶ ὕπνου commence à céder le pas à des titres plus individuels, qui s'inspirent, comme les nôtres, des annonces programmatiques que l'on lit au début de chaque texte. Ce phénomène d'éclatement pourrait néanmoins avoir des racines beaucoup plus anciennes, puisque Galien se réfère déjà à un livre d'Aristote intitulé Περὶ ὕπνου καὶ ἐγρηγόρσεως (*De symptomatum causis* VII, 142.2). La séparation des différents traités de *PN1* semble ainsi remonter à un processus parallèle de réception des ouvrages d'Aristote, lequel semble achevé lorsque Michel d'Éphèse rédige son commentaire, où il emploie en général les titres qui nous sont familiers<sup>78</sup>.

---

75 On retrouve ce long titre placé au début du traité *Mem.* dans certains manuscrits, par exemple L ou P.

76 Il est probable que ce titre quelque peu étrange résulte ainsi du télescopage du titre érudit, Περὶ μνήμης καὶ ὕπνου, avec une tentative de donner une identité propre au traité *Somn. Vig.* en tirant un titre de son prologue, de fait le même que celui qui nous est familier, Περὶ ὕπνου καὶ ἐγρηγόρσεως.

77 Notons que Diogène Laërce fait mention d'un ouvrage avec précisément ce titre grec, Περὶ ὕπνου καὶ ἐνυπνίων, dans la liste des écrits de Théophraste (V.45).

78 Il y a cependant, comme d'ailleurs parfois dans les manuscrits, certaines marges de variation : Michel peut par exemple donner pour titre au traité *Mem.* Περὶ μνήμης καὶ ἀναμνήσεως (*In PN*, 149.9), en observant sa division en deux parties, de même que dans les manuscrits E ou X, ou Περὶ μνήμης καὶ τοῦ μνημονεύειν (*In PN*, 42.3), de même que dans les familles de C<sup>c</sup> ou de S, en reprenant les premiers mots du texte.

Le reste de *PN1*, *Sens.* mis à part, a ainsi été initialement considéré en bloc, avant de se fissurer progressivement en une pluralité d'ouvrages, ce processus d'individuation textuelle étant virtuellement achevé lorsque s'ouvre la période byzantine. On peut s'in- terroger sur les raisons de ce choix initial de regrouper tous ces textes. Si on se place, fictivement, devant un bloc de texte sans la moindre division qui irait du début du traité *Sens.* à la fin du traité *Div. Somn.*, il y a plusieurs manières possibles de procéder.

- (1) On peut traiter tout cela comme un seul ouvrage, divisé en plusieurs parties, l'une traitant de la sensation, l'autre de la mémoire, et une autre encore du sommeil (et l'on pourrait encore rajouter une partie traitant du mouvement des animaux). L'ensemble est unifié par l'attribution de toutes ces activités ou affections à l'âme sensitive. Ce n'est pas la voie choisie par les éditeurs et les commentateurs, mais c'est bien celle que semble avoir empruntée Aristote, au moins de temps en temps (*Mot. An.* 11, 704<sup>b</sup>1–2 ; *Part. An.* II.7, 653<sup>a</sup>19–20).
- (2) On peut opter pour un principe d'unité thématique strict, et distinguer un traité portant sur la sensation, un autre sur la mémoire, et un autre sur le sommeil (que l'on peut éventuellement encore subdiviser en trois). Cela correspond à peu près à la division qui nous est familière, et c'est celle d'une grande partie de la tradition manuscrite : le manuscrit E, la famille du manuscrit C<sup>c</sup> et celle du manuscrit S adoptent cette approche, en donnant un titre commun aux trois traités du sommeil et en les distinguant nettement du traitement de la mémoire.
- (3) La division que l'on observe chez Ptolémée et chez Alexandre d'Aphrodise est encore différente. Elle consiste à isoler *Sens.* d'une part, et, d'autre part, l'ensemble issu de la réunion du traité *Mem.* et des traités du sommeil, lesquels reçoivent un titre commun. Il y a deux manières de justifier une telle division. On peut continuer à invoquer un principe d'unité thématique et expliquer que la mémoire et le sommeil sont des produits dérivés de la sensation, qui ont des manifestations spécifiques chez les animaux dotés de φαντασία. Ce geste ne serait pas sans fondement doctrinal, bien que rien dans le texte d'Aristote ne vienne suggérer de joindre ainsi ces traités – le prologue du traité *Sens.* sépare au contraire complètement l'étude du sommeil de celle de la mémoire. La seconde justification est d'ordre plus pratique. Ce n'est peut-être pas une coïncidence que, si l'on compte ainsi, *Sens.* mesure un peu plus de 13 pages dans l'édition Bekker, et la section allant du traité *Mem.* au traité *Div. Somn.* un peu moins de 15. On pourrait poursuivre ce constat : *PN2*, dans son ensemble, mesure un peu moins de 16 pages Bekker, les livres du traité *An.* présentent, en gros, une taille comprise entre 10 et 14 pages, etc. J'en infère que, au moment de cette organisation éditoriale du *corpus*, la taille moyenne d'un rouleau ne suffit pas à consigner tout *PN1* ensemble, ce qui condamne la première option, mais que, si l'on place *Sens.* à part, elle permet de réunir ensemble le reste de *PN1* sur un même support matériel. On obtient ainsi élégamment deux ensembles de taille proche, *Sens.* et la série *Mem.-Div. Somn.*, consignés sur deux rouleaux. Je pense ainsi que c'est la combinaison d'une exigence d'unité thématique,

que les éditions modernes partagent, avec cet impératif matériel spécifique qui a abouti à la division que l'on constate dans les sources antiques.

*PN2* n'a guère intéressé les exégètes antiques, au-delà des successeurs immédiats d'Aristote, tombant en cela sous le coup du même oubli que le reste des textes dits « biologiques » ou « zoologiques ». Il n'y a, avant Michel d'Éphèse, aucune trace du moindre commentaire à leur endroit, et, même en-deçà d'un effort de cette ampleur, les citations ou références à ces textes sont tellement rares que, parmi les philosophes aristotéliciens ou intéressés par Aristote, bien peu semblent s'être donné la peine de les lire de près. Le catalogue de Ptolémée renferme, après l'ouvrage consacré aux plantes, la mention d'un ouvrage traitant de la longueur et de la brièveté de la vie (n° 53) et d'un autre traitant de la vie et de la mort (n° 54). Les manuscrits procèdent de manière semblable et divisent en général le texte de *PN2* en deux ensembles, l'un intitulé Περὶ μακροβιότητος καὶ βραχυβιότητος et l'autre Περὶ γήρως καὶ νεότητος καὶ ζωῆς καὶ θανάτου καὶ ἀναπνοῆς, comme c'est le cas dans le plus ancien d'entre eux, Z. Le second titre, qui ne correspond pas à celui de Ptolémée semble un peu trop long pour ne pas être suspect.

Les commentateurs emploient des dénominations un peu différentes. Alexandre d'Aphrodise emploie, certes un seule fois, l'appellation suivante, Περὶ γήρως καὶ νεότητος, μακροβιότητός τε καὶ βραχυβιότητος (*In Mete.*, 3.37–38 ; on notera l'ajout du τε qui rejoint son usage quant au titre du traité *Sens.*), ce que je comprehends comme une référence à un ouvrage en deux parties<sup>79</sup>. C'est à peu près la seule trace que l'on ait de ces textes chez les commentateurs avant le commentaire au traité *An.* attribué à Simplicius (149.3) et Philopon (*In An.*, 381.5), qui se réfèrent tous deux à un traitement de la respiration par la dénomination Περὶ ἀναπνοῆς ou Περὶ ἀναπνοῆς καὶ ἐκπνοῆς, rejoignant alors l'annonce de ce couple d'opposés dans le prologue du traité *Sens.* Il semble par conséquent que l'on observe, un peu comme pour *PN1*, un geste initial de rassemblement des textes sous de grandes rubriques communes, lequel semble avoir, à la fin de l'Antiquité, marqué le pas face à l'emploi de dénominations plus précises et en cela plus pratiques. Le texte d'Aristote se lit pourtant sans la moindre interruption du traité *Juv.* au traité *VM via Resp.*, ce qui justifie le fait que tout cela figure vraisemblablement au sein d'un seul ouvrage chez Ptolémée.

Demeure la question du titre commun : l'auteur du catalogue transmis par Ptolémée a opté pour une unification doctrinale, par le haut, considérant sans doute que la vie et la mort est le couple au principe des deux autres, celui de la jeunesse et de la vieillesse,

---

<sup>79</sup> Alexandre fait ensuite peu ou prou la même chose avec *Gener. An.* et *Part. An.*, qu'il cite en fusionnant leurs deux titres, parlant d'un Περὶ ζώιων γενέσεώς τε καὶ μορίων (*In Mete.*, 4.3). *Bis repetita* avec *Inc. An.* et *Mot. An.* (*In Mete.*, 4.4). Cela n'a rien d'innocent, les continuités entre les deux ouvrages ainsi réunis sont importantes dans ces deux cas. Je tends à supposer que, par ce procédé, il entend signaler que les deux ouvrages dont il soude les titres forment une étude continue, même si ce sont matériellement, pour lui comme pour son public, deux traités différents.

et celui de l'inspiration et de l'expiration. Alexandre d'Aphrodise semble adopter une attitude différente, qui consiste à nommer ce bloc textuel par son premier objet d'étude, le couple de la jeunesse et de la vieillesse. Il semble cependant savoir que l'on peut aussi appeler cela *De vita et morte*, comme il le fait rapidement lorsqu'il commente le prologue du traité *Sens.* (*In Sens.*, 5.5). Philopon ne se préoccupe plus de cette question, et se contente de mentionner un ouvrage traitant de la respiration, sans préciser s'il le distingue des textes traitant respectivement de la jeunesse et de la vieillesse et de la vie et de la mort. La tradition manuscrite semble avoir pris acte de cette tendance à distinguer ces trois objets d'étude, tout en demeurant fidèle au geste antique consiste à les attribuer à un seul et même ouvrage, ce qui a donné le très long titre que l'on lit dans la plupart des manuscrits<sup>80</sup>.

La dernière question concerne la situation de ces textes, *PN1* et *PN2*, au sein du *corpus*. On peut se faire une idée des positions de chacun à ce sujet dans les différents commentaires aux *Mete.* à avoir été préservés. La mise en ordre des traités de philosophie naturelle aristotéliciens est en effet un passage obligé pour les commentateurs, quand bien même ils n'ont pas d'intérêt particulier à l'égard des *PN* ou des textes d'étude des animaux, lorsqu'ils ont à expliquer le prologue de l'ouvrage, où Aristote produit un effort remarquable visant à organiser sa propre production. Pourtant, on n'observera de prime abord pas la moindre référence aux textes qui composent les *PN*, pas plus qu'au traité *An.*, ce qui n'a pas manqué d'interroger certains lecteurs qui s'attendent à ce qu'ils reçoivent une place au sein de l'étude de la nature<sup>81</sup>.

Περὶ μὲν οὖν τῶν πρώτων αἰτίων τῆς φύσεως καὶ περὶ πάσης κινήσεως φυσικῆς, ἔτι δὲ περὶ τῶν κατὰ τὴν ἄνω φορὰν διακεκοσμημένων ἀστρων καὶ περὶ τῶν στοιχείων τῶν σωματικῶν, πόσα τε καὶ ποῖα, καὶ τῆς εἰς ἀλληλα μεταβολῆς, καὶ περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τῆς κοινῆς εἴρηται πρότερον. Λοιπὸν δ' ἐστὶ μέρος τῆς μεθόδου ταῦτης ἔτι θεωρητέον, ὃ πάντες οἱ πρότεροι μετεωρολογίαν ἐκάλουν... διελθόντες δὲ περὶ τούτων, θεωρήσωμεν εἰ τι δυνάμεθα κατὰ τὸν ὑφηγημένον τρόπον ἀποδοῦναι περὶ ζώιων καὶ φυτῶν, καθόλου τε καὶ χωρίς σχεδὸν γὰρ τούτων ῥηθέντων τέλος ἀν εἰπὶ γεγονός τῆς ἐξ ἀρχῆς ἡμῖν προαιρέσεως πάσης. Ως' οὖν ἀρξάμενοι λέγωμεν περὶ αὐτῶν πρῶτον.

On a parlé auparavant des causes premières de la nature et de l'ensemble du mouvement naturel, ainsi que des astres organisés selon la translation d'en haut, et l'on a dit au sujet des éléments corporels combien ils sont et quelles sont leurs qualités, et parlé du changement de l'un en l'autre ainsi que de la génération et de la corruption en général. Reste à examiner la partie de cette recherche que tous les Anciens appelaient « météorologie » [...]. Une fois tout cela exposé, nous examinerons si nous pouvons donner quelque explication, de la manière suivie jusque-là, au sujet des animaux et des végétaux, en général et séparément. Car, lorsqu'on aura parlé de ces derniers, sera en gros venu le terme de toute l'entreprise qui est la nôtre depuis le début. Ainsi donc, commençons par parler d'abord de cela. (*Mete.*, I.1, 338<sup>a</sup>19–339<sup>a</sup>10, trad. Groisard)

---

<sup>80</sup> L'ordre peut paraître étrange, car *Resp.* figure pour nous avant *VM* et non après. L'explication vient sans doute du fait que l'étude de la respiration est annoncée après celle de la mort en 467<sup>b</sup>10–11.

<sup>81</sup> Voir notamment Falcon (2005), pp. 16–22.

C'est l'évocation d'une étude des plantes et des animaux, « en général et séparément » (*καθόλου τε καὶ χωρίς*) qui a paru à l'exégèse antique ouvrir une brèche par laquelle se laisse entrevoir tout le *corpus* portant sur le vivant. Alexandre d'Aphrodise l'explique ainsi<sup>82</sup> : « on peut ranger au sein de l'étude des animaux le *De anima*, le *De sensu et sensibilibus*, le *De memoria et somno et divinatione per somnum*, le *De juventute et senectute et longitidine et brevitate vitae* et tout le reste de ce qu'il a écrit qui se rapporte aux animaux, dont une partie présente une étude commune portant sur tous les animaux, comme l'*Historia animalium*, le *De generatione et partibus animalium* et le *De incessu et motu animalium*, tandis que l'autre concerne des choses propres [à certaines espèces animales], comme le *De memoria et somno et divinatione per somnum*, car la plupart des choses qu'il dit dans ces textes concerne l'être humain seul ». L'idée d'Alexandre est donc que cette distinction de l'universel et du séparé doit permettre une partition des ouvrages d'Aristote où il est question des animaux<sup>83</sup> : certains ouvrages, en fait presque tous, traitent d'attributs communs à tous les animaux ; d'autres, en fait seulement la seconde partie de *PN1*, semble-t-il, d'attributs propres à certains animaux seulement, c'est-à-dire surtout l'être humain. Une telle partition fait directement écho au prologue du traité *Sens.*, où Aristote se demande explicitement quelles sont les actions communes ou propres (τίνες εἰσὶν ἴδιαι καὶ τίνες κοινά πράξεις αὐτῶν, 436<sup>a</sup>4–5) à l'égard des animaux et de tous les êtres qui possèdent la vie, formule que Alexandre commente abondamment.

Il est difficile à partir de ce seul texte de se faire une idée précise de l'organisation du *corpus* que connaît ou prescrit Alexandre. Il est certain qu'il est familier de la division de *PN1* en deux volets, tout comme dans la liste de Ptolémée, tandis que *PN2* est traité comme un bloc. Où les place-t-il ? Son commentaire aux prologues des *Mete.* laisse entrevoir une conception moderne des *PN*, puisqu'il cite, dans cet ordre et après *An.*, les deux volets de *PN1*, puis *PN2*. Sa présentation relative au prologue du traité *Sens.* présente cependant un caractère assez différent. Alexandre commente en effet l'énumération en 436<sup>a</sup>6–11 des attributs les plus importants, communs ou non à tous les vivants, mais communs à l'âme et au corps (par exemple la sensation, la mémoire, le désir), en signalant que la plupart de ces sujets ont déjà été abordés dans *An.*, mais qu'Aristote va tout de même traiter de certains par la suite<sup>84</sup>. Par contraste, Alexandre ne se réfère ni au traité *An.* ni à ce qui suit lors de l'évocation subséquente des quatre

<sup>82</sup> Περὶ γὰρ ζώων, φησί, καὶ φυτῶν, καθόλου τε καὶ χωρίς. Τάσσοι δ' ἀν ἐν τῇ περὶ ζώων θεωρίᾳ καὶ τὴν Περὶ ψυχῆς, ἔτι τε τὴν Περὶ αἰσθήσεώς τε καὶ αἰσθητῶν, ἔτι τὴν Περὶ μνήμης καὶ ὑπνου καὶ τῆς καθ' ὑπνον μαντικῆς, ἔτι τὸ Περὶ γήρως καὶ νεότητος, μακροβιότητός τε καὶ βραχυβιότητος, καὶ ὅσα ἄλλα αὐτῶι γέγραπται ἔχοντα τὴν ἀναφορὰν ἐπὶ τὰ ζῶια· ὃν τὰ μὲν κοινὴν περὶ πάντων τῶν ζώων τὴν θεωρίαν ἔχει, ὥσπερ ἡ τε Περὶ ζώων ιστορία, καὶ τὰ Περὶ ζώων γενέσεώς τε καὶ μορίων, ἔτι δὲ τὰ Περὶ ζώων πορείας τε καὶ κινήσεως, τὰ δὲ ἴδια, ὡς τὰ Περὶ μνήμης καὶ ὑπνου καὶ τῆς καθ' ὑπνον μαντικῆς· τῶν γὰρ ἐν τούτοις λεγομένων τὰ πλεῖστα ἀνθρώπῳ μόνῳ ὑπάρχει. In *Mete.*, 3.34–4.6.

<sup>83</sup> Alexandre n'a pas connaissance d'un ouvrage d'Aristote consacré aux plantes, voir *In Sens.* 87.11–12.

<sup>84</sup> Εἳστι δὲ ταῦτα πάντα κοινὰ ψυχῆς τε καὶ σώματος, περὶ ὃν τῶν μὲν πλείστων ἐν τοῖς Περὶ ψυχῆς προείρηται, περὶ δὲ ἐνίων ὕστερον ἐρεῖ. In *Sens.*, 5.24–25.

paires d'opposés (436<sup>a</sup>12–17), qui annonce aussi bien *Somn. Vig.* que *PN2*. Au lieu de cela, il se contente de replacer leur traitement au sein de l'étude de la nature au sens large<sup>85</sup>. Si l'on garde à l'esprit la manière dont il comprend le prologue des *Mete.*, en incluant au sein de cette étude de la nature aussi bien *An.* et *PN1*, cela n'a peut-être rien de remarquable. Une chose est sûre, c'est que Alexandre a parfaitement compris la nuance avec laquelle Aristote emploie le critère de la distribution chez les êtres vivants dans le prologue du traité *Sens.*, car aucun de ces deux groupes annoncés, comme il l'observe parfaitement, ne concerne exclusivement des attributs qui seraient tous communs à tous les animaux ou à tous les vivants, ou, inversement, propres à certains seulement. Le critère de partition tiré du prologue des *Mete.* reste pertinent, mais il ne constitue plus le mode opératoire d'une présentation du *corpus*. Il est en tout cas significatif que, chez Alexandre, la première annonce soit rattachée au traité *An.*, et la seconde à l'étude physique : cela suggère un statut différencié qui fait signe vers la séparation de *PN1* et de *PN2* que l'on trouve chez Ptolémée.

Il n'y a guère de trace subsistante d'une réflexion à ce sujet après Alexandre. Nous n'avons pas d'autres commentaires aux traités des *PN*. Le courant néo-platonicien est certes demeuré très préoccupé par les questions d'organisation des écrits d'Aristote, mais les débats semblent s'être limités aux textes prescrits par le *cursus* de l'école, dont les traités des *PN*, de même que le reste du *corpus* d'étude des animaux, sont demeurés très éloignés. Deux commentaires aux *Mete.* qui appartiennent à cette tradition, celui de Philopon et celui d'Olympiodore, sont préservés. Philopon commente bien le prologue des *Mete.* cité plus haut, mais il se contente surtout de suivre le commentaire d'Alexandre de très près et reprend exactement sa solution, de manière très synthétique, peu après l'avoir cité<sup>86</sup>. C'est donc un indice d'une autorité de l'Exégète sur cette question qui se maintient jusqu'à la fin de la période antique, car la division que Philopon lui emprunte est en réalité incompatible avec les grandes catégories de l'organisation néo-platonicienne du *corpus aristotelicum*<sup>87</sup>.

Quant à Olympiodore, s'il évoque, lui aussi, fréquemment les interprétations d'Alexandre, ses intérêts se portent ailleurs. Il se montre en effet extrêmement préoccupé par la question de savoir si l'on peut légitimement rattacher le traité *An.* à l'étude de la nature et des animaux (*In Mete.*, 4.5–15), ainsi que des questions d'authenticité relatives aux différents livres des *Mete.* Il finit cependant par reprendre, tout comme Philopon,

85 Περὶ μὲν οὖν τὸν τεττάρων συζητῶν ὃν προείρηκε φέρεται ἐν τῇ πραγματείᾳ τῇ Φυσικῇ αὐτοῦ βιβλίᾳ, δι' ὃν περὶ αὐτῶν ἐπραγματεύσατο, λέγω δὲ Περὶ ἐγρηγόρσεως καὶ ὑπνου καὶ νεότητος καὶ γήρως καὶ ἀναπνοῆς καὶ ζωῆς καὶ θανάτου. *In Sens.*, 6.16–19.

86 Voir *In Mete.*, 9.12–18. On notera cependant, comme j'ai tenté de le faire valoir précédemment, les changements dans la dénomination des traités chez Philopon, qui témoignent d'une bien plus grande individualisation des parties de *PN1* que chez Alexandre.

87 Philopon, parce qu'il suit Alexandre, se retrouve ainsi à placer *Hist. An.* et *Gener. An.* au sein des ouvrages généraux d'étude des animaux, qui font normalement partie des écrits « intermédiaires » (μεταξύ), car ne traitant ni d'objets particuliers ni d'objets universels. Voir *In Cat.*, 3.11 & 26–28, et Hadot (1990), p. 90.

la solution d'Alexandre et divise ainsi les traités physiques en καθόλου et en ιδίαι : il cite pour la première catégorie *Gener. An.* et pour la seconde *Hist. An.* (contrairement à l'organisation d'Alexandre) et *Div. Somn.* Il vaut la peine de remarquer que ce geste intervient, non pas au cours de l'explication de la formule καθόλου τε καὶ χωρὶς dans le texte d'Aristote, comme c'est le cas chez Alexandre et Philopon, mais lorsqu'Olympiodore commente, un peu plus haut dans le texte d'Aristote, l'expression κατὰ τὸν ὑφηγημένον τρόπον (339<sup>a6</sup>). Il s'oppose alors à l'interprétation d'Alexandre, avec certaine confusion<sup>88</sup>. Quoi qu'il en soit, le fait majeur est la fidélité des deux commentaires néo-platoniciens aux *Mete.* conservés à l'interprétation d'Alexandre d'Aphrodise, s'agissant d'assigner une place aux *PN* au sein des traités physiques.

Un autre lieu important de la réflexion néo-platonicienne sur l'organisation du *corpus aristotelicum* est le début des commentaires aux *Cat.* Comme c'est par là que débute l'étude d'Aristote au sein de l'école, la tradition est d'expliquer à ce moment comment il convient d'aborder les textes conservés, et dans quel ordre. Les traités des *PN* n'y sont cependant généralement pas abordés. Ammonius, par exemple, se contente rapidement de mentionner des écrits généraux (καθόλου), parmi lesquels il cite *An.*, *Gener. Corr.* et *Cael.* (*In Cat.*, 3.25–26), avant d'affiner quelque peu leur distinction. Il finit ainsi par dégager un volet physique, mais il ne s'attarde pas davantage sur sa composition.

Le commentaire traditionnellement attribué à David ou aujourd'hui à Élias est le seul à développer suffisamment l'organisation des textes physiques pour que l'emplacement réservé aux *PN* puisse apparaître (*In Cat.*, 115.14–116.14). L'architecture qu'il leur donne est assez baroque. Il divise les traités physiques selon que leur objet est incorporel ou corporel. *An.* répond à la première caractérisation, puisque son objet est plus élevé que le corps, si bien que cet ouvrage est d'emblée radicalement séparé des *PN*, dont les traités tombent, eux, dans la seconde catégorie. Celle-ci se subdivise selon que les corps en question sont supra- ou sublunaires. Pour les seconds, on distingue ensuite les ouvrages qui traitent en général (καθόλου) de leur nature, comme *Gener. Corr.*, de ceux qui parlent de corps particuliers (περὶ τῶν μερικῶν). On distingue entre ces derniers selon que ces corps particuliers sont inanimés ou animés et, s'ils sont animés, selon qu'ils sont ou non capables de sensation. On en arrive ainsi, avec les traités portant sur des corps sublunaires particuliers capables de sensation, aux textes d'étude des animaux, qui sont de nouveau divisés en ouvrages généraux (καθόλου) et particuliers (κατ' ιδίαν). *Div. Somn.* est donné comme exemple du second groupe. Pour le premier, le commentaire cite *Hist. An.*, où l'auteur identifie une étude de la jeunesse et de la vieillesse que l'on associerait plutôt à *PN2* (115.36–116.2). Après un tel raffinement de

---

<sup>88</sup> Olympiodore affirme qu'Alexandre décrit purement et simplement cette méthode comme l'apodictique, alors que l'Exégète se montre beaucoup plus nuancé sur ce point, l'important étant pour lui la différence avec la méthode « historique », celle entre la recherche des faits et celle des causes (*cf.* Alexandre d'Aphrodise, *In Mete.*, 4.7–10). Olympiodore lui oppose une autre interprétation, qui s'avère en fait être l'interprétation par Alexandre d'une autre partie du texte (*In Mete.*, 4.8–15).

divisions, on retrouve ainsi, concernant l'étude des animaux, l'organisation issue du commentaire d'Alexandre aux *Mete.*, selon laquelle certains traités des *PN* relèvent de l'étude de certains animaux en particulier (*Div. Somn.* est une fois de plus l'exemple-phare, 116.2), et d'autres de leur étude générale. Il ne semble donc pas que la question de la place au sein du *corpus* des traités composant les *PN* ait beaucoup été agitée après Alexandre d'Aphrodise. La tradition néo-platonicienne s'est très peu intéressée à ces traités et, concernant leur relation au reste des ouvrages physiques, presque tous ses membres, pour ceux qui se prononcent sur la question, se contentent de reprendre une solution esquissée par Alexandre dans son commentaire aux *Mete.*

La seule figure qui fasse un tant soit peu exception à cette règle est celle de Simplicius. Au début de son commentaire au traité *Phys.*, lorsqu'il a à rendre compte de la place au sein du *corpus* des traités qu'il va expliquer, Simplicius prend la peine de déployer l'organisation du *corpus* de philosophie naturelle. Il va jusqu'à donner une situation précise aux ouvrages portants sur les êtres animés, et en particulier sur les animaux, qu'il place à la suite des ouvrages généraux sur les corps et de ceux portant sur les êtres inanimés. Il distingue ainsi, concernant les animaux et les plantes, les recherches menées « historiquement » (ἰστορικῶς, qui ont pour but d'établir les faits) de celles conduites causalement (αἰτιολογικῶς, qui ont pour but d'expliquer les faits établis) (*In Phys.*, 3.6–9). La première catégorie comprend *Hist. An.*, tandis que, pour la seconde, Simplicius cite ensemble *Gener. An.*, *Part. An.*, *Mot. An.* et *Somn. Vig.* sous une seule dénomination (ώς ἐν τοῖς Περὶ ζώων γενέσεως καὶ μορίων καὶ κινήσεως καὶ ὑπνου καὶ τῶν τοιούτων). Il précise ensuite immédiatement que la division qu'il vient de présenter est d'origine « péripatéticienne »<sup>89</sup>. Même lorsqu'un auteur néo-platonicien ne suit pas apparemment pas l'organisation usuelle des écrits physiques d'Aristote, sa source se trouve ainsi toujours du côté « péripatéticien », c'est-à-dire, semble-t-il, chez Alexandre d'Aphrodise. La tradition néo-platonicienne semble par conséquent s'être contentée de cueillir une organisation du *corpus* physique ayant mûri à un arbre péripatéticien, qu'elle laisse subsister à peu près intacte pour les textes qui n'éveillent guère son intérêt. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les traités des *PN*, qu'aucun auteur néo-platonicien ne semble avoir entrepris de commenter. Les dernières traces antiques d'une réflexion approfondie sur le statut des *PN* se trouvent chez Alexandre d'Aphrodise. C'est un élément de poids s'agissant de rendre compte du fait que, de la liste de Ptolémée à nos plus anciens manuscrits (IX<sup>e</sup>–X<sup>e</sup>), la situation des *PN* au sein du *corpus* ne paraît pas avoir connu la moindre variation.

---

<sup>89</sup> Voir *In Phys.*, 3.10–12 : ή μὲν οὖν διαιρεσίς τοιαύτη τίς ἔστι τοῦ φυσικοῦ τῆς φιλοσοφίας κατὰ τὴν περιπατητικὴν αἵρεσιν ώς συνελόντι εἰπεῖν. Elle se trouve en effet déjà chez Alexandre d'Aphrodise (voir *In Mete.*, 4.7–10, cité plus haut).

### L'énigme de la transmission arabe des *Parva naturalia*

La pièce principale de la transmission arabe des *PN* est, en le *Compendium* d'Averroès (Ibn Rušd)<sup>90</sup>, aussi l'une des plus tardives. Cet abrégé a joui d'une grande diffusion au cours de la période médiévale grâce à sa traduction latine par Michel Scot au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il a, dans une large mesure, conditionné la réception des *PN* dans le domaine latin. Le *Compendium* présente un certain nombre de traits plus ou moins inattendus au regard de la tradition grecque. Il ne se poursuit pas après la section qui correspond au traité *Long.*, bien que Averroès ait conscience du fait que la série se poursuive en grec, et regrette le fait que les traités restants ne lui soient pas parvenus en arabe<sup>91</sup>. Le texte contient, surtout en ce qui concerne les traités du sommeil, des éléments doctrinaux qui ne sont pas du tout présents dans le texte grec d'Aristote, manifestement issus d'une influence étrangère, tandis que d'autres éléments qui figurent bien chez Aristote, par exemple les grandes apories qui forment les deux derniers chapitres du traité *Sens.*, sont complètement absents du *Compendium*. La collection, ainsi transformée, est connue dans son ensemble sous le nom de son premier terme, *De sensu et sensato* (*Kitāb al-Hiss wa-l-maḥsūs*, avec deux singuliers comme chez Ptolémée), *Mem.*, *Somn. Vig.*, *Insomn.* et *Div. Somn.* sont traités comme ne formant qu'un seul livre.

Bien que l'on l'ait un temps cru irrémédiablement perdue, la traduction arabe des *PN*, qui est en fait plutôt une adaptation, a été retrouvée dans un manuscrit extrêmement jeune, le 1752 de Rampur, généralement daté du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup>. Le manuscrit s'organise, comme le *Compendium*, d'Averroès, en trois livres, le premier correspondant au traité *Sens.* mais contenant en réalité seulement des fragments d'une traduction arabe de Plotin (*Ennéade* IV.6) qui traitent de la sensation (dont le début manque, le manuscrit étant acéphale), le second au traité *Mem.* et aux trois traités du sommeil, et le dernier au traité *Long.* La teneur aristotélicienne du texte est très variable et globalement faible : ce qui reste du premier livre ne contient rien que l'on puisse légitimement considérer comme une traduction du traité *Sens.*, alors qu'environ un tiers des deux suivants peut

<sup>90</sup> Je m'y réfère d'après la traduction anglaise de Blumberg (1961).

<sup>91</sup> Averroès annonce à la fin du prologue de son abrégé qu'il s'occupera des livres restants ultérieurement, parce qu'il espère sans doute encore parvenir à mettre la main sur une traduction. La fin de son texte est moins optimiste à cet égard. Il signale également dans le *Grand commentaire* au traité *An.*, ad 420<sup>b</sup>20–22, où Aristote renvoie à un autre ouvrage au sujet de la nécessité du souffle pour la conservation de la chaleur interne, que le livre en question, ne lui est pas parvenu (*et locus quem innuit quod in eo fuit locutus de hac intentione est suus tractatus quem fecit de anelitu, et iste tractatus non pervenit ad nos*, dans la traduction latine éditée par Crawford (1997), p. 265), ce qui est peut-être une référence au traité *Resp.*, comme le soutient Gätje (1971), p. 84, mais pourrait aussi bien renvoyer au traité *Spir.*

<sup>92</sup> Le fonds de la bibliothèque Raza de Rampur a été décrit par 'Aršī (1971). Le manuscrit 1752 a été signalé à l'attention des chercheurs depuis plusieurs décennies par Daiber (1986). Une thèse portant sur la transmission arabe des *PN* à partir de ce manuscrit a été soutenue par Rotraud Hansberger en 2007 à l'université d'Oxford (Hansberger [2007]). Hansberger a signé de nombreuses publications à ce sujet depuis (voir Hansberger [2008], [2010], [2011], [2018a], [2018b], [2018c] et [2019]), une édition et traduction du texte du manuscrit par ses soins est attendue.

être mis en correspondance avec le texte aristotélicien, encore que le texte arabe soit le plus souvent très éloigné de celui d'Aristote.

Le texte du manuscrit apporte en tout cas la preuve définitive de ce que l'on soupçonnait depuis longtemps<sup>93</sup>, à savoir que la tradition philosophique arabe a recouru à un texte se présentant comme une traduction des *PN*, mais qui y mêle de nombreux éléments complètement étrangers, dont certains présentent une résonance néo-platonicienne<sup>94</sup>. On retrouve ainsi des traces doctrinales, plus rarement des extraits, de cette adaptation préservée par le manuscrit de Rampur, non seulement chez Averroès, mais aussi chez Avicenne (en particulier dans son *Épître sur les rêves*<sup>95</sup>, et, surtout en ce qui concerne toujours le sujet du rêve, encore plus tôt, chez al-Fārābī, bien que ce dernier ne donne pas ses sources, chez Isaac Israeli, un philosophe et naturaliste juif (environ 855–955), ou encore chez Abū Sa'd al-Dīnawarī (fl. 1010), dans son manuel d'onirique<sup>96</sup>. L'adaptation-traduction arabe des *PN* connue par le manuscrit de Rampur s'est ainsi diffusée massivement à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle au moins, même s'il est probable que le manuscrit ne nous en donne accès qu'à une version fortement dégradée.

Son origine exacte est très obscure. Il n'a pas encore été possible de le prouver avec certitude<sup>97</sup>, mais il y a fort à parier que le texte des *PN* auquel se réfère al-Kindī y est apparenté, puisqu'il qu'il mentionne dans son *Épître sur la quantité des livres d'Aristote*, section XI<sup>98</sup>, un ensemble de quatre livres, organisé de manière fort semblable en (1)

---

93 Voir par exemple Steinschneider (1883) et Pines (1974).

94 Il est difficile de déterminer le processus qui a mené du texte grec d'Aristote à ce texte arabe. Deux étapes sont certaines : il y a eu une phase de paraphrase et de compilation, d'une part, et, d'autre part, une phase de traduction du grec vers l'arabe. On peut dater avec une certaine plausibilité la seconde du milieu du IX<sup>e</sup> siècle et la placer à Bagdad, c'est beaucoup plus délicat en ce qui concerne la première. La question centrale est de savoir si l'introduction massive d'éléments non-aristotéliens a eu lieu en milieu grec ou arabe (évidemment sans que ces deux hypothèses ne soient incompatibles). Le fait que *Sens.* a été remplacé par un matériau tiré de Plotin est tout à fait compatible avec un processus d'adaptation arabe, d'autres éléments, par exemple la mention de Thucydide et de Démosthène, auteurs peu connus de la tradition arabe, comme représentant à leur auditoire des choses qu'ils n'ont pas vue de leurs propres yeux (voir Hansberger [2007], pp. 99–102), sonnent beaucoup plus grecs.

95 Il est à noter que la partie de la *Shifa'* correspondant à *An.* (livre VI) ne contient absolument rien qui puisse être mis en correspondance avec les *PN*. Avicenne cite en revanche *Sens.* (ce qui représente probablement pour lui aussi le titre de l'ensemble des *PN* arabes) dans son synopsis du traité *Cael.*

96 Voir Peters (1968), pp. 45–46, Di Martino (1989) et Hansberger (2010).

97 « I have briefly compared the Arabic version of Aristotle's *On Dreams* in this manuscript with al-Kindī's *On Sleep and Dream*. I could not find any strong evidence that the former is the direct source for the latter, though some changes are the same (in particular the more central role given to the brain, and possibly the doctrine of internal senses which appears explicitly in the Arabic *On Dreams* and implicitly in al-Kindī) », Adamson (2007), p. 232 n. 53. Qusta ibn Lūqā (mort en 912) a également écrit au sujet des sommeils et des rêves, sans qu'il soit non plus possible d'identifier avec certitude une influence de cette adaptation arabe.

98 Je m'y réfère d'après la traduction anglaise d'Adamson & Pormann (2012), p. 295.

*An.*, (2) *Sens.*, (3) *Somn. Vig.*<sup>99</sup> et (4) *Long.*, sans faire signe vers le reste de *PN2*. D'autres indices, internes et externes, viennent en effet rattacher cette entreprise de traduction au milieu d'al-Kindī<sup>100</sup>. En revanche, le *Fihrist* de Ibn al-Nadīm (mort vers 995) signale un traité *De sensu et sensato* d'Aristote en deux livres, dont il affirme ne pas connaître de véritable traduction<sup>101</sup>. Il est probable que derrière ce titre ce soit à nouveau un ensemble plus large qui se cache, par exemple *PN1* organisé en deux volets de longueur comparable, *Sens.* et *De memoria et somno*. Le fait qu'al-Nadīm en nie l'existence d'une traduction digne de ce nom est assez mystérieux, étant donnée la popularité de l'adaptation connue par le manuscrit de Rampur. Si l'on se refuse à supposer qu'il n'en ait tout simplement pas eu vent, on peut y voir une remise en question savante de sa prétention à être une authentique traduction d'Aristote, ce qui serait parfaitement justifié au vu du caractère composite et franchement désorganisé du texte (même si cela est en partie attribuable à sa transmission, comme il n'est connu de première main que par un manuscrit tardif). Il mentionne malgré tout qu'une petite partie de ce traité a été glosée par un certain al-Tabarī élève d'Abū Bišr Mattā ibn Yūnus. On a pu comprendre cette indication de diverses manières, le Tabarī en question n'ayant pas encore été identifié de manière complètement sûre : on est parfois allé jusqu'à supposer l'existence d'un écrit véritable au sujet du traité *Sens.* qui aurait été transmis ensuite sous une forme abrégée, ce qui n'est nullement indispensable. La meilleure hypothèse à ce jour<sup>102</sup> est qu'il s'agisse du même al-Tabarī que celui dont les gloses au traité *des différences* d'Alexandre d'Aphrodise sont rapportées par le même Abū Bišr Mattā dans le manuscrit de Damas, al-Zāhirīyya 'Amm 4871, et dont le *Fihrist* signale à nouveau l'existence de gloses aux *Mete*.

On retiendra de tout cela le fait que la philosophie arabe connaît une version des *PN* très éloignée du texte d'Aristote, qui s'arrête au traité *Long.* et ne comprend pas *Mot. An.* Il est donc très difficile d'en tirer des renseignements au sujet de l'état du texte à la fin de l'Antiquité. L'hypothèse pessimiste, à cet égard, consisterait à supposer que le traducteur arabe originel (quel qu'il puisse être) a tellement remanié son Aristote, en le croisant avec quantité d'autres textes grecs, qu'il en devient impossible de s'en faire une idée un peu précise à partir de sa production arabe. Il est probable que la dilu-

<sup>99</sup> Contrairement aux traducteurs, je pense que cet intitulé renvoie en même temps aux trois traités du sommeil – c'est évident au vu du fait que Kindī explique que ce livre traite des rêves et de leurs causes –, ainsi que peut-être au traité *Mem.*, en vertu du fait que leur organisation en un unique ouvrage *De memoria et somno* persiste dans certaines sources jusqu'à la fin de l'Antiquité.

<sup>100</sup> Hansberger (2010) évoque également des particularités linguistiques et doctrinales qui rattachent cette adaptation au milieu de Kindī, sans être décisives par elles-mêmes. Le fait que le manuscrit de Rampur contienne également des extraits d'une traduction arabe de Plotin jusque-là inconnue est également un indice important en ce sens, en raison de l'intérêt tout particulier pour cet auteur dans ce milieu.

<sup>101</sup> « On n'en connaît pas de traduction à laquelle on puisse faire crédit et qui soit digne d'être mentionnée », selon la traduction de Hasnawi (1996), p. 40 (voir aussi Peters [1968], p. 45).

<sup>102</sup> Voir à ce sujet la mise au point de Hasnawi (1996).

tion du contenu aristotélicien soit intervenue au moment du passage vers l'arabe ou postérieurement plutôt qu'en milieu grec<sup>103</sup>. Cela ne nous avance guère quant à la question de la nature de l'édition d'Aristote à la source de tout ce processus : le responsable de ce texte avait-il devant lui une compilation ou une véritable édition d'Aristote, et, dans le second cas, s'organisait-elle comme son adaptation ? Ce sont des questions importantes, auxquelles je ne connais pas le moyen de répondre avec certitude.

La connaissance des *PN* dans le domaine arabe et islamique ne se limite cependant pas au texte influent connu par le manuscrit de Rampur. Contrairement à al-Kindī, Averroès se montre tout à fait conscient dans le *Compendium* du fait que la collection aristotélicienne enveloppe davantage de traités que la traduction arabe dont il dispose. Sa paraphrase du prologue du traité *Sens.* montre qu'il a très bien compris sa fonction d'annonce, et l'on peut donc légitimement supposer qu'il en a déduit les ouvrages qui lui manquent, mais il est également possible qu'il ait été informé de l'existence des autres traités par une source tierce. Surtout, al-Fārābī, s'il ne fait aucune mention des *PN* dans son *Énumération des sciences* (*Iḥṣā’ al-‘ulūm*), fait en revanche montrer d'une connaissance suffisante de chacun des traités de la collection grecque (qui dépasse la traduction arabe connue) pour les résumer individuellement dans sa *Philosophie d'Aristote* (*Falsafat Aristūṭālīs*)<sup>104</sup>, à la suite du traité *An.*, en citant pour certains d'entre eux leur titre en arabe alors que, pour autant que nous le sachions, ils n'ont pas été traduits. L'ordre dans lequel il les mentionne est cependant extrêmement déconcertant. Après une présentation au départ assez fidèle du traité *An.* qui va jusqu'à l'introduction de la partie nutritive, al-Fārābī explique qu'Aristote, faute d'être capable d'accéder à un principe supérieur, a changé d'objet d'étude, et poursuit en énumérant et décrivant sommairement les traités *De sanitate et morbo* (dont il donne le titre), *Juv.* (avec son titre), *Long.*, *VM*, *Sens.*, *Inc. An.* (avec son titre), *Resp.*, les trois traités du sommeil et *Mem.*

L'inclusion d'un traité consacré à la maladie et à la santé est intrigante : Aristote annonce en effet un tel écrit lors du prologue du traité *Sens.* (436<sup>a</sup>17), au début du traité *Long.* (464<sup>b</sup>33–34), et encore à la fin de *PN2* (480<sup>b</sup>22–30) et semble parfois y renvoyer (*Part. An.* II.7, 653<sup>a</sup>8–10), mais nous n'avons rien conservé de tel, pas plus que les catalogues antiques, si bien que rien ne suggère qu'il ne l'ait jamais écrit<sup>105</sup>, a

<sup>103</sup> « Despite this overall “Greek” character, the adaptation is very likely to have been produced in Arabic rather than in Greek prior to the translation », Hansberger (2019), p. 48 n. 2.

<sup>104</sup> Je me réfère cet ouvrage d'après la traduction anglaise de Mahdi (1962), en particulier pp. 118–121.

<sup>105</sup> Alexandre d'Aphrodise met discrètement cela en doute et affirme que cet hypothétique traité n'est en tout cas pas préservé (*In Sens.*, 6.19–20). Plessner (1964) a pu espérer que l'on ait, *a contrario*, conservé une trace arabe d'un traité qui aurait été perdu en grec, mais son espérance se fonde en grande partie sur une remarque partiellement erronée de Lacombe (1931), qui observe que certains manuscrits de la *translatio vetus* donnent à la fin de *PN2* le début d'un nouveau traité *De sanitate et morbo*, sans qu'il ne reconnaissse le texte grec de la fin du traité *VM* : ce n'est pas que la *vetus* partie d'un texte grec plus complet que le nôtre, c'est simplement que certains copistes ont interprété sa fin comme le début d'un traité perdu. Il est étonnant que cette possibilité de traiter la fin du traité *VM* comme le début du

*fortiori* qu'il ait pu être traduit en langue arabe. Le catalogue de Ptolémée renferme la mention d'un ouvrage intitulé *Questions par types tirées de la médecine*, en cinq traités (n° 80), ainsi que d'un ouvrage rassemblant des notions médicales (n° 102). On trouve aussi la mention d'*Ιατρικὰ* en deux livres chez Diogène Laërce (n° 110) et d'un *Περὶ ιατρικῆς*, également en deux livres et donc potentiellement identique au précédent, chez Hésychius (n° 98), dont l'appendice cite également un ouvrage avec ce même titre en six livres (n° 167). Moraux (1951) considère, p. 110, que des ouvrages ainsi intitulés ne pouvaient que prétendre à être de véritables traités de médecine, ce qui ne correspond pas exactement à la perspective nuancée que Aristote élabore quant aux rapports entre médecine et philosophie<sup>106</sup>, et s'empresse donc de les condamner comme inauthentiques, ce qui a aussi été l'attitude générale des interprètes modernes avant et après lui. Il propose de les identifier à l'ouvrage d'un certain Ménon, disciple d'Aristote, suivant une indication fournie par Galien<sup>107</sup>, exposant les opinions des médecins, que la tradition aurait ensuite faussement attribué au Stagirite. On pourrait donc se demander si ce n'est pas à cet ouvrage que renvoie al-Fārābī, mais la manière très expéditive dont il le décrit ne permet pas de trancher la question avec certitude – il est possible que sa source ait inventé l'existence d'un tel traité de toutes pièces à partir des annonces que contiennent les textes d'Aristote. La mention du traité *Inc. An.*, là où l'on s'attendrait naturellement à voir figurer *Mot. An.*, est tout aussi surprenante, tout comme l'éparpillement de *PN2*, *Resp.* se retrouvant complètement dissocié du traité *Juv.* et *VM* alors qu'ils sont continus dans le texte d'Aristote. Tout porte donc à croire qu'al-Fārābī n'a pas accès directement à tous ces textes mais est en train d'exploiter une source de seconde main, et que sa source est déjà éloignée de plusieurs degrés des listes conservées des ouvrages d'Aristote, au point d'avoir en grande partie perdu leur ordonnancement originel. Cette hypothèse reçoit une certaine confirmation du fait que, par ailleurs, dans son traité *De l'État parfait* (*Mabādi' ārā' ahl al-madīna al-fāḍila*), al-Fārābī semble emprunter certaines idées à la version arabe du traité *Div. Somn.* attestée dans le manuscrit de Rampur<sup>108</sup>. On ne s'aventurera donc pas à supposer qu'il a accès à une autre version arabe des *PN* : il connaît la version attestée par le manuscrit de Rampur tout en employant, non pas une autre version, mais d'autres sources qui décrivent le *corpus aristotelicum*.

---

traité sur la santé et la maladie promis ait eu à être redécouverte par le biais de l'étude de la transmission latine, alors que Saxo Schneider (1811), p. CXX, ou Titze (1826), p. 65, par exemple, s'en montrent parfaitement consciens.

<sup>106</sup> Voir à ce sujet Lefebvre (2019).

<sup>107</sup> Voir *In Hipp. nat. hom. comment.* I.2 = CMG 9.1, 15.23–30. Ce texte perdu semble être à la source de la partie médicale d'un papyrus célèbre, celui de l'*Anonymus Londoniensis*, (*P. Lit. Lond.* 165 = *Brit. Libr.* 137), et l'on se demande aujourd'hui si l'attribution à Aristote ne serait pas justifiée, quoi qu'en dise Galien (voir, entre autres, Manetti [1990], pp. 220–222, et Mansfeld [1984], p. 66 n. 15).

<sup>108</sup> Voir Hansberger (2008), pp. 73–74. Je suis en revanche en désaccord avec son affirmation selon laquelle la présentation des *PN* dans la *Philosophie d'Aristote* ne pourrait que remonter à la même traduction que le manuscrit de Rampur.

Peut-on se faire une idée de cette source utilisée par al-Fārābī à la place de la traduction-adaptation habituelle ? Je pense que c'est le cas. (a) La première étape est de s'interroger sur l'apparition du traité *Inc. An.* au beau milieu des composantes textuelles des *PN*. Il n'y a à cela qu'une seule explication possible, dès lors que l'on mesure à quel point la description par al-Fārābī du contenu de ce traité est exacte. Sachant que cet ouvrage n'a, pour autant qu'on le sache, jamais été traduit en arabe, il ne peut pas avoir rédigé cette notice lui-même, mais doit l'avoir trouvé déjà constituée dans une source grecque, qu'il lit traduite en arabe. Le processus est donc le suivant : (1) rédaction en grec d'une présentation, avec cet ordre singulier, des traités des *PN*, *Mot. An.* inclus ; (2) erreur lors de la transmission ou de la paraphrase de cette présentation, par laquelle *Inc. An.* se substitue à *Mot. An.*<sup>109</sup> ; (3) ajout à la suite de cette confusion d'une notice grecque décrivant fidèlement le contenu du traité *Inc. An.* ; (4) traduction ou adaptation de la présentation des *PN* ainsi altérée vers l'arabe ; (5) consultation et réemploi de cette source par al-Fārābī. Autrement dit, si l'on accorde que la mention du traité *Inc. An.* ne peut être issue que d'une confusion avec *Mot. An.*, à qui la place au milieu des *PN* revient de droit, alors il est nécessaire de supposer que celle-ci remonte à une source grecque, parce qu'elle ne peut pas être le fait d'un auteur de langue exclusivement arabe, *a fortiori* de Fārābī.

(b) Si l'on observe attentivement l'ordre selon lequel ce dernier cite les traités des *PN*, on constatera que, au-delà de son caractère inhabituel, celui-ci répond à une logique d'organisation extrêmement rigoureuse. L'ensemble de départ paraît issu d'une étude serrée du prologue du traité *Sens.*, associée à une connaissance suffisamment profonde du *corpus* pour être capable de repérer les traités conservés et ceux annoncés : on aboutit ainsi à un ensemble composé de tous les traités qui font partie des *PN*, y compris *Mot. An.*, ainsi que du traité consacré à la santé et à la maladie, si l'on suppose qu'il a vraiment existé un jour<sup>110</sup>. Comme Alexandre d'Aphrodise et Philopon lorsqu'ils commentent le prologue des *Mete.*, en particulier la formule καθόλου τε καὶ χωρίς en 339<sup>a7–8</sup>, al-Fārābī effectue au sein de cet ensemble une bipartition soigneuse, selon que le traité en question ait un objet commun à tous les vivants ou un objet propre à certains seulement. Au sein de chaque ensemble ainsi distingué, il procède en allant du plus général et du plus fondamental au plus particulier et au postérieur.

---

<sup>109</sup> Une telle erreur est rendue plausible ne serait-ce que par la proximité conceptuelle de leurs titres, elle est encore plus facile si l'on suppose que la source, comme Alexandre ou Philopon quand ils commentent le prologue des *Mete.*, a soudé leurs deux titres en une unique dénomination.

<sup>110</sup> La description du contenu de ce traité chez al-Fārābī étant très vague, on peut supposer que la notice le concernant a été rédigée à n'importe quelle étape du processus de transmission parmi les cinq distinguées précédemment. Il est cependant probable que cela ait été fait à l'étape (3), c'est-à-dire au même moment que l'insertion de la notice relative à *Inc. An.*, par quelqu'un rajoutant des descriptions du contenu à la suite du titre des ouvrages qui ignorait le fait que, comme le soupçonne Alexandre d'Aphrodise, le traité de la santé et de la maladie n'avait peut-être jamais existé.

La première catégorie regroupe donc le *De sanitate et morbo* (puisque la santé et la maladie concernent absolument tous les êtres vivants), les traités de *PN2*, à l'exception de la respiration (puisque, comme Aristote n'a de cesse de le rappeler, tous les animaux ne respirent pas), et également, si l'on joue, de manière finement aristotélicienne, sur l'ambiguïté entre les vivants et les animaux, *Sens.*, puisque l'animal se définit par la sensation, et *Inc. An.* (précédemment *Mot. An.*), puisque presque tous les animaux se meuvent. La seconde catégorie regroupe l'étude de la respiration, donc, ainsi que les traités du sommeil et *Mem.*, puisque tous les animaux ne sont pas pourvus de mémoire et que la réminiscence n'appartient qu'à l'être humain. On peut s'interroger sur les raisons qui conduisent placer ici *Somn. Vig.*, puisque Aristote y insiste sur le fait que tous les animaux dorment (et non certains seulement, même si cela n'est pas toujours facile à observer). L'origine de cette inclusion est peut-être à chercher du côté d'un léger glissement, par lequel les développements un peu sinueux d'Aristote au sujet de la généralité du sommeil chez les animaux auraient conduit un interprète ou un compilateur à mettre en doute cette thèse<sup>111</sup>. Une autre raison de cette inclusion est sans doute l'unité matérielle et textuelle des traités du sommeil : comme *Div. Somn.* traite d'un phénomène qui paraît exclusivement humain, la prémonition onirique, cette caractérisation peut rejoindre sur les autres parties de l'ouvrage, d'autant plus que *Insomn.* se place aussi du point de vue humain, bien que Aristote ne nie pas que d'autres animaux puissent rêver.

Quoi qu'il en soit, je considère donc que la source des notices que l'on lit chez al-Fārābī et de l'ordre de leur exposé (*a*) est grecque et (*b*) se rattache à une tradition de commentaire du prologue des *Mete.* remontant à Alexandre d'Aphrodise (si ce n'est plus haut encore), qui consiste à distinguer, parmi les ouvrages d'étude des êtres vivants d'Aristote, ceux traitant de tous les vivants ou animaux de ceux qui ont des objets propres à certaines espèces, en particulier à l'être humain. Cette conclusion est corroborée par le fait que les *Mete.* ont été traduites en arabe, celles d'Aristote comme celles de Théophraste, ainsi que les commentaires d'Alexandre et d'Olympiodore, que l'on sait avoir été amplement utilisés<sup>112</sup>.

### **Les *Parva naturalia* en milieux byzantin et latin : aperçu préliminaire**

La réception byzantine des *PN* a laissé pour l'essentiel deux traces : les manuscrits que nous avons conservés, et le commentaire de Michel d'Éphèse aux *PN*, entrepris, de même que ceux d'Eustrate de Nicée, au sein du cercle érudit de la princesse disgraciée Anne Comnène<sup>113</sup> vers la fin de la première moitié du XII<sup>e</sup> afin de combler les lacunes

---

<sup>111</sup> Alexandre d'Aphrodise prête parfois le flanc à une tentation de cette espèce : le sommeil et la veille sont communs à tous les animaux, « à moins », écrit-il, « qu'il n'y ait, sait-on jamais, une certaine espèce de poissons qui soit insomniaque » (εἰ μή που γένος ἵχθυών ἔστι τι ἄγρυπνον, *In Sens.*, 6.21).

<sup>112</sup> Voir Daiber (2021) pour un exposé des données textuelles conservées.

<sup>113</sup> Voir Browning (1962).

des commentaires existants, et qui, pour cette raison, laisse de côté *Sens.*, déjà traité par Alexandre d'Aphrodise. La question de l'articulation des manuscrits byzantins aux éditions antiques est aussi cruciale que difficile. Si l'on restreint le champ d'observation aux manuscrits indépendants, on constate qu'ils transmettent presque unanimement la séquence *PN1-Mot. An.* Parmi les dix-sept manuscrits indépendants qui transmettent *Mot. An.*<sup>114</sup>, quatorze (**B<sup>e</sup>**, **b**, **E**, **S**, **O<sup>d</sup>**, **N**, **X**, **L**, **H<sup>a</sup>**, **M<sup>o</sup>**, **B<sup>p</sup>**, **P**), qui représentent ensemble toutes les branches de la transmission, le transmettent à la suite de *PN1* ou de la fin de *PN1*. Pour le reste, le manuscrit **C<sup>a</sup>** place *Mot. An.* entre *Sens.* et *PN2*, le manuscrit **E<sup>r</sup>** transmet le traité à la suite de *PN2* et seul le manuscrit **V<sup>g</sup>** contient *Mot. An.* sans contenir le moindre traité des *PN*, mais il s'agit d'un recueil de textes très divers, parmi lesquels *Mot. An.* est le seul traité aristotélicien. Concernant les manuscrits indépendants des *PN*, outre ceux cités précédemment, cinq (**C<sup>c</sup>**, **M**, **i**, **v** et **O<sup>a</sup>**), dont les trois premiers représentent une même sous-branche et les deux derniers deux éditions tardives, transmettent l'intégralité des *PN* sans *Mot. An.* Un seul (**U**) transmet *PN1* sans *Mot. An.* ni *PN2* (car il se clôut avec *PN1*). À nouveau un seul (**Z**), mais non des moindres, transmet *PN2* sans *Mot. An.* ni *PN1*, à la suite des traités *Part. An.*, *Gener. An.* et *Inc. An.*, suivant en cela la séquence que l'on retrouve dans le catalogue de Ptolémée. Parmi les manuscrits qui transmettent *PN1*, *Mot. An.* et *PN2*, la séquence la plus fidèle au prologue du traité *Sens.*, *PN1-Mot. An.-PN2*, se retrouve dans cinq manuscrits indépendants (**X**, **L**, **H<sup>a</sup>**, **M<sup>o</sup>** et **P**), qui représentent deux familles d'éditions érudites ayant partie liée. Deux manuscrits indépendants (**B<sup>e</sup>** et **S**) contiennent la séquence *PN1-Mot. An.-Gener. An.-PN2* suggérée par le renvoi à *Gener. An.* de la fin de *Mot. An.* Un seul manuscrit (**N**) sépare radicalement *PN1-Mot. An.* de *PN2* par des traités de philosophie naturelle et de zoologie. Je retiens de tout cela qu'il est incontestable que la séquence *PN1-Mot. An.*, que l'on retrouve déjà dans le catalogue de Ptolémée et qui est fortement suggérée par la fin du traité *Mot. An.*, est également celle de l'archétype de la transmission, tandis que le lien entre *PN1* et *PN2* y est beaucoup plus lâche.

Il n'y a donc presque aucun élément dans les catalogues antiques, pas plus que dans la tradition manuscrite, qui vienne soutenir la conception moderne d'une collection rassemblant *PN1* et *PN2* sans le traité *Mot. An.* La persistance d'un titre aussi vague que celui de *Parva naturalia* donne d'ailleurs assez bien à voir un certain embarras quant à cette collection, en ce qu'aucun éditeur ne s'est aventuré à lui donner un titre plus précis, et encore moins un titre grec – ce qui est heureux. Les origines du titre latin par lequel on la désigne ne sont d'ailleurs pas entièrement claires. On cite presque toujours à ce sujet l'observation, ancienne, de Freudenthal (1869a) selon laquelle le titre apparaîtrait pour la première fois parmi les étudiants de Gilles de Rome, vers la fin du XIII<sup>e</sup>

---

114 Voir aussi Primavesi (2020), pp. 97–98, dont je reprends les sigles.

siècle, pour faire de ce dernier son inventeur, mais il faut noter que Pierre d'Auvergne parle déjà de *parvi libri naturales* dans les années 1280<sup>115</sup>.

L'idée de dissocier *PN1* de *Mot. An.* pour lui adjoindre *PN2* précède de toute manière l'invention du titre que la postérité retiendra pour cette collection. Comme déjà noté, on la retrouve dans la composition de certains manuscrits byzantins, en particulier la famille de C<sup>c</sup>, qui est celle utilisée au XII<sup>e</sup> siècle par la majorité des premiers traducteurs latins des traités<sup>116</sup>, de sorte que ses réceptions byzantine et latine pourraient bien être intimement liées. On pourrait croire que Michel d'Éphèse rédige également un commentaire aux *PN* au sens moderne, excluant seulement *Sens.* du fait de l'existence du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise, mais, si les manuscrits nous transmettent bien un commentaire continu à *PN1-PN2* se subdivisant en cinq commentaires plus petits, ce n'est pas l'ordre que suit Michel lui-même, qui place pour sa part *Mot. An.* et *Gener. An.* entre *PN1* et *PN2* (*In PN*, 149.9–12), tout comme les manuscrits B<sup>e</sup> et S d'Aristote. La tradition arabe semble, bien qu'elle ne connaisse de *PN2* que *Juv.* et à l'exception d'un témoignage d'al-Farābī, partager la conception moderne des *PN*. Là encore, il est fort possible, au vu de la popularité dans l'Occident latin du *Compendium* d'Averroès après sa traduction par Michel Scot, qu'elle ne soit pas tout à fait étrangère à la constitution latine de cette collection.

En ce qui concerne le Moyen-Âge latin<sup>117</sup>, la première chose à noter est que, si les *PN* sont traduites en latin au cours du XII<sup>e</sup> siècle, ces textes ont circulé en ordre dispersé. Les premières versions latines du traité *Sens.* et des traités du sommeil ont été réalisées par deux traducteurs différents, qui n'ont toujours pas été identifiés à ce jour, tandis que Jacques de Venise a pris en charge *Mem.* et *PN2*, peut-être avec le dessein de compléter la collection qu'il trouve dans son manuscrit apparenté à la famille de C<sup>c</sup>. La chose surprenante est que l'on rencontre extrêmement fréquemment dans les manuscrits latins de la *translatio vetus* la séquence *An.-Mem.*, en sautant par-dessus *Sens.* : il ne semble donc pas que l'on ait eu un sentiment très fort de l'unité des *PN* au moment de la première réception latine de ces textes. Si l'on se fie à l'âge des plus anciens manuscrits conservés, il semble même que la traduction du traité *Sens.* soit postérieure à celle

<sup>115</sup> Au sein de ses *Quaestiones super De sensu et sensato*. Voir White (1990), pp. 450–451, cité par De Leemans (2012), p. 145 n. 1. On lit ainsi au début du texte de Pierre d'Auvergne (que l'on emploie ensuite souvent comme complément aux commentaires de Thomas d'Aquin, parce qu'il a terminé les commentaires aux traités *Cael.* et *Pol.* que le maître avait laissés inachevés – cf. Flüeler [2020]) : *Deinde applicat ipsa ad viventia, et hoc primo determinans illud quod est commune omnibus viventibus, sicut de anima et potentiis eius; deinde comparando partes animae ad organa, <deinde> determinando qualia viventia qualia debent habere organa. Prima consideratio datur <in> libro De anima, secundia in Parvis libris naturalibus, tertia in libro De animalibus, ...* (White [1986], partie III, pp. 4–5).

<sup>116</sup> C'est un exemplaire de cette famille qu'emploie le traducteur anonyme du traité *Sens.* et Jacques de Venise dans ses traductions du traité *Mem.* et de *PN2*, ainsi que David de Dinant (cf. *infra*).

<sup>117</sup> Je reprends en partie les résultats de P. de Leemans (2010). Voir aussi Donati (2009), pp. 512–517, et Brumberg-Chaumont & Poirel (2021), pp. 19–21, ainsi que le catalogue à vocation exhaustive des commentaires aux différents traités de *PN1* rédigés entre 1260 et 1320 établi par Ebbesen *et al.* (2015).

du traité *Mem.* La traduction des traités du sommeil est difficile à placer par rapport aux deux précédentes, tout au plus sait-on qu'elle doit avoir été effectuée avant 1210 (car le *De motu cordis* d'Alfred de Shareshill la cite), ce qui laisse penser que celle du traité *Sens.* pourrait avoir été la dernière à être apparue.

La traduction du traité *Mem.* semble avoir été la première à s'être massivement diffusée dans le milieu universitaire, en particulier à Paris (elle figure même officiellement au programme de la faculté des arts de 1255) et Oxford (on en conserve un commentaire d'Adam de Bockenfield rédigé dans les années 1240), celles des traités du sommeil et du traité *Sens.* se sont répandues quelques décennies plus tard<sup>118</sup>. La traduction de *PN2*, pourtant réalisée comme celle du traité *Mem.* par Jacques de Venise, ne semble pas avoir connu de succès comparable : elle n'est préservée que dans un petit nombre de manuscrits, alors que les précédentes en comptent plus d'une centaine. Ce désintérêt à l'égard de *PN2* s'explique en partie par le fait qu'Averroès n'a accès qu'au traité *Long.*, parce qu'aucune traduction des autres traités ne lui est parvenue. Or l'on lit exactement la même chose au cours au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle sous la plume d'Adam de Bockenfield (*libro de iuventute et senectute, de inspiratione et exspiratione, qui nondum pervenit ad nos*). Le fait que le titre du traité *Long.* au sein du *corpus vetustius* latin soit *De morte* n'a certainement pas aidé à dissiper cette confusion<sup>119</sup>.

La figure majeure de la réception du « nouvel Aristote » du *corpus vetustius* est celle d'Albert le Grand. Celui-ci, à partir d'environ 1255, rédige une série de paraphrases qui reprend la séquence *PN1-Mot. An.-PN2* (dont il est tellement convaincu qu'il en conçoit le projet alors même qu'il n'a pas accès au traité *Mot. An.*), qu'il fait précéder d'un *De nutrimento et nutritibili* de son propre fait. La transmission de la traduction de Guillaume de Moerbeke semble refléter, à travers ses différents *exemplaria* parisiens, une certaine hésitation. La liste du libraire André de Sens de 1304 mentionne un *exemplar* contenant *An.* et *PN1*, un autre contenant *Mot. An.* joint à *Inc. An.* au sein des traités zoologiques, et un autre contenant encore *Mot. An.*, joint cette fois à *PN2*, tandis que l'on peut reconstruire d'autres *exemplaria* contenant *PN1* et *PN2* seulement, divisés en neuf pièces consécutives. L'exclusion du traité *Mot. An.* commence à se mettre en place avec Thomas d'Aquin qui, dans l'introduction de son commentaire au traité *Sens.*, établit une séquence *PN2-De sanitate et egritudine & De nutrimento et nutritibili (qui duo libri apud nos nondum habentur)-Mot. An.-Inc. An.-An.-PN1*. L'association du traité *Mot. An.* au traité *Inc. An.*, thématiquement évidente car il s'agit dans les deux cas d'étudier comment les animaux se meuvent, mais assez erronée quant à leurs projets respectifs (*Inc. An.* se place dans la continuité du traité *Part. An.* et étudie les parties par lesquelles les animaux se meuvent, *Mot. An.* s'intéresse à la manière dont l'âme est cause du mouvement animal), se retrouve également, entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup>, chez Pierre d'Auvergne

<sup>118</sup> On conserve un commentaire sous forme de *quaestiones* aux trois traités du sommeil (bien qu'il soit intitulé *Quaestiones super librum De somno et vigilia*) et un autre au traité *Sens.* de la part de Geoffrey d'Aspall, rédigés au cours des années 1260. Le premier a été édité par Ebbesen (2014).

<sup>119</sup> Voir à ce sujet Brumberg-Chaumont & Poirel (2021), pp. 43–44 et 62–63.

et chez Jean de Jandun, qui cherchent à les rattacher ensemble à *PN1* et *PN2*. Il n'est donc même pas certain que l'intitulé *Parva naturalia* renvoyait originellement à la série *PN1-PN2* sans *Mot. An.* (comme c'est le cas aujourd'hui), puisqu'il est apparu à une période de forte hésitation quant à leur rapport aux traités *Mot. An.* et *Inc. An.*

Le fait le plus marquant quant aux manuscrits grecs conservés est l'accord remarquable des deux témoins les plus anciens, **Z** et **E**, qui remontent tous les deux à la renaissance macédonienne, avec l'ordonnancement de la liste de Ptolémée : *PN1* est placé dans **E** entre *An.* et *Mot. An.* sans que le manuscrit ne contienne *PN2*, tandis que *PN2* est situé dans **Z** au sein des traités d'étude des animaux sans que le manuscrit ne contienne *PN1*. C'est le signe d'une continuité très forte, qui est d'autant plus marquante qu'elle va à l'encontre des prescriptions explicites d'Aristote au début du traité *Sens.*, le prologue du traité cherchant incontestablement à souder ensemble *PN1* et *PN2*. Cette séparation se laisse devenir aux deux extrémités de la tradition des commentateurs : Alexandre d'Aphrodise place *PN1* à la suite du traité *An.* (*In Sens.*, 6.16–17) mais se contente de rattacher *PN2* au traité *Phys.* (*In Sens.* 5.24–25) ; Michel d'Éphèse considère que *PN2* doit être séparé de *PN1* par *Mot. An.* et *Gener. An.* Le texte d'Alexandre d'Aphrodise se laisse rattacher à la branche **a** de la transmission manuscrite pour *Sens.*, laquelle est à la source de l'essentiel de la transmission byzantine, et à laquelle appartient aussi l'exemplaire de Michel d'Éphèse pour le reste des traités de *PN1*. Comme le principal témoin de l'autre hyparchétype, le manuscrit **B<sup>e</sup>**, est organisé selon la séquence *PN1-Mot. An.-Gener. An.-PN2*, il est donc fort probable que l'ensemble de la transmission manuscrite remonte à un état du *corpus* répondant au même ordonnancement, quant aux *PN*, que le catalogue de Ptolémée<sup>120</sup>.

Quelques indices épars laissent cependant envisager que cette belle unanimité pourrait n'être qu'apparente. La complexité de la transmission ancienne a pu être en partie écrasée par ce pôle dominant. La réception arabe des *PN* ne s'y conforme pas du tout, et paraît bien plus fidèle au prologue du traité *Sens.* : c'est le cas, tant de la traduction-adaptation attestée par le manuscrit de Rampur et issue vraisemblablement du cercle d'al-Kindī (IX<sup>e</sup> siècle) que de la source employée par al-Fārābī (X<sup>e</sup> siècle), qui pousse la révérence devant ce texte jusqu'à inventer un traité consacré à la santé et à la maladie. En ce qui concerne les manuscrits grecs, si l'on accepte l'existence, ici défendue, d'une famille **B** indépendante de tout le reste, y compris du témoignage Alexandre

---

<sup>120</sup> Le constat selon lequel l'archétype de la transmission doit contenir la séquence *PN1-Mot. An.* a été remis sur le devant de la scène par Rashed (2004) (« il est au contraire hors de doute que toute la tradition conservée remonte à un exemplaire où [Mot. An.] suivait immédiatement *Div. Somn.* », p. 192), alors qu'il semblait avoir été complètement perdu de vue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il est repris et approfondi par Primavesi (2020), en ce qui concerne *Mot. An.* (voir aussi Primavesi [2022], p. 532 : « *demnach ist die uns interessierende Abhandlung De sensu (Sens.) hinsichtlich ihrer Text- und Überlieferungsgeschichte zweckmäßigerweise weder isoliert, noch im Rahmen von Bekkers Parva naturalia-Zusammenstellung als ganzer zu betrachten; vielmehr hat sie als erste Abhandlung der Großschrift zur Psychophysik (PN1 + Mot. An.) zu gelten* »).

d'Aphrodise, pour PN1, on ne peut pas taire le fait que son témoin principal, **B<sup>e</sup>**, ne transmet pas exactement la même séquence, même si la structure du *codex* a évolué<sup>121</sup>. Sa composition reflète-t-elle encore celle de son modèle ancien ? Je ne serais guère optimiste à ce sujet. Le manuscrit contient en effet *PN1-Mot. An.* après *Part. An.* suivi de *Inc. An.*, puis *Gener. An.* et *PN2*. La chose vraiment étonnante est le fait que le traité *An.* n'ait pas été placé entre *Inc. An.*, qui se clôt par son annonce, et *Sens.*, qui s'ouvre par son rappel. Avec *An.* ainsi réintroduit, la séquence serait très exactement identique à celle que l'on trouve dans l'un des plus vieux témoins de  $\gamma$ , le manuscrit paléologue et archaïsant **S**<sup>122</sup>. C'est très probablement l'ordre de l'ancêtre de sa famille<sup>123</sup>, laquelle est fortement influencée par  $\beta$ , et c'est aussi la séquence qu'adopte pour sa part Michel d'Éphèse : il y a donc des chances pour que cet ordre ne remonte pas bien au-delà du XII<sup>e</sup> siècle<sup>124</sup>.

Il y a enfin une donnée assez inattendue, à savoir le fait que, dans la famille du manuscrit **C<sup>c</sup>**, dont le plus ancien témoin conservé date d'environ 1300, mais que son emploi par les premiers traducteurs latins conduit à faire remonter au siècle précédent, la fin du traité *Sens.* a fusionné avec le début du traité *Mem.* Ce n'est pas totalement anecdotique, parce que cette famille est de loin la plus ancienne à proposer les *PN* modernes (*PN1-PN2 sans Mot. An.*) : on peut donc soupçonner qu'elle remonte à une vieille édition

<sup>121</sup> Voir le tableau récapitulatif avancé par Isépy & Prapa (2018), p. 19.

<sup>122</sup> Manuscrit qui présente la particularité de ne pas transmettre la fin du traité *VM*, et ce n'est pas parce que nous en aurions perdu des feuillets. On pourrait se demander si cela n'est pas lié au fait que la *translatio vetus* traite parfois la fin du traité *VM* comme le début du traité promis consacré à la santé et à la maladie, d'autant plus que, coïncidence heureuse, on trouve au dos du feuillet en question de **S** (f. 167<sup>v</sup>) quelque chose qui ressemble fort à des indications lexicales en vue d'un lecteur de langue latine. Il faut pourtant relever que **S** et la *vetus* n'interrompent pas du tout *VM* au même endroit, ce qui compromet ce rapprochement.

<sup>123</sup> Les principaux autres témoins de la famille de **S** sont (a) les manuscrits **O<sup>d</sup>** et **W**, dont les compositions respectives n'ont que peu d'intérêt dans cette perspective parce qu'elles répondent à des intérêts bien particuliers (l'un comprend *An.*, *PN1*, *Mot. An.* et Plotin, l'autre *Phys.*, *EN*, *Sens.* et *An.*), (b) une sous-famille tardive qui comprend les manuscrits **V<sup>q</sup>**, **P<sup>h</sup>** et **P<sup>l</sup>**, laquelle est très proche de **S** pour un temps, avant de migrer du côté du manuscrit **M**, et dont les représentants ne permettent pas vraiment de se faire une idée de la composition de leur ancêtre, car ils prennent tous des partis très différents, et (c) surtout le manuscrit **U**, remontant à la première moitié du XII<sup>e</sup>, qui transmet sensiblement la même chose que les parties pertinentes de **S** et de **B<sup>e</sup>**, à savoir *Part. An.*, *Inc. An.*, *An.* et *PN1*, dans cet ordre.

<sup>124</sup> Golitsis (2020) a montré, par ailleurs, que **S** est destiné à aller de pair avec un autre manuscrit, *Laurent. plut.* 85.1, lequel contient les commentaires antiques et byzantins aux traités qu'il renferme, dans le même ordre et en format double. Des reliures postérieures ont vraisemblablement conduit à des réorganisations internes, dans **S** comme dans son acolyte, mais la séquence *Part. An.-Inc. An.-An.-PN1* remonte à un seul et même bloc dans les deux manuscrits. Comme le *codex* où se trouve **B<sup>e</sup>** présente une composition qui est déjà rendue suspecte par l'absence du traité *An.*, il y de bonnes raisons de douter ainsi que son ordre soit autre chose qu'un ordre érudit byzantin, celui précisément que recommande Michel d'Éphèse, cherchant à concilier de la moins mauvaise manière le prologue du traité *Sens.* avec l'annonce du traité *Gener. An.* à la fin de *Mot. An.*, bien je ne puisse évidemment pas totalement exclure qu'il puisse être beaucoup plus ancien.

qui, comme peut-être la tradition arabe, avait fait le choix de suivre les indications du prologue du traité *Sens.*, sans percevoir ce en quoi il pouvait paraître inclure *Mot. An.*

### 1.1.2 La transmission des *Parva naturalia* : état de la question

#### Les éditions modernes des *Parva naturalia* et l'étude de leur transmission, de 1831 à 2008

L'histoire moderne de la critique textuelle d'Aristote<sup>125</sup> débute avec la commission en 1817 par l'Académie royale des Sciences de Prusse, à la demande de Friedrich Schleiermacher<sup>126</sup>, qui n'était pourtant pas un grand admirateur du Stagirite, d'une édition scientifique complète de son œuvre, confiée à Immanuel Bekker<sup>127</sup>, assisté de Christian Brandis. L'édition de Bekker est d'une importance extrême pour les éditions ultérieures des *PN*, non seulement en raison de son texte et des manuscrits qu'elle emploie, mais aussi du fait de la décision prise d'éditer les *PN* comme un ensemble unifié dont *Mot. An.* est exclu, même s'il ne comporte pas de titre collectif, couvrant les pages 436 à 480 du premier volume publié en 1831. On lit ainsi, à la page 436 de l'édition de Bekker, avant que ne débute le texte du traité *Sens.* proprement dit, tous les titres grecs des différents traités des *PN* mis bout à bout, lesquels ne réapparaissent pas par la suite lorsqu'un nouveau traité débute. Cette décision est la principale raison pour laquelle aucune édition jusqu'à ce jour n'a repris la séquence *PN1-Mot. An.* qui est pourtant incontestablement celle de notre tradition manuscrite.

En ce qui concerne son assise manuscrite, l'édition de Bekker choisit d'employer pour *PN1* sept manuscrits<sup>128</sup> *Paris.* 1853 (E), *Vat.* 253 (L), *Vat. Urb.* 37 (M), *Vat.* 1339 (P), *Laurent.* 81.1 (S), *Vat.* 260 (U) et *Vat.* 261 (Y) et cinq manuscrits pour *PN2*, L, M, P, S et *Oxon. Corpus Christi College* 108 (Z). Bekker, ayant notamment examiné les fonds les bibliothèques du Vatican, de Paris, de Florence et de Venise, a connaissance de nombreux autres manuscrits aristotéliciens qui contiennent les *PN*. Certains s'avèrent être indépendants, par exemple *Vat.* 258 (N), *Vat.* 266 (V), *Ambros. H* 50 sup. (X), *Vat.* 1026 (W), *Laurent.* 87.4 (C<sup>a</sup>), *Marc.* 214 (H<sup>a</sup>), *Laurent.* 87.21 (Z<sup>a</sup>), *Paris.* 2032 (i), *Laurent.* 87.20 (v) ou encore *Paris.* 1921 (m), et d'autres dépendants, par exemple *Paris.* 1859 (b), 1860 (e ici, que Bekker nomme l), 1861 (c), *Marc. gr.* 212 (G<sup>a</sup>), 200 (Q), 206 (f), ou encore *Vat. Urb.*

---

<sup>125</sup> Concernant l'histoire moderne de l'édition et de l'interprétation des *PN*, on consultera avec profit les introductions de van der Eijk (1994) et de Bydén (2018), ainsi que l'étude de Hecquet-Devienne (2005) et la mise au point historique et méthodologique de Primavesi (2022).

<sup>126</sup> Concernant le contexte de cette entreprise et la renaissance des études aristotéliciennes à laquelle elle participe, voir notamment Thouard (2009) et Hartung (2018).

<sup>127</sup> Pour des éléments biographiques, voir Schröder (2009).

<sup>128</sup> Au sujet des collations de Bekker, voir Torstrik (1857) et (1858).

37 (n)<sup>129</sup>. Il faut toutefois relever que Bekker n'emploie plus du tout le manuscrit **P** pour *Mem.* et les trois traités du sommeil. Certains lecteurs en ont inféré que ce manuscrit ne contient au sein de la collection des *PN* que *Sens.* et *PN2*, ce qui est parfaitement faux.

Même si Bekker ne souffle mot de la manière dont il choisit et organise ses manuscrits<sup>130</sup>, une lecture attentive de son apparat révèle qu'il ne les place pas tous sur un même plan. Il revient à Freudenthal d'avoir le premier écrit qu'il convient de les répartir en deux familles, d'un côté **E** et **M** et de l'autre **L**, **S** et **U**<sup>131</sup> (il place **P** à part au sein de la seconde). Approfondissant cette observation, Biehl<sup>132</sup>, dans son édition parue en 1898, peut commencer à réellement améliorer le texte de Bekker, en faisant usage de cette division en deux familles et en admettant la nécessité de faire usage de la tradition indirecte, représentée pour lui par les commentaires d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens.* (dont l'édition par Wendland ne paraît cependant qu'en 1902), de Michel d'Éphèse au reste, et par la paraphrase de Théodore Métochite, en ignorant encore les traductions latines. Biehl prend résolument parti pour la première famille, celle de **E**, dont il affirme la difficulté des leçons et donc la supériorité du point de vue de l'authenticité<sup>133</sup>. Il considère que le manuscrit **P**, placé quelque part entre ces deux familles,

<sup>129</sup> Bekker cite toutefois à l'occasion des manuscrits qu'il a éliminés dans son apparat, Ainsi en 453<sup>a</sup>1, où il oppose la leçon de **E**, **Y** et **b**, τρίτη ἡμέρα, à celle de **M**, **i**, et **l** (= *e*, Paris. 1860), τρίτης ἡμέρας, tandis qu'il suit pour sa part la leçon τρίτην ἡμέραν fournie par les autres manuscrits. C'est sans doute qu'il a du mal à décider laquelle de ces deux leçons est à l'origine de l'autre – et, si c'est bien le cas, cela confirme qu'il opère avec une sorte de méthode généalogique. La chose remarquable est en effet que ces manuscrits **b** et **l** qu'il fait soudainement apparaître dans son apparat appartiennent bien respectivement à la famille de **E** et à celle de **M** et que leur situation les y rend effectivement éliminables. On pourra donc reprendre le jugement de Harlfinger (1971a), p. 10 n. 4 : « *Man kann freilich, auf das gesamte Corpus des Stagiriten bezogen, Bekker nicht ein feines Gespür für die textkritisch wichtigsten aus der Masse der Handschriften absprechen* ».

<sup>130</sup> Bekker n'a jamais tenu son engagement, exprimé dans la préface de quinze lignes au premier volume de son édition, de s'expliquer sur sa méthode et son choix de manuscrits « *commodiore loco* ». On peut obtenir quelques aperçus du processus ayant abouti à son édition monumentale en consultant l'exemplaire de l'édition bâloise de 1550 d'Aristote où Bekker a lui-même consigné toutes ses collations autour du texte, retrouvé par Torstrik (1857) à Berlin (cote actuelle au sein de la Staatsbibliothek zu Berlin : *Libri impr: c. n. mss. fol. 15*).

<sup>131</sup> Freudenthal (1869a), pp. 87–88.

<sup>132</sup> Je passe sous silence l'édition de Bussemaker (1854), qui n'ajoute, à quelques conjectures près, qu'une traduction latine au texte de Bekker. Il s'agit toutefois, avec la traduction française que fait paraître Barthélémy Saint-Hilaire (1847), de la seule publication à prendre le contre-pied de Bekker, en rétablissant la série *PN1-Mot. An.-PN2*. On notera également la parution de traductions allemandes des *PN* au milieu du siècle, l'une en plusieurs volumes, Kreuz (1847a) et Kreuz (1847b) (*Juv.* et *Resp.-VM* étant placées avec *Phgn.* au sein du second), et l'autre en un seul, Bender (1855), lesquelles se fondent toutes deux sur l'édition de Berlin.

<sup>133</sup> *Inde si quis, ut quae in his libellis doceantur facile intelligat spectat, ad lectiones secundae familiae proclivior erit; contra si quis, ut manum ipsius Aristotelis restituat sibi proponit, priorem familiam anteponendam esse existimabit.* Biehl (1898), pp. VII–VIII.

ne mérite guère d'attention<sup>134</sup> et, à l'instar de Bekker, ne cite ses leçons que pour *Sens.* et *PN2*, sans se douter qu'il contient en réalité les autres traités des *PN*. Son édition, la première édition moderne de la collection en tant que telle, consacre définitivement le titre médiéval latin *Parva naturalia* comme désignation de ces traités que Bekker avait déjà réunis<sup>135</sup>.

Un certain nombre de travaux et de publications ont également, autour de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cherché à résoudre les nombreuses difficultés que recèle tel ou tel passage, notamment Freudenthal (1869a), (1869b) et (1889), Susemihl (1885), Bywater (1888) et (1903), Beare (1894), (1899) et (1900), ou encore Bitterauf (1900), lequel fait pour la première fois remarquer que le manuscrit **P** transmet également *Mem.* et les trois traités du sommeil, contrairement à l'impression que pouvaient laisser les éditions de Bekker et de Biehl, et signale qu'il transmet parfois le bon texte en compagnie du manuscrit **E** ou d'autres témoins<sup>136</sup>. Wendland (1902) montre par ailleurs que Bekker et surtout Biehl ont parfois tort d'accorder quant au texte du traité *Sens.* leur préférence à l'accord des manuscrits **E**, **M** et **Y** contre celui des manuscrits **L**, **S**, **U** et **P** avec Alexandre. Il ne faut pas non plus négliger l'importance de la série *Commentaria in Aristotelem Graeca*, au sein de laquelle sont édités par Wendland le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens.* (volume III.1, paru en 1902)<sup>137</sup>, le commentaire de Michel d'Éphèse au reste des *PN* (volume XXII.1, paru en 1903), ainsi que le commentaire de Sophonias, transmis sous le nom de Themistius (volume V.6, paru également en 1903) : ces éditions représentent les seuls témoignages nouveaux relatifs au texte des *PN* entre, en gros, 1831 et 1930, aucun éditeur ne s'étant mis en quête de nouveaux manuscrits après l'entreprise titanique de Bekker.

Après la césure du premier conflit mondial, la recherche reprend avant tout avec les travaux d'Aurel Förster, qui publie une édition majeure des traités *Sens.* et *Mem.* en 1942. Cette édition fait suite à celle du traité *An.* qu'il publie quelques décennies aupar-

<sup>134</sup> On notera néanmoins que Biehl concède adopter à quatre reprises des leçons propres à **P** contre les autres manuscrits (qu'il signale en introduction, p. X : ce sont dans trois cas sur quatre des leçons déjà adoptées par Bekker), parce qu'il les considère comme de bonnes conjectures de copiste (« *optimam praebet lectionem licet felici coniectura potius inventam quam fide melioris fontis traditam* »).

<sup>135</sup> L'édition de Biehl (1898) est au fondement des traductions parues entre 1898 et 1955, qu'elles soient anglaises (Hammond [1902] et Beare & Ross [1908]), allemandes (Rolfes [1924] et Gohlke [1953]) ou française (Tricot [1951]). Je n'ai pas pu examiner la traduction en grec moderne que fait paraître Androustopolos à Athènes en 1938, mais il est probable que cela soit également son cas.

<sup>136</sup> *Tum igitur id quodque cognovi codicem P in pagina 449b3 non exire, sed parva naturalia omnia continere; quare a pagina 449b3 usque ad 464b18 primus excussi hunc codicem, qui quamquam non ita magni est, tamen nonnullis locis emendationes et correctiones editorum recentium aetate praecurrit.* Bitterauf (1900), p. 4.

<sup>137</sup> Il convient de signaler l'édition antérieure de Thurot (1875), lequel est le premier à prendre en compte l'existence d'une traduction latine de ce commentaire dont il identifie correctement en Guillaume de Moerbeke l'auteur et qu'il fait imprimer avec son texte grec (voir au sujet de cette traduction Di Martino [2010], dont une édition en est attendue au sein de la série *Aristoteles latinus*).

avant, en 1912. Ses recherches ultérieures relatives à la transmission et la critique des *PN* ont également donné lieu à quelques publications d'étape<sup>138</sup>. L'édition de 1942 ne porte que sur ces deux traités parce que Förster, refusant toute unité à la collection des *PN*, considère que *Sens.* et *Mem.* forment ensemble une sorte d'appendice au traité *An.* tandis que le reste des traités de la collection relèverait d'un projet fondamentalement distinct<sup>139</sup>. Cette édition élargit pour la première fois la base manuscrite par rapport à celle de Bekker en prenant en compte en vue de la constitution du texte certains manuscrits déjà identifiés mais non employés par Bekker, à savoir **v**, **X** et **W**<sup>140</sup>. Förster fait également figurer pour la première fois le manuscrit **P** dans l'apparat critique du traité *Mem.* grâce à sa collation inédite, bien qu'il ne reconnaisse au manuscrit qu'une importance de second ordre au sein de la transmission. Son édition prend sérieusement en compte le témoignage d'Alexandre, ainsi que dans une moindre mesure ceux de Michel et de Sophonias, et elle est la première à résulter d'une application rigoureuse de la méthode stemmatique. Förster élimine ainsi le manuscrit **Y** en lequel il reconnaît, à juste titre, un descendant du manuscrit **E** et reprend la division en deux familles de Freudenthal en l'affinant. Il rattache par ailleurs le manuscrit **P** à la seconde et émet l'hypothèse de l'indépendance globale du témoignage d'Alexandre d'Aphrodise à l'égard des manuscrits conservés.

Il faut également mentionner pour cette période les travaux de René Mugnier, qui tente de repérer des manuscrits jusque-là inconnus des *PN* dans quelques grandes bibliothèques<sup>141</sup> et de les situer au sein de la tradition, avec plus ou moins de succès concernant le second volet, entreprise qui se poursuit après 1945<sup>142</sup>. Elle culmine avec une édition des *PN* au sein de Collection des Universités de France parue en 1953, laquelle, de façon difficilement compréhensible au regard de ses résultats antérieurs de l'auteur,

<sup>138</sup> Voir en particulier Förster (1938), qui affronte de nombreuses difficultés textuelles au sein du traité *Sens.*, ainsi que Förster (1931) et (1939).

<sup>139</sup> Förster (1931) se prononce par conséquent contre l'authenticité du prologue du traité *Sens.* en son état actuel. On trouvera un résumé en langue allemande de cette contribution par P. Isépy sur le site CAGB : <https://cagb-digital.de/id/cagb2805844> (dernière consultation : février 2024).

<sup>140</sup> Förster connaît également d'autres manuscrits que ceux mentionnés par Bekker, certains ayant déjà été signalés par Mugnier (1937). Il choisit de les éliminer, parfois à bon droit, parfois à tort, car un petit nombre d'entre eux sont en fait indépendants. Förster collationne également à nouveau les manuscrits **L**, **M**, **S** et **U** pour la première moitié du traité *Sens.*, rectifiant ainsi certaines erreurs qui persistent chez ses prédécesseurs.

<sup>141</sup> Voir Mugnier (1937) qui, la chose mérite d'être signalée, ne prend en compte que les fonds conservés à Paris, Oxford, Rome, Florence, Milan, Venise, Vienne et Madrid (ce dernier fonds n'ayant pas eu l'honneur d'une visite de la part de Bekker ou de Brandis). Son inventaire des manuscrits améliore donc celui de 1831, mais n'a, contrairement à son espérance, rien d'exhaustif.

<sup>142</sup> Voir Mugnier (1952), étude que son auteur présente comme portant sur la « filiation » des manuscrits, par quoi il faut entendre, non pas l'ensemble des relations entre les manuscrits conservés, mais l'élimination des *codices descripti*. Pour le reste, Mugnier reprend la distinction des deux familles héritée de Freudenthal, tout en plaçant à part les manuscrits **Z** et **P**, en 1937 comme en 1952, sans donner la moindre justification.

se contente de reprendre les manuscrits de Bekker en les divisant en deux familles, bien que Mugnier reconnaissse à demi-mot le caractère problématique du statut du manuscrit P<sup>143</sup>. Quant au texte, il est difficile de considérer cette édition comme un progrès par rapport à celle de Biehl (1898).

Drossaart Lulofs apporte une contribution essentielle en donnant en 1943 une édition du traité *Somn. Vig.* et en 1947 des traités *Insomn.* et *Div. Somn.*, éditions où figurent en sus du texte grec le texte des deux traductions médiévales et, pour *Somn. Vig.* seulement, de la paraphrase de Théodore Métochite, tous inédits alors. Ses éditions prennent pour la première fois en compte à peu près l'ensemble de la tradition indirecte, y compris latine, même si elles n'en font pas grand usage en ce qui concerne la constitution du texte, ainsi que les premières éditions de la Renaissance à partir de l'Aldine de 1497. Drossaart Lulofs ajoute également à ceux déjà employés par Bekker les manuscrits N et v à sa base<sup>144</sup>. Son travail bénéficie du degré de maîtrise philologique de son auteur, qui exprime cependant une préférence nette pour le second groupe de manuscrits, celui de L, S et U, entre autres. Le manuscrit P n'est pas pris en considération, à l'exception de quelques leçons rapportées par Bitterauf (1900).

C'est après 1945 que paraissent les deux éditions que la plupart des spécialistes emploient aujourd'hui<sup>145</sup>, à savoir celle que l'illustre William David Ross publie en 1955 à Oxford et celle que Paweł (« *Paulus* ») Siwek publie en 1963 à Rome. L'édition de Ross s'appuie sur les éditions précédentes pour reprendre et élargir la base manuscrite de Bekker, au-delà des sept manuscrits auxquels se limitait encore Biehl. Suivant les avancées de Förster<sup>146</sup>, Ross choisit de retenir les manuscrits W, qui ne transmet que

<sup>143</sup> On apprendra à la lecture de l'introduction de Mugnier (1953), p. 16, que le manuscrit P constitue une « espèce d'intermédiaire entre nos deux familles » qui « présente dans certains cas la meilleure leçon », et l'auteur de citer quatre passages à l'appui où il adopte effectivement une leçon du manuscrit P contre tous les autres manuscrits. On s'étonnera peut-être de ce que Mugnier ne fasse pas mention du vers supplémentaire que reconstruit Blass à partir de la leçon de ce manuscrit au sein de la citation d'Empédocle dans *Sens.* (*cf. infra*), jusqu'à ce que l'on observe que le texte de cette citation dans son édition ignore complètement la contribution de Blass, y compris dans l'apparat. Quant à cette liste des quatre passages, elle est en réalité issue tout droit de l'édition de Biehl (1898), où ils sont semblablement énumérés en introduction (p. X). À la différence de Biehl, cependant, Mugnier ne paraît pas particulièrement troublé par le fait d'avoir à reprendre de temps en temps dans son texte des leçons d'un manuscrit si médiocre à ses yeux.

<sup>144</sup> Drossaart Lulofs collationne également à nouveau les manuscrits L, M, S, U et Y.

<sup>145</sup> L'édition Loeb de Hett (1957), qui comprend, non seulement les *PN*, mais aussi les traités *An.* et *Spir.*, n'apporte, quant à l'histoire de la transmission, rien par rapport aux travaux de Bekker et de Biehl. Hett ne fournit pas d'apparat critique en regard de son texte grec et se contente de signaler les leçons rapportées par ses prédécesseurs lorsqu'il s'écarte du texte usuel (ses choix sont cependant souvent informés par une prise en compte minutieuse des conjectures et corrections qui ont été proposées, çà et là, avant lui).

<sup>146</sup> La dette de Ross à l'égard de Förster, tant pour son édition des *PN* en 1955 que pour ses deux éditions du traité *An.* en 1956 et 1961, se laisse deviner dans ses préfaces. Elle trouve sa pleine expression dans une contribution séparée relative à la transmission manuscrite du traité *An.* (voir Ross [1955b]), où l'on

*Sens.*, et X pour l'ensemble des *PN*, qu'il doit donc collationner lui-même pour les traités après *Mem.* Suite aux travaux de Drossaart Lulofs, Ross prend également en compte les manuscrits N et v, de manière plus sporadique. Ayant noté que Bekker se réfère une fois aux manuscrits i et *Paris*. 1860, Ross surveille aussi leurs leçons. En ce qui concerne les collations, il reprend celles de Förster et de Drossaart Lulofs pour *PN1*, et, décidant de ne pas se contenter de celles de Bekker pour *PN2*, réexamine pour son propre compte les manuscrits M, S et Z, ce qui lui permet de rectifier un certain nombre d'erreurs qui persistaient depuis 1831. Son édition intègre, enfin, l'apport des traductions latines médiévales, dont l'ancienne et la nouvelle sont désormais bien distinguées et relativement accessibles, et des commentaires d'Alexandre d'Aphrodise, de Michel d'Éphèse et de Sophonias.

La grande nouveauté de l'édition de Ross (1955a) est la prise en compte systématique du manuscrit P, dont Ross réalise une collation pour tous les traités des *PN* à partir du traité *Somn. Vig.* Bien que Ross reprenne quant à l'histoire de la transmission la division en deux groupes dégagée par Freudenthal et l'hypothèse de l'indépendance d'Alexandre formulée par Förster, il innove en présentant le manuscrit P comme indépendant par rapport à ces deux groupes. Le raisonnement de Ross est précis. Ayant constaté que P est le seul manuscrit à contenir les mots supplémentaires dont Blass (1883) a montré qu'ils permettent d'améliorer significativement le texte très obscur de la citation d'Empédocle dans *Sens.*, Ross s'est décidé à examiner l'intégralité des leçons du manuscrit P, afin de vérifier s'il y a d'autres endroits où, pareillement, ce manuscrit serait le seul à préserver le texte correct. Ayant ainsi observé qu'il y a, au total, onze passages où P est à peu près le seul manuscrit à contenir le texte qui est à ses yeux le texte correct (en se fondant en bonne part sur les observations de ses prédécesseurs)<sup>147</sup>, Ross en déduit que ce manuscrit doit être envisagé comme indépendant du reste de la transmission, à l'exception peut-être du témoignage d'Alexandre d'Aphrodise. Il en conclut, non pas qu'une étude systématique du texte de ce manuscrit est requise, mais seulement que l'éditeur est en droit de faire jouer au manuscrit P le rôle d'arbitre si et

apprend que Ross a pu obtenir un exemplaire de l'édition de Förster (1912), qu'il tient en très haute estime, en l'empruntant à Auguste Mansion en 1954.

<sup>147</sup> Ces onze passages sont les suivants : 437<sup>a</sup>9 (la leçon de P semble à Ross s'accorder mieux avec le commentaire d'Alexandre, comme déjà noté par Förster (1938), p. 466), <sup>b</sup>30 (le vers de Blass), 438<sup>a</sup>3 (suite de la citation d'Empédocle, leçon déjà adoptée par Blass), <sup>a</sup>22 (leçon déjà adoptée par Bekker), 443<sup>a</sup>26 (leçon déjà adoptée par Bekker et signalée par Biehl (1898), p. X, et Mugnier (1953), p. 16), 446<sup>a</sup>9 (la leçon de P semble à Ross s'accorder mieux avec le commentaire d'Alexandre), <sup>b</sup>27 (la leçon de P semble à Ross s'accorder mieux avec le commentaire d'Alexandre), 452<sup>b</sup>25, 466<sup>b</sup>18 (leçon déjà signalée par Biehl et par Mugnier), 476<sup>b</sup>4 (leçon déjà adoptée par Bekker et signalée par Biehl et par Mugnier), 477<sup>b</sup>31 (leçon déjà adoptée par Bekker et signalée par Biehl par Mugnier). La majeure partie de cette liste vient donc d'une étude attentive des travaux antérieurs, que Ross a soigneusement passés en revue et auxquels il ajoute une poignée de nouveaux cas de supériorité de P. On pourrait y ajouter un certain nombre de passages où les éditeurs ont adopté une leçon qui n'est transmise que dans P et dans quelques manuscrits d'ordinaire mineurs, par exemple 443<sup>b</sup>23, 444<sup>b</sup>3, 447<sup>a</sup>23, ou encore 449<sup>a</sup>8.

seulement s'il rencontre un désaccord au sein du reste de la transmission manuscrite<sup>148</sup>. C'est là la première reconnaissance de la valeur singulière du manuscrit P, dont l'édition des PN par Ross est la première à rendre disponible l'intégralité du témoignage. Pour le reste, l'apport de l'édition de Ross consiste principalement en l'application de ses talents philologiques et exégétiques, du reste considérables.

L'édition de Siwek est d'une tout autre nature, en ce qu'elle s'appuie sur une étude préalable de la quasi-intégralité de la tradition manuscrite<sup>149</sup>. Siwek accomplit un important travail de repérage et de sondage qui lui permet d'identifier les contours des grandes familles au sein de la tradition, l'assise de son édition en est considérablement élargie. Son travail est malheureusement affecté d'un nombre considérable d'erreurs, petites et grandes. Siwek passe à côté de certains manuscrits, parfois cruciaux (le *codex Berol. Phill. 1507*, sigles B<sup>e</sup> et B<sup>p</sup> ici, manque par exemple à l'appel)<sup>150</sup>. Pour les manuscrits qu'il connaît, il ne dégage parfois leurs relations que de manière très floue et, surtout, ne parvient pas à mettre en évidence une véritable structure d'ensemble : sa vision de la transmission se limite ainsi à l'identification de six familles principales qui ne comprennent même pas tous ses manuscrits<sup>151</sup>. Quant à sa méthode éditoriale, Siwek n'explique jamais clairement quels manuscrits il élimine ou retient, citant régulièrement dans l'apparat de son édition des leçons de manuscrits que son étude a pourtant construits comme éliminables<sup>152</sup>, il procède en général de manière éclectique, voire arbitraire.

Il faut attendre presque un demi-siècle pour que soit à nouveau éditée une partie des PN. Ángel Escobar réalise toutefois entre-temps une thèse à Berlin sous la direction de Dieter Harlfinger, soutenue en 1990, portant sur l'histoire de la transmission du traité *Insomn*. Il s'agit de la première étude à prendre réellement en compte l'intégral-

<sup>148</sup> « *P then is independent of both groups, and its support may to some extent be used as a reason for preferring the reading of whichever group it agrees with.* » Ross (1955a), p. 65.

<sup>149</sup> Siwek (1961), qui connaît son pendant pour *An.*, Siwek (1965).

<sup>150</sup> L'*Inventaire des manuscrits grecs d'Aristote* de Wartelle (1963), qui prétend signaler tous les manuscrits conservés à transmettre le texte de chaque traité du *corpus*, n'a pas encore paru. Comme il est fondé dans la plupart des cas sur la compilation des catalogues disponibles à cette époque, il comprend malgré tout de nombreuses erreurs et imprécisions.

<sup>151</sup> La conclusion de Siwek (1961) laisse même entendre, pp. 141–142, qu'il serait impossible de rattacher ces six familles à un archéotype. C'est d'autant plus inquiétant que trois manuscrits, C<sup>a</sup>, Z<sup>a</sup> et P, sont présentés comme extérieurs à celles-ci.

<sup>152</sup> L'apparat de Siwek (1963) est par ailleurs entaché d'une foule d'erreurs, certaines bénignes, d'autres extrêmement inquiétantes. La plus spectaculaire est sans doute celle qui concerne les deux traductions latines du traité *Sens. et Mem.*, qui a presque immédiatement été signalée par Drossaart Lulofs (1965a), p. 425 (voir aussi Peeters [1996], pp. 135–137) : si l'on peut louer l'éditeur d'être conscient de la distinction entre les deux traductions latines et de souligner leur importance, non seulement celui-ci les cite sans jamais donner sa source (on peut supposer que ce sont les éditions de l'époque du commentaire de Thomas d'Aquin pour la *nova*), mais, plus grave encore, son édition confond quasi-systématiquement les deux traductions. Il faut ainsi toujours, à une poignée d'exceptions près, intervertir *Ant* (pour *Antiqua*) et *Nov* (*Nova*) dans l'apparat.

ité des témoignages disponibles, en particulier l'ensemble des manuscrits conservés<sup>153</sup>, et à tenter d'établir rigoureusement leurs relations. Le *stemma* auquel Escobar aboutit est, de mon point de vue, correct en de nombreux endroits, mais tout à fait fautif en ce qui concerne le manuscrit décisif de Berlin, qu'il est pourtant le premier à prendre en compte<sup>154</sup>. Escobar aperçoit cependant que ce manuscrit présente, dans l'une des deux recensions qu'il contient pour *Insomn.*, plusieurs leçons qui le séparent du reste de la transmission et le placent en la seule compagnie du manuscrit P – si l'on se souvient du statut spécial que Ross accorde à ce dernier, c'est une observation très intrigante. Son étude n'a donné lieu à aucune entreprise éditoriale relative au texte grec du traité<sup>155</sup>.

On doit ensuite à David Bloch de nombreux travaux relatifs aux traités *Sens.* et *Mem.*<sup>156</sup>, qui culminent avec son édition du second parue en 2008. Cette édition du traité *Mem.* se fonde sur une étude de la totalité des manuscrits *rédigés avant 1400*<sup>157</sup>, que Bloch a tous collationnés lui-même avec le plus grand soin et pour lesquels il établit le *stemma* qui manquait tant aux éditions précédentes. Son étude confirme et précise considérablement la division usuelle de la tradition en deux groupes, tout en observant, en raison encore et toujours de sa recension singulière de la citation d'Empédocle incluse dans *Sens.*, que le manuscrit P est probablement contaminé par une source extra-archéotypale<sup>158</sup>. Bloch remarque en outre que certaines des leçons propres au manuscrit P se retrouvent dans la traduction de Guillaume de Moerbeke, qu'il fait par conséquent

<sup>153</sup> Grâce notamment à l'*Inventaire* de Wartelle (1963) et au premier volet (le seul jamais publié à ce jour) du projet de catalogue descriptif des manuscrits grecs d'Aristote de Moraux (1976).

<sup>154</sup> Voir sa réfutation sur ce point dans Primavesi (2020), pp. 100–103, et *infra*. Les deux insuffisances fondamentales du travail d'Escobar sont ici (a) le fait qu'il reproduise en grande partie le *stemma* dégagé par Harlfinger (1971a) pour la transmission de *Lin.*, sans envisager que les deux composantes de la double recension du traité *Insomn.* dans le manuscrit *Berol.* 1507, dont une seule seulement transmet *Lin.*, peuvent occuper des positions différentes, et (b) une incompréhension de la notion philologique de faute séparative ou conjonctive, qui le conduit à considérer comme pertinente de ce point de vue toute divergence par rapport au texte de Bekker.

<sup>155</sup> On attend toutefois une édition des traductions latines médiévales du traité *Insomn.* de la part d'Escobar au sein de la série *Aristoteles latinus*.

<sup>156</sup> L'un des plus remarquable étant la publication de ses collations complètes de tous les manuscrits antérieurs à 1400 pour ces deux traités, Bloch (2004).

<sup>157</sup> « *The mss. written later than the 14<sup>th</sup> century were never likely to provide interesting material, and, although I often disagree with Siwek's stemmatic conclusions, his investigations seem to justify ignoring them.* » Bloch (2008a), p. 1. Cette décision va à l'encontre du principe exprimé par l'adage de G. Pasquali, *recentiores, non deterioriores*, selon lequel l'âge d'un manuscrit ne préjuge pas de son importance. C'est d'autant plus une erreur de la part de Bloch que Siwek (pas plus que Mugnier) n'a pas réellement consulté tous les manuscrits disponibles, comme Escobar l'avait déjà démontré, et que, même s'il l'avait fait, je ne suis malheureusement pas entièrement certain qu'il aurait été raisonnable de se fier aveuglément à ses résultats, comme Bloch semble d'ailleurs le suggérer lui-même.

<sup>158</sup> « *Therefore, I conclude that P, in addition to being part of β [= ici γ], also includes readings from a textual tradition not represented by any of the earlier mss. [...] This makes P interesting but extremely difficult to use.* » Bloch (2008a), pp. 55–56.

remonter en partie à un ancêtre de P. Bloch, en bon héritier de Bekker, ne prend pas en compte la continuité de la transmission de *PN*1 avec celle du traité *Mot. An.* et ne fait pas le lien entre cette situation qu'il diagnostique pour *Sens.* et *Mem.* et celle, pourtant fort semblable, qu'avait observée Nussbaum dans son édition du traité *Mot. An.* quelques décennies auparavant<sup>159</sup>. Son édition représente incontestablement un progrès, mais elle n'offre qu'un point de vue regrettablement myope sur la transmission, du fait de la décision funeste de Bloch d'ignorer les manuscrits postérieurs à 1400.

La situation éditoriale relative à la collection *PN* est donc, à l'issue de ce rapide parcours, la suivante. Si à peu près tous les manuscrits contenant le texte grec des *PN* ont été identifiés et réunis chez Wartelle (1963), aucune édition n'est encore parvenue à prendre en compte l'intégralité de la transmission manuscrite. En particulier, le manuscrit *Berol. 1507* n'a été pris en considération que par Escobar (1990), dont l'objectif n'était pas de produire une édition critique et qui n'a pas suffisamment pris la mesure de sa spécificité. La division de la tradition en deux grandes familles, dont l'une est centrée sur le manuscrit E, est actée depuis plus d'un siècle. La position stemmatique du manuscrit P à l'égard de ces deux grandes familles a progressivement été reconnue comme extrêmement problématique<sup>160</sup>, une fois que l'on s'est pleinement aperçu qu'il contient le texte de l'intégralité des *PN* et une fois que Ross, à la suite de Blass, a correctement pris la mesure de son importance pour la citation d'Empédocle dans *Sens.* Escobar a montré que P entretient des liens privilégiés avec le manuscrit de Berlin, tandis que Bloch a observé, sans connaître ce dernier manuscrit, que certaines de ses leçons singulières se retrouvent chez Guillaume de Moerbeke, mais aucun des deux n'est parvenu à examiner à fond cette question. Quant à la transmission indirecte, un fort préjugé demeure quant à l'autorité du commentaire d'Alexandre, en raison sans doute de son antiquité, tandis que, en l'absence des volumes correspondants de la série *Aristoteles latinus*, la prise en compte des traductions latines médiévales reste encore inchoative.

### **Avancées parallèles de la recherche : la transmission du traité *De motu animalium* et la citation d'Empédocle dans le traité *De sensu***

Parallèlement aux questions relatives à la transmission des *PN*, il existait depuis longtemps un problème analogue au sein de la transmission du traité *Mot. An.*, lequel porte, encore une fois, sur le statut du manuscrit P (*Vat. gr. 1339*). Sa datation était d'abord controversée, certains le faisant remonter jusqu'au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle, avant

---

<sup>159</sup> Cf. *infra*.

<sup>160</sup> L'histoire de la prise en compte progressive et encore inachevée de ce manuscrit est relatée avec précision par Primavesi (2022), pp. 543–552. La situation du manuscrit P au sein de la transmission des *PN* ressemble d'ailleurs fort à celle qui est la sienne au sein de la transmission du traité *An.* : il s'avère là aussi difficile à positionner par rapport à la scission principale, au point que M. de Corte (1933) a pu soutenir, sans toutefois avancer d'argument décisif, son indépendance à l'égard de celle-ci.

que Harlfinger (1971a), pp. 252–254, ne vienne montrer de manière définitive que ce manuscrit est en fait d'une main archaïsante qui est à dater de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup>, celle d'un moine du nom de Ioasaph. Ce n'était toutefois pas là l'aspect le plus préoccupant du problème, qui concernait bien plutôt la valeur du témoignage apporté par ce manuscrit quant au texte du traité *Mot. An.*<sup>161</sup> : le manuscrit est déjà retenu par Bekker, et tous les éditeurs ultérieurs ont eu à se tourner vers certaines de ses leçons propres à certains endroits, en particulier en 700<sup>b</sup>23–24, sans nécessairement lui reconnaître un statut particulier. P. Louis (1973) affirme son « impression » que le copiste du manuscrit **P** « a eu à sa disposition un autre manuscrit que celui qu'il était chargé de recopier » (p. 48), impression qu'il revient à Nussbaum (1976) d'avoir démontrée. Son étude prouve en effet qu'il est nécessaire postuler une contamination « extra-stemma-tique » du texte du manuscrit **P**, dont la source se retrouve également dans la traduction latine de Guillaume de Moerbeke : il y aurait ainsi des traces d'une source textuelle indépendante dans ce manuscrit.

Le pas décisif a été franchi par P. de Leemans (2011a), qui est parvenu au cours de ses recherches liées à la préparation du volume de la série *Aristoteles latinus* consacré à la traduction du traité *Mot. An.* par Guillaume de Moerbeke à deux résultats absolument majeurs. Tout d'abord, de Leemans montre rigoureusement qu'il n'existe pas dans la transmission manuscrite une unique traduction par Guillaume du traité, mais plutôt différentes révisions d'une traduction de départ, que le dominicain a progressivement enrichie de leçons issues de manuscrits grecs distincts. Il identifie ensuite pour la première fois quatre manuscrits grecs<sup>162</sup> comme apparentés à l'un des exemplaires grecs perdus employés par Guillaume, en observant que l'on retrouve, au sein de ces manuscrits ignorés par tous les éditeurs précédents, certaines leçons partagées par le manuscrit **P** et la traduction de Guillaume contre le reste de la transmission. Approfondissant ces résultats, Isépy (2016) parvient à situer cet ensemble au sein de la structure de la transmission grecque et fait voir qu'il s'agit là d'une « nouvelle » branche, indépendante de tous les autres manuscrits : le manuscrit **P** en est un témoin contaminé, mais il en existe aussi quelques témoins exempts de contamination, au premier chef le manuscrit Berol. *Phill. 1507* (**B<sup>e</sup>**), lesquels avaient jusque-là échappé à l'attention des éditeurs. La prise en compte de cette branche a permis à Oliver Primavesi, en lien avec la tenue du *Symposium aristotelicum* à Munich en juillet 2011, de donner une nouvelle édition du traité qui en améliore considérablement le texte.

Si donc l'on sait désormais qu'une branche indépendante de la transmission, ce qui représente tout de même la moitié des données disponibles, a été en grande partie ignorée des érudits jusqu'à la décennie précédente en ce qui concerne *Mot. An.* et que l'on combine ce fait avec l'observation selon laquelle le traité *Mot. An.* est toujours

---

<sup>161</sup> Voir Primavesi (2020) pour un historique des éditions successives du traité *Mot. An.* depuis 1831.

<sup>162</sup> Ce sont les suivants : *Berol. Phill. 1507* (**B<sup>e</sup>**), *Erlangens. A4* (**E<sup>f</sup>**), *Parisin. 1859* (**b**) et *Alex. 87* (**T<sup>p</sup>**). Tous se retrouvent dans la transmission des *PN*, même s'ils n'y jouent pas toujours le même rôle.

transmis à la suite de *PN1* (comme c'est le cas dans la seule liste antique qui les mentionne), la question qui se pose de façon assez urgente est de déterminer si la nouvelle image de la transmission obtenue dans le cas du traité *Mot. An.* vaut aussi dans le cas des *PN*, ou tout au moins de *PN1*.

On pourrait croire qu'il existe déjà une réponse satisfaisante à cette question parce qu'il existe déjà une étude complète de l'histoire de la transmission d'un traité de *PN1*, *Insomn.*, en la thèse d'Escobar (1990). Selon cette étude, l'un des manuscrits formant la nouvelle famille au sein de la transmission du traité *Mot. An.*, *Berol. 1507*, partage bien, pour l'une des deux recensions qu'il contient du traité (notée ici **B<sup>e</sup>**), certaines leçons que l'on ne retrouve autrement que dans le manuscrit **P**, au nombre de douze d'après le compte d'Escobar. Seulement, la chose paraît somme toute banale parce que ces deux manuscrits sont considérés comme appartenant ensemble à une sous-branche dont les leçons sont également connues par les manuscrits **Z<sup>a</sup>**, **M<sup>o</sup>** et **B<sup>p</sup>**, à la position plutôt basse au sein du *stemma*. En réalité, un examen rapproché de la manière dont ce résultat est obtenu montre qu'il ne saurait être considéré comme rigoureusement établi. Escobar observe lui-même que le texte de **B<sup>e</sup>** est exempt d'un nombre significatif (quarante tout de même) de fautes qu'il devrait partager avec les autres manuscrits de ce sous-groupe, ce qu'il explique par une sorte de processus fabuleux d'anti-contamination propre à ce manuscrit, par lequel des erreurs pourraient s'évaporer sans que de nouvelles soient introduites<sup>163</sup>. Il y a ainsi de quoi mettre en doute une telle conclusion, la transmission commune du traité *Mot. An.* et de *PN1* apporte une excellente raison de se pencher à nouveaux frais sur ces questions de transmission.

Ce n'est pas tout. Comme j'y ai déjà fait allusion, Blass (1883) a tiré parti d'une leçon apparemment dénuée de sens attribuée au manuscrit **P** dans l'apparat de Bekker en 437<sup>b</sup>30, au sein de la citation d'Empédocle que contient le traité *Sens.*, leçon dont on ne trouve pas la moindre trace ailleurs, pour montrer qu'elle pourrait bien préserver une partie d'un vers supplémentaire qui aurait été perdu dans tout le reste des manuscrits alors connus. Ce morceau de vers préservé par **P** est d'une importance extraordinaire, parce que, évoquant une perforation au sein de l'organe de la vision, il permet de faire figurer dans le fragment d'Empédocle son grand absent, la théorie de la perception par des pores, dont nous attestent amplement Théophraste et Aristote. Blass s'appuie sur ce fait pour réévaluer dans son intégralité le texte de la citation transmis par **P**, et montre que, en suivant certaines des leçons propres à ce manuscrit, il est possible d'améliorer considérablement ce que l'on lit chez Bekker. Cette intuition géniale, mais demeurée d'abord relativement inaperçue, est finalement passée à la postérité lorsqu'elle a été reprise dans le recueil de référence, celui de Diels & Kranz (1903) où ce fragment porte la cote B 84. La suggestion de Blass est donc devenue

---

<sup>163</sup> Voir Primavesi (2020) appendice IV, pour une réfutation détaillée des conclusions de la thèse d'Escobar sur ce point, qu'il ne vaut pas la peine que je reproduise ici.

monnaie courante, sans que l'on s'aperçoive de ses conséquences relatives au statut du texte du manuscrit **P**.

Biehl et Drossaart Lulofs, par exemple, ne manifestent pas la moindre conscience du problème. Förster (1939), en revanche, fait l'éloge de la contribution de Blass (« *die wichtigste Verbesserung gegenüber der Aristotelesvulgata* », p. 102), lorsqu'il se penche sur le texte de la citation, tout en continuant à n'accorder au manuscrit **P** qu'une place de second rang au sein de la transmission quand il édite les traités *Sens.* et *Mem.* en 1942. Ce n'est pas pour autant que sa position en tant que critique textuel des vers d'Empédocle serait grossièrement incompatible avec sa position en tant qu'éditeur d'Aristote : il se pourrait en effet, en l'absence d'autre information, que le texte du manuscrit **P** remonte à un exemplaire dont le copiste aurait ponctuellement corrigé les vers d'Empédocle au moyen d'une édition séparée de son poème, de sorte que le manuscrit présente aujourd'hui un texte remarquable en ce qui concerne Empédocle et tout à fait banal quant à la prose d'Aristote.

La chose appelle cependant un examen approfondi, que Ross (1955a), mis sur la piste par Blass, est le premier à avoir tenté. Il en conclut prudemment, comme on l'a vu, à l'indépendance relative du texte du manuscrit **P**, parce qu'il constate, contrairement à ce que semble présupposer Förster, que la citation d'Empédocle dans *Sens.* n'est pas le seul endroit où ce manuscrit présente une leçon singulière qui préserve, contre le reste, le bon texte. La position de Bloch (2008a) est encore plus réservée : s'il admet toujours l'heureuse conjecture de Blass, il se montre extrêmement dubitatif quant à la valeur de **P** pour le texte d'Aristote.

Cette question vient d'être reprise à nouveaux frais par Primavesi (2022), qui, supposant que les citations de vers à la langue particulièrement difficile, et donc incompréhensible pour le copiste byzantin moyen, constituent un lieu privilégié où se donne à voir la réalité de la transmission des textes en prose, se propose de réexaminer en détail le texte de cette citation d'Empédocle. Il en conclut que l'intuition de Blass, selon laquelle le manuscrit **P** aurait préservé une partie d'un vers supplémentaire, est indispensable pour redonner un texte doté d'un sens correct à ces vers. Au moyen d'une nouvelle reconstruction du fragment, la première à lui donner un sens compatible avec ce que l'on sait autrement de la théorie de la vision chez Empédocle, Primavesi montre que l'on peut aboutir de son seul examen à un *stemma* partiel dont la particularité est de conférer au manuscrit **P** une position indépendante, non seulement de tous les autres manuscrits, mais même du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise, position qu'il partage en partie avec la traduction latine de Guillaume de Moerbeke. Autrement dit, on ne pourrait reconstruire correctement le texte des vers d'Empédocle cités par Aristote qu'en faisant l'hypothèse d'une indépendance totale du manuscrit **P** à l'égard du reste de la transmission.

Si l'on joint cette observation au constat de la contamination du texte du manuscrit **P** par une branche indépendante dans le cas de *Mot. An.*, la question du statut de ce manuscrit et de la possibilité de retrouver cette « nouvelle » branche dans le cas des *PN* devient brûlante. Le plus probable ne semble en effet plus être une correction de

la citation d'Empédocle venue d'ailleurs dans ce manuscrit, d'autant plus qu'une étude préliminaire de la question par Isépy & Prapa (2018) dans le cas des traités *Sens.* et du traité *Mem.* fournit certains éléments qui laissent envisager que, au sein du *stemma* avancé par Bloch (2008a), qui ne tient donc pas compte des manuscrits postérieurs à 1400, le même manuscrit *Berol. Phill. 1507* puisse occuper une position semblable à celle, absolument cruciale, qui est la sienne pour le traité *Mot. An.* Soupçonnant donc que l'importance du vieux P et du nouveau manuscrit de Berlin puisse être extrême quant aux PN, j'ai repris à nouveaux frais l'étude de l'histoire de la transmission des PN, en commençant par effectuer mes propres collations complètes de tous les manuscrits disponibles, sans exception.

## 1.2 Recension des manuscrits

Si l'on ouvre l'*Inventaire* de Wartelle (1963), qui demeure à ce jour la seule recension à vocation exhaustive des manuscrits grecs d'Aristote à avoir été publiée<sup>164</sup>, on trouvera à l'index les listes suivantes pour les traités de la collection des PN. Je précise à côté de chaque numéro la cote auquel il renvoie dans l'*Inventaire*.

- *Parva naturalia*
  - 2** (*Alexandrinus B. Patr. 87*), **306** (*Berolinensis Phillipicus 1507*), **441** (*Scorialensis B. T. II. 13*), **482** (*compendium : Laurentianus LVIII.20*), **537** (*Laurentianus Plut. 81.1*), **581** (*Laurentianus Plut. 87.2*), **589** (*Laurentianus Plut. 87.11*), **598** (*Laurentianus Plut. 87.20*), **630** (*Riccardianus 13*), **631** (*Riccardianus 14*), **643** (*Riccardianus 81*), **862** (*Matritensis BN N 26 [4563]*), **905** (*Ambrosianus A 174 sup.*), **946** (*Ambrosianus H 50 sup.*), **984** (*Ambrosianus 725 [R119 sup.]*), **1038** (*Mutinensis B. Estense 76*), **1089** (*Mosquensis GIM Sinod. 240 [Vlad. 453]*), **1257** (*Bodleianus Misc. 262*), **1264** (*Bodleianus Canon. 107*), **1289** (*Oxoniensis N. C. 226*), **1407** (*Parisinus gr. 1921*), **1466** (*Parisinus gr. 2035*), **1587** (*Parisinus Suppl. gr. 314*), **1700** (*Vaticanus gr. 253*), **1705** (*Vaticanus gr. 258*), **1765** (*Vaticanus gr. 1026*), **1774** (*Vaticanus gr. 1283*), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr. 163*), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr. 118*), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr. 37*), **2101** (*Marcianus gr. 200*), **2107** (*Marcianus gr. 206*), **2113** (*Marcianus gr. 212*), **2115** (*Marcianus gr. 214*), **2187** (*Vindobonensis phil. gr. 64*), **2200** (*Vindobonensis phil. gr. 134*), **2207** (*Vindobonensis phil. gr. 157*)

---

<sup>164</sup> Le projet *Aristoteles Graecus*, sous la conduite de Paul Moraux, n'est malheureusement jamais allé au-delà de la publication de son premier volume en 1976, lequel traite uniquement des fonds aristotéliens des bibliothèques d'Alexandrie à Londres. Ses prétentions scientifiques étaient bien supérieures à celles de l'*Inventaire* de Wartelle : si celui-ci ne repose que sur la compilation raisonnée des catalogues pré-existants, le projet de Moraux devait se fonder sur l'observation de première main de tous les manuscrits concernés. Un certain nombre de notices destinées au second volume ont néanmoins été reprises dans diverses publications, elles sont signalées ci-dessous par l'abréviation AG\*.

– *Sens.*

2 (*Alexandrinus B. Patr.* 87), **306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **335** (*Bononiensis* 2302 [olim 216]), **441** (*Scorialensis B. T. II.* 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus Plut.* 87.21), **619** (*Laurentianus Acq.* 66) **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matritensis BN N* 26 [4563]), **905** (*Ambrosianus A* 174 sup.), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **984** (*Ambrosianus* 725 [R119 sup.]), **1038** (*Mutinensis B. Estense* 76), **1089** (*Mosquensis GIM Sinod.* 240 [Vlad. 453]), **1121** (*Monacensis* 200), **1183** (*Neapolitanus* 317 [III D 33]), **1255** (*Oxoniensis Bodl. Auct. T. 3. 21* [Misc. 238]), **1257** (*Bodleianus Misc.* 262), **1264** (*Bodleianus Canon.* 107), **1289** (*Oxoniensis N. C.* 226), **1338** (*Parisinus gr.* 1853), **1345** (*Parisinus gr.* 1860), **1346** (*Parisinus gr.* 1861) **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1458** (*Parisinus gr.* 2027), **1459** (*Parisinus gr.* 2028), **1463** (*Parisinus gr.* 2032), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1588** (*Parisinus Suppl. gr.* 332), **1589** (*Parisinus Suppl. gr.* 333), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1707** (*Vaticanus gr.* 260), **1708** (*Vaticanus gr.* 261), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1765** (*Vaticanus gr.* 1026), **1767** (*Vaticanus gr.* 1028), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1895** (*Vaticanus Ottob. gr.* 76), **1931** (*Vaticanus Palatinus gr.* 97), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2110** (*Marcianus gr.* 209), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2197** (*Vindobonensis phil. gr.* 110) **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157), **2219** (*Vindobonensis phil. gr.* 213)

– *Mem.*

2 (*Alexandrinus B. Patr.* 87), **306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **441** (*Scorialensis B. T. II.* 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus Plut.* 87.21), **620** (*Laurent. Acq.* 67), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matritensis BN N* 26 [4563]), **905** (*Ambrosianus A* 174 sup.), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **984** (*Ambrosianus* 725 (R119 sup.)), **1038** (*Mutinensis B. Estense* 76), **1089** (*Mosquensis GIM Sinod.* 240 [Vlad. 453]), **1121** (*Monacensis* 200), **1183** (*Neapolitanus* 317 [III D 33]), **1257** (*Bodleianus Misc.* 262), **1264** (*Bodleianus Canon.* 107), **1289** (*Oxoniensis N. C.* 226), **1338** (*Parisinus gr.* 1853), **1344** (*Parisinus gr.* 1859), **1345** (*Parisinus gr.* 1860), **1346** (*Parisinus gr.* 1861) **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1458** (*Parisinus gr.* 2027), **1463** (*Parisinus gr.* 2032), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1588** (*Parisinus Suppl. gr.* 332), **1589** (*Parisinus Suppl. gr.* 333), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1705** (*Vaticanus gr.* 258), **1707** (*Vaticanus gr.* 260), **1708** (*Vaticanus gr.* 261), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1931** (*Vaticanus Palatinus gr.* 97), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr.* 118), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2110** (*Marcianus gr.* 209), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2191** (*Vindobonensis phil. gr.* 75), **2197** (*Vindobonensis phil. gr.* 110), **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)

- *Somn. Vig.*

2 (*Alexandrinus B. Patr.* 87), **306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **331** (*Bernensis* 135 [*Omont* 98]), **441** (*Scorialensis B. T. II.* 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus Plut.* 87.21), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matritensis BN N* 26 [4563]), **905** (*Ambrosianus A* 174 sup.), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **984** (*Ambrosianus* 725 [R119 sup.]), **1038** (*Mutinensis B. Estense* 76), **1089** (*Mosquensis GIM Sinod.* 240 [Vlad. 453]), **1121** (*Monacensis* 200), **1257** (*Bodleianus Misc.* 262), **1264** (*Bodleianus Canon.* 107), **1289** (*Oxoniensis N. C.* 226), **1338** (*Parisinus gr.* 1853), **1344** (*Parisinus gr.* 1859), **1345** (*Parisinus gr.* 1860), **1346** (*Parisinus gr.* 1861), **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1458** (*Parisinus gr.* 2027), **1463** (*Parisinus gr.* 2032), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1588** (*Parisinus Suppl. gr.* 332), **1589** (*Parisinus Suppl. gr.* 333), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1705** (*Vaticanus gr.* 258), **1707** (*Vaticanus gr.* 260), **1708** (*Vaticanus gr.* 261), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1781** (*Vaticanus gr.* 1334), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1931** (*Vaticanus Palatinus gr.* 97), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr.* 118), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2110** (*Marcianus gr.* 209), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2197** (*Vindobonensis phil. gr.* 110) **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)
- *Insomn.*

2 (*Alexandrinus B. Patr.* 87), **306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **441** (*Scorialensis B. T. II.* 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus Plut.* 87.21), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matritensis BN N* 26 [4563]), **905** (*Ambrosianus A* 174 sup.), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **984** (*Ambrosianus* 725 [R119 sup.]), **1038** (*Mutinensis B. Estense* 76), **1089** (*Mosquensis GIM Sinod.* 240 [Vlad. 453]), **1257** (*Bodleianus Misc.* 262), **1264** (*Bodleianus Canon.* 107), **1289** (*Oxoniensis N. C.* 226), **1338** (*Parisinus gr.* 1853), **1344** (*Parisinus gr.* 1859), **1346** (*Parisinus gr.* 1861), **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1458** (*Parisinus gr.* 2027), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1705** (*Vaticanus gr.* 258), **1707** (*Vaticanus gr.* 260), **1708** (*Vaticanus gr.* 261), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1781** (*Vaticanus gr.* 1334), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1931** (*Vaticanus Palatinus gr.* 97), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr.* 118), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2110** (*Marcianus gr.* 209), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2197** (*Vindobonensis phil. gr.* 110) **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)

- *Div. Somn.*

**306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **441** (*Scorialensis* B. T. II. 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus Plut.* 87.21), **630** (*Riccardianus* 13), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matritensis BN N* 26 [4563]), **905** (*Ambrosianus A* 174 sup.), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **984** (*Ambrosianus* 725 [R119 sup.]), **1038** (*Mutinensis* B. *Estense* 76), **1089** (*Mosquensis* GIM Sinod. 240 [Vlad. 453]), **1257** (*Bodeleanus Misc.* 262), **1264** (*Bodeleanus Canon.* 107), **1289** (*Oxoniensis* N. C. 226), **1338** (*Parisinus gr.* 1853), **1344** (*Parisinus gr.* 1859), **1346** (*Parisinus gr.* 1861), **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1705** (*Vaticanus gr.* 258), **1707** (*Vaticanus gr.* 260), **1708** (*Vaticanus gr.* 261), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1931** (*Vaticanus Palatinus gr.* 97), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr.* 118), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2110** (*Marcianus gr.* 209), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2197** (*Vindobonensis phil. gr.* 110) **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)
- *Long.*

**2** (*Alexandrinus B. Patr.* 87), **306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **426** (*Erlangensis* 89), **441** (*Scorialensis* B. T. II. 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **583** (*Laurentianus Plut.* 87. 4), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus Plut.* 87.21), **630** (*Riccardianus* 13), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matritensis BN N* 26 [4563]), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **1038** (*Mutinensis* B. *Estense* 76), **1089** (*Mosquensis* GIM Sinod. 240 [Vlad. 453]), **1257** (*Bodeleanus Misc.* 262), **1264** (*Bodeleanus Canon.* 107), **1279** (*Oxoniensis* C. C. 108), **1289** (*Oxoniensis* N. C. 226), **1345** (*Parisinus gr.* 1860), **1346** (*Parisinus gr.* 1861), **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1458** (*Parisinus gr.* 2027), **1463** (*Parisinus gr.* 2032), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1558** (*Parisinus Coislin. gr.* 166), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1589** (*Parisinus Suppl. gr.* 333), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1705** (*Vaticanus gr.* 258), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr.* 118), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **1989** (*Vaticanus Urbinas gr.* 39), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2191** (*Vindobonensis phil. gr.* 75), **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)
- *Juv.*

**2** (*Alexandrinus B. Patr.* 87), **306** (*Berolinensis Phillipicus* 1507), **350** (*Bruxellensis Bibl. royale* II, 494), **426** (*Erlangensis* 89), **441** (*Scorialensis* B. T. II. 13), **537** (*Laurentianus Plut.* 81.1), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **583** (*Laurentianus Plut.* 87. 4), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **599** (*Laurentianus*

*Plut.* 87.21), **630** (*Riccardianus* 13), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **862** (*Matriensis BN N* 26 [4563]), **946** (*Ambrosianus H* 50 sup.), **984** (*Ambrosianus* 725 [R119 sup.]), **1038** (*Mutinensis B. Estense* 76), **1089** (*Mosquensis GIM Sinod.* 240 [Vlad. 453]), **1208** (*Yalensis olim Phil.* 890), **1257** (*Bodleianus Misc.* 262), **1264** (*Bodleianus Canon.* 107), **1279** (*Oxoniensis C. C.* 108), **1289** (*Oxoniensis N. C.* 226), **1345** (*Parisinus gr.* 1860), **1346** (*Parisinus gr.* 1861), **1407** (*Parisinus gr.* 1921), **1458** (*Parisinus gr.* 2027), **1463** (*Parisinus gr.* 2032), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1558** (*Parisinus Coislin. gr.* 166), **1587** (*Parisinus Suppl. gr.* 314), **1589** (*Parisinus Suppl. gr.* 333), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1705** (*Vaticanus gr.* 258), **1713** (*Vaticanus gr.* 266), **1782** (*Vaticanus gr.* 1339), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **1970** (*Vaticanus Reginensis gr.* 118), **1987** (*Vaticanus Urbinas gr.* 37), **1989** (*Vaticanus Urbinas gr.* 39), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)

— *Resp.*

**441** (*Scorialensis B. T. II.* 13), **581** (*Laurentianus Plut.* 87.2), **583** (*Laurentianus Plut.* 87.4), **589** (*Laurentianus Plut.* 87.11), **598** (*Laurentianus Plut.* 87.20), **630** (*Riccardianus* 13), **631** (*Riccardianus* 14), **643** (*Riccardianus* 81), **1257** (*Bodleianus Misc.* 262), **1264** (*Bodleianus Canon.* 107), **1346** (*Parisinus gr.* 1861), **1463** (*Parisinus gr.* 2032), **1466** (*Parisinus gr.* 2035), **1693** (*Vat. gr.* 246), **1700** (*Vaticanus gr.* 253), **1940** (*Vaticanus Palatinus gr.* 163), **2101** (*Marcianus gr.* 200), **2107** (*Marcianus gr.* 206), **2113** (*Marcianus gr.* 212), **2115** (*Marcianus gr.* 214), **2187** (*Vindobonensis phil. gr.* 64), **2200** (*Vindobonensis phil. gr.* 134), **2207** (*Vindobonensis phil. gr.* 157)

Ces listes sont truffées d'erreurs en tous genres, ce dont l'on se doute à voir la liste des manuscrits se rétrécir brusquement en passant du traité *Juv.* au traité *Resp.*, alors que les deux sont systématiquement transmis ensemble, étant presque toujours unis sous un unique intitulé. La méthode de Wartelle, qui n'a, à de rares exceptions près, pas étudié les manuscrits concernés lui-même, mais s'est contenté de compiler soigneusement les catalogues existants, rendait cette situation inévitable. On appréciera néanmoins le gain de temps qu'elle lui a permis, sans lequel un inventaire exhaustif (autant que faire se peut) des manuscrits d'Aristote n'aurait sans doute jamais vu le jour. On peut distinguer différentes sortes d'erreurs en fonction de la manière dont on peut les corriger.

(1) Une partie de ces erreurs tient à l'indexation, il suffit d'un simple aller-retour au sein du petit volume entre l'inventaire proprement dit et l'index pour les rectifier, en donnant le plus souvent raison aux notices contre les entrées de l'index. Les notices des manuscrits *Paris. gr.* 1861 (**1346**), *Vat. gr.* 258 (**1705**), *Vat. gr.* 1339 (**1782**), *Vat. gr.* 2183 (**1836**) indiquent qu'ils contiennent tous les traités des *PN*, en contradiction avec l'index. C'est également le cas du manuscrit *Vat. Reg. gr.* 118 (**1970**), qui manque bizarre-

ment à l'appel au sein de l'entrée dédiée au traité *Sens.* alors que sa notice indique qu'il transmet tous les traités des *PN* – mais il préserve en réalité la paraphrase de Théodore Métochite, et non pas le texte d'Aristote. En contradiction à chaque fois avec l'index, la notice de *Paris. gr. 2027 (1458)* indique qu'il contient *Long.*, celle de *Paris. gr. 2032 (1463)* qu'il contient *Mem.*, et celle de *Paris. gr. 2034 (1465)* qu'il contient *Sens.* et *Mem.*, sous une forme incomplète. Inversement, *Paris. Suppl. gr. 314 (1587)* est mentionné à l'index comme contenant *Div. Somn.*, alors que la notice indique le contraire : le traité y est en fait bien présent. Un bref examen de sa notice révèle également que *Laurent. Plut. 87.2 (581)* est un tirage de l'édition aldine, si bien qu'il ne mérite pas de figurer dans un inventaire de manuscrits.

(2) Certaines erreurs ne peuvent pas être détectées de cette manière et ont été corrigées lors de recensions et de publications ultérieures prenant l'ouvrage de Wartelle pour point de départ. Harlfinger & Wiesner (1964) ont ainsi très rapidement signalé qu'il faut ajouter *Seragl. 39 (661)* aux listes des manuscrits contenant les traités de *PN2*, que *Matrit. 4563 (N 26, 862)* contient aussi *Resp.*, et que *Oxon. Canon. 107 (1264)* contient aussi *Long.* Le supplément d'Argyropoulos & Caras (1980), inséré à l'occasion d'un tirage ultérieur, rajoute malheureusement sur ce point une erreur à l'*Inventaire* de 1963 qu'il est censé améliorer, puisqu'il indique d'inclure également *Marc. gr. IV. 32 (442)* au sein de la liste des manuscrits contenant *Juv.*, alors qu'il s'agit en réalité d'une ancienne cotation d'un manuscrit déjà cité, *Brux. Bibl. Royale II, 4944 (350)*<sup>165</sup>.

(3) Les erreurs restantes, malheureusement encore nombreuses, se rectifient par l'examen de première main des manuscrits pertinents, ou, à défaut, par la consultation de catalogues et d'ouvrages scientifiques qui n'étaient pas encore parus à l'époque. Elles sont généralement de deux types et sont imputables aux catalogues employés par Wartelle : (a) confusion entre le texte d'Aristote et celui de ses commentateurs ; (b) ignorance de la manière dont la tradition regroupe les traités, en particulier du fait que *Insomn.* et *Div. Somn.* ne sont très souvent pas séparés du traité *Somn. Vig.*, pas plus que *Resp.* du traité *Juv.* À cela s'ajoute le fait que ces catalogues ne sont pas toujours complets, ou même simplement exacts. Comme déjà signalé, il faut ainsi retirer *Vat. Reg. gr. 118 (1970)* de toutes ces listes, parce qu'il ne transmet que la paraphrase de Théodore Métochite aux *PN*. De même, *Vat. Ottob. gr. 76 (1895)* transmet en réalité uniquement le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens.* Il faut autrement rajouter *Neap. III D 38 (1188, extraits)*, *Paris. gr. 1860 (1345)*, dont Wartelle ignore qu'il contient bien *Insomn.* et *Div. Somn.*, *Paris. gr. 2027 (1458)*, qui contient bien *Long.*, *Paris. gr. 2032 (1463)*, qui contient bien *Mem.*) aux sections correspondantes de l'index et surtout à celle

---

<sup>165</sup> Le manuscrit, de petite taille et d'aspect plaisant, a en fait été dérobé à Venise vers 1870, avant d'être acheté par la Bibliothèque royale de Bruxelles lors d'une vente publique, quelques décennies plus tard – voir la petite enquête menée par Moraux (1970), pp. 93–94.

recensant les manuscrits qui transmettent tous les traités des *PN. Scorial.* Φ III 11 (457) doit être rajouté à la liste des manuscrits transmettant *Sens.*, tandis que *Paris gr. 2028 (1459)* doit en être retiré, le traité ayant été confondu avec *An. III. Bern. 135 (331)*, la fin du traité manque toutefois) et *Scorial. Φ III 11 (457)* doivent être ajoutés à celle relative au traité *Mem. Scorial.* Φ III 11 (457), *Vat. gr. 316 (1733*, fragment dans un manuscrit palimpseste) doivent être ajoutés à celle relative au traité *Somn. Vig.*, ainsi qu'un manuscrit de Copenhague, *Haf. GKS 1683 4°* (citations), dont Wartelle ignore l'existence. Tous les manuscrits indiqués à l'index comme contenant *Somn. Vig.* et qui ne figurent pas dans la liste relative au traité *Insomn.* ou au traité *Div. Somn.* doivent y être rajoutés, ainsi que *Bern. 135 (331)* et *Scorial. Φ III 11 (457)*, et à l'unique exception de *Monac. 200 (1121).* *Ricc. 13 (630)* doit en revanche être retiré de la liste relative au traité *Div. Somn. Marc. gr. 249* (ignoré par Wartelle) doit être ajouté à la liste relative au traité *Long. Oxon. CCC 108 (1279)* et *Paris. Suppl. gr. 333* doivent être ajoutés à la liste relative au traité *Juv.* Enfin, aucun manuscrit ne transmet en réalité *Juv. sans Resp.* (et inversement) : tous les manuscrits qui, d'après l'index, transmettent l'un sans l'autre doivent être rétablis dans la liste correspondante.

On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif des manuscrits transmettant tout ou partie des *PN*, suivi d'un inventaire complet plus détaillé (une case noire indique que le manuscrit contient le traité en question, une case blanche indique l'opposé), suivi d'un inventaire<sup>166</sup>.

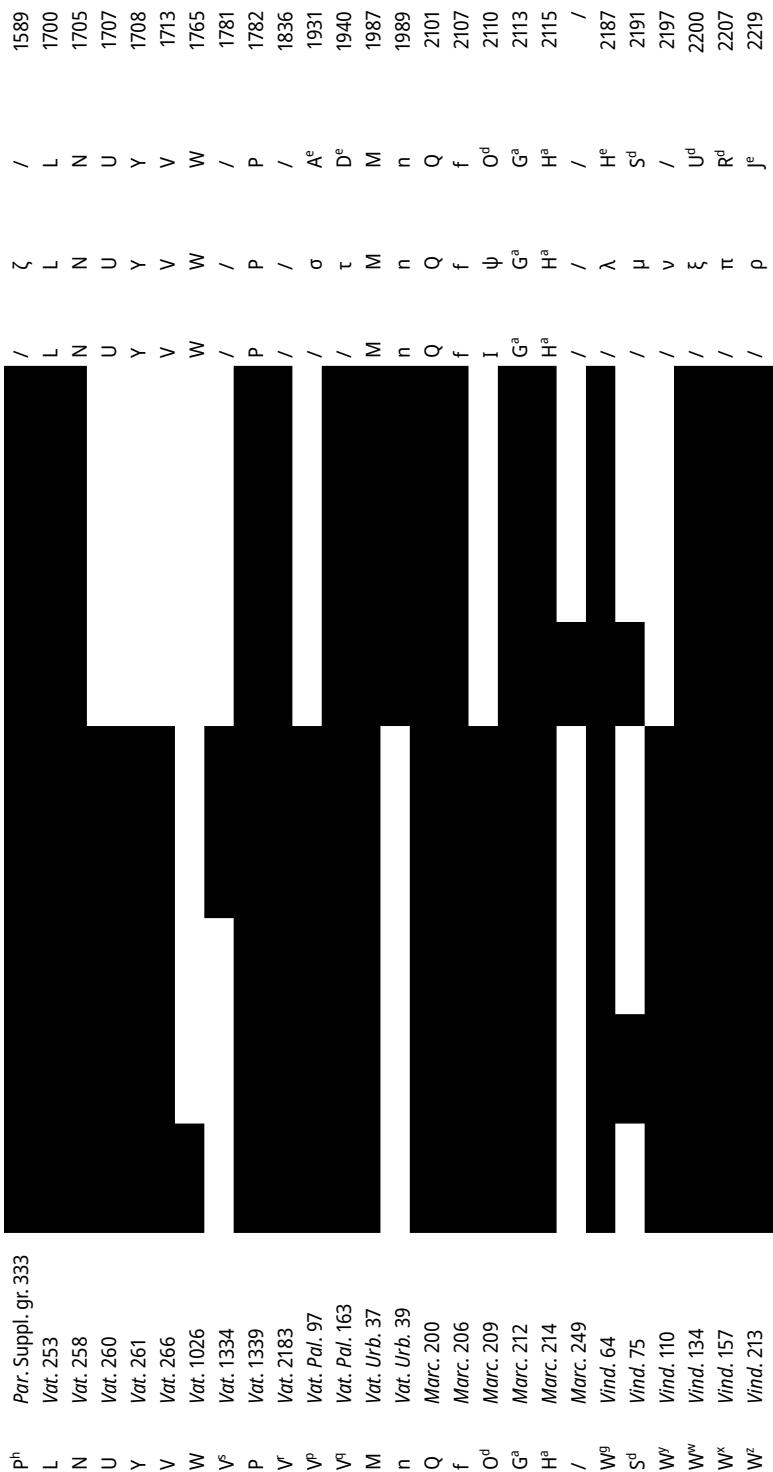
---

<sup>166</sup> J'omet quelques manuscrits qui ne sont que des recueils de notes personnelles lorsqu'ils ne contiennent pas de partie substantielle du texte et lorsqu'ils ne présentent pas d'intérêt particulier pour l'histoire de la transmission : *Leid. Voss. Misc. 47* (extraits du traité *Sens.* au f. 21<sup>v</sup>) et *Paris. gr. 2041 et 2042* (brefs extraits et notes qui couvrent tout le *corpus*).



(suite)

Sigle	Cote	Sens.	Mem.	Somn. Vig.	Insomn. Somm.	Div. Somm.	Long.	Juv.	Resp.	VM	Bekker (1831)	Mugnier (1937)	Siwek (1961)	Wartelle (1963)
M <sup>b</sup>	Ambros. R 119								/	/	/	/	/	984
	sup.													
M <sup>d</sup>	<i>Mut. a T 21</i>								/	/				1038
M <sup>e</sup>	<i>Mosq. Sinod. 240</i>								/	/				1089
M <sup>e</sup>	<i>Monac. 200</i>								/	/				1121
N <sup>a</sup>	<i>Neop. III D 33</i>								/	/				1183
N <sup>p</sup>	<i>Neop. III D 38</i>	extraits	extraits	extraits	extraits	extraits	extraits	extraits	extraits	extraits	/	/		1188
Y <sup>a</sup>	<i>Yal. 234</i>								/	/				
O <sup>x</sup>	<i>Oxon. Auct. T 3 21</i>								/	/				1208
O <sup>a</sup>	<i>Oxon. Auct. T 4 24</i>								/	/				
O <sup>b</sup>	<i>Oxon. Canon. 107</i>								/	/				
Z	<i>Oxon. CCC 108</i>								/	/				
O <sup>c</sup>	<i>Oxon. NC 226</i>								/	/				
E	<i>Par. 1853</i>								/	/				
b	<i>Par. 1859</i>								/	/				
e	<i>Par. 1860</i>								/	/				
c	<i>Par. 1861</i>								/	/				
m	<i>Par. 1921</i>								/	/				
p <sup>f</sup>	<i>Par. 2027</i>								/	/				
i	<i>Par. 2032</i>								/	/				
y	<i>Par. 2034</i>								/	/				
p <sup>g</sup>	<i>Par. 2035</i>								/	/				
C <sup>o</sup>	<i>Par. Coislin 166</i>								/	/				1466
C <sup>c</sup>	<i>Par. Suppl. 314</i>								/	/				1558
p <sup>i</sup>	<i>Par. Suppl. 332</i>								/	/				1587
									/	/				1588



### Liste des manuscrits contenant tout ou partie des *Parva naturalia*

AL-ISKANDARIYYA : BIBLIOTHÈKÈ TOU PATRIARCHEIOU

A<sup>x</sup> *Alexandrinus* 87

Date : 1483/4

Caractéristiques : Papier, 290×200mm, ff. 333, 20–21 lignes

Contenu : (ff. 2–36) *Gener. Corr.*, (105–184) *Mete.*, (242–260), *Sens.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse (qui débute au f. 241<sup>v</sup>), (260–266) *Mem.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (266–273<sup>v</sup>) *Somn. Vig.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (273<sup>v</sup>–279<sup>v</sup>) *Insomn.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (279<sup>v</sup>–282<sup>v</sup>) *Div. Somn.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (283–292), *Mot. An.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (293–312) *Inc. An.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (312–316) *Long.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (316<sup>v</sup>–321) *Juv.*, (321–330<sup>v</sup>) *Resp.*<sup>\*\*167</sup> avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (330<sup>v</sup>–333) *VM\*\** avec le commentaire de Michel d'Éphèse

Copiste : Manuel Korinthios (et non Andronicos Alèthinos)

Provenance : Constantinople

Références<sup>168</sup> : Moraux (1976), pp. 1–2 (Wiesner, d'après catalogue et microfilms partiels) ; Escobar (1990) ; Förstel (1999) (copiste, datation)

Numérotation Wartelle : 2

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

BERLIN : STAATSBIBLIOTHEK PREUßISCHER KULTURBESITZ

B<sup>e</sup> B<sup>p</sup> *Berolinensis Phillippicus* 1507

ca. 1440–1453 (B<sup>e</sup>) / ca. 1455 (B<sup>p</sup>)

Papier, 286×218mm, ff. IV, 353 (+ 204a, b, 227a, 346a, 353a, 353b), ca. 30 lignes

(1–60<sup>v</sup>) *Part. An.*, (60<sup>v</sup>–72<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (72<sup>v</sup>–85<sup>v</sup>) *Sens.*, (85<sup>v</sup>–91) *Mem.*, (91–97) *Somn. Vig.*<sup>\*\*</sup>, (97–102) *Insomn.*<sup>\*\*</sup>, (102<sup>v</sup>–105) *Div. Somn.*, (105–113) *Mot. An.*, (113<sup>v</sup>–190) *Gener. An.*, (190–192<sup>v</sup>) *Long.*, (192<sup>v</sup>–195) *Juv.*, (195–202<sup>v</sup>) *Resp.*<sup>\*\*</sup>, (202<sup>v</sup>–204<sup>v</sup>) *VM\*\**, (205–209) *Somn. Vig.*, (209–212<sup>v</sup>) *Insomn.*, (212<sup>v</sup>–214) *Div. Somn.*, (214–219) *Mot. An.*, (219–223) *Lin.*; (223–227<sup>v</sup>) *Spir.*, (228–340) *Hist. An.*, I–VI, VIII, IX, VII, (340–346<sup>v</sup>) *Col.*, (347–353<sup>v</sup>) *Mech.*

Jean Arnès pour B<sup>e</sup>, collaboration divers scribes dont Matthieu Camariotès pour B<sup>p</sup>  
Constantinople pour la seconde moitié (à partir du f. 205).

---

<sup>167</sup> Je signale par un astérisque (*Insomn.\**) les cas où le traité n'est pas séparé du précédent par le procédé normal au sein du manuscrit en question mais où le copiste a tout de même indiqué le début d'une nouvelle section du texte par un autre moyen (espacement, titre en marge, etc.) et par deux astérisques (*Resp.\*\**) les cas où il n'en est aucunement séparé.

<sup>168</sup> J'indique ici pour chaque manuscrit, le cas échéant, les sources des éléments de description codicologiques, de la datation et de l'identification des copistes et annotateurs. J'ai bien souvent eu à corriger la description du contenu, la nature spécifique des traités des *PN*, qui ne sont souvent pas distingués dans les manuscrits, ayant donné lieu à de fréquentes erreurs.

Moraux (1976), pp. 40–42 (autopsie Harlfinger 1966) ; Isépy & Prapa (2018) (copistes, datation)

326

Consultation d'une numérisation obtenue auprès de la bibliothèque

BERN : BURGERBIBLIOTHEK

**B<sup>r</sup>** *Bernensis* 135

Dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 325×230/222mm (1–36, 55–94) et 337×240mm (37–54), ff. II, 94, II', 30–32 lignes (1–36, 55–94) ou 40 (37–54)

(3–28) *An.*, (37–43) *Somn. Vig.*, (43–48) *Insomn.\**, (48–50) *Div. Somn.\**, (51–54) *Mem.* (jusqu'à 452<sup>b</sup>26 μνημονεύοντα), (55–84) *Soph. El.*

(2–28, 55–84) main A ; (55–94) main B

A appartenu à Jacques Bongars d'Orléans (1554–1612), issu peut-être de la bibliothèque du *claustrum Floriacense* (anciennement Fleury-sur-Loire, actuellement St-Benoît-sur-Loire)

Moraux (1976), pp. 52–53 (autopsie Moraux 1967) ; Andrist (2007), pp. 140–145

331 (notice de Wartelle erronée)

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et de l'IRHT

BOLOGNA : BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

**B<sup>l</sup>** *Bononiensis* 2302 (*olim* 216)

ca. 1500

Papier, 325×227mm ff. IV, 174, II', 30 lignes

(1–50<sup>v</sup>) *Part. An.* jusqu'à IV 12, 639<sup>b</sup>21 τῶν πτερύγων ... (perte de 10 quinions = 100 ff.), (51–97<sup>v</sup>) *Mete.* à partir de I 3, 340<sup>a</sup>14 ταῦτα ἐξ ἀλλήλων, (98–139<sup>v</sup>) *Cael.*, (140–162<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (163–174) *Sens.*

Zacharias Callierges (souscription f. 174)

Padoue

Moraux (1976), pp. 63–64 (autopsie Harlfinger 1965, lequel suppose que la partie perdue contenait en outre *Inc. An.*, *Gener. An.*, *Long.*, *Juv.*, *Resp.*, *VM* par analogie avec *Seragl.* 39, *Oxon.* CCC 108 et *Vat.* 258)

335

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et de la numérisation en ligne (<https://amshistorica.unibo.it/288> ; dernière consultation : janvier 2024)

BRUXELLES : BIBLIOTHÈQUE ROYALE

**B<sup>u</sup>** *Bruxellensis* II 494

XV<sup>e</sup> siècle

Parchemin (sauf ff. I', II' : papier), 102×51mm, ff. III, 62, II', 16 lignes

(1–15<sup>v</sup>) *Juv.*, (15<sup>v</sup>–56<sup>v</sup>, 62<sup>rv</sup>, 57–61<sup>v</sup>) *Resp.\*\* & VM\*\**

Copiste italo-grec

Italie du Sud ou Sicile

Moraux (1976), pp. 84–85 (autopsie Moraux 1967)

350

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

ERLANGEN : UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK

E<sup>r</sup> *Erlangensis A 4 (olim 1227)*

1440–1453

Papier, 215×144mm, ff. II, 283, I, 29 lignes

(1–70<sup>v</sup>) *Phys.*, avec diagrammes et scholies inspirées de Philopon, (72–79<sup>v</sup>) Simplicius *In Phys.* (le texte manque à partir de 15, 21 ως ὅταν), (80–82) *Long.\**, (82<sup>v</sup>–85) *Juv.\**, (85–92) *Resp.\*\**, (92–94) *VM\*\** avec quelques scholies inspirées de Michel, (94–99<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (103–108<sup>v</sup>) divers textes astronomiques, (209–245<sup>v</sup>) Platon *Gorgias*, (246–255<sup>v</sup>) Platon *Lysis*, (255<sup>v</sup>–262<sup>v</sup>) Platon *Ménexène*, (262<sup>v</sup>–264<sup>v</sup>) Platon *Clitophon*, (265–283<sup>v</sup>) Hésiode *Travaux*

(1–99<sup>v</sup>, 209–254<sup>v</sup>) Andronicos Kallistos ; (103–146<sup>v</sup>, 165–183<sup>v</sup>) Kosmas Hieromonachos *Trapezuntios* ; (147–208) Regiomontanus (Johannes Müller)

Padoue pour la partie copiée par Andronicos

Moraux (1976), pp. 136–139 (autopsie Harlfinger 1974) ; Orlandi (2023), pp. 260–262 (copistes, datation)

Numérotation Wartelle : 426

Consultation de la numérisation en ligne (<https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bvb:29-bv041390366-8> ; dernière consultation : janvier 2024)

EL ESCORIAL : REAL BIBLIOTECA DE EL ELSCORIAL

E<sup>s</sup> *Scorialensis T II 13*

Dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier (sauf I, II, II', III' : parchemin), 302×195mm, ff. III, 258, III', 34 lignes

(1–42) *Cael.*, (42–65<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (65<sup>v</sup>–77) *Sens.*, (77–81) *Mem.*, (81–85<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (85<sup>v</sup>–89<sup>v</sup>) *Insomn.*, (89<sup>v</sup>–91<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (91<sup>v</sup>–98) *Mot. An.*, (98–100<sup>v</sup>) *Long.*, (100<sup>v</sup>–103<sup>v</sup>) *Juv.*, (103<sup>v</sup>–111) *Resp.\*\**, (111–113<sup>v</sup>) *VM\*\**, (113<sup>v</sup>–121<sup>v</sup>) *Col.*, (121<sup>v</sup>–182<sup>v</sup>) *Part. An.*, (182<sup>v</sup>–202<sup>v</sup>) *Plant.*, (203–258) *Mete.*

Antonio Damilás

Crète ; à Venise avant 1470, car acquis par Matteo Dandolo

Moraux (1976), pp. 161–162 (autopsie Harlfinger 1967) ; Martínez Manzano (2015), p. 37 (copiste)

441

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

S<sup>c</sup> *Scorialensis Φ III 11*

Seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle

Papier, ff. 254

Florilège de textes variés, dont : (157<sup>v</sup>–177), extraits de Philopon *In De An.*, (177–184) extraits de *PN1* et *Mot. An.*, (189–206, 208) extraits de l'*EN*

De Andrés (1965) II, pp. 60–64 (n° 230) ; Moraux (1976), p. 169 (Harlfinger)

457 (la notice de Wartelle mentionne des extraits de nature non précisée)

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

#### FIRENZE : BIBLIOTECA MEDICEA LAURENZIANA

##### A<sup>q</sup> *Laurentianus Acquisti e Doni* 66

Premier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 269×202mm, ff. I, 10, I, 30 lignes

(1–10<sup>v</sup>) *Sens.* jusqu'à 6 446<sup>b</sup>9 οὐτω καὶ

Copiste identique à celui du manuscrit *Laurent. Acq. 67* (les deux manuscrits appartiennent originellement à un seul *codex*)

Moraux (1976), p. 336 (autopsie Harlfinger 1970) ; l'identification du copiste à Francesco Filelfo est refusée par Eleuteri (1991), p. 168

619

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

##### A<sup>q</sup> *Laurentianus Acquisti e Doni* 67

Premier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 293×215mm, ff. I, 10, 30 lignes

(1–5<sup>v</sup>) *Mem.*

Copiste identique à celui du manuscrit *Laurent. Acq. 66*

Moraux (1976), pp. 336–337 (autopsie Harlfinger 1970)

620

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

#### S *Laurentianus Pluteus* 81.1

Seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (1–30, 32–75<sup>v</sup>, 168–212<sup>v</sup>), seconde moitié du XII<sup>e</sup> ou première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (76–167)

Papier, 340×245mm, ff. 212

(1–31<sup>v</sup>) *EN* dont manque au f. 28<sup>v</sup> le texte de X.4 1174<sup>a</sup>17 à X.7 1177<sup>b</sup>24, inséré par une main plus tardive aux ff. 30–31<sup>v</sup>, (32–57) *Mete.*, (57–75<sup>v</sup>) *Cael.*, (76–100) *Part. An.*, (100–104) *Inc. An.*, (104–116<sup>v</sup>) *An.*, (116<sup>v</sup>–121) *Sens.*, (121<sup>v</sup>–123) *Mem.*, (123–125) *Somn. Vig.*, (125–126<sup>v</sup>) *Insomn.\*\**, (126<sup>v</sup>–127) *Div. Somn.\*\**, (127<sup>v</sup>–130) *Mot. An.*, (130–161<sup>v</sup>) *Gener. An.* dont le texte de III.10 760<sup>a</sup>12–760<sup>b</sup>25 est déplacé en 761<sup>a</sup>4, (161<sup>v</sup>–162<sup>v</sup>) *Long.*, (162<sup>v</sup>–163<sup>v</sup>) *Juv.*, (163<sup>v</sup>–166<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (166<sup>v</sup>–167) *VM\*\** dont le texte se termine eb 479<sup>b</sup>12 τόπους, (168–212<sup>v</sup>) *Met.*

(1–30, 32–75<sup>v</sup>, 168–212<sup>v</sup>) Jean Panaretos (souscription f. 75<sup>v</sup>) ; (76–167) main B archaïsante possiblement plus ancienne ; interventions ultérieures de Jean Scoutariotès, Michel Lygizos, Zenobio Acciaioli et du moine franciscain Conradus Beginus

À Gênes au début du XIV<sup>e</sup> siècle

Moraux (1976), pp. 257–260 (autopsie Nickel 1969, contribution de Reinsch) ; Rossi (1986), p. 251 (interventions ultérieures)

537

Consultation de la numérisation en ligne (<http://mss.bmlonline.it/Catalogo.aspx?Shelfmark=Plut.81.1> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### C<sup>a</sup> *Laurentianus Pluteus* 87.4

*ca.* 1135–1140

Papier (sauf ff. I–II, I’–II’ : parchemin), 284×190mm, ff. II, 226, II’, *ca.* 30–45 lignes (1–70<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (70<sup>v</sup>–144<sup>v</sup>) *Hist. An.* I–VI, VIII, IX, VII, (145–190) *Probl.* jusqu'à XXXVI.35, 944<sup>a</sup>37 τὸ ἐναντίον, (184–200<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (200<sup>v</sup>–208<sup>v</sup>) *Sens.*, (210–215) *Mot. An.*, (215<sup>v</sup>–217<sup>v</sup>) *Long.*, (217<sup>v</sup>–219<sup>v</sup>) *Juv.*, (219<sup>v</sup>–224<sup>b</sup>) *Resp.*\*\*, (224<sup>v</sup>–226) *VM*\*\*

(1–144<sup>v</sup>, 147<sup>v</sup>–190) Ioannikios ; (145–147) main B ; (194–226) main C

Constantinople ; fait partie d'une édition dirigée par Ioannikios, probablement commandée par Burgundio de Pise

Moraux (1976), pp. 291–293 (autopsie Harlfinger 1970, complété par Wiesner) ; Vuillemin-Diem & Rashed (1997) (copistes, datation)

583

Consultation de la numérisation en ligne (<http://mss.bmlonline.it/Catalogo.aspx?Shelfmark=Plut.87.4> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### F<sup>d</sup> *Laurentianus Pluteus* 87.11

*ca.* 1450–1478

Papier, 290×205mm, ff. II, 335 (+ 335a, b, c), 30 lignes

(1–90) *Phys.*, (91–143<sup>v</sup>) *Cael.*, (144–173<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (174–238<sup>v</sup>) *Mete.*, (239–254) *Sens.* en deux livres, (254<sup>v</sup>–290) *An.*, (293–297<sup>v</sup>) *Mem.*, (298–303) *Somn. Vig.*, (303<sup>v</sup>–308) *Insomn.*, (308<sup>v</sup>–310<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (311–317<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (318–321) *Long.*, (321<sup>v</sup>–324<sup>v</sup>) *Juv.*, (324<sup>v</sup>–332<sup>v</sup>) *Resp.*\*, (332<sup>v</sup>–335) *VM*\*\*

Georges Gregoropoulos (probablement, et non pas Jean Rhosos, *pace* Bandini) ; Michel Apostolis complète le texte dans les marges du f. 175

Crète

Moraux (1976), pp. 301–302 (autopsie Wiesner 1970) ; R. Stefec, correspondance citée par Primavesi (2018), p. XXIV (datation)

589

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et de la numérisation en ligne (<http://mss.bmlonline.it/Catalogo.aspx?Shelfmark=plut.87.11> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### v *Laurentianus Pluteus* 87.20

XIV<sup>e</sup> siècle (sauf f. 241 : milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)

Papier, 250×165mm (sauf ff. 14, 37, 54, 57, 61, 67, 69, 71, 216, de format plus petit), ff. 241, 22 lignes (ff. 1–8), 18–22 (9–73) 38–42 (74–115), 25–26 (116–123), 31–38 (124–147, 180–211), 31–33 (148–179), 42–44 (212–216), 24–25 (217–224), 41–19 (225–240)

(1–73) *An.* avec des scholies tirées de Philopon et Simplicius, (74–115<sup>v</sup>) Thémistius, *In An. paraphr.*, (116–128) *Sens.*, (128–130<sup>v</sup>) *Mem.*, (130<sup>v</sup>–133<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (134–136<sup>v</sup>) *Insomn.*\*\*, (136<sup>v</sup>–138) *Div. Somn.*\*\*, (138–139<sup>v</sup>) *Long.*, (139<sup>v</sup>–141<sup>v</sup>) *Juv.*, (141<sup>v</sup>–146) *Resp.*\*\*, (146–147<sup>v</sup>) *VM*\*\*, (158–163<sup>v</sup>) Priscien de Lydie *In Theophrasti De phantasia metaphrasis*, (164–171) Priscien de Lydie *In Theophrasti De sensu metaphrasis*, (172–179) Théophraste *De igne*, (180–211) *Cael.*, (212–216) Michel Psellos *De daemonibus et de angelis*, (217–224<sup>v</sup>) Thémistius *In Phys. I paraphr.*, (225–241) *Probl.* (extraits)

9 mains différentes ; f. 241 de la main de Camillus Venetus ; annotations attribuées à Nicéphore Gregoras par Menchelli (2010), p. 494

Constantinople (probablement) ; entré en la possession de Marsile Ficin

Moraux (1976), pp. 319–323 (autopsie Wiesner 1970)

598

Consultation de la numérisation en ligne (<http://mss.bmlonline.it/Catalogo.aspx?Shelfmark=plut.87.20> ; dernière consultation : janvier 2024)

**Z<sup>a</sup> Laurentianus Pluteus 87.21**

XIV<sup>e</sup> siècle

Parchemin, 148×108mm, ff. 64

(1–21) *Sens.*, (21–27) *Mem.*, (27–34) *Somn. Vig.*, (34<sup>v</sup>–40<sup>v</sup>) *Insomn.*, (40<sup>v</sup>–42<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (43–52), *Mot. An.*, (52–59) *Lin.*, (59<sup>v</sup>–64<sup>v</sup>) Nikolaos-Nektarios de Casole Τρία συντάγματα I jusqu'à καλῶς οὖν τῷ θεολό(γῳ)

Copiste sud-italien, main proche de celle du *Laurent* 5.10

Monastère de Casole

Moraux (1976), pp. 323–324 (autopsie Harlfinger 1970) ; Arnesano (2005)

599

Consultation de la numérisation en ligne (<http://mss.bmlonline.it/Catalogo.aspx?Shelfmark=plut.87.21> ; dernière consultation : janvier 2024)

FIRENZE : BIBLIOTECA RICCARDIANA

**R<sup>c</sup> Riccardianus 13**

ca. 1470 (filigranes datés de 1471)

Papier, 330×235mm, ff. I, 191 (+ 112a, 11b), I', 39 lignes

(1–112<sup>a</sup>) *Hist. An. I–IX*, (112<sup>b</sup>–174) *Gener. An.*, (174–176) *Long.*, (176–178<sup>v</sup>) *Juv.*, (178<sup>v</sup>–184<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (184<sup>v</sup>–186) *VM*\*\*, (181–191) *Spir.*

Manuel, élève de Constantin Lascaris ; interventions dans les marges probablement dues à Démétrios Chalcondyle et à Constantin Lascaris

Rome ; *ex libris* de Rafaello Colombani (fin XVI<sup>e</sup>) au f. 1

Moraux (1976), pp. 353–354 (autopsie Harlfinger 1970) ; Speranzi (2010a) (copiste) ; notice de D. Speranzi sur Manus Online (<https://manus.iccu.sbn.it/cnmd/0000202010> ; dernière consultation : janvier 2024)

630

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

**F<sup>s</sup> Riccardianus 14**

Troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 338×230mm, ff. 256, 30 lignes

(1–75) *Phys.*, (75–117<sup>v</sup>) *Cael.*, (117<sup>v</sup>–142) *Gener. Corr.*, (142–154) *Sens.* en deux livres, (154–158<sup>v</sup>) *Mem.*, (158<sup>v</sup>–163<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (163<sup>v</sup>–168) *Insomn.*, (168–170) *Div. Somn.*, (170–176<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (177–179<sup>v</sup>) *Long.*, (179<sup>v</sup>–182<sup>v</sup>) *Juv.*, (182<sup>v</sup>–190) *Resp.\*\**, (190–192) *VM\*\**, (192–200<sup>v</sup>) *Col.*, (200–255<sup>v</sup>) *Mete.*

Georges Gregoropoulos

Crète ; *ex libris* au f. 1 de Ugolino Martelli (1519–1592) et de Rafaello Colombani (fin XVI<sup>e</sup>)

Références : Moraux (1976), pp. 354–356 (autopsie Wiesner 1970) ; Escobar (1990) et Speranzi (2010a) (copiste) ; notice de D. Speranzi sur Manus Online (<https://manus.iccu.sbn.it/cnmd/0000202044> ; dernière consultation : janvier 2024)

631

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

**F<sup>r</sup> Riccardianus 81**

I ca. 1470 ; II XVI<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècle

I Parchemin (sauf ff. I–V : papier), 132×190mm, ff. V, 167, 13 lignes ; II Papier, 174×121mm, ff. 167, IV<sup>r</sup>, 20 lignes

I (3–14) *Virt.*

II (1–19) *Mot. An.*, (21–57<sup>v</sup>) *Sens.*, (73–74<sup>v</sup>) *Mem.*, (79–93) *Somn. Vig.*, (94–105<sup>v</sup>) *Insomn.*, (107–112<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (119–126<sup>v</sup>) *Long.*, (127–135<sup>v</sup>) *Juv.*, (135<sup>v</sup>–160<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (160<sup>v</sup>–167) *VM\*\**

I Harmonios Athenaios (souscription f. 14<sup>v</sup>) ; II *Anonymous* 21 de Harlfinger (1971a)

I Rome (souscription)

Moraux (1976), pp. 362–363 (autopsie Harlfinger 1970) ; Ceccanti (2009), pp. 164–165

643

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

ISTANBUL : TOPKAPI SARAYI

**S<sup>r</sup> Seragliensis G. I. 39**

ca. 1465

Papier, 212×144mm, ff. 319, 19–20 lignes

(8–111<sup>v</sup>) *Part. An.* avec pertes des feuillets correspondant à IV 3, 677<sup>b</sup>28 αιματώδους – 5, 678<sup>b</sup>19 οὐκ ἔχει ὄσα, (112–128) *Inc. An.*, (128<sup>v</sup>–271) *Gener. An.* avec pertes des feuillets correspondant à V 1, 779<sup>b</sup>24 ὅτι ὕδατος καὶ – 780<sup>b</sup>30 διαισθάνεσθαι, (271<sup>v</sup>–276<sup>v</sup>) *Long.*, (276<sup>v</sup>–280<sup>v</sup>) *Juv.*, (281<sup>v</sup>–295<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (295<sup>v</sup>–300<sup>v</sup>) *VM\*\**, (308) Table des noms des mois, (308<sup>v</sup>–309<sup>v</sup>) Platon *Épigrammes*, (309<sup>v</sup>) Poème anonyme

*Anonymous* 4 de Harlfinger (1971a), sauf ff. 308–309<sup>v</sup> d'une main contemporaine

Constantinople

Moraux (1976), pp. 376–377 (autopsie Reinsch 1971) ; Reinsch (2020), p. 113

661 (indications relatives au contenu erronées, corrigées par Harlfinger & Wiesner [1964])  
 Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

MADRID : BIBLIOTECA NACIONAL DE ESPAÑA

**M<sup>n</sup> Matritensis 4563**

1470 (souscription)

Papier, ff. 339

(1–64<sup>v</sup>) *Phys.*, (65–88<sup>v</sup>) *An.*, (89–97) *Sens.*, (97–99<sup>v</sup>) *Mem.*, (99<sup>v</sup>–103) *Somn. Vig.*, (103–105<sup>v</sup>) *Insomn.*, (105<sup>v</sup>–107) *Div. Somn.*, (107–111<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (111<sup>v</sup>–113<sup>v</sup>) *Long.*, (113<sup>v</sup>–116) *Juv.*, (116–121<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (121<sup>v</sup>–123) *VM\*\**, (123–129) *Col.*, (129–133) *Spir.*, (135–163) *Cael.*, (163–178) *Gener. Corr.*, (178–210) *Mete.*, (212–282) *Met.*, (286<sup>v</sup>–294<sup>v</sup>) *Mech.*, (295–339<sup>v</sup>) *Hist. An.*

Constantin Lascaris

Andrés (1987), p. 39

862

Consultation de la numérisation en ligne (<http://bdh-rd.bne.es/viewervm?id=0000245118&page=1> ; dernière consultation : janvier 2024)

MILANO : BIBLIOTECA AMBROSIANA

**M<sup>a</sup> Ambrosianus A 174 sup.**

ca. 1470

Papier, 320×233mm, ff. II, 338, II'

(1–9<sup>v</sup>) *Mu.*, (10–21<sup>v</sup>) *Mir.*, (21<sup>v</sup>–27) Théophraste *De signis tempestatum*, (27–28) *Vent.*, (29–99) *Phys.*, (99–102<sup>v</sup>) *Lin.*, (103–150) *Part. An.*, (150–157<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (158–182) *An.*, (183–192<sup>v</sup>) *Sens.*, (192<sup>v</sup>–195<sup>v</sup>) *Mem.*, (195<sup>v</sup>–199) *Somn. Vig.*, (199<sup>v</sup>–202<sup>v</sup>) *Insomn.*, (202<sup>v</sup>–204) *Div. Somn.*, (204–208<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (209–218<sup>v</sup>) *Mech.*, (219–225<sup>v</sup>) *Col.*, (226–234) *Phgn.*, (235–338) *Probl.* 1–38

(ff. 1–2<sup>v</sup>, 9–16<sup>v</sup>, 99–102<sup>v</sup>, 158–152, 209–218<sup>v</sup>) Jean Rhosos ; (reste) Manuel, élève de Constantin Lascaris

Martini & Bassi (1906) I, p. 80 (n° 67) ; Harlfinger (1971a), p. 272 et Speranzi (2010a) (second copiste) ; Giacomelli (2021a), pp. 89–93

905

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et *in situ*

**X Ambrosianus H 50 sup.**

Fin du XII<sup>e</sup> siècle

Parchemin, 240×190mm, ff. III, 149 (+ 13a, 16a), I

(1–54<sup>v</sup>) *An.*, (55–75) *Sens.*, (75<sup>v</sup>–81<sup>v</sup>) *Mem.*, (81<sup>v</sup>–89<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*\*\*, (89<sup>v</sup>–96) *Insomn.*, (96–99<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*\*, (99<sup>v</sup>–110) *Mot. An.*, (110–114<sup>v</sup>) *Long.*, (114<sup>v</sup>–119) *Juv.*, (119–132) *Resp.*\*\*, (132–135<sup>v</sup>) *VM\*\**, (135<sup>v</sup>–149<sup>v</sup>) *Col.*

Martini & Bassi (1906) I, p. 525 (n° 435) ; Papari (2013), pp. 11–12 ; Prato (1991), p. 136, et Parpulov (2021) (datation)

946

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv, de la numérisation en ligne (<https://ambrosiana.comperio.it/opac/detail/view/ambro:catalog:75468> ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

**M<sup>b</sup> Ambrosianus R 119 sup.**

Pour la partie aristotélicienne, ff. 253–403

Fin du XV<sup>e</sup> ou début du XVI<sup>e</sup> siècle

Papier, 325×216mm, ff. II (ff. 251 & 252), 151

(253–261) Section du traité *Phys.* IV–VI, (261–291) *Cael.*, (291–313<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (313<sup>v</sup>–341) *An.*, (341–351<sup>v</sup>) *Sens.*, (351<sup>v</sup>–355) *Mem.*, (355–359<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (359<sup>v</sup>–363) *Insomn.*, (363–364<sup>v</sup>) *Div. Somn.* dont manque la fin à partir de 464<sup>b</sup>10 κίνησις, (365) *Long.* à partir de 467<sup>a</sup>20 ἡλθεν, (365–376<sup>v</sup>) *Juv.*, (367<sup>v</sup>–373<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (373<sup>v</sup>–376) *VM\*\**, (376<sup>v</sup>–383<sup>v</sup>) *Col.*, (384–403) *Mete.* jusqu'à IV.7 384<sup>b</sup>21 ὕδωρ et avec une lacune de I.6 343<sup>a</sup>15 θεριναῖς à II.8 368<sup>a</sup>33 πνεῦμα

Ps.-Hiéronymos

Crète

Martini & Bassi (1906) II, p. 839 (n° 725) ; description rédigée en 1965 par Harlfinger (AG\*) en ligne sur le site CAGB (<https://cagb-digital.de/id/cagb8964187> ; dernière consultation : avril 2022)

984

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv, de la numérisation en ligne (<https://ambrosiana.comperio.it/opac/detail/view/ambro:catalog:93764> ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

MODENA : BIBLIOTECA ESTENSE UNIVERSITARIA

**M<sup>d</sup> Mutinensis a T 9 21 (n° 76 Puntoni [1896])**

Fin du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 235×167mm, ff. I, 156 , I', 22 lignes

Contenu : (2–19) *Sens.* (en deux livres), (19<sup>v</sup>–25<sup>v</sup>) *Mem.*, (25<sup>v</sup>–32<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (32<sup>v</sup>–38<sup>v</sup>) *Insomn.*, (38<sup>v</sup>–41<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (41<sup>v</sup>–50) *Mot. An.*, (50<sup>v</sup>–54) *Long.*, (54<sup>v</sup>–58<sup>v</sup>) *Juv.*, (58<sup>v</sup>–69) *Resp.\*\**, (69–72) *VM\*\**, (72<sup>v</sup>–84<sup>v</sup>) *Col.*, (84<sup>v</sup>–120) *Gener. Corr.*, (122–134) Georges Pachymère Paraphrase de *Lin.*, (134<sup>v</sup>–155<sup>v</sup>) Georges Pachymère Paraphrase de *Mech.* Michel Souliardos (souscription f. 155<sup>v</sup>)

Italie ; entré en la possession d'Alberto Pio (*ex libris* de ce dernier et index de la main de Marcus Musurus), puis à sa mort vers 1500, de Georgio Valla

Harlfinger (1971a), p. 419 ; Escobar (1990), p. 54 ; (1993), pp. 139–140 ; Speranzi (2013a), p. 112 n. 67 (Musurus) ; notice de Harlfinger (AG\*) en ligne sur le site CAGB : <https://cagb-digital.de/id/cagb7870188> (dernière consultation : février 2024)

1038

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

MOSKVA : GOSUDARSTVENNYY ISTORICHESKIY MUZEY

M<sup>o</sup> *Synodalis graecus* 240 (n° 453 Vladimir [1894])

Troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 220×147, ff. I, 316, 30 lignes

(1–28<sup>v</sup>) *An.*, (28<sup>v</sup>–39<sup>v</sup>) *Sens.*, (39<sup>v</sup>–42) *Mem.*, (42<sup>v</sup>–46<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (46<sup>v</sup>–50) *Insomn.*, (50–51<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (51<sup>v</sup>–56<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (56<sup>v</sup>–58<sup>v</sup>) *Long.*, (58<sup>v</sup>–61) *Juv.*, (61–67<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (67<sup>v</sup>–69) *VM\*\**, (69–78<sup>v</sup>) *Mech.*, (78<sup>v</sup>–83) *Spir.*, (83–133) *Part. An.*, (133–194<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (194<sup>v</sup>–202) *Inc. An.*, (202–307<sup>v</sup>) *Hist. An.* I, VI, VIII, IX et VII, (308–316) *Col.*, (316) *Lin.*

Matthieu Camariotès ; interventions marginales de Manuel de Corinthe

Constantinople

Harlfinger (1971a), pp. 247–251 ; Escobar (1990), p. 55 ; Berger (2005), p. 61

1089

Consultation d'une numérisation obtenue auprès de la bibliothèque

MÜNCHEN : BAYERISCHE STAATSBIBLIOTHEK

M<sup>e</sup> *Monacensis graecus* 200

I ca. 1470–1475 ; II ca. 1540–1545 ; III Première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle

Papier, 303×205mm, ff. I, 326, I', 30 lignes (I) et 29 lignes (II)

I (1–72<sup>v</sup>, 117–122<sup>v</sup>) *Phys.*, (73–116<sup>v</sup>, 122<sup>v</sup>–123<sup>v</sup>) *Cael.*, (124–150) *Gener. Corr.*, (150<sup>v</sup>–163<sup>v</sup>)

*Sens.* en deux livres, (163<sup>v</sup>–167<sup>v</sup>) *Mem.*, (167<sup>v</sup>–173) *Somn. Vig.*

II (174–199<sup>v</sup>) Anonyme *In Rhet.*, (200–237<sup>v</sup>) Stéphane d'Alexandrie *In Rhet.*

III (238–320<sup>v</sup>) Ptolémée *Harmoniques*

I Georges Gregoropoulos ; II Andronicos Noukkios ; III Anonyme dont la main est aussi présente dans *Vat. Pal. gr. 387*, *Gud. gr. 13* et *19*, et *Lond. Burney 102*, *103* et *108*

Depuis 1557 au moins dans la bibliothèque de Johann Jakob Fugger à Augsbourg

Hajdú (2012), pp. 120–125 ; Harlfinger (1971a), pp. 411 et 415 (identification des copistes) ; Mondrain (1992), p. 379 n. 47, et Giacomelli (2019), p. 403 (concernant le copiste de la partie III)

1121

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et de la numérisation du microfilm en ligne (<https://mdz-nbn-resolving.de/details:bsb00131018> ; dernière consultation : janvier 2024)

NAPOLI : BIBLIOTECA NAZIONALE

N<sup>a</sup> *Neapolitanus III D 33*

Milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ca. 1445

Papier, 205×245mm, ff. 72, 23 lignes

(1–48) *An.*, (48<sup>v</sup>–67) *Sens.*, (67–72<sup>v</sup>) *Mem.*

Jean Scoutariotès

Formentin (2015), pp. 163–164

1183

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

N<sup>p</sup> *Neapolitanus* III D 38

Milieu du XVII<sup>e</sup> siècle

Papier, 275×205mm (f. 1), 275×175mm (f. 162), ff. I, 162 (+3bis)

Extraits de l'intégralité du *corpus aristotelicum*, en particulier (25 et 48<sup>v</sup>–49<sup>v</sup>) *Mete.*, (26<sup>v</sup> & 44–48) *An.*, (26<sup>v</sup>) *Mem.*, (27–37) *Met.*, (37–38) *Somn. Vig., Insomn. Div. Somn.*, (39<sup>v</sup>–42) *Sens.*, (42<sup>v</sup>–4–3) *Mot. An.*, (43<sup>v</sup>) *Long., Juv., Resp., VM*, (50<sup>v</sup>) *Mu.*, (54<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (54<sup>v</sup>–55) *Hist. An.*

Formentin (2015), pp. 169–170

1188

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

NEW HAVEN : YALE UNIVERSITY BEINECKE RARE BOOK & MANUSCRIPT LIBRARY

Y<sup>a</sup> *Yalensis* 234

Manuscrit composite, la partie II contenant PN2 est datée dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle  
Papier, 230×151, ff. II, 198, II'

I (1–51) *Cael.*

II (52–63<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (64–66<sup>v</sup>) *Long.*, (67–70) *Juv.*, (70–78) *Resp.\*\**, (70–79) *VM\*\**

III (81–88<sup>v</sup>) Porphyre *Isagogè*, jusqu'en 14.18 Busse

IV (89–114) *Cat.*

V (114–127<sup>v</sup>) *Int.* jusqu'en 21<sup>a</sup>1, (128–129<sup>v</sup>) extrait de *Anal. Pr.* I 46, (130–176) *Anal. Post.* jusqu'à I 7, 75<sup>b</sup>14, (176<sup>v</sup>–198<sup>v</sup>) texte médical, (176<sup>v</sup>) lettre d'un médecin anonyme à un frère, (177–198<sup>v</sup>) scholies anonymes aux traités de Galien

Un même copiste est responsable de la partie II ainsi que des ff. 17–51<sup>v</sup> de la partie I.

Shailor (1984); Moraux (1977)

1208

Consultation *in situ* (numérisation en ligne : <https://collections.library.yale.edu/catalog/31907127> ; dernière consultation : janvier 2024)

OXFORD : BODLEIAN LIBRARY

O<sup>x</sup> *Oxoniensis Auct. T 3 21 (Misc. 238)*

ca. 1500

Papier, ff. 157

(1–50) *Mete.*, (51–126) *Phys.*, (127–147) *Gener. Corr.*, (147–157) *Sens.*

(1–50) Démétrios Moschos ; (51–92<sup>v</sup>, 95–157<sup>v</sup>) Georges Alexandrou

Vénétie (très probablement)

Coxe (1853), p. 788 ; Harlfinger (1971a), p. 408 et 415 (copistes) ; Rashed (2001), p. 24 (n° 29)  
1255

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

O<sup>a</sup> *Oxoniensis Auct. T 4 24 (Misc. 262)*

Seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, ff. 472, 10 lignes

(1–190) *Gener. An.*, (190<sup>v</sup>–209) *Spir.*, (209–352<sup>v</sup>) *Part. An.* jusqu'à 697<sup>a</sup>23 ἔχειν, (353–360) *Long.*, (360–380) *Mund.*, (380–409<sup>v</sup>) *Sens.*, (409<sup>v</sup>–420) *Mem.*, (420–432) *Somn. Vig.*, (432–441<sup>v</sup>) *Insomn.*, (441<sup>v</sup>–446) *Div. Somn.*, (446<sup>v</sup>–450) *Juv.*, (450–468) *Resp.\*\**, (468–472<sup>v</sup>) *VM\*\**  
 (1–124) Démétrios Angelos (ex-*Anonymous* 19 de Harlfinger [1971a])

Provenance : Constantinople

Escobar (1990), p. 56 ; Gamillscheg (1986), Mondrain (2000a) et (2010) (copiste)

1257

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

**O<sup>b</sup>** *Oxoniensis Canonicus graecus* 107

(I & II) après 1542 ; (III) XV<sup>e</sup> siècle

Papier, ff. 78, 22 lignes

I (3–16) *Sens.* (édition imprimée)

II (17–27<sup>v</sup>) *Mem.*, (28–38<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (39–47<sup>v</sup>) *Insomn.*, (48–52) *Div. Somn.*, (52<sup>v</sup>–73) *Long.*, (73<sup>v</sup>–78) *Juv.* jusqu'à 469<sup>b</sup>1 χώρα

III (78–191) extraits philosophiques en langue latine

Le copiste de la partie II a été identifié à Vitantonius Gremisus.

Coxe (1853), pp. 98–99 ; Harlfinger (1971a), p. 412 (copiste) ; Escobar (1990), p. 55

1264

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et *in situ*

OXFORD : CORPUS CHRISTI COLLEGE

**Z** *Oxoniensis Corpus Christi College* 108

IX<sup>e</sup> siècle (sauf ff. 37–59 et 125 : XII<sup>e</sup> siècle)

Parchemin, 240×175mm, ff. 183

(1–61<sup>v</sup>) *Part. An.*, (62, 74–161) *Gener. An.*, (62<sup>v</sup>–73<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (161<sup>v</sup>–164) *Long.*, (164<sup>v</sup>–166<sup>v</sup>) *Juv.*, (166<sup>v</sup>–175) *Resp.\*\**, (175–177) *VM\*\**, (177<sup>v</sup>–183) *Spir.*

Pourrait avoir appartenu à la bibliothèque de Robert Grosseteste selon Hunt (1955).

Drossaart Lulofs (1947) ; Wilson (2011), pp. 20–21

1279 (notice incomplète)

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et *in situ*

OXFORD : NEW COLLEGE

**O<sup>c</sup>** *Oxoniensis New College* 226

XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 210×143mm, ff. I, 212, 24–25 lignes

(1–18) *Sens.*, (18–23) *Mem.*, (23–30) *Somn. Vig.*, (30–35<sup>v</sup>) *Insomn.\**, (35<sup>v</sup>–38<sup>v</sup>) *Div. Somn.\**, (38<sup>v</sup>–42<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (47<sup>v</sup>–156) *Gener. An.*, (156–170) *Inc. An.*, (177–180<sup>v</sup>) *Long.*, (180<sup>v</sup>–184<sup>v</sup>) *Juv.*, (184<sup>v</sup>–194<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (194<sup>v</sup>–198) *VM\*\**, (198<sup>v</sup>–212) *Col.*

Démétrios Chalcondyle

Harlfinger (1971a), p. 410 (copiste) ; Escobar (1990), pp. 56–57 (d'après la description de Wiesner, AG\*)

1289

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

PARIS : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

**E Parisinus graecus 1853**

Milieu du X<sup>e</sup> siècle (ff. 1–344<sup>v</sup>) ; XIV<sup>e</sup> siècle (ff. 345–453)

Parchemin, 350/355×240/250mm, ff. 453, 38 lignes (1–187, 196–202), 46 lignes (188–195, 203–344), sans réglure aux ff. 345–453

(1–2<sup>v</sup>) *An.* II (*partim*), (3–69) *Phys.*, (69–106<sup>v</sup>) *Cael.*, (106<sup>v</sup>–129) *Gener. Corr.*, (129–175<sup>v</sup>) *Mete.*, (175<sup>v</sup>–202<sup>v</sup>) *An.*, (203–210) *Sens.*, (210–212<sup>v</sup>) *Mem.*, (212<sup>v</sup>–215<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (215<sup>v</sup>–218<sup>v</sup>) *Insomn.*\*\*, (218<sup>v</sup>–221) *Div. Somn.*\*\* (221–225<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (225<sup>v</sup>–309) *Met.*, (309–312) Théophraste *Met.*, (312<sup>v</sup>–318) *Col.*, (318–352) *Part. An.*, (352–393) *Gener. An.*, (393) *Inc. An.* (quelques lignes), (393–437) *EN*, (437–453) *MM*

Quatre mains différentes pour les ff. 1–344<sup>v</sup> : E I (1–186<sup>v</sup>, 187<sup>r</sup>, 196–202<sup>v</sup>), E II (187–195<sup>v</sup>, 306–337), E III (203–306), E IV (337–344<sup>v</sup>) ; trois mains différentes pour les ff. 345–453 : E V, nommé Philaitides dans le colophon du f. 453 (345–351, 445<sup>v</sup>–453), E VI (352–364<sup>v</sup>), E VII (365<sup>r</sup>, 366<sup>v</sup>–367<sup>v</sup>, 376, 382, 383<sup>v</sup>, 384, 398, 401<sup>r</sup>, 402<sup>v</sup>, 403, 404, 406–407<sup>v</sup>, 409, 423, 425<sup>v</sup>, 435<sup>r</sup>, 444–445) ; deux annotateurs distincts, E<sup>2</sup> et E<sup>3</sup>

Moraux (1967) ; Hecquet-Devienne (2000) (datation, propose d'identifier E II, E IV et E<sup>2</sup>) ; Ronconi (2012a)

1338

Consultation de la numérisation en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84192492> ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

**b Parisinus graecus 1859**

Début du XIV<sup>e</sup> siècle

Papier, 256×180mm, ff. 252, 25 lignes

(1–98) *Phys.*, (99–127) *Gener. Corr.*, (127–209) *Part. An.*, (209–224) *Part. An.*, (224–229<sup>v</sup>) *Mem.*, (229<sup>v</sup>–236) *Somn. Vig.*, (236–242) *Insomn.*\*, (242–244<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*\*, (245–252<sup>v</sup>) *Mot. An.*

Collaboration de deux mains différentes ; f. 103<sup>v</sup> et 130 complétés tardivement par Matthieu Camariotès

Constantinople (très probablement)

Omont (1886), pp. 153–154 ; RGK II, n° 365 ; Escobar (1990), p. 58 ; Rashed (2001), p. 110 (n° 32) ; Menchelli (2010)

1344

Consultation de la numérisation en ligne (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105062303> ; dernière consultation : janvier 2024)

**e** *Parisinus graecus* 1860*ca.* 1401–1403

Parchemin, 315×215mm, ff. V, 243v, 32 lignes

(1–71<sup>v</sup>) *Phys.*, (73–110) *Cael.*, (110–129<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (130–170<sup>v</sup>) *Mete.*, (171–197) *An.*, (197<sup>v</sup>–207<sup>v</sup>) *Sens.*, (207<sup>v</sup>–211) *Mem.*, (211–215) *Somm. Vig.*, (215–218<sup>v</sup>) *Insomn.*\*\*, (218<sup>v</sup>–220<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (220<sup>v</sup>–222<sup>v</sup>) *Long.*, (222<sup>v</sup>–225) *Juv.*, (225–231<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (231<sup>v</sup>–233) *VM*\*\*, (233<sup>v</sup>–236<sup>v</sup>) *Lin.*, (237–243<sup>v</sup>) *Col.*(1–71<sup>v</sup>) Chrysoloras ; (73–170<sup>v</sup>, 237–243<sup>v</sup>) Démétrios Scaranos, parent du précédent ; (171–236<sup>v</sup>) Manuel Calécas

Milan

Harlfinger (1971a), pp. 116–126 ; Rashed (2001), p. 25 (n° 33) ; Rollo (2004), p. 333, Vegetti (2005), pp. 244–250, et Manfrin &amp; Speranzi (2019), p. 56 (identification des mains de Chrysoloras et Scaranos) ; Avril (2005) (décoration et datation)

1345

Consultation de la numérisation en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8514395b> ; dernière consultation : janvier 2024)**c** *Parisinus graecus* 1861Dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 408×268mm, ff. 180, 50 lignes

(1–35) *Phys.*, (35<sup>v</sup>–48<sup>v</sup>) *An.*, (48<sup>v</sup>–69) *Cael.*, (69–74) *Sens.* en deux livres, (74<sup>v</sup>–76) *Mem.*, (76–78) *Somn. Vig.*, (78–80) *Insomn.*, (80–81) *Div. Somn.*, (81–83<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (83<sup>v</sup>–84<sup>v</sup>) *Long.*, (85–86) *Juv.*, (86–89<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (89<sup>v</sup>–90) *VM*\*\*, (90<sup>v</sup>–94) *Col.*, (94–105) *Gener. Corr.*, (105–131) *Mete.*, (133–177) *Met.*, (177–180<sup>v</sup>) *Plant.* jusqu'en 822<sup>b</sup>27

Georges (ou Manuel) Gregoropoulos

Crète ; acquis par Jean Hurault de Boistaillé (1517–1572) auprès du libraire romain Vincenzo Lucchino (*ex libris*, reliure, note d'acquisition)Rashed (2001), p. 25 (n° 34) et p. 309 ; Jackson (2004), p. 220 (histoire ultérieure) ; descriptions par J. Groisard en ligne sur le site de la BnF (<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc42946> ; dernière consultation : février 2024) et par D. Harlfinger (AG\*) sur le site CAGB (<https://cagb-digital.de/id/cagb3458795> ; dernière consultation : février 2024)

1346

Consultation *in situ* et de la numérisation du microfilm en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b11000033g> ; dernière consultation : janvier 2024)**m** *Parisinus graecus* 1921*ca.* 1360

Papier, ff. 288, 10–40 lignes

(1–4<sup>v</sup>) Alexandre d'Aphrodise *In Sens. (partim)*, (5–9<sup>v</sup>) *Sens.* à partir de καὶ πράσινον καὶ κυανοῦν 442<sup>a</sup>24 avec des extraits du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise, (10–65) *Hist. An.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (67–97<sup>v</sup>) *Part. An.* avec le commentaire de

Michel d'Éphèse, (98–105) *Inc. An.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (105<sup>v</sup>) Michel d'Éphèse *In PN* (début), (106<sup>rv</sup>) κεφάλαια du traité *An.*, (107–141) *An.* avec la paraphrase de Sophonias, (141<sup>rv</sup>) Simplicius, *In An.* (extraits), (142–145<sup>v</sup>) *Sens.* jusqu'à καὶ ἀλουργὸν en 442<sup>a</sup>24 avec des extraits du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise, (146–169<sup>v</sup>) *Sens.* avec le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise, (170–175) *Mem.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (175–178) *Somn. Vig.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (178–181) *Insomn.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (181–182<sup>v</sup>) *Div. Somn.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (183–187) *Mot. An.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (187–190) *Long.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (190–192<sup>v</sup>) *Juv.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (192<sup>v</sup>–199) *Resp.*\*\* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (199–200<sup>v</sup>) *VM*\*\* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (202–255<sup>v</sup>) *Gener. An.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (256–257<sup>v</sup>) *Spir.*, (258–278<sup>v</sup>) Thémistius *In An. paraphr.*, (279–283<sup>v</sup>) Théophraste *De sensibus*, (283<sup>v</sup>–287) Théophraste *De igne*, (287–288<sup>v</sup>) Philopon *De usu astrolabi*

Malachias (ex-*Anonymus aristotelicus*) ; Interventions marginales de Matthieu Camarriötès et Jean Argyropoulos

Harlfinger (1971a), p. 55, 408 et 413 ; Wiesner (1981) (datation par les filigranes) ; Escobar (1990), p. 60 ; Mondrain (2004) (copiste)

1407

Consultation *in situ* et de la numérisation en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105020178> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### P<sup>f</sup> *Parisinus graecus* 2027

1439 (1449 selon la souscription au f. 50, mais cette date est contredite par l'indiction)  
Papier, ff. 235, 24–27 lignes

(1–50) *An.*, (50<sup>v</sup>) prologue à *An.*, (51–111) *Met.* du début jusqu'en 1020<sup>b</sup>27, (117–118<sup>v</sup>) extraits d'une traduction de Thomas d'Aquin, (119–122) Ptolémée *Géographie* (extraits), (122–125<sup>v</sup>) Grégoire le Thaumaturge *Disputatio de anima ad Tatianum*, (125<sup>v</sup>–131<sup>v</sup>) Ptolémée *Fructus* (extraits), (132<sup>rv</sup>) sermon autographe, (133–137) *Long.*, (137–141<sup>v</sup>) *Juv.*, (141<sup>v</sup>–153<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (153<sup>v</sup>–156<sup>v</sup>) *VM*\*\*, (157–162<sup>v</sup>) *Mem.*, (162<sup>v</sup>–170<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (170<sup>v</sup>–177) *Insomn.*\*\*, (177–180<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*\*, (180<sup>v</sup>–190) *Mot. An.*, (191–210<sup>v</sup>) *Sens.*, (213–235) Epiphanius Constantiensis, *Physiologus*

Jean Syméonakis (souscription f. 50)

Crète

Escobar (1990), p. 61 ; Isépy *in Primavesi* (2020), p. 138 n. 289 (datation)

1458

Consultation *in situ* (numérisation du microfilm en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10721773f> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### i *Parisinus graecus* 2032

Second quart du XIV<sup>e</sup> siècle

Papier, 214×142mm, ff. III (parchemin), 325, II (parchemin), 30–31 lignes

(1–103<sup>v</sup>) *Phys.*, (104–107) *Lin.*, (113–163) *Cael.*, (163<sup>v</sup>–189<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (190–239) *Mete.*, (239–247<sup>v</sup>) *Col.*, (248–253) Alexandre d’Aphrodise *In Mete.* (extraits), (256–284<sup>v</sup>) *An.*, (285–295<sup>v</sup>) *Sens.*, (296–300) *Mem.*, (300–305) *Somn. Vig.*, (305–309) *Insomn.*\*\*, (309–310<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*, (311–313<sup>v</sup>) *Long.*, (313<sup>v</sup>–316) *Juv.*, (316–323) *Resp.*\*\*, (323–325) *VM*\*\*

Copiste non-identifié mais identique à celui du manuscrit *Vat. Urb. gr. 37* ; interventions de Manuel Calécas

Constantinople ; acquis par Manuel Chrysoloras (qui ajoute les titres bilingues f. 1)

Harlfinger (1971a), pp. 104–116 (datation par les filigranes) ; *RGK* II, n° 346 (l’attribution à Palla Strozzi (n° 454) a depuis été réfutée par Rollo [2002], p. 60 n. 114) ; Escobar (1990), pp. 61–62 ; Rashed (2001), p. 26 (n° 35)

1463

Consultation de la numérisation en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8514393h> ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

y *Parisinus graecus 2034*

XIII<sup>e</sup> siècle

Papier, ff. 228

(1–110<sup>v</sup>) *Mete.*, (111–202<sup>v</sup>) *An.*, (203–228<sup>v</sup>) *Sens.*

A appartenu à Janus Lascaris puis à Niccolò Rodolfi, qui récupère sa bibliothèque.

Omont (1886) III, p. 182 ; *RGK* II, n° 197

1465

Consultation de la numérisation en ligne (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10722274b> ; dernière consultation : janvier 2024)

Pg *Parisinus graecus 2035*

Troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 210×150mm, ff. III, 258 (+124a), III', 24 lignes (sauf ff. 210–228 et 230<sup>v</sup>–233 : 25) (1–24) *Sens.*, (24<sup>v</sup>–31) *Mem.*, (31–39<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (39<sup>v</sup>–47) *Insomn.*, (47<sup>v</sup>, 64<sup>v</sup>, 48–50) *Div. Somn.*, (50–62) *Mot. An.*, (62–63<sup>v</sup>, 65–68<sup>v</sup>) *Long.*, (68<sup>v</sup>–74) *Juv.*, (74–89) *Resp.*\*\*, (89–92) *VM*\*\*, (92–107<sup>v</sup>) *Col.*, (108–153) *Gener. Corr.*, (156–257<sup>v</sup>) *Mete.*

Michel Apostolis

Crète ; acquis par la famille de Mesmes

Rashed (2001), p. 26 (n° 36) ; Jackson (2009) (histoire ultérieure) ; notice de Harlinger (AG\*) en ligne sur le site CAGB : <https://cagb-digital.de/id/cagb1208672> (dernière consultation : janvier 2024)

1466

Consultation *in situ* (numérisation du microfilm en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10722272f> ; dernière consultation : janvier 2024)

Cº *Parisinus Coislinianus 166*

Vers 1360

Papier, 298×220mm, ff. I, 492

(1–109) *Phys.* avec des extraits des commentaire d'Alexandre, de Simplicius et de Philopon et de la paraphrase de Thémistius, (111–250<sup>v</sup>) *Cael.* avec des extraits du commentaire de Simplicius et d'un commentaire anonyme, (251–302<sup>v</sup>) *Gener. Corr.* avec le commentaire de Philopon, (303–339) Philopon *In Mete. (partim)*, (349–449<sup>v</sup>) *Mete.* avec les commentaires d'Alexandre d'Aphrodise de Philopon et d'Olympiodore et des extraits d'un commentaire anonyme, (477–482) *Mu.*, (485<sup>rv</sup>) *Mot. An.* à partir de 702<sup>b</sup><sup>27</sup> θατέρου ἡρεμοῦντος avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (485<sup>v</sup>–487) *Long.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (487<sup>v</sup>–489) *Juv.* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (489–492) *Resp.*\*\* avec le commentaire de Michel d'Éphèse, (492<sup>rv</sup>) *VM*\*\* avec le commentaire de Michel d'Éphèse

Malachias (ex-*Anonymus aristotelicus*, voir la notice du *Paris.* 1921)

Constantinople

Omont (1886) III, p. 147 ; Harlfinger (1971a), p. 55 ; Wiesner (1981) (datation par les filigranes) ; Mondrain (2000b) ; Rashed (2001), p. 26 (n° 38)

1558

Consultation *in situ* et de la numérisation en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105073352> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### C<sup>c</sup> *Parisinus Supplementum graecum* 314

Vers 1300

Papier, 245×172mm, ff. 292, 29–30 lignes

(22–41<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (42–88<sup>v</sup>) *Mete.*, (89–96) *Col.*, (100–129) *An.*, (133–142<sup>v</sup>) *Sens.*, (143–146) *Mem.*, (146–149<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (149<sup>v</sup>–153) *Insomn.\**, (153–154<sup>v</sup>) *Div. Somn.\*\**, (154<sup>v</sup>–155<sup>v</sup>) *Long.* jusqu'en 466<sup>b</sup>18, (156–159<sup>v</sup>) ff. arrachés contenant la fin du traité *Long.*, *Juv.* et le début du traité *Resp.*, (160–164) *Resp.* à partir de 472<sup>b</sup>20, (164–165<sup>v</sup>) *VM*\*\*, (173–292<sup>v</sup>) Alexandre d'Aphrodise *In Mete.*

Constantinople

Escobar (1990), pp. 62–63 ; Rashed (2001), p. 27 (n° 40) et pp. 179–188 (milieu de production)

1587

Consultation *in situ* (numérisation du microfilm en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b110046262?rk=557942;4> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### P<sup>i</sup> *Parisinus Supplementum graecum* 332

Seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, ff. 382, 26 lignes

(3–112) *Phys.*, (113–154<sup>v</sup>) *An.*, (161–174<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (175–191) *Sens.*, (191–196<sup>v</sup>) *Mem.*, (196<sup>v</sup>–203) *Somn. Vig.*, (203–208<sup>v</sup>) *Insomn.\*\**, (208<sup>v</sup>–221) *Div. Somn.\*\**, (220–382) *Met.*

Emmanuel Rhousotas

1588

*RGK II* n° 203 ; Escobar (1990), p. 63

Consultation de la numérisation du microfilm en ligne (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b110047396?rk=3068684;4> ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

**P<sup>h</sup> Parisinus Supplementum graecum 333**

Troisième quart du XV<sup>e</sup>

Papier, ff. 244, 26 lignes

(1–75<sup>v</sup>) *Part. An.*, (79–160<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (163–176) *Mech.*, (177–187) *Inc. An.*, (188–200<sup>v</sup>) *Sens.*, (201–205) *Mem.*, (205–210) *Somn. Vig.*, (210–214) *Insomn.\*\**, (214–216) *Div. Somn.\*\**, (216<sup>v</sup>–222<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (223–225<sup>v</sup>) *Long.*, (225<sup>v</sup>–228<sup>v</sup>) *Juv.*, (228<sup>v</sup>–236<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (236<sup>v</sup>–238<sup>v</sup>) *VM\*\**, (238<sup>v</sup>–244) *Spir.*

(79–222<sup>v</sup>) Démétrios Chalcondyle ; (1–75<sup>v</sup>, 223–244) Jean Serbopoulos ; entré en la possession par Thomas Linacre (contreplat supérieur)

Harlfinger (1971a), p. 410 et RGK II nn° 138 et 240 (copistes) ; Escobar (1990), pp. 63–64 ; Primavesi (2018), p. XXVI (datation)

1589

Consultation de la numérisation du microfilm en ligne (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b11004973x?rk=708158;0> ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

VATICANO : BIBLIOTECA APOSTOLICA VATICANA

**L Vaticanus graecus 253**

Vers 1300

Papier, 241×164/167mm, ff. III, 269, III', 23–27 lignes

(1–54) *Cael.*, (54<sup>v</sup>–81<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (81–154<sup>v</sup>) *Mete.*, (155–168) *An. III*, (168–184<sup>v</sup>) *Sens.*, (184<sup>v</sup>–189<sup>v</sup>) *Mem.*, (189<sup>v</sup>–196) *Somn. Vig.\*\**, (196–201) *Insomn.*, (201–203<sup>v</sup>) *Div. Somn.\*\**, (203<sup>v</sup>–211<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (211<sup>v</sup>–215) *Long.*, (215–218) *Juv.*, (218<sup>v</sup>–228<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (228<sup>v</sup>–231) *VM\*\**, (231–241) *Col.*, (241–246<sup>v</sup>) *Lin.*, (246<sup>v</sup>–262<sup>v</sup>) *Mech.*, (262<sup>v</sup>–269) *Spir.*

Même copiste que les ff. 1–18 du *Vaticanus graecus 258*

Constantinople

Mercati & de Cavalieri (1923), pp. 330–331 ; Harlfinger (1971a), pp. 165–166 ; Rashed (2001), p. 59 ; notice de Harlfinger (AG\*) en ligne sur le site CAGB : <https://cagb-digital.de/id/cagb4965472> (dernière consultation : janvier 2024)

1700

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et *in situ*

**N Vaticanus graecus 258**

Vers 1300 (mort de Bardalès)

Papier, 226/232×155/157mm, ff. III, 325(+156a), 27–29 lignes

(1–7) *Lin.*, (7–18) *Col.*, (18<sup>v</sup>–36) *Sens.*, (36<sup>v</sup>–42) *Mem.*, (42–48<sup>v</sup>) *Somn. Vig.\**, (48<sup>v</sup>–54<sup>v</sup>) *Insomn.\**, (54<sup>v</sup>–57<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (57<sup>v</sup>–68) *Mot. An.*, (70–99) *Gener. Corr.*, (99–156) *Mete.*, (157–217<sup>v</sup>) *Part. An.*, (217<sup>v</sup>–226<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (226<sup>v</sup>–310<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (310<sup>v</sup>–313<sup>v</sup>) *Long.*, (313<sup>v</sup>–316) *Juv.*, (316–323<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (323<sup>v</sup>–325<sup>v</sup>) *VM\*\**

(1–18) main *A* ; (18<sup>v</sup>–155<sup>v</sup>) main *B* ; (155<sup>v</sup>–156) Jean Rhosos ; (157) main *C* ; (159–325<sup>v</sup>) Jean Bardalès, (souscription f. 325<sup>v</sup>)

Constantinople ; à Rome avant 1457

Mercati & de Cavalieri (1923), pp. 338–340 ; Harlfinger (1971a), pp. 132–136 ; Escobar (1990), p. 65 ; Rashed (2001), p. 59

1705

Consultation de la numérisation du microfilm en ligne ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.258.pt.1](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.258.pt.1) & [https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.258.pt.2](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.258.pt.2) ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

#### **U Vaticanus graecus 260**

Fin du XII<sup>e</sup> siècle

Parchemin, 205×113mm, ff. III, 195(+42a, 106a), 33 lignes

(1–87<sup>v</sup>) *Part. An.*, (88–102<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (103–152) *An.*, (152<sup>v</sup>–170<sup>v</sup>) *Sens.*, (171–176<sup>v</sup>) *Mem.*, (177–183<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (184–190) *Insomn.\*\**, (190<sup>v</sup>–195) *Div. Somn.\*\**

(1–7<sup>v</sup> ; 191–193) main *A*, aussi responsable des marges ; *Anonymous 40* de Harlfinger (1971a) pour le reste, sauf f. 112<sup>rv</sup> d'une autre main

Provenance italo-grecque

Mercati & de Cavalieri (1923), p. 340 ; Harlfinger (1971a), p. 420 ; Cavallo (1980), p. 161 n. 8, et Prato (1991), p. 136 (provenance) ; Parpulov (2017), p. 105 n. 49, et (2021), p. 196 (datation)

1707

Consultation de la numérisation en ligne ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.260](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.260) ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

#### **Y Vaticanus graecus 261**

Vers 1300

Papier, 317×332mm, ff. 227, 22–25 lignes

(1–84) *Part. An.*, (84<sup>v</sup>–97<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (98–111<sup>v</sup>) *Sens.*, (112–116) *Mem.*, (116<sup>v</sup>–123) *Somn. Vig.*, (123–127<sup>v</sup>) *Insomn.\**, (128–130<sup>v</sup>) *Div. Somn.\**, (131–139) *Mot. An.*, (139–227) *Gener. An.*

Jean Honorius (f. 1<sup>rv</sup>) ; Georges Pachymère (2–35, 55<sup>v</sup>–63<sup>v</sup>, 114–222)

Constantinople

Mercati & de Cavalieri (1923), pp. 341–342 ; Harlfinger (1971a), p. 252 ; RGK III, nn° 115 (Pachymère) et 286 (Honorius) ; Escobar (1990), pp. 66–67 ; Pappa (2009), pp. 3\*–5\* ; Golitsis (2010)

1708

Consultation de la numérisation en ligne ([http://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.261.pt.1](http://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.261.pt.1) & [http://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.261.pt.2](http://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.261.pt.2) ; dernière consultation : janvier 2024)

#### **V Vaticanus graecus 266**

Premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle (d'après les filigranes)

Papier (sauf f. I : parchemin), 263×198mm, ff. 239, 28–33 lignes

(1–8<sup>v</sup>) *Col.*, (8<sup>v</sup>–13) *Lin.*, (13–15<sup>v</sup>) *Long.*, (15<sup>v</sup>–18) *Juv.*, (18–24<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (24<sup>v</sup>–26<sup>v</sup>) *VM*\*\*, (27–35<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (36–47) *Sens.*, (47–50<sup>v</sup>) *Mem.*, (50<sup>v</sup>–55) *Somn. Vig.*, (55–58<sup>v</sup>) *Insomn.*\*\*, (58<sup>v</sup>–60<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*\*, (60<sup>v</sup>–66) *Mot. An.*, (68–117) *Part. An.*, (118–202<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (203–240<sup>v</sup>) *An.*

(1–18, 157 et peut-être 18<sup>v</sup>–68) main A ; (70–115<sup>v</sup>, 157–158<sup>v</sup>) main B ; (159–235<sup>v</sup>) main C ; monocondyle de Jean Gabras Meliteniotès (f. I) ; ff. 209a et 233 restaurés par une main du XV<sup>e</sup>

Constantinople

Mercati & de Cavalieri (1923), p. 347–350 ; Harlfinger (1971a), pp. 131–133 et 418 ; Escobar (1990), pp. 66–67 ; notice de Harlfinger (*AG\**) en ligne sur le site CAGB : <https://cagb-digital.de/id/cagb6940355> (dernière consultation : janvier 2024)

1713

Consultation de la numérisation en ligne ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.266](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.266) ; dernière consultation : janvier 2024) et *in situ*

**W Vaticanus graecus 1026**

Première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle

(1–40) *Phys.* à partir de VI.8, 238<sup>b</sup>30, (41–84<sup>v</sup>) Nicomaque de Gérase *Introduction arithmétique*, (85–87<sup>v</sup>) Nicomaque de Gérase *Manuel d'harmonique*, (88–167) *EN*, (167<sup>v</sup>–173<sup>v</sup>) *Sens.*, (174<sup>r</sup>) fragment du livre I des Éléments d'Euclide, (175–203<sup>v</sup>) *An.*, (204–205<sup>v</sup>) Ps.-Simplicius *In An.*, 172.4–175.19, (206–212<sup>v</sup>) Philopon *De usu astrolabi*, (213–221) abrégé de logique de Michel Psellos (PHI.170 Moore (2005), une partie du texte manque), (224–234<sup>v</sup>) extraits des commentaires aux *Oracles chaldaïques* par Michel Psellos (PHI.112, PHI.111 et PHI.79 chez Moore [2005])

(1–40, 174<sup>r</sup>) main A ; (41–84<sup>v</sup>) main B ; (85–94<sup>v</sup>?, 161–173<sup>v</sup>, 222–223<sup>v</sup>?, 233<sup>v</sup>–234<sup>v</sup>) main C ; (95<sup>v</sup>–160<sup>v</sup>) main D ; (175–203<sup>v</sup>) main E ; (204–205<sup>v</sup>) main F ; (206–212<sup>r</sup>, 213–222<sup>r</sup>?) main G ; (224–232<sup>v</sup>) main H

Heiberg (1929), p. XIII

1765

Consultation *in situ* (numérisation du microfilm en ligne : [https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.102](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.102) ; dernière consultation : janvier 2024)

**V<sup>s</sup> Vaticanus graecus 1334**

(I) Vers 1420–1427 ; (II) 1440–1443

ff. II, 104

I (1–10<sup>v</sup>) Xénophon *Hipparchicus*, (10<sup>v</sup>–22) Xénophon *De re equestri*, (22–32<sup>v</sup>) Xénophon *Hiero*, (33–41) Xénophon *De republic Lacedaemoniorum*

II (43–47<sup>v</sup>) Andronicus de Rhodes *De passionibus* I–II, (48<sup>v</sup>–69<sup>v</sup>) Synésios de Cyrène *De providentia*, (70<sup>v</sup>–83) Synésios de Cyrène *De insomniis*, (84–97<sup>v</sup>) Synésios de Cyrène *Dion*, (98–103<sup>v</sup>) *Insomn.*, (103<sup>v</sup>–104<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*\*

I Georges Chrysococcès (souscription f. 104<sup>v</sup>) ; II Théodore Gaza (souscription f. 104<sup>v</sup>)

I Constantinople ; II Milan (commande de Francesco Filelfo)

Eleuteri (1991), p. 178 ; notice de David Speranzi publiée en ligne dans le cadre du projet Philelfiana (<http://philelfiana.unimc.it/philelfiana/index.php/About/dbDetailSearch?oid=12745> ; dernière consultation : avril 2022)

1781 (notice incomplète)

Consultation de la numérisation du microfilm en ligne ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.1334](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.1334) ; dernière consultation : janvier 2024)

#### **P Vaticanus graecus 1339**

Seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle

Parchemin, 280×211mm, ff. I, 460, I', 26–27 lignes

(1–71) *Part. An.*, (72–165<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (165<sup>v</sup>–177<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (178–214) *An.*, (214–228) *Sens.*, (228–232<sup>v</sup>) *Mem.*, (232<sup>v</sup>–238<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (238<sup>v</sup>–243) *Insomn.*, (243–245) *Insomn.*, (245–252<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (252<sup>v</sup>–255<sup>v</sup>) *Long.*, (255<sup>v</sup>–259) *Juv.*, (259–267<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (267<sup>v</sup>–269<sup>v</sup>) *VM\*\**, (269<sup>v</sup>–277<sup>v</sup>) *Col.*, (277<sup>v</sup>–281<sup>v</sup>) *Lin.*, (281<sup>v</sup>–294) *Mech.*, (294–299) *Spir.*, (299–310) *Mu.*, (301<sup>v</sup>–450) *Hist. An.*

Moine du nom de Ioasaph

Constantinople (probablement)

Harlfinger (1971a), pp. 252–254 ; Escobar (1990), p. 69 ; notice de Harlfinger (AG\*) en ligne sur le site CAGB : <https://cagb-digital.de/id/cagb4982371> (dernière consultation : janvier 2024)

Numérotation Wartelle : 1782

Consultation d'une numérisation obtenue auprès de la bibliothèque et *in situ* (numérisation du microfilm en ligne : [https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.) ; dernière consultation : janvier 2024)

#### **V<sup>r</sup> Vaticanus graecus 2183**

ca. 1422–1443 (filigranes)

Papier, 290×195mm, ff. III (I : parchemin), 243, II', 42 lignes

(1–10) *Mu.*, (10<sup>v</sup>–30) *Gener. Corr.* avec le commentaire de Philopon, (30–73<sup>v</sup>) *Mete.*, (73<sup>v</sup>–80) *Col.*, (80<sup>v</sup>–105<sup>v</sup>) *An.* avec la paraphrase de Thémistius, (106–115) *Sens.*, (115<sup>v</sup>–118<sup>v</sup>) *Mem.*, (118<sup>v</sup>–122) *Somn. Vig.*, (122–125) *Insomn.\*\**, (125–126<sup>v</sup>) *Div. Somn.\*\**, (126<sup>v</sup>–128<sup>v</sup>) *Long.*, (129–131) *Juv.*, (131–136) *Resp.\*\**, (136–138) *VM\*\**, (141–241<sup>v</sup>) Alexandre d'Aphrodise *In Mete.*

Gérard de Patras

Italie

Lilla (1985), pp. 80–83 ; RGK III, n° 144 ; Escobar (1990), pp. 69–70 ; Rashed (2001), p. 178 1836 (le contenu n'est pas précisé)

Consultation de la numérisation du microfilm en ligne ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Vat.gr.2183](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.gr.2183) ; dernière consultation : janvier 2024)

**V<sup>p</sup> Vaticanus Palatinus graecus 97**Première moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, ff. 117, 21 lignes

(1–10<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (11–23) *Sens.*, (23–27) *Mem.*, (27–32) *Somn. Vig.*, (32–35<sup>v</sup>) *Insomn.\*\**, (35<sup>v</sup>–38) *Div. Somn.\*\**, (38–43<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (43<sup>v</sup>–117) *Gener. An.* (avec de nombreuses lacunes)

Majoritairement d'une même main ; complété ultérieurement par une autre main, sans doute lors de la restauration de 1504 où sont insérés et laissés vierges les ff. 78–93 et 102–109

Italie ; acquis par Giovanni Battista da Lion (f. I)

Stevenson (1885), pp. 48–49 ; Harlfinger (1980), Monts 90 ; Escobar (1990), p. 70 ; Giacomelli (2016), pp. 113–116 (histoire ultérieure) ; description en 2020 par Anne-Elisabeth Beron et Janina Sieber en ligne sur le site de l'université de Heidelberg ([https://digi.ub.uni-heidelberg.de/de/bpd/virtuelle\\_bibliothek/codpalgraec/beschreibungen/bav\\_pal\\_gr\\_97.html](https://digi.ub.uni-heidelberg.de/de/bpd/virtuelle_bibliothek/codpalgraec/beschreibungen/bav_pal_gr_97.html) ; dernière consultation : janvier 2024)

1931

Consultation de la numérisation en ligne ([https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/bav\\_pal\\_gr\\_97](https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/bav_pal_gr_97) ; dernière consultation : janvier 2024)**V<sup>a</sup> Vaticanus Palatinus graecus 163**

ca. 1442

Parchemin, ff. 180, 30 lignes

(1–11<sup>v</sup>) *Sens.*, (12–15<sup>v</sup>) *Mem.*, (15<sup>v</sup>–20) *Somn. Vig.*, (20–23<sup>v</sup>) *Insomn.\*\**, (23<sup>v</sup>–25<sup>v</sup>) *Div. Somn.\*\**, (25<sup>v</sup>–27<sup>v</sup>) *Long.*, (28–30) *Juv.*, (30–37) *Resp.\*\**, (37<sup>v</sup>) *VM\*\** jusqu'à 479<sup>b</sup>12 τόπους, (37<sup>v</sup>–43<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (43<sup>v</sup>–115) *Gener. An.*, (115–172) *Part. An.*, (172–180<sup>v</sup>) *Inc. An.*Jean Scoutariotès (souscription f. 180<sup>v</sup>)

Italie, vraisemblablement Florence

Escobar (1990), pp. 70–71 ; Rashed (2001), pp. 117–118 ; description en 2020 par Vinzenz Gottlieb en ligne sur le site de l'université de Heidelberg ([https://digi.ub.uni-heidelberg.de/de/bpd/virtuelle\\_bibliothek/codpalgraec/beschreibungen/bav\\_pal\\_gr\\_163.html](https://digi.ub.uni-heidelberg.de/de/bpd/virtuelle_bibliothek/codpalgraec/beschreibungen/bav_pal_gr_163.html) ; dernière consultation : janvier 2024)

1940

Consultation de la numérisation en ligne ([https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/bav\\_pal\\_gr\\_163](https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/bav_pal_gr_163) ; dernière consultation : janvier 2024)**M Vaticanus Urbinas graecus 37**Deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle

Papier (sauf VII–VIII : parchemin), 250×168mm, ff. VIII, 181, 34–35 lignes

(1–45) *Cael.*, (45<sup>v</sup>–70) *Gener. Corr.*, (70–75) *Mete.* (livre I jusqu'à φησὶ 343<sup>b</sup>24), (79–88<sup>v</sup>) *Sens.*, (89–92) *Mem.*, (92–95<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (95<sup>v</sup>–99) *Insomn.\*\**, (99–100<sup>v</sup>) *Div. Somn.\*\**, (100<sup>v</sup>–102<sup>v</sup>) *Long.*, (102<sup>v</sup>–104<sup>v</sup>) *Juv.*, (104<sup>v</sup>–110) *Resp.\*\**, (110–111<sup>v</sup>) *VM\*\**, (112–118) *Col.*, (119–181) *EN*

(ff. 1–118) main A ; (ff. 119–181) main B ; annotations chypriotes du XIV<sup>e</sup>  
 Constantinople ; acquis par Angelo Vadios, très probablement lors d'un séjour à Chypre  
 Stornajolo (1895), pp. 43–45 ; Harlfinger (1971a), p. 110 et 115 ; Escobar (1990), p. 71 ;  
 Stefec (2012a), pp. 139–140 (histoire ultérieure)

Numérotation Wartelle : 1987

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et de la numérisation en ligne ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Urb.gr.37](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Urb.gr.37) ; dernière consultation : janvier 2024)

**n** *Vaticanus Urbinas graecus* 39

Seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 285×202mm, ff. 132

(1–97) *Hist. An.*, (101–109) *Inc. An.*, (109–111) *Long.*, (111–113<sup>v</sup>) *Juv.*, (113<sup>v</sup>–120) *Resp.*\*\*,  
 (120–122) *VM*\*\*, (125–132<sup>v</sup>) *Plant. I*

1–97) Georges Tzangaropoulos ; (101–122 & 125–132) Michel Apostolis (souscription f. 122)

Crète

Stornajolo (1895), pp. 46–47 ; Harlfinger (1971a), p. 241 ; Berger (2005), p. 64 (datation 1989)

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv et de la numérisation en ligne ([http://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Urb.gr.39](http://digi.vatlib.it/view/MSS_Urb.gr.39) ; dernière consultation : janvier 2024)

VENEZIA : BIBLIOTECA NAZIONALE MARCIANA

**Q** *Marcianus graecus Z.* 200

1457 (souscription f. 594),

Parchemin, 426×288mm, ff. I, 596, 50 lignes

(4–40) *Phys.*, (40<sup>v</sup>–61) *Cael.*, (61<sup>v</sup>–72<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (73–98) *Mete.*, (98<sup>v</sup>–113) *An.*, (113–118<sup>v</sup>) *Sens.*, (118<sup>v</sup>–120<sup>v</sup>) *Mem.*, (120<sup>v</sup>–122<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (122<sup>v</sup>–124<sup>v</sup>) *Insomn.*, (124<sup>v</sup>–125) *Div. Somn.*, (125<sup>v</sup>–127) *Long.*, (127–128) *Juv.*, (128–132) *Resp.*\*\*, (132<sup>v</sup>) *VM*\*\*, (133–202) *Hist. An.*, (202<sup>v</sup>–230) *Part. An.*, (230–234<sup>v</sup>) *Inc. An.*, (234<sup>v</sup>–237<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (237<sup>v</sup>–273) *Gener. An.*, (273–281) *Plant.*, (281–283<sup>v</sup>) *Spir.*, (284–287<sup>v</sup>) *Col.*, (289–293<sup>v</sup>) *Phgn.*., (193<sup>v</sup>–296<sup>v</sup>) Théophraste *De signis tempestatum*, (296<sup>v</sup>) Théophraste *De vent.*, (297–303) *Mir.*, (303–308) *Mu.*, (308–311) *MXG*, (311–316<sup>v</sup>) *Mech.* (317–370) *Probl.*, (370<sup>v</sup>–421) *Met.*, (421<sup>v</sup>–436) *MM*, (436–453<sup>v</sup>) *EE*, (453<sup>v</sup>–491<sup>v</sup>) *EN*, (491<sup>v</sup>–496) *Oec.*, (497–453) *Pol.*, (543–572) *Rhet.*, (572<sup>v</sup>–586) *Rhet. Al.*, (586<sup>v</sup>–593<sup>v</sup>) *Poet.*

Jean Rhosos

Rome (commande de Bessarion)

Mioni (1981), pp. 311–313 ; Escobar (1990), pp. 71–72

2101

Consultation du microfilm de l'IRHT

**f** *Marcianus graecus Z.* 2061467 (souscriptions ff. 67 et 165<sup>v</sup>)

Parchemin, 264×181mm, ff. II, 336(+177bis), 32 lignes

(1–67) *Phys.*, (67<sup>v</sup>–105) *Cael.*, (105<sup>v</sup>–125<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (126–165<sup>v</sup>) *Mete.*, (169–176) *Inc. An.*, (178–201) *An.*, (202–291) *Met.*, (295–304<sup>v</sup>) *Sens.*, (305–308) *Mem.*, (308–312) *Somn. Vig.*, (312–315<sup>v</sup>) *Insomn.*, (315<sup>v</sup>–317) *Div. Somn.*, (317–319) *Long.*, (319<sup>v</sup>–322) *Juv.*, (322–327<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (327<sup>v</sup>–329) *VM\*\**, (329<sup>v</sup>–333<sup>v</sup>) *Mot. An.*(1–165<sup>v</sup> ; 169–176 ; 295–333<sup>v</sup>) Charitonimus Hermonymus (souscriptions) ; (177–282[1.7]) *Anonymous* 40 de Harlfinger (1971a) ; (282[1.8]–291) Théodore (celui qui laisse sa souscription dans *Sinod. gr.* 2124 et achève *Marc. gr.* 220)

Rome (commande de Bessarion)

Mioni (1981), pp. 320–321 ; Harlfinger (1971a), p. 420 ; RGK II n° 175 et III n° 226 ; Escobar (1990), p. 72 ; Giacomelli (2021b), p. 255 n. 133

2107

Consultation des microfilms de l'Aristoteles-Archiv et de l'IRHT, ainsi que de la numérisation en ligne (<https://www.internetculturale.it/it/16/search/detail?id=oai:193.206.197.121:18:VE0049:CSTOR.240.9851> ; dernière consultation : janvier 2024)**O<sup>d</sup>** *Marcianus graecus Z.* 209Début du XIV<sup>e</sup> siècle

Papier oriental, 260×150mm, ff. 140, 24–25 lignes

(1–62<sup>v</sup>) *An.*, (65–73<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (74–92<sup>v</sup>) *Sens.*, (92<sup>v</sup>–98) *Mem.*, (98–105) *Somn. Vig.*, (105–111<sup>v</sup>) *Insomn.\*\**, (111<sup>v</sup>–114) *Div. Somn.\*\**, (119–140<sup>v</sup>) Plotin *Ennéades*Constantinople; a appartenu à Venceslas de Bohème (note f. 140<sup>v</sup>) et à Bessarion (souscription f. I)

Mioni (1981), pp. 322–323; Harlfinger in Escobar (1990), p. 164 (datation)

2110

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

**G<sup>a</sup>** *Marcianus graecus Z.* 212

ca. 1430

Papier, 292×218mm, ff. VIII, 499, 30–36 lignes (1–407), 36–40 lignes (412–499)

(1–94<sup>v</sup>) EN avec la paraphrase de Pachymère jusqu'au f. 44<sup>v</sup>, (97–163<sup>v</sup>) *Cael.*, (163<sup>v</sup>–196<sup>v</sup>) *Gener. Corr.*, (197–262) *Mete.*, (265–342<sup>v</sup>) *Hist. An.*, (346–407) *Part. An.*, (407–412) *Part. An.*, (412–424<sup>v</sup>) *An.*, (425–431) *Sens.*, (431–433) *Mem.*, (433–435<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (435<sup>v</sup>–438) *Insomn.\**, (438–439) *Div. Somn.\**, (439–442) *Mot. An.*, (442–485<sup>v</sup>) *Gener. An.*, (486–487) *Long.*, (487–488<sup>v</sup>) *Juv.*, (488<sup>v</sup>–492<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (492<sup>v</sup>–493<sup>v</sup>) *VM\*\**, (493<sup>v</sup>–497<sup>v</sup>) *Col.*, (498–499<sup>v</sup>) *Lin.*(1–262, 346–406<sup>v</sup>) *Anonymous χλ* de Harlfinger (1974) ; (265[1.5]–295<sup>v</sup>, 297[1.2]–338, 407[1.5]–412[1.8], 425–497<sup>v</sup>) même copiste que les ff. 49–124<sup>v</sup> du *Marc. gr.* 519 ; (338<sup>v</sup>–342<sup>v</sup>, 412<sup>v</sup>[ll.8–25], 413<sup>v</sup>–424, 498–499<sup>v</sup>) *Anonymous* 26 de Harlfinger (1971a) ; (265[ll.1–4], 296–

297(l.2), 407(ll.1–4), 412(l.9)–412<sup>v</sup>(l.7), 412<sup>v</sup>(l.26)–413) Bessarion, aussi intervenu dans les marges et pour les titres ; interventions de Georges de Trébizonde aux ff. 265–342<sup>v</sup> Italie

Mioni (1981), pp. 326–327 ; Harlfinger (1971a), p. 175 n. 2 ; Berger (2005), pp. 86–87 ; Zorzi (2015), p. 259

2113

Consultation de la numérisation en ligne (<https://www.internetculturale.it/it/16/search/detail?id=oai%3A193.206.197.121%3A18%3AVE0049%3ACSTOR.240.9857> ; dernière consultation : janvier 2024)

**H<sup>a</sup>** *Marcianus graecus* Z. 214

ca. 1290–1300

Parchemin, 320×230/240mm, ff. II, 238

(1–40) *EN*, (40–91<sup>v</sup>) *Met.*, (92–126<sup>v</sup>) *Phys.*, (127–137) *Gener. Corr.*, (149<sup>v</sup>–150<sup>v</sup>) *Rhet. (partim)*, (151–170<sup>v</sup>) Cléomède *De motu circulari corporum caelestium*, (170<sup>v</sup>–176<sup>v</sup>) *Sens.*, (176<sup>v</sup>–178<sup>v</sup>) *Mem.*, (178<sup>v</sup>–181<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*\*\*, (181<sup>v</sup>–183) *Insomn.\**, (183<sup>rv</sup>) *Div. Somn.\*\**, (184–187<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (187<sup>v</sup>–189) *Long.*, (189–190<sup>v</sup>) *Juv.*, (190<sup>v</sup>–195) *Resp.\*\**, (195–196) *VM\*\**, (196–200<sup>v</sup>) *Col.*, (200<sup>v</sup>–203) *Lin.*, (203–210) *Mech.*, (210–213) *Spir.*, (213<sup>v</sup>–238<sup>v</sup>) *Cael.* (1–142) main A ; (142<sup>v</sup>–238<sup>v</sup>) main B ; comprend aussi des scholies dont certaines de la main de Bessarion

Constantinople ; déjà en Italie en 1432 (acquis par Pietro Vitali, puis par Bessarion)

Harlfinger (1971a), pp. 169–172 ; Mioni (1981), pp. 328–329 ; Rashed (2001), p. 250

2115

Consultation de la numérisation en ligne (<https://www.internetculturale.it/it/16/search/detail?id=oai%3A193.206.197.121%3A18%3AVE0049%3ACSTOR.240.9859> ; dernière consultation : janvier 2024)

*Marcianus graecus* Z. 249

XII<sup>e</sup> siècle (sauf f. I : XIV<sup>e</sup> siècle)

Parchemin, 250×180mm, ff. I, 229(+5bis et 177bis), 25–27 lignes

Contient des œuvres de Plutarque, le f. I contient au verso un extrait du traité *Long.* (465<sup>b</sup>13–466<sup>a</sup>10) et au recto une lettre de Grégoire de Nyzance.

A appartenu à Bessarion (souscription f. I<sup>v</sup>)

Mioni (1981), p. 364

/

Consultation du microfilm de l'Aristoteles-Archiv

WIEN : ÖSTERREICHISCHE NATIONALBIBLIOTHEK

**W<sup>g</sup>** *Vindobonensis philosophicus graecus* 64

1457 (souscription f. 447<sup>v</sup>)

Papier (sauf 1, 2, 3, 8, 510 : parchemin), 295×210/220mm, ff. I, 511, 30–37 lignes

(9–84) *Phys.* avec le commentaire de Simplicius, (85–138<sup>v</sup>) *Cael.*, (161–172<sup>v</sup>) *Sens.*, (172<sup>v</sup>–176) *Mem.*, (176–180<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (180<sup>v</sup>–184<sup>v</sup>) *Insomn.*, (184<sup>v</sup>–186<sup>v</sup>) *Div. Somn.*, (186<sup>v</sup>–192<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (193–195<sup>v</sup>) *Long.*, (195<sup>v</sup>–198<sup>v</sup>) *Juv.*, (198<sup>v</sup>–207<sup>v</sup>) *Resp.\*\**, (205<sup>v</sup>–207<sup>v</sup>) *VM\*\**, (208–216<sup>v</sup>) *Col.*, (219–284<sup>v</sup>) *Mete.*, (285–342<sup>v</sup>) *Part. An.*, (343–447) *Met.*, (453–499<sup>v</sup>) Manuel Bryennios *Harmonica*, (501–508) Timée de Locres *De anima mundi et natura*, (510<sup>v</sup>) Théodore Gaza *Solutiones*

(7<sup>v</sup>–8, 9<sup>r</sup>, 85–138<sup>v</sup>, 225 (l.17–35), 226, 290<sup>rv</sup>, 348<sup>v</sup>–349) Jean Rhosos ; (9<sup>v</sup>–84<sup>v</sup>, 289, 293–342<sup>v</sup>, 349–447<sup>v</sup>, 501–507) Manuel Atrapès

Rome ; *ex libris* de Marco Mamuna (f. 448)

Hunger (1961), pp. 181–182 ; Speranzi (2013a)

2187

Consultation de la numérisation en ligne (<http://data.onb.ac.at/rec/AL00158123> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### **S<sup>d</sup> Vindobonensis philosophicus graecus 75**

1445 (souscription f. 226)

Papier, 285/288×210/215mm, ff. 239, 28 lignes

(1–82) *Phys.* avec le commentaire de Simplicius, (83–111) *An.*, (113–154<sup>v</sup>) *Cael.*, (155–177) *Gener. Corr.*, (177–226) *Mete.*, (231–234) *Mem.*, (234<sup>v</sup>–236<sup>v</sup>) *Long.*

Démétrios Kykandylès (souscription)

Hunger (1961), pp. 190–191

2191

Consultation de la numérisation en ligne (<http://data.onb.ac.at/rec/AC14448332> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### **W<sup>y</sup> Vindobonensis philosophicus graecus 110**

Première moitié du XVI<sup>e</sup> (avant 1562)

Papier, 260×185mm, ff. 553, 23 lignes

Vaste pot-pourri de textes philosophiques (dont des commentaires d'Alexandre d'Aphrodise, de Philopon, de Simplicius, de Thémistius et de Pachymère) et théologiques. Les textes d'Aristote, précédés à chaque fois d'une notice du copiste, sont les suivants : (376–393) *Sens.*, (393<sup>v</sup>–399<sup>v</sup>) *Mem.*, (400–406<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*, (406<sup>v</sup>–412<sup>v</sup>) *Insomn.\**, (412<sup>v</sup>–415) *Div. Somn.\**

Matthousalas Macheir (souscriptions ff. 11<sup>v</sup>, 243<sup>v</sup>, 246<sup>v</sup>, 368<sup>v</sup>)

Hunger (1961), pp. 218–222

2197

Consultation de la numérisation du microfilm en ligne (<http://data.onb.ac.at/rec/AC14013008> ; dernière consultation : janvier 2024)

#### **W<sup>w</sup> Vindobonensis philosophicus graecus 134**

XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 240×165mm, ff. IV, 313, 13 lignes

(1–113<sup>v</sup>) *An.*, (114–155<sup>v</sup>) *Sens.*, (156–169) *Mem.*, (169–184<sup>v</sup>) *Somn. Vig.*\*\*, (185–198) *Insomn.*, (198–204<sup>v</sup>) *Div. Somn.*\*, (205–225) *Mot. An.*, (226–235) *Long.*, (236–245<sup>v</sup>) *Juv.*, (245<sup>v</sup>–271<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (271<sup>v</sup>–278) *VM*\*\*, (279–308) *Col.*

Théodore Gaza

Italie, vraisemblablement Milan ; a appartenu à Francesco Filelfo

Hunger (1961), 241 ; Martinelli Tempesta & Speranzi (2018)

2200

Consultation de la numérisation en ligne (<http://data.onb.ac.at/rec/AC14448378> ; dernière consultation : janvier 2024)

**W<sup>x</sup> Vindobonensis philosophicus graecus 157**

Seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle

Papier, 235×165mm, ffV, 195, 24–25 lignes

(III<sup>r</sup>) Nonnos *Paraphrase de l'Évangile de Jean*, (1–45<sup>v</sup>) *An.*, (42–62) *Sens.*, (62–76<sup>v</sup>) *Mem.*, (67<sup>v</sup>–73) *Somn. Vig.*, (74–81<sup>v</sup>) *Insomn.*\*\*, *Div. Somn.*\*\*, (81<sup>v</sup>–89<sup>v</sup>) *Mot. An.*, (90–93<sup>v</sup>) *Long.*, (93<sup>v</sup>–97) *Juv.*, (97–107<sup>v</sup>) *Resp.*\*\*, (107<sup>v</sup>–110) *VM*\*\*, (111–193) *Part. An.*

Démétrios Castrènos (ex-*Anonymous* 7 de Harlfinger [1971a])

Probablement Constantinople, où Démétrios se trouve après 1462

Hunger (1961), pp. 320–321 ; Harlfinger (1971a), p. 418

2207

Consultation de la numérisation en ligne (<http://data.onb.ac.at/rec/AC14448388> ; dernière consultation : janvier 2024)

**W<sup>x</sup> Vindobonensis philosophicus graecus 213**

Seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, après 1460

Papier, 222/225×145/150mm, ff. III, 128, 28 lignes

(1–16<sup>v</sup>) extraits du traité *Phys.* II, (17–28<sup>v</sup>) *Sens.*, (33–80) extraits du traité *Part. An.* II, (81–128<sup>v</sup>) extraits du traité *Gener. An.* II

(1–16<sup>v</sup> ; 69–80<sup>v</sup>, 107–128<sup>v</sup>) Matthieu Camariotès ; (17–28<sup>v</sup>) *Anonymous* 4 de Harlfinger (1971a) ; (33–96<sup>v</sup>, 81–107) Gregorios Monachos (ex-*Anonymous* KB de Harlfinger [1971a]) Constantinople

Hunger (1961), pp. 320–321 ; Harlfinger (1971a), pp. 413 et 418 ; Martinelli Tempesta (2013), pp. 127–129 ; Giacomelli & Speranzi (2019), p. 135 (n° 23)

2219

Consultation d'une numérisation obtenue auprès de la bibliothèque

## 1.3 Structure générale de la transmission des *Parva naturalia*

### 1.3.1 Aperçu spéculatif de la transmission manuscrite des traités de philosophie naturelle d'Aristote

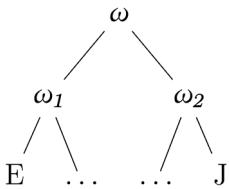
Le *corpus aristotelicum* comprend, parmi ses différents sommets, un immense massif textuel traitant de philosophie naturelle. Il correspond à la section 39–53 du catalogue de Ptolémée, soit dans l'ordre de cette liste les quatre traités dits « physiques » (*Phys.*, *Cael.*, *Gener. Corr.*, *Mete.*), les traités dits « psychologiques » (*An.*, *PN1-Mot. An.*) et les traités dits « zoologiques » (les *Anatomies* perdues, *Hist. An.*, *Part. An.*, *Gener. An.*, *PN2*), auxquels on peut sans doute ajouter le traité perdu portant sur les plantes. Seuls certains de ces traités ont fait l'objet de recherches approfondies portant sur l'histoire de leur transmission, si bien que l'on ne peut à ce jour obtenir qu'une vision partielle de la question. Néanmoins, l'état actuel de la recherche permet d'ores et déjà de dégager des continuités importantes au sein de leur transmission, qui confirment le constat général selon lequel les témoins les plus anciens et souvent les plus importants de ces textes suivent dans leur composition le même arrangement que la liste de Ptolémée. Ainsi, si l'on considère les trois manuscrits du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> qui préservent une partie de cet ensemble, le *Paris.* 1853 (E) transmet une section importante de cette séquence, celle allant du traité *Phys.* à *Mot. An.*, bien que sa composition soit ensuite perturbée par l'inclusion du traité *Met.*, l'*Oxon.* CCC 108 (Z) transmet la section qui va du traité *Part. An.* à *PN2*, le *Vind.* 100 (J) transmet la section allant du traité *Phys.* aux *Mete.* : tous les trois suivent l'ordre du catalogue. De manière générale, les manuscrits dont la composition ne reflète pas au moins en partie cette séquence sont extrêmement rares et le plus souvent composites. Il y a donc quelque raison de soupçonner qu'il pourrait valoir la peine d'adopter une perspective embrassant l'ensemble de la transmission de ces traités, parce qu'ils ont originellement été transmis en un seul bloc à peu près continu.

La transmission des quatre traités « physiques » est sans doute la mieux connue, en particulier grâce aux études de Rashed (2001) et Boureau (2019), portant respectivement sur les transmissions des traités *Gener. Corr.* et *Cael.*, que l'on peut compléter par d'autres travaux, notamment pour *Mete.* ceux, déjà anciens, de Fobes (1913) et pour *Phys.* l'étude partielle de la transmission du livre VIII conduite par Hasper (2020). Il s'en dégage le schéma suivant, si l'on simplifie à grand trait : la transmission de ces quatre traités est unitaire et se divise en deux branches,  $\omega_1$  et  $\omega_2$ , dont les représentants principaux et les plus anciens sont respectivement les manuscrits E et J<sup>169</sup>, tandis que la majorité des manuscrits se situe dans un espace intermédiaire où divers processus

---

<sup>169</sup> Ce ne sont évidemment pas les seuls représentants importants, ou même seulement non-contaminés, de leurs branches respectives. La branche du manuscrit J,  $\omega_2$ , compte aussi pour témoins cruciaux, entre autres, Voss. Q 3 (Q, XII<sup>e</sup> : *Phys.*, *Cael.*, *Gener. Corr.*, *Mete.*), Laurent. plut. 87.7 (F, deuxième quart du XII<sup>e</sup> : *Phys.*, *Cael.*, *Gener. Corr.*, *Mete.*) ou Vat. 1027 (H, XII<sup>e</sup> : *Phys.*, *Cael.*, *Gener. Corr.*, *Mete.*). Celle de E,  $\omega_1$ , compte une descendance moins riche et plus instable, dont certains membres importants sont le

de contamination ont conduit ces deux branches à s'entrecroiser. De manière générale, comme l'on pourrait s'y attendre, plus un manuscrit est tardif, plus il a de chances d'être enfoui dans une zone de plus en plus contaminée de cet espace intermédiaire. Cela n'implique cependant pas qu'aucun manuscrit tardif n'ait une contribution à apporter à l'histoire et même à la constitution du texte, certains témoins tardifs sont de fait extrêmement importants, par exemple le manuscrit *Erlang.* A 4 (E<sup>r</sup> ici, XV<sup>e</sup>) dans le cas du traité *Phys.*, lequel est aussi un témoin de premier ordre quant au traité *Mot. An.* et à *PN2*.



*Structure grossièrement simplifiée de la transmission des quatre traités « physiques »*

Ces deux branches ne sont pas issues de deux translittérations différentes au début de la période byzantine à partir d'un même exemplaire en majuscules, mais remontent à deux exemplaires en majuscules distincts. Les traductions arabes se laissent situer au sein de ce partage : celles des traités *Phys.* et *Gener. Corr.* par Ishāq ibn Hunayn occupent une position élevée au sein de la branche de **E** et celle du traité *Cael.* au sein de la branche de **J**. De surcroît, la distinction de ces deux familles semble déjà connue des commentateurs de la fin de l'Antiquité, en particulier dans le cas du traité *Phys.* et du traité *Cael.* de Simplicius. Les éditeurs observent généralement que la branche de **E** transmet un texte plus rugueux et souvent plus fidèle, tandis que celui de la branche de **J** semble être issu d'un processus de correction ayant lissé certaines aspérités de l'expression et de la pensée.

Au sein des traités dits « psychologiques », le seul<sup>170</sup> dont la transmission est à peu près bien connue était jusqu'à présent *Mot. An.*, et ce depuis peu, grâce aux travaux cumulés de Nussbaum (1976), de Leemans (2011a), Isépy (2016) et Primavesi (2020). La transmission de celui-ci se structure de nouveau en deux branches, **α** et **β**, dont l'une compte toujours parmi ses représentants principaux le manuscrit **E**, tandis que l'autre n'est attestée que dans un petit nombre de manuscrits tardifs, ainsi que par la traduc-

---

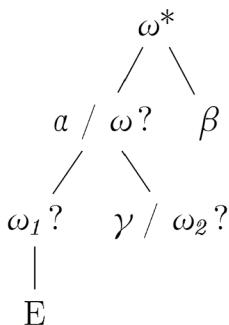
*Laurent. plut. 87.24 (K, milieu XII<sup>e</sup> : *Phys.*), Vat. 253 (L, ca. 1300 : *Cael.*, *Gener. Corr.*, *Mete.*) ou Paris. Suppl. gr. 314 (C<sup>c</sup>, ca. 1300 : *Mete.*, *Gener. Corr.*).*

<sup>170</sup> La transmission du traité *Insomn.* a fait l'objet d'une étude de la part d'A. Escobar (1990), laquelle parvient pour la première fois à prendre en compte l'intégralité des manuscrits disponibles, ainsi que la transmission latine, mais souffre de défauts de méthode qui rendent une partie de ses résultats invalides.

tion de Guillaume de Moerbeke (réalisée au cours de la décennie 1260), lequel fait usage d'un exemplaire perdu appartenant à cette branche nommé **Γ2**.

C'est cette même situation qui se retrouve quant à *PN1*, comme l'on pouvait s'y attendre puisque les traités en question se suivent au sein de la liste de Ptolémée et sont systématiquement transmis ensemble dans les manuscrits. Ce caractère bifide de la transmission de *PN1-Mot. An.* ne doit cependant pas être directement mis en correspondance avec la division en deux branches de la transmission des traités « physiques ». En effet, la branche ***α*** est marquée par une scission interne fondamentale en deux sous-branches, dont l'une est centrée sur **E** tandis que l'autre, nommée **γ**, regroupe la grande majorité des manuscrits byzantins, dont un bon nombre sont déjà présents au sein de la transmission des traités « physiques ».

Il semble donc que les deux hyparchétypes fondamentaux de la transmission des traités « physiques »,  $\omega_1$  et  $\omega_2$ , correspondent aux deux sous-branches de ***α*** quant à *PN1-Mot. An.*, ou, autrement dit, que l'archétype de la transmission des traités « physiques » ne corresponde qu'à l'une des deux branches de la transmission des traités « psychologiques ». Cela est rendu plausible par l'observation selon laquelle le texte de **γ** reproduit les caractéristiques de  $\omega_2$ , en cherchant à lisser les aspérités de la prose aristotélicienne. Cette hypothèse gagne encore en plausibilité si l'on adopte le scénario avancé par Isépy (2016), selon lequel l'un des exemplaires grecs perdus employés par Guillaume de Moerbeke, nommé **Γ1**, dont l'on peut montrer qu'il appartient à **γ**, correspondrait à une partie perdue de ce qui est aujourd'hui le manuscrit **J**. La division interne de ***α*** épouserait alors parfaitement celle entre les branches de **E** et de **J**. On a en tout cas affaire en cas à trois proto-éditions antiques distinctes (**β**, **γ** et celle dont est issue **E**) à la source des manuscrits conservés, parmi lesquelles **β** se montre souvent d'une fidélité exceptionnelle.



Structure grossièrement simplifiée de la transmission des traités « psychologiques »

Il est aussi tentant que risqué de tenter d'étendre ces résultats, ce qui peut s'envisager dans plusieurs directions. La plus évidente est celle de la transmission du traité *An.*, dont l'on devrait s'attendre à ce qu'elle ait partie liée avec celle de *PN1*. Malheureuse-

ment, celle-ci est encore très mal connue<sup>171</sup>, le dernier stade que l'on peut présumer fiable auquel soit parvenu la recherche est représenté par l'édition de Förster<sup>172</sup>. Le fait majeur est de nouveau une scission en deux de la transmission au caractère très marqué (au point que Torstrik [1862] a pu soutenir un temps que l'on a affaire à deux versions authentiques du même traité) : une branche est centrée, encore une fois, sur le manuscrit E (rejoint par *Vat. L* pour le troisième livre), l'autre comprend la quasi-totalité des manuscrits conservés et se divise en deux sous-branches, dont l'une a pour témoin principal le manuscrit *Paris. Coislin. 386 (C, XI<sup>e</sup>)*. Cette division semble être antérieure à la paraphrase de Thémistius (IV<sup>e</sup> siècle), si bien que l'on serait potentiellement confronté, là aussi, à une pluralité d'exemplaires antiques. Il est possible qu'il s'agisse d'un avatar de la division interne de la branche *α* dans le cas des traités *PN1-Mot. An.*, si bien que l'archéotype de la transmission du traité *An.* correspondrait au *deperditus α* dans ce cas.

Toutefois, un certain nombre de questions importantes n'ont pas encore été résolues relativement à la transmission de ce traité, lesquelles suggèrent que cette vision des choses a vocation à être réaménagée. En particulier, les érudits éprouvent, depuis que Rabe (1891) a attiré l'attention sur sa recension particulière du texte du deuxième livre, des difficultés à situer le manuscrit *Vat. 1339 (P)* par rapport aux deux branches principales, ce qui n'est pas sans rappeler la situation qui était diagnostiquée quant à *Mot. An.* avant la mise au jour de la branche *β*. Il y a par conséquent des chances non-négligeables pour que l'on puisse étendre à *An.* la structure de la transmission de *PN1-Mot. An.*, laquelle dérive de trois exemplaires antiques distincts au moins. La question cruciale est alors celle du statut du texte singulier de la recension originelle du livre II du traité *An.* dans le manuscrit E : celle-ci présente en effet un texte bien différent du texte usuel, lequel semble être le produit d'une entreprise délibérée de réécriture, vraisemblablement à des fins d'enseignement, si bien qu'elle a par la suite été démasquée et chassée de son emplacement originel dans le *codex* où elle ne survit aujourd'hui que dans certains fragments<sup>173</sup>. La recherche actuelle n'est cependant pas parvenue à des résultats sûrs à ce sujet, on ignore en particulier encore si le processus qui a abouti à cette version très différente du livre II a pu affecter aussi le texte des deux autres livres du traité (ce qui invite à s'interroger sur l'unité de la recension originelle du manuscrit E) et s'il existe un rapport entre cette version et le texte tout aussi singulier que l'on trouve dans le manuscrit P.

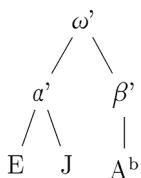
---

<sup>171</sup> En dépit des études successives de la part de de Corte (1933), de Siwek (1965) et de Jannone (voir l'introduction de Jannone & Barbotin [1966]), lesquelles souffrent d'importants défauts de méthode ou d'exactitude, dont certains ont été soulignés par Moraux (1968).

<sup>172</sup> Dont l'*editio maior* de Ross (1961), sans doute la plus couramment employée, se fonde presque entièrement sur les collations et la reconstruction de la transmission, voir à ce sujet Ross (1955b).

<sup>173</sup> Cf. *infra*.

L'autre direction possible d'extension de ce résultat est la transmission du traité *Met.*, laquelle a fait l'objet d'une étude fondamentale par Harlfinger<sup>174</sup>. Le traité *Met.* est placé à la fin de la section de philosophie naturelle de la liste de Ptolémée. Il est néanmoins transmis par les manuscrits E et J, qui n'en contiennent pourtant qu'une partie. La différence spectaculaire par rapport aux autres traités que ces deux manuscrits transmettent en commun, à savoir les traités « physiques », est que dans le cas de *Met.* E et J appartiennent à une même branche de la transmission. Celle-ci compte en effet deux branches principales : une branche regroupe E et J (qui représentent chacun une sous-branche distincte), l'autre compte un petit nombre de témoins, dont le plus célèbre est le *Laurent. plut. 87.12 (A<sup>b</sup>, XII<sup>e</sup> siècle)*<sup>175</sup>. Cette scission est postérieure au commentaire d'Alexandre d'Aphrodise (*fl. 200*) mais d'autres indices permettent d'établir qu'elle est antérieure à l'adoption du *codex* et qu'elle remonte au moins à l'Antiquité tardive.



#### Structure grossièrement simplifiée de la transmission de la Métaphysique

La transmission de *Met.* présente alors une analogie de structure remarquable avec celle des traités « psychologiques » : une scission très ancienne en deux branches,  $\alpha'$  et  $\beta'$ , dont la première se divise en E et J. Seulement, c'est dans ce cas l'autre branche,  $\beta'$ , qui fournit le texte le plus corrigé, au point que l'on puisse considérer son texte comme une véritable édition produite par un philologue, tandis que la branche  $\alpha'$  se montre en général plus fidèle à la rugosité authentique<sup>176</sup>. Cela n'exclut pas la possibilité que cette scission puisse être identique à celle que l'on observe dans le cas des traités « psychologiques » (un processus de diorthose ou d'édition peut porter sur certains traités

<sup>174</sup> Cette étude se fonde néanmoins exclusivement sur les manuscrits grecs et l'édition aldine, il convient de la compléter en ce qui concerne la transmission indirecte, notamment par Kotwick (2016) et Golitsis (2022) quant à Alexandre et Aspasius, par Luna (2001a) quant à Syrianus, et surtout par Vuillemin-Diem (1995) quant aux différentes traductions latines. La traduction arabe de Nazif al-Rūmī a été éditée avec le *Grand commentaire d'Averroès* par Bouyges (1952), sa source grecque reste à situer.

<sup>175</sup> La situation stemmatique change cependant à partir du livre A, Ab passant soudainement d'une branche à l'autre, si bien qu'il faut se tourner vers d'autres manuscrits, entre autres vers le fragment ancien contenu dans le *Paris. Suppl. gr. 687* (IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup>), pour reconstruire le texte de l'autre branche.

<sup>176</sup> Comme cela a été observé notamment par Frede & Patzig (1988) I, p. 16, dans le cas du livre Z : « *Diese Befunde machen es uns in ihrer Summe zumindest wahrscheinlich, dass der Überlieferungsaarm β [...] eine Tradition vertritt, in der der ursprüngliche aristotelische Text in verschiedener Weise geglättet und reguliert worden ist.* » Le livre A fait cependant exception à cette règle, parce que la branche  $\alpha'$  y fournit des suppléments textuels à l'origine intrigante, voir à ce sujet Primavesi (2012).

seulement), mais la recherche doit encore connaître des avancées pour que l'on puisse confirmer ou infirmer cette thèse avec un degré raisonnable de certitude.

La transmission des traités dits « zoologiques » est, elle, aussi mal connue. L'étude la plus complète à ce sujet, Berger (2005), porte sur *Hist. An.*, qui n'est pas le traité dont la transmission est la plus riche, tant du point de vue du nombre et de la qualité des témoins. Les principaux manuscrits, en particulier *Laurent. plut. 87.4* (C<sup>a</sup>, XII<sup>e</sup>) ou *Paris. 1921* (P – m ici, XIV<sup>e</sup>), semblent appartenir, dès lors qu'ils contiennent d'autres traités de philosophie naturelle d'Aristote, à la branche  $\omega_2/\gamma$ , ce qui laisse penser que l'archétype de la transmission grecque de *Hist. An.* correspond au *deperditus*  $\gamma$  dans le cas de celle des traités « psychologiques »<sup>177</sup>. Il y a en revanche un autre versant de la transmission qui est représenté par la traduction arabe traditionnellement attribuée à Yaḥyā Ibn al-Bīrūq<sup>178</sup>, elle-même traduite en latin par Michel Scot (mort avant 1236), laquelle remonte à un état du texte indépendant de celui dont est issu la transmission manuscrite grecque.

La vision de la transmission que l'on obtient ainsi demeure assez étriquée, il faut se pencher sur d'autres traités pour l'élargir. Berger (1993) a aussi réalisé une étude préliminaire de la transmission du traité *Inc. An.* où il apparaît, outre la branche précédente, une autre branche grecque représentée par le vénérable *Oxon. CCC 108* (Z, IX<sup>e</sup> : *Part. An., Gener. An., Inc. An., PN2, Spir.*). De prime abord, il semble que l'on soit de nouveau en présence du schéma habituel d'une transmission bifide, l'une des deux branches étant centrée sur Z et l'autre comprenant un plus grand nombre de manuscrits et semblant correspondre à  $\omega_2/\gamma$ <sup>179</sup>. Le même schéma se vérifie également quant au traité *Gener. An.*, d'après l'édition de Drossaart Lulofs (1965b), bien qu'elle soit loin de se fonder sur une étude complète des manuscrits. La prise en compte de la traduction arabe<sup>180</sup> (puis latine, du fait de la traduction de Michel Scot) de cette section « zoologique » tend en outre à rattacher sa source grecque à la branche du manuscrit Z. C'est pourquoi il paraît

<sup>177</sup> C'est aussi ce que pense Isépy (2016), voir en particulier le *stemma* adapté p. 152. On notera que l'un des principaux témoins dans le cas du traité *Hist. An.*, le fragment contenu dans le *Paris. Suppl. gr. 1156*, est en fait un morceau issu du même *codex* que l'actuel *Vind. J.*, ce qui est un indice de poids en faveur du rapprochement de cette branche de  $\omega_2/\gamma$ .

<sup>178</sup> Éditée récemment par Filius (2018), qui s'abstient d'affronter le problème de la situation de sa source grecque au sein de la transmission.

<sup>179</sup> Je simplifie à l'excès, les détails du *stemma* sont autrement plus délicats du fait des processus de contamination. La place des manuscrits *Vat. 261* (Y, début XIV<sup>e</sup>) et *Vat.1339* (P, encore lui !) pose problème, le diagnostic de Berger (1993) diffère sur ce point de celui porté par Golitsis (2021). Ils sont néanmoins tous deux d'accord pour diviser la transmission en deux branches, dont l'une a pour principal témoin (et peut-être le seul exempt de contamination) le manuscrit Z tandis que l'autre regroupe la majorité des manuscrits.

<sup>180</sup> La traduction arabe regroupe *Hist. An.*, *Part. An.* et *Gener. An.* en un seul ouvrage (*Kitāb al-Hayawān*). Elle a été éditée pour *Gener. An.* par Brugman & Drossaart Lulofs (1971) et pour *Part. An.* par Kruk (1979), qui relèvent dans les deux cas une certaine parenté avec le texte grec transmis par le manuscrit Z, ce qui suggère que l'exemplaire grec à la source de cette transmission arabe est une sorte de frère de Z.

légitime de supposer que la structure de la transmission est globalement inchangée du traité *Gener. An.* à *Hist. An.*, à ceci près qu'il manque dans le second cas un témoin du rang de Z.

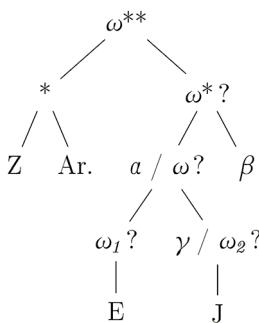
La question est alors de savoir s'il y a un rapport entre cette scission et les deux précédentes : la branche de Z correspond-elle à l'une des deux branches de la transmission des traités « physiques » ou à l'une de celles des traités « psychologiques » ? L'étude de la transmission de PN2 vient apporter quelques éléments de réponse : si celle-ci se scinde en deux branches, dont l'une est centrée sur Z, l'autre se subdivise en deux sous-branches qui, au vu des manuscrits impliqués, correspondent respectivement à  $\beta$  et à  $\gamma$  (c'est-à-dire sans doute  $\omega_2$ ) quant aux traités « psychologiques »<sup>181</sup>. La conséquence en est que le manuscrit Z et la transmission arabe remonteraient à un exemplaire indépendant de l'archéotype de la transmission des traités « psychologiques », dont paraît être issu celui de celle des traités « physiques ». On aurait ainsi accès dans le cas des traités « zoologiques » à un état encore antérieur du texte, grâce à la possibilité de reconstruire encore un exemplaire antique perdu<sup>182</sup>.

Le cas le plus intéressant dans cette perspective est cependant celui du traité *Part. An.*, parce qu'il est transmis, non seulement par le manuscrit Z, les équivalents des *deperditi*  $\beta$ ,  $\gamma$  et en arabe, mais aussi par le manuscrit E (en partie). Malheureusement, sa transmission n'a pas encore été suffisamment étudiée pour que l'on puisse s'en faire une image assez précise. À en juger par la manière dont le texte est édité, il semble cependant que le manuscrit E occupe de nouveau la position d'un frère du *deperditus*  $\gamma$ , son témoignage semblant être d'une importance secondaire par rapport à celui du manuscrit Z. Si cela devait être confirmé, on aurait l'attestation dans le cas de la transmission des traités « zoologiques » non pas de deux, ni de trois, mais de quatre exemplaires antiques au moins à avoir connu une descendance manuscrite préservée.

---

<sup>181</sup> Le *stemma* établi par Roselli (1992) quant à la transmission du traité *Spir.*, également présent dans le manuscrit Z et qui est souvent transmis à la suite de PN2, suggère une situation comparable, à ceci près qu'il est tripartite et place la branche de Z sur le même plan que deux autres. Il y a pourtant des raisons de douter de ce schéma à trois branches, car le texte qu'elle retient, comme c'est le cas dans les éditions précédentes, se fonde souvent sur celui de Z contre les deux autres branches.

<sup>182</sup> Cette hypothèse peut s'appuyer sur le constat, dont malheureusement Drossaart Lulofs (1965b), p. xviii, ne fait pas grand cas quant aux conséquences pour la structure de la transmission, de la préservation de réclames à la fin des livres II et IV du traité *Gener. An.* (voir l'apparat ad 749<sup>a</sup>6 et 778<sup>a</sup>12) dans la partie de transmission représentée principalement par les manuscrits P et Z, ainsi que par la traduction arabe.



*Structure grossièrement simplifiée de la transmission des traités « zoologiques »*

Si cela devait être vérifié<sup>183</sup>, on aboutira pour l'ensemble du volet physique du *corpus aristotelicum* à une transmission présentant la structure d'emboîtement suivante. (1) La transmission des traités « physiques », « psychologiques » et « zoologiques » (et peut-être même du traité *Met.*) est, conformément au catalogue de Ptolémée et aux manuscrits les plus anciens, unifiée. (2) La transmission des traités « physiques » remonte à deux exemplaires antiques distincts. (3) L'archéotype de la transmission des traités « physiques » correspond à un hyparchétype de la transmission des traités « psychologiques ». (4) L'archéotype de la transmission des traités « psychologiques » correspond, à son tour, à un hyparchétype de la transmission des traités « zoologiques ». Il serait alors intéressant de se demander si l'on ne pourrait pas progresser à rebours et se demander si certaines particularités de la transmission des traités « physiques » ou « psychologiques » ne pourraient pas s'expliquer par l'influence d'une branche de la transmission perdue, mais attestée ailleurs.

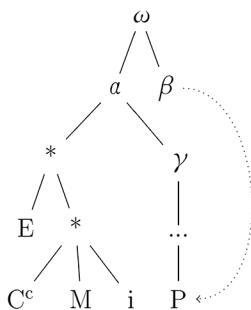
### 1.3.2 Structure générale de la transmission de *PN1*

En ce qui concerne *PN1*, la transmission est issue d'un unique archéotype et se divise en deux branches principales, **α** et **β**. L'archéotype est déjà corrompu en certains endroits (*Mem. 451<sup>a</sup>18–26*, par exemple) et comprend un petit nombre d'interpolations (*Somn. Vig. 457<sup>a</sup>26*, par exemple), ce qui laisse penser qu'il est issu d'un exemplaire déjà annoté. La branche **α** comprend pour *PN1* la quasi-totalité des manuscrits employés jusqu'alors par les éditeurs (en dépit de certaines contaminations). De l'examen de ses fautes on peut conclure que le *deperditus α* procède d'un exemplaire en majuscules distinct de celui à la source de l'autre branche principale de la transmission, **β**. À la différence de cette dernière, le texte dans **α** est marqué par de nombreuses interventions visant à assurer une meilleure lisibilité du texte ainsi produit, en suppléant notamment les sujets des verbes lorsque ceux-ci sont laissés implicites (*Mem. 450<sup>b</sup>2, Somn. Vig. 455<sup>a</sup>8–9*) ou en développant des expressions jugées trop ramassées (*Mem. 451<sup>b</sup>13, Somn. Vig.*

---

<sup>183</sup> Une étude de la transmission du traité *Part. An.* par P. Isépy est attendue.

454<sup>a</sup>13–14, *Insomn.* 459<sup>a</sup>31). La branche **β** a pour sa part été à peu près complètement ignorée des éditeurs précédents, si ce n'est dans la mesure où celle-ci a influencé le texte du manuscrit Vat. 1339 (P), au statut jusque-là très mystérieux. Comme la prise en compte de cette nouvelle famille requiert un examen détaillé (*cf. infra*), je ne relève pour le moment que les fautes de **α**, qui suffisent à peu près à donner une idée de la division ; les fautes propres à **β** sont citées plus bas dans la section consacrée à cette famille.



### *Structure simplifiée de la transmission de PN1*

## Fautes de $a^{184}$

Sens.

<sup>438</sup>a1 χθονίησι **α**(Ε) : δόθηντισιν **Cγ** Alex<sup>c</sup>(23.24) : χοάνησιν **β(BεP)** (confusion initiale de Θ et A, puis tentative de correction)

<sup>a</sup>3 διαθρῶσκον *a* : διέσκον  $\beta(B^eP)$  (duplication malheureuse du vers en 437<sup>b</sup>30)

439<sup>ο</sup> 30 τὸ γὰρ χρῶμα ἡ ἐν τῷ πέρατι ἔστιν ἡ πέρας **α** Alex<sup>P</sup>(49.9-15) : τότε γὰρ χρῶμα ἐν τῷ πέρατι ἔστι **β** (B<sup>e</sup>P) (mauvaise interprétation du graphème H, ajout subséquent d'une conjonction)

<sup>439<sup>b</sup>7</sup> κάνθάδε δεκτικὸν  $\alpha$  : καὶ ἐνταῦθα δεκτικὸν  $\beta$  ( $\mathbf{B}^e(\text{ἐταῦθα})\mathbf{P}$ ) (modernisation)

<sup>b</sup>439<sup>10</sup> ἐν πέρατι *a* : πέρας τι *β(B<sup>e</sup>P)*

<sup>b</sup>439<sup>13</sup> χρῶμα  $\alpha$  : τι χρῶμα  $\beta$ (Β<sup>e</sup>ΠΓ2)

<sup>b</sup> 439<sup>16</sup> ὥσπερ οὗν **α** : ὥσπερ γὰρ **β**(Β<sup>e</sup>Π)

<sup>440<sup>b</sup></sup>13–14 ἀλλὰ τίς **α(ΕC\*λμ)** : ἀλλ' ὅτι γε edd. : ἄμα δὲ τίς **β(BεΡΓ2)** (faute de majuscules, ΛΛ pour M, puis banalisation)

Mem

450<sup>13</sup> τοῦ νούς μὲν ***α*** (τοῦ νοῦ μὲν **C**) : τοῦτο νοομένη Ε<sup>1</sup> (τοῦ νοομένου Ε<sup>3</sup>) : τοῦ νοουμένου ***γ*** : τοῦ νοντικοῦ ***β*** (ΠΤ2) (modernisation post-hellénistique)

450<sup>a</sup>21 ἔπαθε β(Β<sup>e</sup>Π) : ἔμαθε **a** (faute de majuscules, sans doute influencée par le sens, M pour Π)

450<sup>b2</sup> μνήμη  $\alpha$  : deest  $\beta$ (B<sup>e</sup>P) (insertion artificielle d'un sujet)

450<sup>θ</sup> οι λίαν ταχεῖς καὶ βραδεῖς  **$\alpha(C^c\gamma)$**  : οι λίαν ταχεῖς καὶ οι λίαν βραδεῖς  **$E$**  : οι λίαν ταχεῖς ἢ βραδεῖς  **$\beta(B^ePG2)$**

<sup>184</sup> Je conserve par commodité, ici comme dans ce qui suit, la division usuelle des traités, même si celle-ci n'a pas toujours grand sens au regard de la tradition manuscrite relative aux trois traités du sommeil. Même chose concernant *PN2*.

451<sup>a</sup>1 τὸ ἐν **α(EC<sup>c</sup>)** : ἐν τε γ : τῶν δὲ ἐν **β(B<sup>e</sup>(ῶν)P)** (trivialisation)

451<sup>b</sup>13 ἀλλ’ ἔθει **α** : deest **β(B<sup>e</sup>P)** (glose interpolée)

451<sup>b</sup>18 τὸ ἐφεξῆς **α** : τῷ ἐφεξῆς **β(B<sup>e</sup>P)**

452<sup>b</sup>5 παρόμοιον ὡς μέν, εἰς ἑκεῖνο **α(EC<sup>c</sup>)** : παρόμοιον μέν, εἰς δ’ ἑκεῖνο γ : παρόμοιον ὡς Ισμεν, εἰς ἑκεῖνο **β(B<sup>e</sup>)** : παρόμοιον Ισμεν, εἰς ἑκεῖνο **P** (faute de majuscules : ΩC pour ΩIC, donnant lieu à une translittération très différente)

*Somn. Vig.*

454<sup>a</sup>13–14 ἐν τοῖς ἔχουσι σώμασι ζωήν **α(EC<sup>c</sup>)** edd. : ἐν τοῖς ἔχουσι σῶμα γ : ἐν τοῖς ἔχουσι ζωήν **β(B<sup>e</sup>)** (glose interpolée)

454<sup>b</sup>21 οὐ γάρ εἴ τι ἔστι ζῶιον ἔχον αἰσθησιν τοῦτ’ ἐνδέχεται οὕτε καθεύδειν οὕτε ἐγρηγορέναι **α** : οὐ γάρ εἴ τι ἔστι ζῶιον μὴ ἔχον αἰσθησιν τοῦτ’ ἐνδέχεται καθεύδειν οὔδ’ ἐγρηγορέναι **β(B<sup>e</sup>P)** (correction ?)

454<sup>a</sup>23 περὶ αἰσθησιν **α** : περὶ διάθεσιν **β(B<sup>e</sup>P)** (faute de majuscules et correction subséquente)

455<sup>b</sup>21 τὸ κύριον αἰσθητήριον **α** : τὸ κύριον **β(B<sup>e</sup>P)** (glose interpolée)

455<sup>b</sup>14 ἐπεὶ δὲ τρόποι πλείους τῆς αἰτίας **α** : deest **β(B<sup>e</sup>P)** (interpolation)

456<sup>a</sup>17 εἰσφερομένοις **α** : εἰσπιφραμένοις **β(B<sup>e</sup>)** (simplification ou faute de majuscules)

455<sup>b</sup>8–9 ὅμοιον γὰρ ὁ ὄπνος ἐπιλήψει, καὶ ἔστιν τρόπον τινὰ ὁ ὄπνος ἐπιληψίς **α** : ὅμοιον γὰρ ὁ ὄπνος ἐπιλήψει, καὶ ἔστιν τρόπον τινὰ ἐπιληψίς **β(B<sup>e</sup>)** (insertion artificielle d’un sujet)

*Insomn.*

459<sup>a</sup>31 καὶ πάλιν ἔτερον οὗτος **β(B<sup>e</sup>P)** : καὶ πάλιν οὗτος κινούμενος ἔτερον **α** (glose)

461<sup>a</sup>7 φανερὰ **α** : φανερὰ **β(B<sup>e</sup>P)**

*Div. Somn.*

463<sup>a</sup>17 ταῦτα φανερὰ τοῦτον ἔχοντα τὸν τρόπον **α** : ταῦτα φανερὸν τοῦτον ἔχοντα τὸν τρόπον **β(B<sup>e</sup>P)**

La branche **α**, comme déjà remarqué par Freudenthal (1869a) et la totalité des éditeurs après lui, se divise en deux sous-brances principales. Elles remontent à deux exemplaires en majuscules distincts, comme l'on peut l'établir par l'examen des fautes de majuscule et de translittération propres à chacune des sous-brances. L'une compte comme principal témoin le célèbre manuscrit E (*Paris. 1853*), l'un des plus anciens manuscrits d'Aristote conservés, auquel il faut adjoindre une famille de manuscrits singulière dont le principal représentant est un manuscrit beaucoup moins étudié, le *Paris. Suppl. gr. 314 (C<sup>c</sup>)*, que je crois remonter à une édition beaucoup plus ancienne que ses descendants conservés. L'autre branche, **γ**, comprend la majorité des manuscrits conservés, son texte constitue une sorte de vulgate byzantine. La séparation de ces deux familles est extrêmement marquée à travers l'ensemble de *PN1*, si bien qu'un échantillon de fautes, même de petite taille, l'établit sans peine. La fin de *PN1* comporte même des cas extrêmement inquiétants de réécriture paraphrastique du texte dans **γ**, que les éditeurs sont en général parvenus à détecter.

Scission interne de **α**

*Sens.*

436<sup>a</sup>1 πρότερον **γ** : om. **EC<sup>c</sup>β**

436<sup>a</sup>7 καὶ τὰ κοινὰ καὶ ἴδια **γ** : καὶ τὰ κοινὰ καὶ τὰ ἴδια **EC<sup>c</sup>β**

436<sup>a</sup>19 σχεδὸν EC<sup>c</sup>**β** : om. γ

437<sup>b</sup>2 πάντα βγ : om. EC<sup>c</sup>

*Mem.*

449<sup>b</sup>9 σκεπτέον γ : ληπτέον EC<sup>c</sup>**β**

450<sup>a</sup>27 μνημονεύεται EC<sup>c</sup> : μνημονεύει βγ

450<sup>b</sup>3 ψύχεσθαι γ : ψήχεσθαι EC<sup>c</sup>**β**

450<sup>b</sup>25 θεωρήμα καὶ EC<sup>c</sup> : καὶ βγ

451<sup>a</sup>17 καὶ οὐ EC<sup>c</sup> : καὶ ὡς βγ

451<sup>a</sup>17 ἐξ ἀρχῆς γ : ἀλλ' ἐξ ἀρχῆς EC<sup>c</sup>**β**

*Somn. Vig.*

453<sup>b</sup>15–16 τὰ μὲν θατέρου EC<sup>c</sup> : τὰ μὲν ὑπνου βγ

453<sup>b</sup>27 ἐναντία EC<sup>c</sup> : ἐσχατα βγ

454<sup>a</sup>4 τινὸς κινήσεων γ : κινήσεων EC<sup>c</sup>**β**

454<sup>b</sup>1–2 τὸ μὲν ἀνάγκη παρεῖναι, τὸ δ' οὐ γ : τῶν μὲν ἀνάγκη παρεῖναι, τῶν δ' οὐ EC<sup>c</sup>**β**

*Insomn.*

458<sup>a</sup>33 ζητητέον γ : ἐπιζητητέον EC<sup>c</sup>**β**

458<sup>b</sup>5 οἷον σχῆμα καὶ μέγεθος καὶ κίνησις EC<sup>c</sup> : οἷον σχῆμα καὶ μέγεθος βγ

459<sup>a</sup>1–2 μηδὲν ὄραν γ : μὴ ὄραν μηδὲν EC<sup>c</sup>**β**

459<sup>a</sup>6 ὅτι ψεῦδος τὸ ὄρώμενον EC<sup>c</sup> : ὅτι ψεῦδος βγ

459<sup>a</sup>11–12 ὑποκείσθω μὲν οὖν ὅπερ γ : ὑποκείσθω μὲν δ' ὅπερ EC<sup>c</sup>**β**

*Div. Somn.*

462<sup>b</sup>15 σημεῖον δε εἰς EC<sup>c</sup> : σημειῶδες βγ

462<sup>b</sup>20 τοῦτο διαπιστεῖν ποιεῖ γ : διαπιστεῖν ποιεῖ EC<sup>c</sup>**β**

462<sup>b</sup>26 δόξειν ἀν γ : δοκεῖ EC<sup>c</sup>**β**

463<sup>a</sup>28 πολλάκις βγ : om. EC<sup>c</sup>

463<sup>b</sup>4 μεμνημένωι τινὶ EC<sup>c</sup> : μεμνημένωι βγ

En ce qui concerne l'histoire de ces deux scissions, celle entre **α** et **β** et celle interne à **α**, une partie des données vient de la nature même des trois recensions en question. Une partie considérable de leurs divergences ne se laisse en effet pas expliquer de manière satisfaisante si l'on suppose qu'il s'agit de trois translittérations distinctes à partir d'un unique exemplaire en majuscules. Il paraît au contraire nécessaire de faire l'hypothèse que l'on a ici affaire à la descendance complexe de trois exemplaires en majuscules au moins, antérieurs donc au début de la période byzantine. Le processus de translittération a seulement contribué à renforcer les écarts entre des traditions déjà distinctes du même texte. C'est là une situation que l'on retrouve dans les études récentes de la transmission de certains traités de philosophie naturelle d'Aristote<sup>185</sup>, et il y a fort à parier qu'elle vaut en réalité pour un pan entier du *corpus*, dont l'étendue exacte reste à déterminer.

---

185 En particulier Rashed (2001) pour *Gener. Corr.*, qui résume ainsi ses résultats dans Rashed (2005), p. CXCI : « Il faut renoncer à l'idée, diffusée par Paul Moraux dans la préface de son édition au *De caelo*, que les traces byzantines de la famille **α** dérivent d'un exemplaire de translittération datable de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Les deux hyparchétypes sont bien plus anciens, et les translittérations n'ont fait que tailler divers sous-groupes à l'intérieur de deux grandes familles depuis bien longtemps

Ce constat peut, par ailleurs, dans le cas de *PN1* s'appuyer sur la transmission indirecte du texte. Quatre témoins antiques se fondent en effet sur des recensions du texte qui, loin d'être tangentes par rapport à la transmission manuscrite, se laissent au contraire situer au sein du *stemma* (*cf. infra*) : le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise (*fl.* 200) au traité *Sens.*, une citation du traité *Sens.* dans le commentaire de Porphyre aux *Harmoniques* de Ptolémée (IV<sup>e</sup> siècle), la reprise de la théorie aristotélicienne du sommeil et du rêve par Priscien de Lydie (VI<sup>e</sup> siècle) dans ses *Solutiones ad Chosroem*, et une version abrégée du traité *Mem.* que reporte Stobée (peut-être actif lui aussi au VI<sup>e</sup> siècle, en tout cas bien avant le IX<sup>e</sup>) dans son *Florilège*. On remarquera, la chose est heureuse, que ces témoins ont affaire à des sections distinctes de *PN1*, ce qui permet d'affirmer, sans la moindre ombre de doute au tableau, qu'ils sont globalement indépendants les uns des autres.

La première observation qui mérite d'être mise en avant est le fait qu'aucun d'entre eux ne semble avoir accès à une version du texte sensiblement différente de la nôtre, c'est-à-dire de ce que l'on peut reconstituer comme la source des manuscrits conservés. En particulier, les variantes que cite Alexandre d'Aphrodise par rapport au texte du traité *Sens.* se laissent presque toujours retrouver, sous une forme ou une autre, dans la partie supérieure du *stemma codicum*. C'est un fait remarquable, qui ne se vérifie pas toujours pour les autres traités d'Aristote. Dans le même ordre d'idées, le traité *De instrumento odoratu* de Galien (*fl.* 150) renferme une citation du traité *Sens.* qui n'a pas été prise en compte par les éditions précédentes du texte d'Aristote (48.27–50.3 Kollesch [1964], correspondant au traité *Sens.* 444<sup>b</sup>21–28). La bonne nouvelle est que Galien lit en gros le même texte que celui que l'on peut reconstruire comme celui de l'archéotype. Il n'y a pas de raison de penser que la transmission de Galien a ici interagi avec celle d'Aristote (la citation est très brève et d'importance secondaire), d'autant plus que des fautes stupides ont été commises au cours de la transmission. La mauvaise nouvelle est que la citation d'Aristote que donne Galien est trop brève pour que l'on puisse tenter de conférer une position stemmatique à son exemplaire. J'en conclus néanmoins, sur une note optimiste, que le texte d'Aristote que nous pouvons reconstruire aujourd'hui à partir des manuscrits est encore capable de s'approcher de très près de celui qui était disponible à Rome et à Athènes aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère. Le conservatisme semble avoir prévalu massivement dans les exemplaires d'Aristote à partir de

---

constituées ». Un *terminus ante quem* quant à la scission de la tradition en deux branches pour ce traité est fourni par la traduction arabe de Ishāq ibn Ḥunayn (mort vers 910), laquelle repose sur un exemplaire syriaque confectionné une génération auparavant et appartenant exclusivement à la première branche. Résultats analogues chez Boureau (2019) pour *Cael.*, qui se montre cependant beaucoup très prudente quant au rapport qu'entretient le commentaire de Simplicius (VI<sup>e</sup>) à l'égard des deux familles.

la période romaine au moins, et, si l'on désire s'avancer au plus près de la lettre même d'Aristote, il faut s'en féliciter<sup>186</sup>.

Hermann Diels, qui, parmi ses nombreux hauts faits, a dirigé l'essentiel du projet ayant donné lieu à la publication de la série *Commentaria in Aristotelem Graeca*, a naguère affirmé, dans un article qui a fait date<sup>187</sup>, que le commentaire de Simplicius à *Phys.* n'était pas seulement un trésor de citations et de témoignages relatifs aux philosophes dits « pré-socratiques » (trésor qu'il a d'ailleurs largement contribué lui-même à exploiter), mais aussi un témoin d'une recension du texte d'Aristote qui, selon ses dires, serait indépendante et même régulièrement supérieure par rapport au texte transmis par les manuscrits<sup>188</sup>. Cette thèse impliquait la nécessité urgente d'une étude attentive de l'ensemble de la transmission indirecte du *corpus aristotelicum*, en particulier quant aux commentaires antiques conservés, elle ne se fondait pas sur un postulat naïf selon lequel tous les commentateurs grecs d'Aristote auraient nécessairement eu accès à un texte de qualité supérieure. C'est néanmoins ce postulat qui est régulièrement mobilisé dans les éditions ultérieures, tacitement ou explicitement<sup>189</sup>.

Il s'avère aujourd'hui qu'il est loin d'être entièrement vrai dans le cas du commentaire de Simplicius à *Phys.* – ce qui a quelque chose d'une ironie de l'histoire –, qu'il est tout à fait vrai dans le cas du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise à *Met.*<sup>190</sup>, et que dans le cas du commentaire de Simplicius à *Cael.* il est en quelque sorte à moitié vrai et

<sup>186</sup> Cela ne n'implique évidemment en aucune façon que l'archétype de la transmission ait échappé à la moindre corruption (il y en a de fait quelques-unes pour les *PN*), ni que l'examen de la transmission indirecte (traductions syriaco-arabes et latines, commentaires antiques et médiévaux) soit facultatif quant à l'histoire et à la constitution du texte – elles s'avèrent au contraire régulièrement représenter un facteur essentiel. Voir notamment Brunschwig (1991) pour une défense de l'importance de la transmission indirecte, dont la découverte pressentie par De Leemans (2011a) d'une nouvelle branche de la transmission de *Mot. An.* à l'occasion de l'édition de la traduction latine de Guillaume de Moerbeke constitue une excellente illustration (autres exemples, parmi tant d'autres : l'indépendance à l'égard des manuscrits grecs conservés des traductions arabes des traités *Poet.* et *Hist. An.*).

<sup>187</sup> Diels (1882).

<sup>188</sup> Il y a désormais de bonnes raisons de penser que cette conclusion mérite d'être sérieusement nuancée, en particulier en ce qui concerne les livres VII et VIII dont la transmission a récemment fait l'objet d'études indépendantes de la part de Boureau (2018) et Hasper (2020). La première montre en particulier que Simplicius, s'il est informé de l'existence de deux versions du livre VII, ne connaît le contenu de l'une que par le commentaire d'Alexandre (qui lui semble avoir accès aux deux), et que les deux ont connu une descendance manuscrite préservée.

<sup>189</sup> « *The commentaries are themselves far earlier than our earliest manuscripts of Aristotle's text, and they thus testify – in principle and under certain conditions – to the state in which that text found itself in several centuries before the scribes whose ink we now read rolled up their cuffs.* » Barnes (1999), p. 34.

<sup>190</sup> C'est le résultat principal de l'étude minutieuse de Kotwick (2016). La situation est rendue complexe pour ce traité par le fait qu'Alexandre a exercé une grande influence sur une moitié de transmission. En revanche, l'un des exemplaires auxquels Aspasius a accès semble être un ancêtre, antérieur à l'archétype, des manuscrits conservés.

à moitié faux<sup>191</sup>. Dans le cas des *PN*, il s'avère faux. On peut en effet établir qu'Alexandre d'Aphrodise, Porphyre et Priscien de Lydie lisent un ancêtre de  $\gamma$ , l'une des deux sous-branches de l'une des deux branches principales de la transmission, tandis que Stobée a accès, d'une manière ou d'une autre, à un texte qui est préservé des fautes ayant affecté la branche  $\alpha$  et qu'il est donc tentant de rattacher à la branche  $\beta$  (même si aucune faute conjonctive ne permet de le prouver).

Les témoignages antiques ne sont donc aucunement indépendants de la transmission manuscrite des *PN*. Au contraire, Alexandre, Porphyre et Priscien lisent un texte qui appartient résolument à l'une des deux branches principales de celle-ci. On pourrait mettre en doute ce fait dans le cas du commentaire d'Alexandre en arguant que ce pourrait être l'effet d'une influence de son commentaire sur cette branche, ce qui est le cas pour *Met.* De même dans le cas du texte de Porphyre, qui se présente explicitement comme une citation et n'est attesté que par des manuscrits tardifs. L'objection est toujours théoriquement possible. Pourtant, je n'ai détecté aucune occurrence de ce phénomène, et les fautes qui unissent Alexandre à la branche  $\alpha$  ne me paraissent pas pouvoir être écartées de cette manière. C'est encore moins le cas du texte de Priscien, qui n'invite nulle part son lecteur à aller effectuer la comparaison avec Aristote et est même perdu en grec. On peut donc se servir de ces témoignages comme *termini ante quem* pour la scission de la transmission en deux branches, ainsi que pour les prémisses de la scission ultérieure de l'une de ses branches. La division en  $\alpha$  et  $\beta$  est par conséquent antérieure au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, date à laquelle la scission interne à  $\alpha$  a même déjà commencé.

Un résultat aussi spectaculaire confirme l'intérêt immense de la prise en compte de la branche  $\beta$  en vue de la constitution du texte : elle donne accès à une recension que même Alexandre d'Aphrodise n'a pas à sa disposition. Il ne peut également que relancer les spéculations relatives à l'histoire ancienne des écrits d'Aristote. On s'était depuis longtemps<sup>192</sup> habitué à voir la transmission des écrits physiques d'Aristote (*Phys.*, *Cael.*, *Gener. Corr.*, *Mete.*) se diviser en deux branches, l'une ayant pour témoin le plus ancien le *Paris.* 1853 (E) et l'autre le *Vind.* 100 (J), deux manuscrits devenus extrêmement célèbres. Ces deux manuscrits transmettent encore un traité en commun, et non des moindres, à savoir la *Métaphysique* (jointe à celle de Théophraste), pour laquelle on s'est progressivement rendu compte de ce que, en dépit de leurs divergences, ils ne représentent à eux deux en réalité qu'une moitié de la transmission, l'autre ayant pour témoin principal le *Laurent. Plut.* 87.12 (A<sup>b</sup>), pourtant postérieur de quelques siècles<sup>193</sup>.

---

<sup>191</sup> L'exemplaire de Simplicius correspond peut-être à un ancêtre de l'une des deux familles principales, voir Boureau (2019), pp. 217–222.

<sup>192</sup> Il suffit de lire attentivement l'apparat de Bekker (1831) pour s'en rendre compte. C'est aussi déjà l'un des résultats centraux, quant à *Mete.*, de l'étude préliminaire de Fobes (1913).

<sup>193</sup> La scission au sein de la transmission a rapidement été remarquée, dès l'édition de Bonitz (1848). L'étude la plus complète de la transmission manuscrite de *Met.* est celle de Harlfinger (1979), demeurée définitive à ce jour, dont l'un des acquis centraux consistent en l'observation selon laquelle, contraire-

Le défi est alors de parvenir à relier ces résultats relatifs à la transmission manuscrite aux quelques bribes de renseignements dont l'on dispose quant aux éditions anciennes. L'une des principales sources d'information à ce sujet est représentée par les catalogues anciens des éditions d'Aristote, ceux de Diogène Laërce et de Hermippe d'une part et celui de Ptolémée d'autre part. Les autres principaux éléments d'information dont l'on dispose concernent l'édition établie par Andronicos de Rhodes au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, apparemment en lien avec la redécouverte rocambolesque de papyrus remontant aux premiers temps du Lycée. L'opinion courante au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle relie ces deux éléments et considère les listes de Diogène et de Hermippe comme reflétant un état pré-andronicien du corpus (on a ainsi pu avancer qu'elles correspondaient au fonds hellénistique de la bibliothèque du Lycée ou de celle d'Alexandrie) et celle de Ptolémée comme donnant à voir l'édition établie par Andronicos. De fait, on constate que les textes transmis par les manuscrits se retrouvent tous chez Ptolémée (ce qui n'est pas le cas pour les autres listes), et que leur ordonnancement dans les manuscrits les plus anciens, en particulier E et J, y est dans une certaine mesure le même. Personne n'a donc eu la naïveté de chercher à mettre en correspondance les divisions de la transmission manuscrite avec l'opération éditoriale d'Andronicos : toute la transmission paraît postérieure à celle-ci. En effet, certaines particularités et étrangetés du corpus, par exemple l'existence de deux premiers livres de la *Métaphysique*, ou l'existence de livres communs aux deux *Éthiques*, gardent la mémoire de recompositions anciennes dont la tradition a conservé la trace.

Il fallait donc chercher des éléments d'explication au sein d'une période ultérieure qui s'étend du I<sup>er</sup> au IX<sup>e</sup> siècle. Le problème est alors que les sources sont pratiquement muettes quant à l'existence d'une activité éditoriale à cette époque qui aurait pris le *corpus aristotelicum* pour objet<sup>194</sup> : on connaît l'édition de Plotin réalisée vers 300 par son disciple Porphyre, qui affirme explicitement prendre pour modèle ce qu'Andronicos a fait pour Aristote, on a également quelques traces d'une nouvelle édition, cent ans plus tard, des dialogues de Platon par le directeur de la bibliothèque d'Hadrien à Athènes tout juste réinstaurée, un certain Philtatios, à laquelle Proclus pourrait faire

---

ment à ce que l'on avait cru jusqu'alors, A<sup>b</sup> n'est absolument pas le seul manuscrit indépendant de la seconde famille, pas plus que E et J, en dépit de leur âge vénérable, dans le cas de la première.

<sup>194</sup> Rashed (2005), pp. CCVI–CCXXXIII affronte le problème à partir de la scholie dans E qui affirme qu'Andronicos ne connaissait pas la *Métaphysique* de Théophraste : comme celle-ci est pourtant jointe à celle d'Aristote dans E et J, ainsi que dans la tradition arabe, il faut supposer à l'origine de cette branche de la transmission une « entreprise ecdotique de grande envergure » postérieure à Andronicos qui aurait conduit à la jonction des deux ouvrages, entreprise qu'il suggère de placer au début du V<sup>e</sup> siècle, de manière à expliquer le fait que les commentateurs alexandrins postérieurs (Simplicius en particulier) semblent entretenir un rapport privilégié avec cette branche.

allusion<sup>195</sup>, mais rien de tel en ce qui concerne Aristote. Les commentaires conservés, en particulier ceux d'Alexandre d'Aphrodise et de Simplicius, mentionnent bien, pour tel ou tel passage, l'existence de leçons alternatives, connues par exemple d'Aspasius, mais ils ne nous donnent guère d'information quant à leur origine éditoriale.

La prise en compte du fait que l'exemplaire du traité *Sens.* employé par Alexandre d'Aphrodise se rattache à l'une des deux branches principales de la transmission à l'exclusion de l'autre et que son commentaire, à travers les variantes examinées, présente même quelques traces du début de la scission interne à cette branche bouleverse en grande part cette vision des choses. La scission principale de la transmission s'avère dans le cas de *PN1* être antérieure au début du III<sup>e</sup> siècle, et non être le résultat d'une entreprise éditoriale universitaire à la fin de l'Antiquité. Au vu de ce fait, une priorité immédiate de la recherche devrait être l'étude systématique des traités de philosophie naturelle, de manière à discerner d'autres traces de cette recension inédite partout où elles sont disponibles. De prime abord, il ne semble pas que l'on ait conservé quoi que ce soit de ce genre au sein de la transmission du traité *Gener. Corr. Cael.*, ou *Inc. An.*, il serait souhaitable de savoir ce qu'il en est de traités comme *An.* ou *Mete.*, entre autres. Quand bien même nous ne disposerions de traces de la branche **β** que pour *PN1* (*Mot. An.* inclus), le fait qu'une lignée textuelle aussi ancienne ait été préservée ne peut que conduire à s'interroger sur son origine.

Il y a deux cas célèbres au sein du *corpus* de textes dont la transmission présente des traces d'une scission à une date ancienne. La transmission de *Met.* se divise en deux branches, qui semblent toutes deux branches être le produit d'une activité éditoriale intense à une date très précoce. La scission est dans ce cas néanmoins postérieure au commentaire d'Alexandre, parce que l'une des deux branches, traditionnellement désignée par le sigle **β** (nommée **β'** plus haut)<sup>196</sup>, porte encore la trace de son influence. L'écart le plus spectaculaire entre les deux concerne le livre Θ où un pan entier de texte (chapitre 6, 1048<sup>a</sup>18–35), que l'on considère généralement comme n'appartenant en fait pas à ce contexte sans être pour autant nécessairement inauthentique<sup>197</sup>, est présent dans l'une des deux branches, **β**, et absent dans l'autre, à savoir **α**. Leurs différences ont été étudiées avec minutie dans le cas du livre A par Primavesi (2012), affrontant ce qu'il nomme « l'éénigme des deux versions ». Le texte de la branche **β** du premier livre manifeste par exemple une tendance à éliminer soigneusement tous les passages où Aristote, par l'emploi de la première personne du pluriel, donne l'impression de se considérer comme un disciple de Platon parmi d'autres. Ce processus de correction est complètement inconnu d'Alexandre d'Aphrodise (et d'autres éléments permettent d'affirmer que cette version du texte est en fait postérieure à son commentaire, qui l'a massivement influencée), mais il a des chances d'être antérieur au passage du rouleau au *codex*,

---

<sup>195</sup> Saffrey & Westerink (1968), p. XLVIII.

<sup>196</sup> Voir Harlfinger (1979).

<sup>197</sup> C'est la conclusion de l'étude que lui consacre Burnyeat (2008). Cette position demeure contestée, voir notamment Gonzalez (2019).

parce que les principaux témoins de cette branche, en particulier le manuscrit *Laurent. plut. 87.12 (A<sup>b</sup>)*, préservent régulièrement des traces de réclames anciennes à la fin des livres. L'originalité du texte du premier livre, du point de vue de la transmission, réside en ce que des ajouts textuels s'y rencontrent, cette fois, du côté de la branche ***a***, que Primavesi (2012) nomme des « suppléments ***a*** ». Certains de ces « suppléments » sont déjà connus d'Alexandre d'Aphrodise sans qu'il les considère comme faisant partie du texte (il parle en ce cas d'ajout, προσθήκη : *In Met.*, 59.20–23). Il est fort possible qu'il y ait un lien entre cette particularité du texte de la branche ***a*** pour le premier livre et l'information qu'Alexandre d'Aphrodise affirme tenir d'Aspasius (*In Met.*, 58.31–59.2) selon laquelle Eudore d'Alexandrie serait intervenu au moins une fois dans ce texte (au sein du chapitre A.6, 988<sup>a</sup>11–12)<sup>198</sup>.

L'autre cas célèbre est celui du livre VII de la *Physique*, qui ne se laisse pas intégrer aux livres précédents de l'ouvrage et est pour cette raison souvent présenté comme un intrus. Eudème de Rhodes l'aurait déjà considéré comme περιττόν et pour cette raison exclu de son ouvrage d'interprétation, que l'on veuille appeler cela une paraphrase ou un commentaire, de la *Physique* d'après Simplicius, qui rapporte en outre qu'il en existe deux versions extrêmement différentes (*In Phys.*, 1036.4–6). Simplicius parle même régulièrement d'un « autre septième livre » (1051.5, 1054.31, 1086.23, 1093.10), expression qui pourrait avoir déjà été employée par Alexandre d'Aphrodise. Ces deux versions concurrentes, que l'on nomme traditionnellement ***a*** et ***β***, nous sont à peu près parvenues dans les manuscrits, on peut de ce fait encore constater leurs grandes divergences<sup>199</sup>. Elles semblent avoir déjà coexisté à l'époque d'Alexandre d'Aphrodise, et, que l'une des deux versions transmette ou non la lettre authentique d'Aristote, les écarts entre elles sont si grands que l'on ne peut que sup-

<sup>198</sup> La question est rendue complexe à la fois par le fait que les érudits ne sont pas toujours d'accord sur la variante, parmi les deux signalées par Alexandre (dont l'une correspond à peu près au texte transmis par les manuscrits), qui est à attribuer à Eudore (voir à ce sujet Moraux [1969] ; dans un cas, donc, l'archétype aurait été préservé du remaniement introduit par Eudore, dans l'autre il y aurait été repris) et par le fait que les « suppléments » ou προσθῆκαι ne sont, eux, transmis qu'au sein de la branche ***a*** – l'hypothèse de leur attribution à Eudore, notamment en raison du fait que ces ajouts semblent se concentrer sur les zones du texte où le statut de Platon est en cause, a néanmoins été défendue par Auffret & Rashed (2014).

<sup>199</sup> Le statut du livre VII est depuis longtemps très contesté (voir déjà Spengel [1841]). Il a fait l'objet de monographies de la part de Manuwald (1971) qui, après avoir accordé sa préférence exclusive à la version ***a***, tente de défendre une position selon laquelle les chapitre 2 et 3 seraient inauthentiques, et de Wardy (1990) qui argumente, pp. 240–251, en faveur d'une vision plus optimiste des choses, tant en ce qui concerne l'unité du livre que relativement à son authenticité (la version ***β*** est selon lui soit une révision authentique, soit une réédition par un élève du même cercle) et même son intégration au projet d'ensemble. Le second travaille simultanément avec les deux versions, dont il donne un texte grec côté à côté et une traduction. Les actes d'une conférence portant sur le chapitre 3 ont été publiés il y a une dizaine d'années, où O. Primavesi a donné une autre présentation des deux versions du texte du chapitre (Maso *et al.* [2012], pp. 131–136). La question de la transmission de la version ***a***, enfin, a récemment été reprise par Boureau (2018).

poser qu'elles sont le produit d'une intervention délibérée, voire d'une révision par l'auteur de son propre texte.

Il faut dire d'emblée que la transmission de *PN1*, même si elle semble s'être scindée en deux branches (parmi celles dont nous conservons la trace) très tôt, ne donne rien à voir qui soit d'une envergure aussi spectaculaire. Il n'y a en ce cas pas deux versions radicalement différentes d'un traité qui coexisteraient l'une aux côtés de l'autre, pas plus que deux éditions minutieusement retravaillées par des érudits antiques, mais un unique texte qui a reçu, de part et d'autre, des strates accrétionnelles différentes. Le constat n'a, en soi, rien de surprenant, étant donné le peu d'intérêt éprouvé par la plupart des interprètes de l'Antiquité pour cette section du *corpus* – il ne s'agit pas ici de reformuler les données du problème fondamental de la relation entre les doctrines de Platon et d'Aristote, ou d'élaborer l'argument de la nécessité du Premier Moteur. Les divergences entre les textes des branches *a* et *b*, dans le cas de *PN1*, s'expliquent en partie, ici comme ailleurs, par les accidents de copie, et pour une autre part par un processus de lecture attentive et d'annotation, qui conduit les érudits, s'interrogeant sur la grammaire et le sens d'un texte, à améliorer l'intelligibilité de leur exemplaire par petites touches, en rappelant le sujet dans telle phrase où il a paru par trop implicite, ou en rajoutant des détails à un exemple géométrique traité de manière extrêmement allusive. Il n'y a donc nul besoin de supposer un malin génie éditorial qui serait venu falsifier le texte de l'une des branches, mais seulement une activité somme toute assez banale de lecture et d'enseignement.

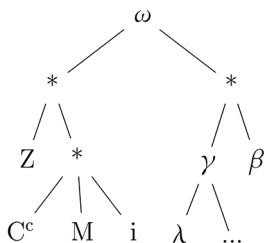
La seule exception à cette observation générale est la recension donnée par la famille *γ*, de loin la plus interventionniste, des deux derniers traités, *Insomn.* et *Div. Somn.*, où la structure de certaines phrases est complètement remaniée sans que le sens évident en soit altéré : des petits morceaux de paraphrase ont été substitués à la lettre d'Aristote. Un tel changement requiert de postuler à sa source un processus délibéré de révision du texte. Les enjeux ne m'en sont pas clairs du tout, dans la mesure où ce n'est pas du tout la doctrine qui semble avoir été en question. Il y a sûrement un lien entre cela et le fait que les ouvrages d'Aristote traitant de la question onirique aient joui d'une certaine popularité (pas nécessairement chez les seuls philosophes) durant la période romaine.

Dans l'ensemble donc, les écarts entre les deux branches principales de la transmission de *PN1* paraissent imputables à la pratique normale de l'Antiquité : on lit en général Aristote afin de le comprendre et même souvent de l'enseigner, ce qui passe par l'insertion d'annotations et d'explication de toutes sortes dans l'exemplaire du maître ou de l'élève. Toute tentative cherchant à mettre en lien cette scission remarquablement précoce avec les bribes d'information historiques qui ont été conservées confine aux limites de l'intelligence philologique. On dispose uniquement de deux renseignements quant à la période qui précède la rédaction du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens.*, à savoir qu'Aspasius pourrait avoir enseigné ce même traité, puisqu'Alexandre affronte l'une de ses interprétations, et qu'il a déjà été question d'en corriger le titre usuel (probablement celui donné dans l'édition

d'Andronicos, ce qui ne veut surtout pas dire qu'il l'aurait nécessairement inventé), parce qu'il correspond mal au contenu de l'ouvrage, ce dont à la fois Galien et Alexandre témoignent. Il n'y a pas là de quoi expliquer une scission au sein de la transmission.

### 1.3.3 Structure générale de la transmission de *PN2*

La situation est assez différente en ce qui concerne *PN2*, ensemble que ne transmet pas le manuscrit **E**, mais que transmet un manuscrit injustement moins célèbre et plus ancien encore, *Oxon. CCC 108 (Z)*. Ce dernier forme, avec de nouveau la famille du manuscrit **C<sup>c</sup>**, une branche clairement distincte, par une quantité à peine croyable d'omissions, du reste de la transmission. Comme l'on peut en outre toujours repérer deux des principales familles transmettant *PN1*, à savoir **β** et **γ**, la question se pose de leur rapport avec cette branche de **Z** qui est propre à *PN2*. Je note tout d'abord que la famille de **C<sup>c</sup>** est sœur du manuscrit **E** pour *PN1*, ce qui pourrait suggérer que le manuscrit **Z** prendrait tout simplement la succession du manuscrit **E** pour *PN2*, et devrait donc se voir assigner exactement la même position. L'hypothèse la plus simple serait ainsi que, une fois cet ajustement effectué par lequel **Z** viendrait se substituer à **E**, la structure de la transmission serait globalement inchangée de *PN1* à *PN2*. Je pense toutefois que l'on ne peut pas suivre cette hypothèse jusqu'au bout. Contrairement à ce qui se passe avec la branche de **E** pour *PN1*, la branche de **Z** dans le cas de *PN2* semble avoir en quelques occasions préservé le bon texte contre à la fois **β** et **γ**. Si l'on raisonne par analogie, on pourrait donc décrire la situation concernant *PN2* de la manière suivante : le manuscrit **E** et sa tradition propre n'ayant plus cours, ce qui correspond à l'archéotype pour *PN1* ne compte que deux descendants principaux, **β** et **γ**; la branche de **Z**, à laquelle se rattache également la famille de **C<sup>c</sup>**, est indépendante de cet ensemble, si bien que la descendance l'archéotype pour *PN2* se divise en deux branches principales, celle de **Z** et de la famille de **C<sup>c</sup>**, d'une part, et, d'autre part, celle de **β** et de **γ**, qui correspondent par analogie à l'archéotype pour *PN1*.



Structure simplifiée de la transmission de *PN2*

Division de la transmission en **Z** et la famille de **C<sup>c</sup>** d'une part et **β** et **γ** d'autre part

*Long.*

464<sup>b</sup>23–24 πᾶσι τοῖς ζώιοις καὶ φυτοῖς **Zλ** : πᾶσι ζώιοις καὶ φυτοῖς **γC<sup>c</sup>Mi** : πᾶσι καὶ ζώιοις καὶ φυτοῖς  
**β**

464<sup>b</sup>31–32 περὶ δὲ ζωῆς καὶ θανάτου λεκτέον ὕστερον om. **Z<sup>1</sup>C<sup>c</sup>Mi**

465<sup>a</sup>8–9 διεστῶτες **βγ** : καθεστῶτες **Z<sup>1</sup>C<sup>c</sup>Mi**

466<sup>a</sup>21 τοῖς οὖσι **βγ** : τοῖς ζώιοις **ZC<sup>c</sup>Mi**

*Juv.*

467<sup>b</sup>19–20 τοῖς ζώιοις ἀμφοτέρων **Z<sup>1</sup>V<sup>r</sup>Mi** : τοῖς ἀμφοτέρων τούτων τετυχηκόσι· λέγω δ' ἀμφοτέρων  
**βγ**

468<sup>a</sup>9–11 ἀναγκαῖον ... τὴν τροφὴν om. **Z<sup>1</sup>V<sup>r</sup>Mi**

468<sup>b</sup>25–30 ζῇ ... διαιρούμενα om. **Z<sup>1</sup>V<sup>r</sup>Mi**

468<sup>b</sup>19 τῶν σπερμάτων **βγ** : ἐκ τῶν σπερμάτων **ZC<sup>c</sup>MiSλ**

*Resp.*

470<sup>b</sup>7 καὶ του χάριν οὐδὲν **Z<sup>1</sup>V<sup>r</sup>Mi** : τίνος μέντοι χάριν **βγ**

470<sup>b</sup>18 καὶ χελῶναι καὶ ὅδροι **Z<sup>1</sup>V<sup>r</sup>M** : καὶ χελῶναι **βγ**

471<sup>a</sup>8 τὸ μέν ἐκπνοή ἔστι, τὸ δ' εἰσπνοή **βγ** : τὸ μέν ἔστιν εἰσπνοή, τὸ δ' ἐκπνοή **Z**

471<sup>a</sup>10–11 πάλιν ταῦτη ἀναπνεύσαντα διεκπνεῖ **ZV<sup>r</sup>Mi** : ταύτη ή̄ ἀνέπνευσαν πάλιν δεῖ ἐκπνεῖν **βγ**

473<sup>a</sup>13 κατὰ ταύτῳ **ZV<sup>r</sup>Mi** : κατὰ τοῦτο **βγ**

*VM*

478<sup>b</sup>22–23 καὶ θάνατος om. **Z<sup>1</sup>C<sup>c</sup>Mi**

479<sup>a</sup>6 ἔτι ὄντων **βγ** : ἐπόντων **Z<sup>1</sup>C<sup>c</sup>Mi**

479<sup>a</sup>6 κινεῖσθαι **Z<sup>1</sup>C<sup>c</sup>Mi** : συγκεῖσθαι **βγ**

Séparation de **β** et de **γ**

*Long.*

465<sup>a</sup>19 ἵδιοι **β** : ἵδιαι **ZC<sup>c</sup>Miy**

465<sup>b</sup>31 ή δὲ **β** : ει δὲ **ZC<sup>c</sup>Miy**

466<sup>a</sup>13–14 τὰ μὲν μείζω γ : τὰ μείζω **βZCcMi**

466<sup>a</sup>15 καὶ γάρ καὶ γ : καὶ γάρ **βZ<sup>1</sup>C<sup>c</sup>Mi**

466<sup>b</sup>16 τὸ ἄρρεν ἔστι γ : τὸ ἄρρεν **βZC<sup>c</sup>Mi**

467<sup>b</sup>3 καὶ τὸν καρπὸν λαμβάνει τὴν αὔξησιν γ : καὶ ἐπὶ τὸν καρπὸν λαμβάνει τὴν αὔξησιν **βZ<sup>1</sup>V<sup>r</sup>Mi**

*Juv.*

468<sup>b</sup>28 θρεπτικόν τοιοῦτον μόριον ... ἔχειν ἐν **β** : θρεπτικόν. τὸ δὲ τοιοῦτον μόριον ... ἔχει ἐν **γZC<sup>c</sup>Mi**

468<sup>b</sup>12 μικρὰν **β** : μικρὰν **γZC<sup>c</sup>Mi**

468<sup>b</sup>30–31 ἀνάλογον γ : τὸ ἀνάλογον **βZC<sup>c</sup>Mi**

469<sup>b</sup>32 πλέον γ : πλεῖον **βZC<sup>c</sup>Mi**

*Resp.*

471<sup>a</sup>15 τὰ στόματα γ : τὸ στόμα **βZC<sup>c</sup>Mi**

471<sup>a</sup>31 ὅτε ἀποθνήσκει **β** : ὅταν ἀπνοθνήσκῃ **γZV<sup>r</sup>Mi**

471<sup>b</sup>18 δεῖ **β** : ἐδει **γZV<sup>r</sup>Mi**

*VM*

479<sup>a</sup>1–2 τούτων δὲ τίνα γ : τούτων δ' ἔνια **βΖC<sup>c</sup>Mi**

479<sup>a</sup>17 εἴ τις β : ἥτις γΖC<sup>c</sup>Mi

Une ressemblance superficielle entre les transmissions de *PN1* et *PN2* pourrait ainsi laisser croire que la différence entre les deux se résume ainsi : **Z** prend la place de **E**, tandis que **γ** rejoint **β**. Ce ne serait pas entièrement faux, mais il importe de demeurer conscient de certains éléments importants de distinction. Tout d'abord, le texte de la branche dont témoignent **Z** et la famille de **C<sup>c</sup>** présente des caractéristiques propres (dont une quantité stupéfiante d'omissions) qui ne se retrouvent pas du tout du côté de **E** pour *PN1*. D'autre part, les quelques indices qui laissaient entrevoir l'origine ancienne de la recension **β** pour *PN1*, en particulier orthographiques, ne se retrouvent pas du tout dans le cas de *PN2*, où c'est au contraire le texte de **Z** qui est riche d'indices de ce type (la graphie πλεύμων, par exemple). Enfin, il ne faut pas négliger le fait que *PN1* et *PN2* relèvent de sections distinctes du catalogue de Ptolémée et semblent avoir été traités ainsi par toute la tradition exégétique antique. Je serais donc très réservé au sujet de la possibilité de transposer des résultats relatifs à la partie haute du *stemma* d'une partie des *PN* vers l'autre. Il ne serait pas justifié d'inférer sur la base d'une telle comparaison que la scission valant pour *PN2* entre la branche de **Z**, d'une part, et celle de **β** et de **γ**, d'autre part, doit être encore plus ancienne que celle entre **α** et **β** pour *PN1*, que l'on sait être déjà très ancienne. On ne peut, dans l'état actuel des connaissances, pas exclure qu'il soit plus approprié de chercher à décrire la différence entre *PN1* et *PN2* en disant que le copiste du **β** n'a plus accès à son texte antique et s'est tourné vers même recension que celui de **γ**.

